DOCUMENT RESUME

ED 317 030 FL 017 784

AUTHOR Zolondek, Debbie
TITLE La Terminologie de la telematique: modes de formation des unites neonymiques et des unites lexicalisees, et analyse des difficultes d'ordre notionnel (synonymie et homonymie) (The Terminology of Videotex: The Methods of Formation of Neonyms and Lexicalized Units, and Analysis of Notional Difficulties-Synonyms and Homonymns). Publication K-6.
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
REPORT NO ISBN-2-89219-189-0
PUB DATE 88
NOTE 192p.
AVAILABLE FROM International Center for Research on Bilingualism, Par Casault-Universite Laval, Quebec GIK 7P4, Canada.
PUB TYPE Reports - Evaluative/Feasibility (142)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC08 Plus Postage.
DESCRIPTORS English; *Etymology; Foreign Countries; French; *Language Patterns; Language Role; *Lexicology; *Linguistic Borrowing; Linguistic Theory; *Videotex; *Vocabulary
IDENTIFIERS Homonyms; Synonyms; *Syntagma

ABSTRACT

An analysis of a corpus of 252 specialized terms relating to the field of videotex, 144 in French and 108 in English, is presented in this document. The methods by which these terms are formed in both languages is examined, focusing on whether the terms have a linguistic basis in the French language or are borrowed from English. The differences between terms that have been lexicalized and terms that have not been lexicalized (neonyms) are explored. The first chapter discusses theoretical aspects of terminology and the use of terminology in the field of videotex. The second chapter outlines the methodology of the study, and the third chapter reports the study's findings concerning neonyms and lexicalisms, addressing these processes individually: formation of acronyms; syntagmatic grouping; borrowing; derivation; and a category of processes including blending, spelling changes with and without morphological value, and semantic formation. The fourth chapter presents an analysis of the phenomenon of synonyms and homonyms, looking at the content of the terms rather than their formation. Four bibliographies are included: one pertaining to lexicography in general, one to the linguistic study of terminology, and two on videotex, in French and in English. An index of terms in the corpus and notes on those terms are also appended. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED317030

PUBLICATION
K-6

(CIRB)
Centre international de recherche
sur le bilinguisme

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

L. LaForge

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

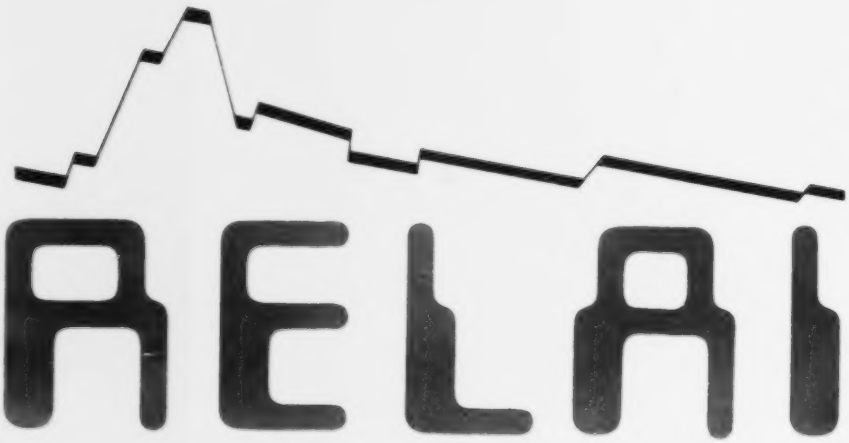

Recherche
en
linguistique
appliquée
à
l'informatique

LA TERMINOLOGIE DE LA TÉLÉMATIQUE: modes de formation des unités néonymiques et des unités lexicalisées, et analyse des difficultés d'ordre notionnel (synonymie et homonymie)

FL017784

Debbie Zolondek

cirb
icrb

1988

BEST COPY AVAILABLE

Debbie ZOLONDEK

LA TERMINOLOGIE DE LA TÉLÉMATIQUE:

modes de formation des unités néonymiques et des unités lexicalisées, et analyse des difficultés d'ordre notionnel (synonymie et homonymie)

Publication K-6

1988
Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

Ont contribué de façon spéciale à la publication de ce bulletin, l'Université Laval et la Compagnie IBM du Canada.

The International Center for Research on Bilingualism is a university research institution which receives a supporting grant from the Secretary of State of Canada for its publication programme.

Laval University and the IBM Company of Canada have also contributed, in a special manner, to the publication of this bulletin.

© **1988 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME**
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 2ème trimestre 1988
ISBN 2-89219-189-0

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES i

LISTE DES TABLEAUX vi

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I: LA TERMINOLOGIE ET LA TÉLÉMATIQUE 3

A. ASPECT THÉORIQUE: Terminologie et terme 3

1. La terminologie 3
1.1 Fluctuation du terme *terminologie* 3
1.2 Définition et ordonnance 3
1.3 Lexicologie par rapport à terminologie 4
1.3.1 Terminologie et terminographie 5

2. Le terme: objet de la terminologie-discipline 5
2.1 Définition 6
2.2 Caractéristiques 7
2.2.1 Spécificité et systématique de la notion 7
2.2.2 Monosémie 8
2.2.3 Lien privilégié avec le référent: monoréférentialité 8
2.2.4 Langue de spécialité 8

B. ASPECT PRATIQUE: Terminologie dans les domaines de pointe 11

1. La télématique 11

2. La terminologie de la télématique 12
2.1 Marque de fabrique 12
2.1.1 Caractéristiques 13
2.1.2 Définition 14
2.2 Champ d'analyse 15
2.2.1 Néonymie 16
2.2.2 Rapports notionnels 17

3. L'informatique - composante de la télématique 17

NOTES 18

CHAPITRE 2: LA MÉTHODOLOGIE 21

1. Rétrospective 21

2. Description des étapes suivies 21
2.1 Choix des Communications scientifiques et techniques (CST) 21
2.2 Élaboration d'un tableau synoptique et constitution du corpus 22
2.2.1 Tableau synoptique: arbre de domaine 22
2.2.2 Constitution du corpus: dépouillement 25
2.3 Identification du néonyme 25
2.4 Traitement linguistique et terminologique des néonymes et des lexicalismes . 27
2.4.1 Fiche terminologique. 27
2.4.1.1 La définition 28
2.4.1.2 Le contexte 29
2.4.2 Consultation des spécialistes 29
2.4.3 Ordre des fiches 30
2.5 Normes 30
2.6 Analyse des données 30

NOTES 31

CHAPITRE 3: MODES DE FORMATION DES NÉONYMES ET DES LEXICALISMES . . 33

A. VUE D'ENSEMBLE 33

1. Rappel de notions et remarques préliminaires 33

2. Typologie des modes de formation 33

3. Pourcentages des premiers résultats 34

B. SIGLAISON 37

1. Choix méthodologique 37

2. Bref historique 37

3. Les néonymes et les lexicalismes formés par siglaison 38
3.1 Siglaison 38
3.1.1 Analyse 40
3.1.1.1 Néonymes. 40
3.1.1.2 Lexicalismes 40
3.1.1.3 Comparaison des néonymes aux lexicalismes 40

4. Facteurs de naissance des sigles et acronymes 41

5. Particularités de la siglaison en télématique 42
5.1 Correspondance de la signification entre le sigle ou l'acronyme et les éléments formant le syntagme 43
5.2 Emploi arbitraire du mot-vide 43
5.3 Emploi de la lettre finale "S" 45
5.4 Passage du sigle et de l'acronyme d'une langue à une autre 46

6. Sigles empruntés 49

7. Évolution du sigle et de l'acronyme en télématique 49

8. Profil de la siglaison en télématique 50

C. GROUPEMENT SYNTAGMATIQUE 51

1. Définition 51

2. Sélection des groupements syntagmatiques terminologiques 52

3. Le syntagme figé en télématique 53
3.1 Analyse 55
3.1.1 Syntagme figé; deux constituants 55
3.1.2 Syntagme figé; trois constituants 56
3.1.3 Syntagme figé; quatre constituants et plus 56

4. Profil du syntagme figé en télématique 58

D. EMPRUNT 58

1. L'emprunt par rapport à la siglaison et le syntagme 58

2. Marque de fabrique et emprunt 58

3. Définitions 59
3.1 Emprunt externe de luxe et emprunt externe de nécessité 60

4. Résultats obtenus 60
4.1 Provenance des emprunts externes 61
4.2 Analyse des quelques emprunts externes 61
4.3 Emprunts quasi internes 62

5. Les emprunts néonymiques par rapport aux emprunts lexicalisés (externes et quasi internes) 63

E. DÉRIVATION 63

1. Définition 63

2. Dérivés néonymiques et lexicalisés en télématique 64

3. Analyse des dérivés préfixaux 65
3.1 alpha-, audio-, péri-, trans-, vidéo-, visio- 65
3.2 télé- 66
4. Conclusion 67

F. MOT-VALISE, MODIFICATION ORTHOGRAPHIQUE SANS VALEUR MORPHOLOGIQUE ET AVEC VALEUR MORPHOLOGIQUE, FORMATION SÉMANTIQUE 68

1. Définitions 68
1.1 Mot-valise 68
1.2 Modification orthographique sans valeur morphologique et avec valeur morphologique 68
1.3 Formation sémantique 69

2. Analyse 69

3. Néonymes et lexicalismes parmi les mots-valises, les modifications orthographiques avec et sans valeur morphologique et la formation sémantique 72

G. CONCLUSION. 72

NOTES 73

CHAPITRE 4: LA SYNONYMIE ET L'HOMONYMIE 77

1. Dichotomie théorie - pratique 77

2. La synonymie 78
2.1 Principes d'identification 78
2.1.1 Synonymie en français 78
2.1.2 Équivalents interlinguistiques 79
2.2 Typologie 79
2.2.1 Vraie synonymie 79
2.2.2 Para synonymie 80
2.2.2.1 Para synonymie et terme commun 81
2.2.2.2 Para synonymie et terme propre 81
2.3 Analyse de la vraie synonymie 84
2.3.1 Découpage notionnel propre à l'anglais et au français 89
2.4 Analyse des para synonymes de terme commun 90
2.5 Analyse des para synonymes de terme propre 94
2.5.1 Réseaux (termes propres) 94
2.5.2 Systèmes de vidéotex 95
2.6 Fausse synonymie 98

3. Homonymie 100
3.1 Analyse 100

4. Conclusion 101

NOTES 103

CONCLUSION 105

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE 109

1. Bibliographie linguistique 109
   1.1 Lexicographie 109
   1.2 Terminologie et linguistique 110

2. Bibliographie de la télématique 116
   2.1 Français 116
   2.2 Anglais 118

ANNEXE I: Index des termes formant le corpus 121

ANNEXE II: Fiches terminologiques 131

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1:
La télématique appliquée 15

TABLEAU 2:
Fiche du corpus d'exclusion 26

TABLEAU 3:
Modes de formation des termes formant le corpus français 35

TABLEAU 4:
Modes de formation des néonymes et des lexicalismes 35

TABLEAU 5:
Modes de formation des termes du corpus français 36

TABLEAU 6:
Pourcentages des sigles formés à partir d'initiales, d'initiales et de syllabes 40

TABLEAU 7:
Caractéristiques de la synonymie en terminologie 84

TABLEAU 8:
Services, produits, contenant et contenu 92

TABLEAU 9:
Téléinformatique et télématique: évolution 99

INTRODUCTION

Avec l'avènement de la télématique, spécialité qui regroupe à la fois les télécommunications (satellite, fibre optique, numérisation des réseaux, etc.) et l'informatique (miniaturisation, augmentation des performances, etc.), nous assistons à l'émergence de nouveaux produits et services. Selon Birrien (1981, p. 848) la télématique se caractérise par deux aspects:

1) la dominante commerciale du développement de la télématique;
2) le recours à un modèle technologique universel.

La présence des produits et services diffusés à l'échelle mondiale en télématique découle de la *dominante commerciale* de ce domaine. Chaque pays et chaque entreprise souhaitent se distinguer des autres par la création et la mise en marché accélérée de leurs propres nouveautés télématiques qui deviennent ainsi des produits de consommation. En outre, un pays économiquement plus fort va nécessairement produire plus rapidement que tout autre pays et ainsi, va imposer le modèle qu'il diffuse, d'où l'existence d'un *modèle technologique universel*.

Dans ce contexte d'affluence commerciale et d'universalisation de modèles, nous croyons qu'il est impérieux d'entreprendre une étude linguistique des termes de la télématique afin de faire ressortir les particularités propres au vocabulaire et de saisir les tendances qui se dessinent. Afin d'analyser systématiquement la langue de spécialité, les méthodes de la terminologie, discipline récente de la linguistique, peuvent être utilisées. La terminologie étudie le vocabulaire spécialisé alors que la lexicologie, autre discipline de la linguistique, étudie l'ensemble du vocabulaire. Il est à signaler que la terminologie et la lexicologie se distinguent l'une de l'autre notamment par une démarche et des méthodes d'analyse qui leur sont propres. Aux fins de l'analyse du vocabulaire de la télématique dans cette étude, nous ferons appel aux méthodes terminologiques.

Il s'avère pertinent dans la présente étude de tenir compte des particularités qui ressortent des textes spécialisés destinés à des spécialistes puisqu'ils reflètent les réalités inhérentes au domaine. En effet, la dominante commerciale caractéristique de la télématique est attestée dans la documentation par la présence accrue de marques de fabrique, véritable véhicule publicitaire et essentiellement commerciales, d'où notre intéret non seulement pour les termes communs, c'est-à-dire les termes tels que définis traditionnellement, mais aussi pour ce que nous appellons les termes propres. Pour cette raison, nous tenons compte dans notre étude de la marque de fabrique. De plus, le pays qui réussit à diffuser le plus rapidement ses produits et services télématiques réussit souvent à faire passer la langue qu'il utilise pour les désigner. L'internationalisation des produits et services télématiques aurait-elle une influence décisive sur la langue? A cet égard, divers auteurs (Mercier et coll., 1984, p. 123 et Marcellesi, 1973, p. 66) reconnaissent que l'anglais est la langue de production de nombreuses appellations justement à cause de la commercialisation rapide des produits provenant de pays où l'anglais domine. Comme dit Birrien (1981, p. 849), "L'outil est le maître, qu'il impose sa loi!"; en est-il de même pour les dénominations qui se rattachent aux réalités de la télématique? On peut supposer que la volonté d'universalisation des systèmes est accompagnée d'un modèle linguistique universel qui serait l'anglais. Dans notre étude, nous tâcherons de voir quelle est la proportion de termes provenant de l'anglais.

Le corpus que nous analyserons est composé de 252 termes du domaine de la télématique, dont 144 sont tirés de textes de langue française et 108 de textes de langue anglaise. Nous examinerons

les modes de formation des termes en français afin de voir s'il s'agit de termes formés par création en ayant recours au fonds de la langue française ou s'il s'agit de termes formés dans une autre langue (dont l'anglais) et empruntés par le français. Nous tenterons de mettre en relief les formes que prennent les termes qui ont réussi (lexicalismes) ou pas encore réussi (néonymes) à s'intégrer définitivement dans l'usage afin de faire ressortir les différences entre les deux groupes. En outre, dans le domaine embryonnaire qu'est la télématique, il faut se rendre à l'évidence qu'une même réalité peut naître à plus d'un endroit au même moment d'où la probabilité de la circulation dans les textes spécialisés de plus d'un terme pour dénommer cette même réalité. Nous verrons si ce phénomène existe aussi bien en anglais qu'en français et si les deux langues découpent la réalité de la même façon.

Dans le premier chapitre de notre étude, nous aborderons les constantes théoriques en terminologie qui serviront d'assise à notre analyse. Comme les noms propres, dont les marques de fabrique (termes propres), ne font généralement pas partie du champ d'observation de la discipline linguistique qu'est la terminologie (Rey, 1979, p. 24; Duquet-Picard 1985, p. 101) nous devrons, pour les besoins de notre étude et afin de parvenir à l'analyse des termes formant notre corpus, élargir le cadre théorique de la terminologie en précisant davantage ce qu'on entend par terme commun et terme propre. En outre, afin de donner un aperçu des particularités du vocabulaire de la télématique, nous ferons état dans ce premier chapitre des résultats observés par Marcellessi (1973) en informatique. En ce qui a trait au deuxième chapitre, c'est la méthodologie proprement dite qui y sera décrite; nous donnerons en détail toutes les étapes parcourues. Le troisième chapitre présentera l'analyse des modes de formation des néonymes et des lexicalismes français retenus dans notre corpus. Cette analyse nous permettra de voir s'il est vrai que la puissance économique et politique ainsi que la commercialisation des produits imposent nécessairement leur loi sur la dénomination des produits et services. Dans le quatrième chapitre, nous ferons une analyse exhaustive des difficultés liées à la synonymie et à l'homonymie et nous ferons ressortir les différences dans le découpage de la réalité en anglais et en français.

Nous espérons que notre ébauche touchant l'élargissement du cadre théorique de la terminologie entraînera d'autres études plus approfondies de la terminologie afin de régler certaines questions qui ne sont pas encore résolues. Comme le disent Nora et Minc (1978, p. 116), "Que faire? Sinon poser des questions [...] et donner des réponses sans autre ambition que de soulever de nouvelles questions".

CHAPITRE 1

LA TERMINOLOGIE ET LA TÉLÉMATIQUE

A. ASPECT THÉORIQUE: Terminologie et terme

Les observations portant sur la terminologie de la télématique, dans la présente étude, reposeront en grande partie sur les *bases théoriques communes* et l'*orientation générale* dégagées des différentes écoles terminologiques actuellement en vogue. Nous savons toutefois que ces écoles se basent sur des savoirs et des présupposés divergents, alors que les situations et les besoins concrets commandent des attitudes différentes" (Rey, 1979, p. 17), mais nous réitérons le fait que ce sont les *constantes* qui se dégagent de toutes les lectures que nous avons faites sur le domaine de la terminologie qui nous serviront au cours de l'analyse pratique. Les écoles terminologiques dont nous parlons sont les suivantes: canado-québécoise, germano-autrichienne et soviétique. De plus, certains linguistes dont Louis Guilbert et Alain Rey se sont penchés sur la question d'ordre terminologique en langue; ils nous serviront d'inspiration théorique et pratique.

1. La terminologie

1.1 *Fluctuation du terme terminologie*

L'utilisation d'une seule forme linguistique "terminologie" pour dénommer plus d'une réalité sème parfois la confusion chez le profane, voire même chez l'initié. C'est pourquoi il faut définir chacun des termes homonymiques[1] terminologie qui seront employés au cours de notre étude.

1.2 *Définition et ordonnance*

Terminologie a depuis longtemps le sens de l'*ensemble des termes*[2] *propres à un domaine* (Wersig, 1981, p. 286), celui-ci étant défini comme une sphère spécialisée et spécifique de l'activité humaine. A cet égard, il y a lieu de dire qu'il ne peut y avoir de domaine (comprendre vision scientifique de l'activité humaine) sans terminologie ni de terminologie sans domaine. Déjà en 1864, terminologie avait ce sens dans le Dictionnaire des sciences, des lettres et des arts de Bouillet, (7e édition). Voici ce qui y était écrit: "ensemble des termes techniques d'une science ou d'un art et des idées qu'ils représentent" (cité par Rey, 1979, p. 7).

Terminologie renvoie à une réalité beaucoup plus large que celle décrite ci-dessus. Par analogie à psychologie, à philologie, etc., "terminologie" désigne *la science qui étudie le vocabulaire (nomenclature)*[3] *d'un domaine*; plus précisément, elle s'intéresse au vocabulaire spécialisé. En d'autres mots, c'est la discipline qui étudie la dénomination des réalités propres à un domaine; pris en ce deuxième sens, la terminologie porte sur des domaines d'activités spécialisées.

En plus de reconnaître ces sens donnés à la terminologie, Rondeau (1981, p. 21) écrit qu'elle recouvre *ce à quoi se résument les activités professionnelles du terminologue*, c'est-à-dire la collecte, le repérage, le traitement et l'analyse, la synthèse, la critique et les recommandations touchant les données terminologiques (1.3.1 Terminologie et terminographie). Dans son *activité professionnelle*, le terminologue peut faire de la recherche soit *ponctuelle*, soit *thématique*. Dans le premier cas, il s'attarde à un terme isolé ou à un groupe restreint de termes relatifs à un ou à plusieurs domaines et dans le deuxième cas, il s'attarde plutôt à un ensemble de termes propres à un domaine. Dans l'un ou l'autre cas, l'approche est généralement *descriptive* et se définit comme étant l'activité où le terminologue s'intéresse uniquement à la description des termes relevés dans l'usage. Or, la recherche thématique descriptive, à laquelle nous nous arrêtons dans la présente étude, consiste en l'analyse de "l'ensemble des notions[4] établies et en voie de développement dans un domaine de connaissances donné, à construire des classifications rationnelles et des définitions interreliées de notions [...]" (Siforov, 1981, p. 305). Précisons toutefois que l'approche descriptive peut donner lieu à une activité prescriptive de la part d'un organisme en mesure de prendre des décisions sur l'usage des termes étudiés. L'activité prescriptive est associée à la normalisation, celle-ci étant un "acte par lequel un organisme officiel définit une notion et choisit un terme pour la désigner, de préférence à un autre ou à l'exclusion de tout autre, dans une ou plusieurs langues" (Boutin-Quesnel, 1985, p. 31). Bref, une recherche ponctuelle ou thématique, descriptive dans les deux cas, peut donner lieu à des activités prescriptives, ces dernières n'étant toutefois pas l'objet de notre recherche. Nous n'abordons donc pas ce qui touche l'activité qui sert à "éliminer [l'homonymie], la synonymie et d'autres défauts [sic] des termes [...]" (Siforov, 1981, p. 305).

Les caractéristiques propres à la *terminologie-discipline* diffèrent, par les méthodes de travail utilisées, des caractéristiques d'une autre discipline qui lui est souvent apparentée, la *lexicologie*. La contiguïté entre les deux a comme première conséquence de soulever des incertitudes vis-à-vis la théorie de la terminologie. Il n'en demeure pas moins que même si les distinctions faites entre les deux ne sont pas encore très nettes, elles se dessinent de plus en plus.

1.3 *Lexicologie par rapport à terminologie*

La terminologie et la lexicologie ont une méthode et un objet qui leur est spécifique, d'où cette dualité méthodologique qui existe dans le domaine lexical: l'*onomasiologie* et la *sémasiologie*.

L'identification de la notion précède toute analyse de l'acte de dénomination en terminologie; la décomposition systématique du contenu notionnel constitue donc la première étape d'une recherche terminologique. Vu la prépondérance de la notion sur la dénomination, l'approche terminologique est dite onomasiologique (de onoma,"nom"). De plus, l'acte de nommer une réalité par rapport aux autres réalités dans un même domaine est propre à la démarche terminologique. En revanche, la lexicologie prend comme point de départ le signifiant (forme linguistique) et cherche à exposer tous les signifiés (sens) qui y sont rattachés; c'est pourquoi son approche est dite sémasiologique. Son objectif est de recenser et de décrire les significations qui correspondent à une forme qui n'est pas étudiée au sein d'un domaine spécialisé. Pour reprendre les expressions de Dubuc (1978b, p. 63), la lexicologie décode (démarche qui consiste à trouver le ou les sens qui sont associés à une forme) alors que la terminologie encode (démarche qui consiste à associer la forme à un sens). L'homonymie en terminologie et la polysémie en lexicologie tiennent d'ailleurs à la démarche propre à chaque discipline, comme nous l'avons déjà dit; là où la terminologie n'analyse qu'un seul sens à la fois d'où l'homonymie et non la polysémie, la lexicologie analyse tous les sens rattachés à une même forme. Quoique ces deux méthodes soient complémentaires, la démarche en terminologie est dite onomasiologique en raison de son point de départ qui consiste à étudier d'abord et avant tout le sens.

La terminologie se distingue de la lexicologie sur un autre plan, celui du réseau notionnel que nous définissons comme étant le groupe de notions rattachées à un seul domaine. Le réseau notionnel en terminologie peut être associé à ce que la lexicologie appelle "champ lexical" qui est défini comme

étant "une structure paradigmatiquement constituée par les unités lexicales se partageant une zone de signification et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres" (Maniet, "Présentation de la linguistique"). Il y a un recoupement significatif à faire entre les deux expressions, c'est-à-dire celui d'étudier un groupe de notions (terminologie) et un groupe de signifiés (lexicologie) sémantiquement associés. Cependant, là où la lexicologie s'intéresse à la description d'une seule unité linguistique à la fois et indépendamment des autres unités formant le champ lexical, la terminologie attache une grande importance à la notion reliée à d'autres notions dans un rapport générique-spécifique ou hyperonyme-hyponyme (rapport notionnel hiérarchiquement supérieur et hiérarchiquement inférieur) qui l'oppose aux autres notions formant le domaine. De plus, la terminologie s'arrête aux rapports ontologiques.

La lexicologie et la terminologie peuvent étudier les mêmes éléments linguistiques sauf que la spécificité de leurs objectifs exige une démarche qui leur est propre. Par conséquent, "la différence de signification qu'on peut constater entre ces mots [sic] du vocabulaire courant et des termes techniques réside dans une différence de contenu [...] la richesse du contenu du terme scientifique tient à la rigueur du concept [nous dirions plutôt notion] préalablement formé" (Guilbert, 1981b, p. 205).

Dans notre étude, la lexicologie et la terminologie seront toutes deux considérées comme étant des composantes de la linguistique, celle-ci étant comprise au sens large de l'étude du langage humain. Mais précisons que la terminologie laisse une large place à des éléments non linguistiques à cause de l'importance donnée à la mise en situation (Ullmann, 1969, p. 8, Kocourek, 1982a, p. 155 et Jean-Claude Corbeil, 1983, p. 65). Il faut toutefois dire comme Guilbert (1973, p. 17) qu'en "dépit de la spécificité du mode de signification du terme scientifico-technique, de son adhésion à la réalité, celui-ci en tant que signe linguistique ne saurait se définir pleinement en dehors de la communication entre des locuteurs et des modalités du discours, ce qui est l'essence de tout langage". Or, c'est en ce sens que la terminologie est une composante de la linguistique.

1.3.1 Terminologie et terminographie

La terminologie est en relation avec la terminographie, de la même façon que la lexicologie est en relation avec la lexicographie[5]. Rey (au cours de la même conférence) précise que la terminographie est un modèle de la lexicographie qui constitue l'application pratique de la lexicologie. Nous dirons donc de la terminographie qu'il s'agit d'une "technique de communication qui donne aux entreprises les matériaux nécessaires pour communiquer efficacement". La terminographie et la terminologie sont complémentaires.

La terminographie diffère de la lexicographie en ce que l'étude des unités traitées tend à être systématique alors qu'en lexicographie elle ne l'est pas nécessairement. Par ailleurs, la définition terminographique est essentiellement différente de la définition lexicographique; là où cette dernière distingue des sens et des usages en général et demeure analytique, la définition terminographique constitue idéalement la synthèse des traits pertinents et distinctifs qui permettent d'opposer une notion à toutes les notions formant le domaine; de plus, elle est synthétique. Nous ne dirons pas qu'un lexicographe ne peut pas faire l'étude des unités spécialisées. Nous dirons plutôt que ce lexicographe n'élaborera pas dans un dictionnaire de modèle encyclopédique ou de langue des structures notionnelles comme s'y exerce le terminographe dans une recherche thématique. Le dictionnaire encyclopédique classera plutôt "les emplois [...] selon des rubriques qui sont un découpage de l'ensemble du monde et de la connaissance" (Guilbert, 1973, pp. 10-11).

2. Le terme: objet de la terminologie-discipline

En tant que discipline linguistique, la terminologie étudie cette tranche particulière de la langue que représente le lexique[6] qui lui, "est à la fois le milieu récepteur et le moyen créateur des systèmes de dénotation et par épuration notionnelle, des terminologies" (Rey, 1979, p. 49). Par "lexique", nous

entendons "les unités signifiantes non essentiellement grammaticales (par opposition aux prépositions, adverbes, etc.)"(Dubois, 1984, p. 298) et nous excluons, comme Rey (1977, pp. 163-165) "les morphèmes liés (en français, des suffixes comme -ment, des préfixes comme re-"). A la lumière de ces précisions, on dira que la réalisation de la notion repose en terminologie sur des moyens lexicaux.

Le lexique, en terminologie, concrétise les modalités de la pensée dans le monde des domaines spécialisés. Mais plus précisément, l'objet de la terminologie est la "partie du lexique qui constitue un ensemble de choses organisées, nommées par des dénominations"[7]; on appelle cette partie du lexique lexème[8]. Il faut donc comprendre que la terminologie privilégie d'abord et avant tout les dénominations dans les activités spécialisées qui prennent la forme fonctionnelle linguistique du nom[9] (instrument lexical). Ce nom en terminologie, qui renvoie à la réalité notionnelle existant dans le domaine, est un terme.

> "C'est par la forme du substantif - nominale - que s'opère la conceptualisation qui va de pair avec la dénomination."
>
> (Guilbert, 1981a, p.188)

Rappelons que le rôle du nom consiste justement à désigner et à dénoter les éléments distincts de l'expérience humaine (Rey, 1979, p.21).

Nous dirons qu'en terminologie l'accent est mis sur le lexème faisant partie d'un domaine de spécialisation. Ce lexème est un signe linguistique qui prend la forme du nom, dénommé en terminologie terme; celui-ci s'inscrit dans une relation onomasiologique. Traditionnellement, sont exclus de l'étude terminologique les signes linguistiques qui n'ont pas cette fonction et ne peuvent pas être classés notionnellement: adjectifs, adverbes, mots grammaticaux (prépositions, etc.),[10]. Les textes de domaines spécialisés sont caractérisés par la présence marquée de noms. Comme le rappelle Hoffmann (1980, p. 30), "For this reason, the style of LSP texts has often been called "*nominal style*." Bref, ce sont essentiellement les substantifs -*les noms* qui font l'objet de l'étude terminologique présentée dans notre recherche; ces substantifs portent tous l'étiquette de terme. Les quelques adjectifs qui ont été retenus l'ont été pour les raisons évoquées par Rey dans la dixième note présentée à la fin du présent chapitre.

2.1 *Définition*

Le terme est défini, dans notre étude, comme étant essentiellement un signe linguistique doté de caractéristiques particulières en raison de sa spécificité sémantique au sein d'un domaine et revêtant la forme désignative, dénotative dans l'usage; le terme comporte une face "signifiant" (substance phonique et graphique, aspect formel) et une face "signifié" au sens saussurien (substance significative, ce que le signifiant évoque dans l'esprit). Répétons que le "signe" correspond en terminologie à "terme, le "signifié" à "notion" et le "signifiant" à "dénomination". La dénomination constitue également le représentant de la notion (Rondeau, 1981, p. 23). Dorénavant, nous aurons recours aux appellations dénomination et notion pour dénommer les composantes du signe linguistique qu'est le terme. Nous répétons également que nous entendons par notion dans la présente étude la représentation mentale de la réalité à dénommer par opposition aux autres notions du domaine, ce qui permet de dégager les traits pertinents de signification et de classer les objets individuels du monde (ISO, 1968, p. 8) et ce, par le biais d'une forme linguistique. Ces traits pertinents de signification sont dénommés sèmes. Plus précisément, le sème se dit de l'unité minimale de signification non susceptible de réalisation indépendante.

2.2 *Caractéristiques*

En théorie, le terme se distingue du non-terme par des caractéristiques qui sont intrinsèques à ses composantes, la notion et la dénomination. Ces dernières sont liées par des rapports spécifiques et surtout, en terminologie, l'accent est mis sur la notion en tout premier lieu. C'est grâce à l'identification de ces caractéristiques que nous arrivons à cerner davantage le terme. En définissant la notion en terminologie, nous arrivons à faire dégager les premières particularités du terme.

2.2.1 Spécificité et systématique de la notion

La notion, à la base de toute activité de la terminologie (approche onomasiologique) et prenant forme dans l'unité linguistique nominale en principe, se définit comme nous l'avons déjà dit, par rapport à un ensemble de notions (réseau notionnel) et elle est délimitée par rapport à ces autres notions. Dans le réseau notionnel, les notions sont organisées en un système structuré qui est en perpétuelle évolution, d'où la *systématique* du terme dont parlent Vinokur et Siforov lorsqu'ils spécifient qu'"entre les sens objectifs des termes d'un cercle donné, surgissent des liens [...] bien définis, qui forment dans leur ensemble un genre de système au sein duquel on peut dégager certaines règles" (Vinokur, dans Kandelaki, 1981, p. 167) et que "la terminologie tend à exposer le système d'interrelations entre les notions d'une discipline, d'un domaine donné" (Siforov, 1981, p. 305). A cet effet, la notion s'intègre dans un système qui sous-entend l'idée de rapport, d'interrelation. C'est pourquoi un terme renvoie toujours à une notion précise dans un domaine; il se distingue de tout autre signe linguistique en ce qu'il est *figé*, c'est-à-dire que la notion est liée à un réseau notionnel.

Nous croyons qu'une notion qui est dénommée en terminologie par un terme et qui est liée à un réseau national, c'est-à-dire figé, doit être la même dans la conscience de tous. Elle ne doit pas différer d'une personne à une autre à l'intérieur d'un même domaine. Cependant, nous pouvons avoir connaissance d'une notion sans pour autant recouvrir consciemment toutes les facettes de cette notion. Autrement dit, il ne faut pas confondre la connaissance qu'on peut avoir de la notion avec la notion elle-même qui est universelle en soi[11]. Car c'est la connaissance qu'on en a qui fait que cette notion peut "paraître" différente chez les uns et les autres. Par conséquent, nous rejetons la définition suivante de "notion" proposée par l'ISO (1968) puisqu'elle fait justement intervenir la connaissance, le jugement, activité logique de l'entendement sur les mots (Rey, 1979, p. 9):

> "ensemble cohérent de jugements sur un objet, dont le noyau est constitué par les jugements reflétant les caractères inhérents de l'objet."

Notons toutefois que si l'"ensemble" recouvre toutes les facettes de la notion, si l'"ensemble" allie les éléments les plus courants de la notion, alors la définition proposée par l'ISO est acceptable dans la présente étude.

En résumé, il faut faire la distinction entre la notion et "la compétence notionnelle et lexicale dans la constitution des connaissances individuelles" (Rey, 1979, p. 62)[12]. Nous ne croyons pas que la notion devrait être une "unité de connaissance".

> "La fonction référentielle du signe tend à prendre une valeur universelle dans la même mesure que la chose elle-même. Il n'y a pas de vérité scientifique ou technique propre à chaque pays."
>
> (Guilbert, 1973, p. 12)

2.2.2 Monosémie

Afin d'assurer la compréhension dans la communication scientifique et technique, le terme procède théoriquement d'une volonté de monosémie (Kocourek, 1982a, p. 161), c'est-à-dire qu'il possède idéalement une signification unique à la fois. En d'autres mots, un seul sens est rattaché à une seule forme, ce qui est propre à la démarche onomasiologique d'où le rejet de la polysémie. On parlera dans ce cas d'un rapport d'univocité qualifié de "réflexif" (Rondeau, 1981, p. 22). Lotte (1981, p. 8) appelle ce phénomène "monosémie absolue". De plus, lorsqu'on rattache à une notion une seule dénomination et à une dénomination une seule notion dans un domaine quelconque, il s'établit entre ces deux composantes une relation biunivoque, d'où le rapport de "biunivocité" en raison de ce rapport unique et réversible. Mais cette tendance, ou cette règle, position extrême de l'école germano-autrichienne, n'est pas absolue car elle correspond trop, comme le rappelle Rondeau (1981, p. 41) "au vieux rêve de la "langue parfaite" évoqué par Rey (1979, p. 42)".

Remarquons ici qu'avec la description de la systématique et de la monosémie du terme, le rapport entretenu entre la dénomination et la notion est particulier, ce qui n'est pas le cas du lien qui noue le signifiant au signifié en lexicologie, même si un parallèle est établi entre ces appellations. A cet effet, précisons que les termes, qui constituent au sein d'un domaine un système de valeurs réciproquement définies, sont obligatoirement des signes linguistiques; toutefois, les signes linguistiques ne sont pas nécessairement des termes.

2.2.3 Lien privilégié avec le référent: monoréférentialité

En plus de la systématique et de la monosémie, d'autres caractéristiques s'ajoutent et spécifient davantage le terme en terminologie. Le terme est un lexème spécialisé qui *entretient avec le référent de l'objet un lien privilégié, une relation étroite.* En raison de la notion qui renvoie toujours à un seul référent dont la réalité est autonome dans un ensemble notionnel unique, idéalement, le terme est dit monoréférentiel. Nous insistons sur l'importance de l'idéal puisque la réalité ne correspond pas toujours au modèle parfait qu'on veut atteindre.

Nous croyons, comme Kapanadze (cité par Kandelaki, 1981, p. 136), que le terme ne fait pas que nommer la notion, "mais la notion [la représentation mentale] s'ajoute à lui, s'y colle pour ainsi dire". D'ailleurs, Guilbert (1971b, p. 45) est de cet avis, tout en y ajoutant une nuance supplémentaire: "La spécificité du terme scientifique et technique, qui résulte, d'une part, d'une relation privilégiée avec le référent, et d'autre part, de la personne du locuteur savant ou technique [...]."

2.2.4 Langue de spécialité

Une autre caractéristique nous permettant d'identifier le terme vient du fait qu'on le retrouve toujours en situation de discours; "[...] le contexte, [qui est à caractère spécifique] pris au sens large, constitue un principe fondamental d'analyse sémantique" (Ullmann, 1969, p. 96). C'est au niveau du contexte immédiat et éloigné que se réalise le terme revêtant la forme et la fonction du nom. En terminologie, on dit qu'il apparaît en micro-contexte et en macro-contexte[13]. Le premier se définit comme étant l'environnement immédiat du terme, "la phrase ou une partie de la phrase où il figure" (Boutin-Quesnel, 1985, p. 28) et le deuxième comme étant "le contexte général où on le trouve; cela englobe le document, même la série de publications où il s'insère" (Boutin-Quesnel, 1985, p. 28). Le micro-contexte et le macro-contexte particularisent l'environnement du terme et le situent dans ce qui est appelé langue de spécialité (Kocourek, 1982a, p. 11). Plusieurs expressions ont été créées ces dernières années pour désigner "la langue de spécialité", ce sur quoi repose le fondement du terme:

> "langue de spécialité, les langues de spécialité, les langues spéciales, les langues spécialisées, le langage spécialisé; le français spécialisé; la langue scientifique et technique, la langue des sciences et des techniques, la langue scientifique, le langage scientifique, le langage de la biologie, le discours politique, la langue médicale; les termes techniques et spéciaux, etc.;"
>
> (Hoffmann, 1980, p. 15)

La langue de spécialité, expression que nous employerons dorénavant, sera entendue dans notre étude comme étant *l'interprétation linguistique de la réalité à examiner*; plus précisément, il s'agit de la langue française ou autre employée dans des situations sociolinguistiques spécialisées dans le monde scientifique et technique. Jean-Claude Corbeil (1983, p. 65) a donc raison lorsqu'il ajoute l'impact social comme une des caractéristiques du terme puisque, dit-il, "le groupe auquel appartient l'individu fonctionne également dans un contexte social [...]". D'autres auteurs dont H.B. Spillner et Hoffmann abondent dans le même sens. Le premier parle de la langue de spécialité en tant que "l'ensemble des éléments linguistiques qui peuvent se manifester, dans une situation donnée lors de la communication entre des spécialistes d'une discipline [...]" (Spillner, 1982, p. 19). Le deuxième écrit: "LSP - is the totality of linguistic means used in a specific area of communication in order to assure the communication of the people in this field" (Hoffmann, 1980, p. 20). Cette caractéristique vient compléter la caractéristique de monoréférentialité; un locuteur peut être spécialiste dans un endroit et cesser de l'être dans un autre ce qui revient à dire que si dans ces deux contextes sociaux distincts, il évoque une même dénomination, la valeur et le rapport du référent change obligatoirement.

Il faut savoir que certains refusent l'appellation "langue de spécialité" (Rey, 1979, p. 49) pour distinguer le terme du non-terme; d'abord chercheur en langue non spécialisée, Rey (dans Kocourek, 1982a, p. 15) fait remarquer "qu'il n'y a pas à proprement parler de "langue", mais des "vocabulaires", des "usagers" et des "discours" de spécialités. Mounin (1979, p. 13) abonde dans le même sens en disant qu'"au sens propre il n'existe pas de langue du droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit, et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques". D'autres (Guilbert, 1973, p.13) écrivent qu'il semblerait que les termes puissent accomplir la fonction de dénomination dans les limites de l'unité lexicale elle-même, ce qui veut dire que le contexte et par conséquent la langue de spécialité ne serait pas indispensable à l'identification du terme. Pour notre part, nous employons l'expression "langue de spécialité" et nous continuons à croire dans le cadre de notre étude, que le contexte spécialisé est une des caractéristiques les plus importantes pour pouvoir identifier un terme puisque, faut-il le répéter, un signe terminologique doit toujours faire partie d'un réseau notionnel qui est d'abord identifié dans la langue de spécialité; le terme doit donc apparaître dans un contexte spécialisé par lequel la liaison avec le référent sera singulière et particulière. Or, suivant l'objectif de notre étude,

> "[...] toute valeur linguistique est relative, différentielle; les unités se définissent et se délimitent réciproquement, elles n'existent que par rapport et par opposition à d'autres unités: dans la langue il n'y a que des différences"."
>
> (Saussure, cité par Ullmann, 1969, p.166)

À *langue de spécialité*, qui "doit être considérée comme un ensemble homogène, systématisé et structuré, dont les parties fonctionnent à l'intérieur de structures existantes" (Drodz, 1981, p. 129), il y a lieu d'opposer *langue commune*; cette dernière regroupe les lexèmes qui ne se réfèrent à aucune activité spécialisée, à aucun domaine et elle est "utilisée par la majorité des locuteurs d'une communauté linguistique" (Boutin-Quesnel, 1985, p. 21). En ce sens, la *langue commune* est synonyme de *langue générale* (ib.). Or pour nous, la langue de spécialité sera une composante de la "langue" comprise au sens d'outil de communication, tout comme l'est la langue commune. Précisons que la *langue de spécialité* et la *langue commune* sont *perméables*, c'est-à-dire que le sens des lexèmes spécialisés (termes) peut devenir commun, peut se banaliser. Il reste que quelques termes gardent

leur spécificité (spécialisation) même dans l'usage général; il s'agit alors de termes qui pénètrent dans la langue commune. A l'inverse, les lexèmes communs peuvent devenir spécialisés; ils peuvent prendre des sens spécialisés.

Certaines observations ne font que nous convaincre davantage de la perméabilité entre langue de spécialité et langue commune. Par exemple, Tolikira (cité par Kandelaki, 1981, p. 156) écrit qu'un terme qui entre dans la langue commune "abandonne ses liens spéciaux avec les notions pour prendre place parmi les objets et les phénomènes déjà connus de tous". C'est pourquoi il est parfois difficile de cerner la limite entre un terme et un non-terme; l'échange intense de l'information qui caractérise notre société fait qu'un terme n'est pas circonscrit à l'intérieur d'un domaine spécialisé. Le non-initié a facilement accès au vocabulaire spécialisé et par conséquent, le vocabulaire pénètre la langue de tous les jours et se vulgarise. En ce sens, il existe des vocabulaires parallèles touchant la vulgarisation (jargon) et pas nécessairement les domaines réservés aux spécialistes. Mais contrairement aux spécialistes, le non-initié rattache aux dénominations spécialisées un sens différent de sorte qu'elles perdent par le fait même leur statut terminologique; la dénomination n'est plus associée à la notion au sein du réseau notionnel. L'inverse est également vrai. Un exemple du passage d'un non-terme à un terme est "page" qui s'est spécialisé et fait partie du domaine de la télématique:

> **Une "page" Télidon est ce qui apparaît sur l'écran [...]**
> **(L'Ere Télidon, 1981, p. 3)**

Dans ce cas, la notion que le terme recouvre s'oppose aux autres notions formant le domaine, et le rapport notion-dénomination est, théoriquement, biunivoque. De plus, le terme "page" est monoréférentiel et apparaît en contexte spécialisé contrairement au non-terme. Pour le spécialiste en télématique, "page" recouvre une réalité particulière. Or, il existe un non-terme (l'unité lexicale "page" telle que définie dans tous les ouvrages lexicographiques de langue commune) et un terme "page".

Tous les termes de tous les domaines devraient en principe obéir aux règles qui sous-tendent leurs particularités. Berger (1981, p. 319) emploie plutôt le terme "terminoclature"[14] pour désigner l'unité lexicale spécialisée de la terminologie qu'il a d'ailleurs construit sur le modèle "nomenclature". Guilbert (1981a, p. 187) propose le terme "terminologisme", dérivé de "terminologie". Nous conservons toutefois le terme "terme" pour dénommer le lexème spécialisé en terminologie puisqu'il est le plus répandu dans l'usage. Aussi, n'oublions pas que la terminologie et la terminographie obéissent à des règles idéales (énumérées ci-dessous) plus contraignantes qu'en lexicologie et lexicographie en raison des exigences de communication dans la langue de spécialité où théoriquement, il ne doit pas y avoir de synonymie et d'homonymie vu les particularités du terme.

Voici la liste des principales caractéristiques du terme décrites dans les pages précédentes:

- **démarche systématique**
- **classement**
- **monosémie**
- **relation particulière entre les composantes du terme: univocité et biunivocité**
- **monoréférentialité**
- **relation privilégiée avec le référent**
- **fonctionnement dans une langue de spécialité (orientation d'impact social)**

Aléong (1983, p. 61) synthétise admirablement bien les principales caractéristiques du terme dans la phrase qui suit:

"Les [...] composantes linguistiques d'un terme sont [...] la forme ou le segment phonétique, le contexte syntaxique ou les rapports de structures et enfin le contexte sémantique. Le sens d'un terme [nous disons aussi son essence] est donc le produit de la combinaison de ces trois éléments."

B. ASPECT PRATIQUE: Terminologie dans les domaines de pointe

Il s'avère que dans certains domaines, le terme met en danger toutes les conditions assurant une communication limpide et efficace; ceci est d'autant plus vrai dans les domaines de pointe où la terminologie évolue au même rythme que la spécialité. Les besoins de désignations se multipliant, des nouveaux termes surgissent pour dénommer les nouvelles réalités, d'autres apparaissent et supplantent les premiers ou encore ils coexistent, sont "congruents"[15], ce qui perturbe le rapport biunivoque notion-dénomination.

Le domaine de pointe qui bouleverse les fondements de l'échange de l'information sur lesquels notre société repose est la *télématique*. Les conditions de l'apparition des nouveaux termes dans ce domaine, comme dans tous les domaines de l'activité humaine, sont tributaires de son évolution.

1. La télématique

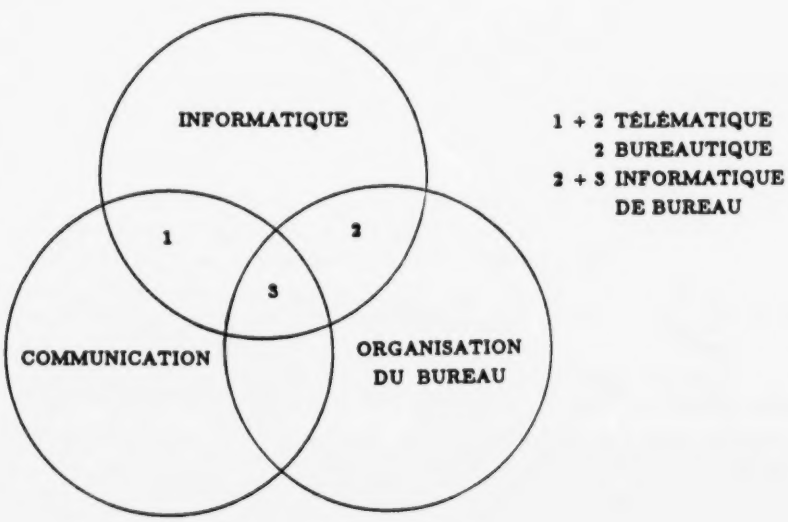

(Gérard, 1981, p. 225)

La télématique est un domaine qui se caractérise par l'automatisation très poussée de l'emmagasinage des données et par conséquent, de l'échange de l'information dans notre monde moderne et surtout, par la complexité des tâches qu'elle effectue. Aussi, qui dit télématique dit également *ordinateur, banque de données, réseaux de télécommunications* (câble, fibre optique, téléphone, etc.). Avec la *télématique*, qui englobe l'informatique et les télécommunications, nous assistons à une métamorphose des rapports entre les disciplines et entre les individus. C'est pourquoi la télématique,

regroupant l'ensemble de ces techniques de communication, est aussi une des techniques modernes des moins connues du fait de la complexité intrinsèque de ses composantes. Elle ne possède pas de technologie propre. Elle intègre des techniques déjà existantes, d'où les problèmes d'interdisciplinarité qui éliminent malheureusement les zones cartésiennes. Certains ont même conclu que la télématique est un domaine donnant lieu à des "nuances d'interprétation et d'appréciation" (Gauthronet, 1982, p. 9) en raison de son rayonnement dans plusieurs domaines. Nous délimiterons donc la notion de la télématique en définissant ce terme de la façon suivante:

> "Discipline issue de la combinaison de l'informatique et des télécommunications, permettant à un particulier ou à un groupe de personnes d'émettre ou de recevoir à distance des informations sous forme écrite (imprimante) ou visuelle (écran), ces informations étant traitées par ordinateur et stockées dans des banques de données ce qui donne lieu à une panoplie de services."

Par conséquent, les termes du domaine de la téléinformatique, autre domaine de pointe, ne feront pas partie de notre étude. Précisons que la téléinformatique est définie comme étant l'"association de techniques des télécommunications et de l'informatique en vue du traitement automatisé à distance d'informations" (Vuitton, 1978, p. 405) uniquement. Nous reviendrons dans le quatrième chapitre de notre étude sur le chevauchement qui est parfois fait entre ces deux domaines de pointe issus des mêmes techniques.

2. La terminologie de la télématique

2.1 *Marque de fabrique*

La télématique se distingue par l'essor de multiples produits et services diffusés à l'échelle mondiale; elle se caractérise comme bien d'autres domaines de pointe (où la commercialisation est importante) par la présence de nombreuses marques de fabrique. Chaque pays, chaque entreprise désire se distinguer des autres par la création et la mise en marché accélérée de son propre service télématique (vidéotex, télétexte, etc.) qui en soi devient un produit de consommation; c'est justement grâce à la marque de fabrique (Antiope, Télidon, etc.), véritable véhicule publicitaire, qu'ils y parviennent. Derrière la marque de fabrique se cache un besoin de prestige qui se traduit par une guerre féroce pour le partage du marché.

> "Créer un terme pour authentifier une théorie ou une fabrication nouvelle donne la propriété de la découverte [et la propriété de la dénomination]. C'est d'ailleurs la loi sur les brevets d'invention qui exige non seulement la description détaillée du procédé trouvé mais aussi une dénomination exacte. [...] La réalité du prestige et de la valeur du nom est suffisamment démontrée par la loi sur la propriété commerciale qui interdit d'insérer un nom de marque vulgarisé dans le dictionnaire sans la mention de son origine (du type frigidaire) et par la recherche de l'effet du nom dans les techniques de la publicité."
>
> (Guilbert, 1973, p. 14)

Jusqu'à présent, les marques de fabrique, qui fonctionnent comme un nom propre[16]) ont été généralement exclues des études terminologiques, sauf exception (Kocourek, 1982a, pp. 73-75), en prenant pour acquis qu'elles sont dépourvues d'une notion (Rey, 1979, p. 24), celle-ci étant le fondement de l'activité de la terminologie en tant que discipline, comme nous l'avons déjà dit. La marque de fabrique (qui est un nom propre) a rarement été traitée en tant que terme puisque les marques de l'énonciation, "comme les noms propres linguistiques, dénotent un objet unique *mais ne le classent pas*

selon des critères notionnels" (Rey, 1979, p. 24). En même temps, d'autres dont Rey-Debove (1984, p. 4) disent du nom propre, "cas extrême", qu'il "diffère profondément des autres parties du discours" et qu'"il tend à échapper à la syntaxe, au système d'une langue donnée et même au langage". C'est d'ailleurs pourquoi Duquet-Picard (1985, p. 101) classe les marques de fabrique dans la catégorie des "dénominations tertiaires" puisqu'elles "embarrassent le plus le terminographe [...] et l'amènent à s'interroger sur l'appartenance de ces dénominations au réseau notionnel du domaine investigué dans un système linguistique déterminé". Dans cette optique, la marque de fabrique ne fait théoriquement pas partie d'une terminologie organisée (système de termes).

Vu l'importance de la marque de fabrique dans le domaine de la télématique, dans le cadre de notre recherche, elle sera au terme ce que le nom propre est au nom commun; par conséquent, par analogie à l'opposition qui est faite entre nom commun et nom propre, il y a lieu de faire ici la distinction entre terme commun (Kocourek, 1982a, p. 150), tel que défini antérieurement sous l'étiquette "terme", et terme propre.

Là où Rey (1979, p. 24) refuse comme objet de la terminologie "tout signe linguistique dont la fonction de dénotation *classificatrice* ou de symbole *conceptuel* est nulle ou *dérivée*" et là où Ullmann (1969, pp. 24-25) dit que "les noms propres n'ont pas de sens (signifié) la notion de signification ne s'appliquant pas à eux", nous acceptons pour les besoins de notre travail les dénominations en télématique qui dénotent des objets individuels[17] et agissent comme "indicateurs de notions", ces notions étant dérivées, comme c'est le cas de la marque de fabrique[18]. La notion dite dérivée est, dans la présente étude et d'après la présentation qu'en fait Rey (1979, p. 24), celle qui est d'abord retrouvée sous un autre terme dans un rapport notionnel hiérarchique et qui n'appartient pas au départ au signe (dont l'étiquette ici est la marque de fabrique). Par exemple, la notion qu'on retrouve sous le terme vidéotex se glisse sous le terme propre Télidon et devient donc une notion dérivée; c'est la même notion qu'on retrouve sous les deux termes sauf qu'à notre avis, nous disons dans cette étude qu'au terme propre s'ajoutent des caractéristiques qui le distinguent notionnellement du terme commun. L'identification de ces caractéristiques est nécessaire puisqu'"au plan notionnel, pour qu'un nom ait droit au titre de terme, il faut qu'il puisse, en tant qu'élément d'un ensemble (une terminologie), être distingué de tout autre" (Rey, 1979, p. 40). Il faut donc élargir le cadre théorique de la terminologie vu dans la première partie de ce chapitre afin d'y inclure un certain nombre de critères non traditionnels et ce, afin de pouvoir distinguer les termes propres les uns des autres et des termes communs en vue de les analyser et surtout, de les classer notionnellement. La disparité entre terme commun et terme propre se fait sentir lorsqu'on examine les facteurs d'un peu plus près.

2.1.1 Caractéristiques

Avant de procéder à la caractérisation du terme propre, nous tenons d'abord à souligner que la notion de "sème" (trait sémantique, composant sémantique) est élargie afin de pouvoir y inclure des unités significatives minimales non traditionnelles que nous décrivons ci-dessous[19].

Nous tenons compte pour ce qui est du terme propre, de ce que Duquet-Picard (1985, p. 108) appelle "connotation terminologique" qui est définie comme étant "l'information paranotionnelle que véhicule une dénomination par rapport à une autre dans un domaine donné". Pour les besoins de l'analyse qui va suivre dans les prochains chapitres, nous disons que cette information reconnue par Duquet-Picard comme étant *paranotionnelle*, fait partie des traits notionnels du terme propre. En d'autres mots, à la notion dérivée dans le terme propre s'ajoutent les connotations terminologiques qui sont des *particularités référentielles* de l'objet même, définies en compréhension. La compréhension s'entend des caractéristiques, c'est-à-dire toutes les caractéristiques et elles seules, propres de l'objet d'une notion (dérivée ou non), ces caractéristiques étant extrinsèques et intrinsèques; les caractéristiques extrinsèques sont dites relationnelles, c'est-à-dire de destination (emploi, place,

fonctionnement) et de provenance (producteur, inventeur, fournisseur, méthode de production, pays d'origine, époque) tandis que les caractéristiques intrinsèques sont dites inhérentes (forme, matériau, couleur, dimension) (ISO, 1968, p. 9).

Nous classons les connotations terminologiques, c'est-à-dire les parties référentielles de l'objet, parmi les caractères extrinsèques de la compréhension. La *fonction identification* sera le critère auquel nous aurons recours pour distinguer le terme propre de tout autre terme dans notre recherche. À la notion dérivée que recouvre le terme propre s'ajoute la fonction d'identification faisant partie de la dite connotation terminologique qui, rappelons-le, est une partie référentielle faisant partie des caractères extrinsques définis en compréhension; ce qui revient à dire que la notion dérivée en tant que telle se particularise notionnellement et se distingue de tout autre notion. Le critère d'identification sous-entend les traits de "propriété", comme dit Kocourek (1982a, p. 75).

Alors que le terme commun est souvent descriptif, le terme propre est d'abord un appellatif d'identification. Formellement, il identifie habituellement une notion grâce à l'étiquette spéciale qu'est la majuscule. Par exemple, la notion dérivée du terme propre Télidon est particularisée notionnellement en raison du critère fonctionnel d'identification; par ce fait, le terme propre peut être classé notionnellement au même titre que le terme commun. Nous y reviendrons plus en détail dans le dernier chapitre où nous analysons en profondeur les difficultés d'ordre notionnel en télématique.

2.1.2 Définition

Suite à ce qui précède, il y a lieu de réajuster la définition du terme commun par opposition au terme propre. Le terme commun sera dorénavant entendu comme étant un signe terminologique dont la dénotation est le renvoi du nom commun au référent à une réalité notionnelle au sein d'un domaine. Quant au terme propre, il sera défini comme étant un signe terminologique dont la dénotation est le renvoi du nom propre au référent à une réalité dont la notion lui est dérivée au sein d'un domaine spécialisé de l'activité humaine. A cette notion dérivée, s'ajoutent des connotations terminologiques dans lesquelles on retrouve des particularités fonctionnelles d'identification qui distinguent le terme propre (et la notion) de tout autre terme. Quant au classement dans un réseau notionnel, nous parlerons autant de notion que de notion dérivée en tant qu'"image mentale qui se compose de caractères communs essentiels à un groupe d'entités (concrètes ou abstraites) considérées en fonction du rang qu'elles occupent dans un système hiérarchisé" (Duquet-Picard, 1985, p. 139).

Aussi, en parallèle avec les distinctions faites entre le signifié du non-terme et la notion du terme commun, il y a lieu de faire les mêmes distinctions entre le signifié du nom propre (non-terme propre) et la notion du terme propre en raison de l'approche onomasiologique et de la spécificité sémantique en terminologie:

- **systématique du terme propre**
- **classement du terme propre**
- **monosémie du terme propre**
- **relation particulière entre les composantes du terme propre: univocité et biunivocité**
- **monoréférentialité**
- **relation privilégiée avec le référent**
- **fonctionnement dans une langue de spécialité (orientation d'impact social)**

Nous sommes de l'avis de Vinokur (1979, p. 27) lorsqu'il écrit qu'"un terme en tant que nom pour un objet de pensée ne devrait jamais être confondu ni avec un nom propre, ni avec un élément ou un symbole de nomenclature". Comme nous avons essayé de le démontrer, nous ne les confondons pas; au contraire, nous faisons une distinction très nette entre les deux, tout en les incluant

dans la terminologie-discipline et ce, pour les besoins de notre étude. Comme Kocourek (1982a, p. 73), nous ne voyons pas pourquoi la marque de fabrique et même tout nom propre devrait être situé "en dehors de la langue", d'autant plus que les termes propres, comme nous avons vu, se distinguent des termes communs par une "particularité sémantique" et une "apparition fréquente dans les textes techno scientifiques"; en effet, il s'agit de la réalité retrouvée dans les textes écrits par des spécialistes et destinés à d'autres spécialistes. "Le nom propre a sa place au sein du lexique des textes techno scientifiques", écrit Kocourek (1982a, p. 74), même s'il sert à "désigner des individus [...] ou des "notions uniques", c'est-à-dire celles qui se rapportent à une chose, un phénomène ou un rapport unique" (Kandelaki, cité par Duquet Picard, 1985, p. 105). D'ailleurs, Duquet-Picard (1985, p. 240) signale qu'"il va sans dire qu'une telle marque n'a pas force de loi et que certains de ces pseudo termes [sic] finissent par s'implanter dans le vocabulaire d'un domaine"[20]. A cet effet, nous constatons déjà que certaines marques faisant partie de notre corpus peuvent fonctionner comme tout autre partie du discours. Dans notre corpus, nous avons relevé des marques de fabrique qui ont donné lieu à des dérivés (Télétel = télétélisé, Télétisation, télétisation (Citel, pp. 599-600) ainsi que Ceefax = CEEFAXer (Sigel, 1980, p. 29)); ces dérivés suffixaux ne sont toutefois pas retenus dans la présente étude comme étant des termes, comme nous l'avons déjà expliqué (voir 2. Le terme: objet de la terminologie-discipline).

2.2 *Champ d'analyse*

Grâce au mariage de l'informatique et des télécommunications, nous assistons à l'éclosion de multiples services et applications (aspect pratique), qui constituent la caractéristique essentielle de la télématique. C'est particulièrement à cette zone de vocabulaire que nous nous intéressons ici et à l'occasion, aux éléments qui les mettent à l'oeuvre, c'est-à-dire aux éléments principaux relevant soit de l'informatique soit des télécommunications. D'ailleurs la définition du terme télématique permet d'englober toutes les notions fondamentales retenues dans notre étude. C'est pourquoi nous retenons aux fins de l'analyse terminologique qui va suivre un certain nombre de termes périphériques se rapportant à l'embranchement technique de la télématique, c'est-à-dire les réseaux et quelques langages. Le tableau suivant fait la synthèse de la télématique appliquée.

TABLEAU 1:

La télématique appliquée

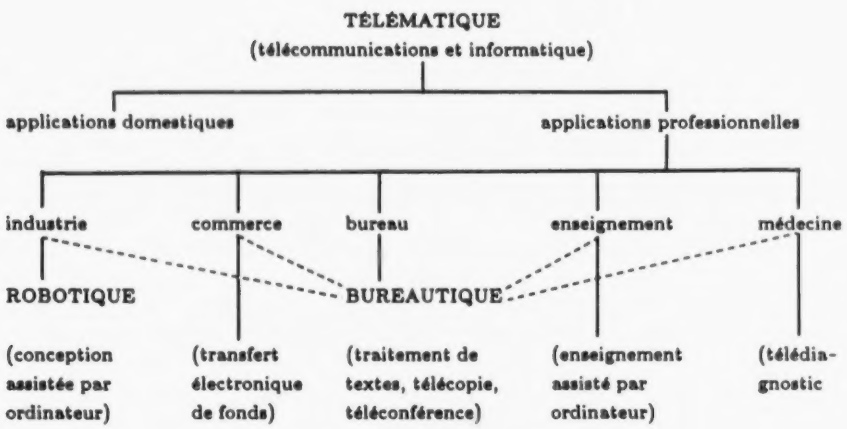

(Pelletier, 1982, p. 7)

Précisons que nous ne faisons pas la distinction entre les applications domestiques et professionnelles. Également, nous ne faisons pas la distinction dans un réseau notionnel entre ce qui relève de la robotique et ce qui relève de la bureautique (applications professionnelles). En ce sens, s'estomperont dans ce même réseau notionnel les différences terminologiques qui pourraient ressortir des services apparaissant dans le tableau, à savoir ce qui est propre à l'industrie, au commerce, au bureau, à l'enseignement et à la médecine.

L'étendue du domaine de la télématique dans d'autres domaines, comme l'illustre le tableau ci-dessus, a comme conséquence d'attirer l'intérêt de groupes hétérogènes de spécialistes répartis partout dans le monde: entrepreneurs, constructeurs de logiciels et de matériels, informaticiens, techniciens, etc. Cet éventail étendu de spécialistes ne fait qu'accroître l'incompatibilité entre les systèmes et la progression inégale des techniques d'un pays à l'autre, ce qui contribue à entraîner un déséquilibre dans la dénomination des notions. On peut dire que la manipulation du matériel de la télématique est accompagnée d'une "manipulation" de vocabulaire. A cet effet, Hall (1984, p. 76) écrit que "le lien entre les objets et le langage est particulièrement étroit. Non seulement chaque objet possède un nom, mais l'homme manipule de la même manière l'objet et le langage".

2.2.1 Néonymie

L'évolution croissante et inégale des produits et services et par conséquent de la terminologie de la télématique est suivie d'un foisonnement de nouveaux termes qui ne s'avèrent pas toujours nécessaires pour répondre aux besoins de la communication. Ce phénomème se produit également dans la langue commune où on fait appel à l'étiquette de néologie pour désigner le processus de formation de nouvelles unités lexicales. En terminologie, on parle plutôt de néonymie[21] pour désigner le processus de *formation de termes nouveaux en langue de spécialité* (Rondeau, 1981, pp. 121-122). Or, il y aura lieu dans un premier temps, de comparer le processus de formation des néonymes par rapport aux lexicalismes afin de faire ressortir les différences dans les deux groupes. Dans le même ordre d'idées, nous serons particulièrement attentive à l'égard d'un processus de formation, soit l'emprunt externe[22], puisque nous savons que "le triomphe de l'anglais n'est pas sans rapport avec le développement des grandes sociétés multinationales à prépondérance américaine" (Rey, 1979, p. 109). L'anglais constitue à notre époque la langue des progrès de la science, de l'évolution technique; les anglophones (plus particulièrement les Américains) publient plus rapidement que les autres les résultats des recherches effectuées, qui sont beaucoup plus importantes en quantité. La diffusion d'une grande quantité d'information ne fait que favoriser l'insertion et l'utilisation de cette information, au détriment d'ouvrages peu nombreux publiés dans d'autres langues.

> **"Il est pratiquement impossible de gérer une entreprise selon les techniques les plus "modernes" sans recourir à une terminologie empruntée de l'anglais [...]"**
>
> **(Rey, 1979, p. 59)**

Il y a lieu de se demander si les nouveaux termes de la télématique respectent la systématique du français en raison de la rapidité qui sous-tend leur insertion dans cette langue. Dans cet ordre d'idées, il sera intéressant de voir si les spécialistes francophones de la télématique ont de plus en plus recours à l'emprunt à l'anglais pour dénommer des nouvelles réalités; existe-t-il[23] ce rapport dominant-dominé, l'effet de déstabilisation dont Rey parle lorsque deux langues sont en contact? Ou plutôt, font-ils un effort pour préserver l'intégralité de la langue en ayant recours à son propre fonds de production (autres langues de spécialité, langue commune, latin, grec, etc.), ce qui exige bien sûr un effort supplémentaire (c'est-à-dire créer en français un terme dont la forme était antérieurement inexistante et dont les données notionnelles existent déjà en anglais et sont dénommées par un terme anglais)? Donc en plus de tracer le profil de formation des néonymes par rapport aux lexicalismes, nous observerons de plus près le procédé de formation qu'est l'emprunt externe en télématique. Nous

essaierons de faire ressortir si nous assistons vraiment à l'entrée massive en français de termes provenant de l'anglais (ou d'autres langues étrangères) en comparant les termes néonymiques aux termes non néonymiques. Notons qu'au cours de l'analyse des modes de formation, aucune distinction ne sera faite entre les termes communs et les termes propres parce que tous les termes ont recours aux mêmes procédés de formation en français.

2.2.2 Rapports notionnels

La télématique engendre en terminologie des problèmes notionnels puisqu'il s'agit d'un domaine qui fait partie des "domaines pratiques, parfois dits "sciences appliquées" ou "techniques", leur complexité [étant] interne: ils assemblent ou juxtaposent les notions de diverses sciences (avec leurs théories multiples), des abstractions de données pratiques, des emprunts notionnels" (Rey, 1979, p. 57). Par conséquent, "la télématique reste pour beaucoup pleine de mystères [...]" (Gauthronet, 1982, p. 17). Or, en plus de nous intéresser à la façon dont sont formés les termes, nous nous intéressons aussi aux difficultés d'ordre notionnel dans le domaine de la télématique. Nous verrons quel effet sur la langue ont les spécialistes répartis partout dans le monde. Il y aura lieu d'examiner de très près les rapports notionnels (déséquilibre dans la dénomination des notions) non seulement en français, mais également en anglais, ce qui nous amènera à comparer à l'occasion le découpage de la réalité propre à chaque langue. A partir de nos observations, nous mettrons en relief les différences qui ressortent de la terminologie de la télématique par rapport à ce qui est dégagé de la théorie dans la discipline terminologique.

3. L'informatique - composante de la télématique

Nous connaissons déjà les résultats d'études qui ont été faites dans le domaine de l'informatique. En effet, Marcellessi (1973, p. 71) tire certaines conclusions qui sont assez révélatrices sur la terminologie de ce domaine et qui laissent entrevoir quelques tendances dans la terminologie de la télématique. Selon cette auteure, "les techniciens de l'informatique [...] jugent le français peu apte à devenir une langue technique [...]". En français, selon le témoignage d'un ingénieur, c'est très, très lourd... Ce n'est pas tellement maniable ..." . Il faut se demander jusqu'à quel point la télématique, comme l'informatique, n'est pas une langue de spécialité "à laquelle une situation de production spécifique contribue à donner certains caractères particuliers" (Marcellessi, 1973, p. 59) dont le recours à l'anglais pour la production de termes en français, puisque "l'informatique est tout d'abord une technique importée [...] les constructeurs américains domin[ant] 90 % du marché" (ib.). Est-ce que cette passivité devant l'envahissement de termes anglais dans la langue française en informatique se retrouve également en télématique? Les interrogations qui précèdent sont l'objet de l'analyse qui va suivre et qui s'appuie sur la théorie élaborée dans le présent chapitre. Mais avant, exposons la méthodologie empruntée dans notre recherche.

NOTES

[1]En terminologie, nous parlons d'"homonymie" et non de "polysémie" comme c'est le cas en lexicologie. Cette distinction tient fondamentalement à la démarche qui est propre à chaque discipline. Même si la terminologie et la lexicologie étudient les composantes des formes linguistiques saussuriennes (signe = signifiant + signifié), la première part du signifié (sens) pour y accoler un seul signifiant (forme) à la fois, tandis que la deuxième, c'est-à-dire la lexicologie, part du signifiant pour y accoler le ou les signifiés qui lui sont rattachés. Précisons que la terminologie emploie plutôt les expressions dénomination + notion au lieu de signifiant + signifié; nous reviendrons sur ce point un peu plus loin dans l'étude.

[2]A présent, nous entendons par terme une unité linguistique dotée de caractéristiques particulières en raison de sa spécificité sémantique au sein d'un domaine. Le sens sera circonscrit un peu plus loin dans l'étude.

[3]Dans la présente étude, "vocabulaire" est compris au sens d'un ensemble d'unités terminologiques présentant des relations sémantiques structurées et correspondant à un ensemble de notions propres à un domaine (Boutin-Quesnel, 1985, p. 29); en ce sens, "vocabulaire" est synonyme de "nomenclature" et "se prête à un inventaire et à une description" (Wagner, cité par Dubois, 1984, p. 511). Pris au sens ci-dessus, le vocabulaire comprend des définitions, ce qui n'est pas le cas du lexique (Boutin-Quesnel, 1985, pp. 29-30). Précisons que "vocabulaire" est également employé au sens des unités observables en discours, c'est-à-dire les vocables par opposition aux lexèmes. Même si notre étude porte sur un corpus spécialisé (tiré du discours), le terme vocabulaire sera employé au premier sens donné ci-dessus en raison du traitement qui est fait des termes de la télématique.

[4]A cette étape-ci de l'étude, nous entendons par notion la représentation mentale de ce qui doit être nommé dans le domaine. La terminologie vise à aborder cette notion par le biais du terme.

[5]La lexicographie a été définie par Alain Rey au cours d'une conférence intitulée Néologie, lexicologie et purisme donnée le 18 octobre 1984 à l'Université Laval, comme étant de la lexicologie appliquée. Selon Rey, la lexicographie est synonyme de "confection de dictionnaires"; elle touche les méthodes d'élaboration des dictionnaires.

[6]Nous n'aborderons pas dans cette étude les problèmes du lexique et des définitions qui y sont rattachées.

[7]Tiré de la même conférence citée à la note 5.

[8]Le lexème est l'unité de base du lexique. Rondeau (1981, p. 25) emploie l'expression lexème spécialisé en terminologie.

[9]Le nom est identifié dans son fonctionnement en discours, seul milieu d'observation des unités codées.

[10]Le terme, en plus de prendre la forme du nom, peut également revêtir la forme phraséologique du syntagme nominal. Rey (1979, p. 25) spécifie que certains verbes et adjectifs font partie de l'étude terminologique en autant que "le contenu notionnel ne peut se ramener à celui d'un nom [...]". A cet effet, il faut reconnaître les premiers comme "des noms dénotant une action" et les deuxièmes "comme des noms dénotant une qualité". Dubuc (1978b, p. 55) lui, exclut d'emblée les unités significatives à valeur purement grammaticales (prépositions, conjonctions, adverbes, articles, adjectifs déterminatifs, numéraux et indéfinis). Toutefois, il précise que ces unités peuvent entrer dans la formulation du syntagme en terminologie. Quant à Kerpan (1978, p. 137), elle considère que les syntagmes sont autant adjectivaux, verbaux que nominaux. Karel Hausenblas (dans Kocourek, 1978, p. 149) est du même avis.

[11]Il faudrait comprendre par "universelle" "l'existence des universaux sémantiques" (Rey, 1979, pp. 32-33).

[12]Le but ici n'est pas de résoudre la problématique qui entoure la "notion" en terminologie; il s'agit seulement de définir ce terme afin de pouvoir le cadrer dans l'usage que nous en ferons dans le volet pratique de cette étude.

[13]Expressions utilisées par Boutin-Quesnel (1979, p. 54).

[14]Ce terme est un calque fait par un non-spécialiste de la terminologie et non l'oeuvre de Berger; le terme original a été créé en russe par l'auteur, tel que le stipule la note 2 du texte cité: terminklatoura.

[15]Expression employée par Nakos (1984, p. III) pour désigner deux ou plusieurs termes renvoyant exactement à la même réalité.

[16]Nous n'abordons pas dans notre étude la distinction apportée par Kocourek (1982, p. 75) entre les noms propres qui font partie du lexique technoscientifique soit en qualité de noms propres terminologiques, unidisciplinaires ou interdisciplinaires, soit en qualité de noms propres non terminologiques, plurivalents mais précis; notre champ d'intérêt s'arrête uniquement aux noms propres dans le domaine de la télématique qui fonctionnent comme marque de fabrique. Aussi, nous ne nous arrêtons pas aux distinctions apportées par Duquet-Picard (1985, p. 127) entre "marques déposées", "marques de commerce", "marque de fabrique"; seul le terme marque de fabrique est employé ici et nous l'analysons en tant qu'unité linguistique. La marque de fabrique sera dorénavant entendue comme étant un signe linguistique légalement enregistré pour exprimer une notion au sein d'un domaine.

[17]Le terme propre (plus précisément la marque de fabrique), comme tout nom propre, dénote un seul objet son extension étant "un" par opposition au nom commun où l'extension est indéterminée. Kocourek (1982, p. 75) dira qu'il y a "neutralisation de l'opposition du nombre et l'emploi réduit des déterminants." Nous ne nous rangeons pas à l'avis de Duquet-Picard (1984, p. 5) puisque la marque de fabrique et le terme propre, ont de fait un "sens dénotatif". Or même si certains excluent le nom propre de toute étude terminologique en raison de la dénotation, nous le conservons justement pour cette même raison, entre autres.

[18]En plus de Rey et de Ullmann, d'autres chercheurs se sont penchés sur la marque de fabrique et le nom propre en terminologie. Arlette Fortin dans un article intitulé "Les marques déposées" parle de deux sortes de marques verbales; celle qui présente un contenu informatif ou évocateur appelée marque sémantisée et celle qui est dépourvue de signification primaire dénommée marque non sémantisée, ce qui rejoint ce que Rey appelle dénomination dépourvue d'une notion ou notion dérivée. Fortin (1982, pp. 5-6) précise que la marque non sémantisée ne dispose auprès du consommateur que d'un impact visuel et phonétique alors que la marque sémantisée est obtenue par les procédés de création usuels. Quant à Drosd (1978, p. 148), il rapporte:" terms are [...] directed towards one generically conceived thing, similarly to proper names, which in their intention, refer to one and only one individual [...] proper names and terms share: semantic invariance (ideal to be verified in LSP"). Cet auteur semble établir un lien entre le terme et le nom propre. Même si nous n'abordons pas le débat entretenu autour de ces réalités, nous tenions à démontrer à quel point plusieurs (Rey, Ullmann, Fortin, Drods) voient en la marque de fabrique quelque chose qui "dérange" en terminologie.

[19]Bernard Pottier au cours d'une conférence donnée à l'Université Laval en février 1987, a proposé d'inclure dans ce qui est traditionnellement entendu par sème ce qu'il a appelé sèmes associatifs, distinctifs et connotatifs. Nous ne sommes pas seule à vouloir élargir le sens habituellement rattaché au terme sème.

[20]Nous sommes consciente que le problème du nom propre, plus particulièrement de la marque de fabrique, n'a pas encore été résolu en terminologie. Notre but est surtout de constater l'usage primordial qui en est fait en télématique. Il est certain que la marque de fabrique pourrait à elle seule faire l'objet d'une étude plus approfondie. A cet égard, Kerpan (1978, pp. 136-137) était déjà sensible au problème que soulève le nom propre en terminologie lorsqu'elle se demandait s'il n'était pas "des cas où il est impossible de rejeter d'office le nom propre? [...] Ce sont la notion même de notion et celle de monosémie qui, de toute évidence, doivent être redéfinies et peut-être élargies [...]." C'est ce que nous avons tenté de faire sachant qu'une analyse théorique beaucoup plus approfondie pourrait élargir davantage les connaissances acquises sur ce sujet et sur la perception et l'utilisation que nous faisons de la notion.

[21]Dans la présente étude, nous nous intéressons particulièrement aux néonymes par rapport à ce qui est appelé "lexicalisme". Il y a plusieurs façons de juger de la "néonycité" d'un terme; le moyen traditionnel le plus objectif est la constatation dans des ouvrages lexicographiques de la présence ou l'absence de ce terme. Lorsqu'il est absent, nous disons qu'il s'agit d'un néonyme. Sinon, le terme est lexicalisé, d'ou le terme lexicalisme. Il faut élargir ici la notion de néonyme par rapport à lexicalisme en fonction de terme commun - terme propre parce que la néonymie n'a pas la même valeur pour le terme commun que pour le terme propre. Un terme propre néonyme est

un terme qui vient d'apparaître parce qu'un produit vient d'apparaître; ce n'est pas parce qu'il apparaît dans un dictionnaire qu'il est lexicalisé au même titre qu'un terme commun. Aussi, ce n'est pas parce qu'il est dit lexicalisé qu'il a toutes les caractéristiques d'un terme commun lexicalisé qui passe dans l'usage. Par exemple, Frigidaire et frigidaire. Or nous dirons qu'un terme propre figurant dans un dictionnaire est lexicalisé mais pas au même titre que le terme commun. Le terme propre ne perd pas ses caractéristiques de l'appellation; si oui, il devient un terme commun et fonctionne comme tout terme commun où il ne sert plus à identifier. Même s'il y aurait lieu d'approfondir le sujet, nous nous en tiendrons à ce que les mêmes critères soient observés pour les deux types de termes. Nous savons qu'une étude plus approfondie sur le sujet pourrait nous amener à analyser le phénomème autrement, mais ce n'est pas le propos de la présente étude.

[22]L'emprunt externe est défini comme étant le passage d'une forme linguistique, accompagnée ou non de la notion, d'une langue étrangère vivante au français. Nous y reviendrons au troisième chapitre.

[23]Ce point de vue a été élaboré par Alain Rey au cours de la même conférence citée ci-dessus.

CHAPITRE 2

LA MÉTHODOLOGIE

1. Rétrospective

Comme nous venons de le dire, la présente recherche, thématique et descriptive, s'intéresse à l'analyse des modes de formation des unités néonymiques (termes non encore enregistrés dans un ouvrage lexicographique) et des "unités lexicalisées" (Boulanger, 1979, p. 40)[1] en français ainsi qu'à l'analyse des difficultés d'ordre notionnel en français et en anglais dans le domaine de la télématique; nous faisons la distinction entre *termes communs* et *termes propres*. Tout en décrivant l'état chronologique de notre démarche qui, d'ailleurs, suit de très près celle décrite par Jean-Claude Boulanger[2], nous exposons en même temps la méthode d'identification des néonymes que nous avons adoptée et qui est proposée par l'OLF (v. Boulanger, 1978b, pp. 54-61) et le Secrétariat d'Etat. Brièvement, les étapes que nous avons suivies sont les suivantes:

- Choix des Communications scientifiques et techniques
- Elaboration de l'arbre de domaine
- Dépouillement
- Identification des néonymes et des lexicalismes
- Etablissement des fiches terminologiques
  Sélection des définitions et des contextes
- Consultation des spécialistes
- Consultation des normes
- Analyse

2. Description des étapes suivies

2.1 *Choix des Communications scientifiques et techniques (CST)*

La première étape de notre recherche a consisté à *choisir une documentation scientifique et technique* française et anglaise (volumes spécialisés, rapports, articles de revues, revues de presse, etc.) se rapportant à la zone du vocabulaire des applications de la télématique (vidéotex, télétexte, courrier électronique, etc.) et à la zone qui touche l'embranchement de la télématique (réseaux, langages, etc.). Précisons que la documentation est unilingue française et anglaise parce que nous avons à l'occasion comparé (étude comparative) le découpage notionnel mis en pratique dans chaque langue. Aussi, étant donné que le Canada, les Etats-Unis et certains pays d'Europe dont la France et la Grande-Bretagne s'intéressent à la télématique, nous avons retenu des ouvrages provenant de ces pays. Il nous est arrivé de retenir des sources bilingues qui nous ont servi de "piste" afin d'orienter nos recherches; ces volumes ont cependant été utilisés avec la plus grande prudence car le terminologue se fie essentiellement à des ouvrages unilingues. Comme le rapporte Rondeau (1981, p. 63), "le principe de ne pas se fier à des textes traduits pour établir une terminologie bilingue est reconnu par

tous les organismes sérieux". Les CST sélectionnées ont servi de base à l'établissement de notre corpus (termes retenus pour notre étude); celui-ci a été fait en parallèle avec ce qui est appelé arbre de domaine en terminologie, que nous décrivons dans les paragraphes suivants.

2.2 *Elaboration d'un tableau synoptique et constitution du corpus*

2.2.1 Tableau synoptique: arbre de domaine

L'établissement du corpus a été accompagné d'un classement des notions dans un ordre hiérarchique afin de montrer la relation qui existe entre elles au sein du domaine de la télématique. Ce classement notionnel, d'où ressort ce que Dahlberg (1981, p. 238) appelle "rapport d'inclusion", qu'elle définit comme un produit des systèmes de notions génériques et spécifiques[3] s'appelle "*arbre de domaine*"[4] (Auger, 1978b). En plus d'illustrer les rapports qu'entretiennent les notions contigües, l'arbre de domaine rend à la fois visible la délimitation des notions formant le domaine. Il "crée l'image de l'objet étudié" (Kandelaki, 1981, p. 159).

Aux fins de notre analyse, deux arbres de domaine, un en anglais et l'autre en français (pages suivantes), ont été élaborés en vue d'illustrer les symétries et les asymétries hiérarchiques dans le découpage notionnel de la réalité propre à chaque langue puisque, rappelons-le, nous analyserons dans le dernier chapitre les difficultés d'ordre notionnel relevées dans chaque langue en les comparant à l'occasion[5]. Puisque notre étude est avant tout descriptive, c'est-à-dire "repérée, spontanée ou encore objective" (Boulanger, 1978b, p. 36), nous ne créons pas de termes, ce qui relève de la néonymie "suscitée ou subjective" (Boulanger, 1978b, p. 33) pour dénommer une notion dans une langue, notion déjà répérée dans une autre langue. D'ailleurs, la création d'un néonyme (Dubuc dira "néologisme") ne se justifie que si l'on a fait preuve d'une carence (entropie) de l'appellation cherchée dans la langue de référence (Dubuc, 1978a, p. 16), ce qui déborde le cadre de notre étude. Or, lorsqu'on n'a pas repéré un terme dans une langue donnée, nous l'avons indiqué dans l'arbre de domaine à l'aide de "trous" (Auger, 1978a, p. 12). Ce "trou" apparaît sous la forme du symbole * dans chaque arbre de domaine.

C'est en parcourant certaines parties des CST (tables des matières, glossaires, subdivisions des chapitres, annexes, etc.), d'encyclopédies et de répertoires de domaine que les arbres de domaine ont été esquissés. Notons qu'aucun ouvrage consulté n'offrait une hiérarchisation complète de ce domaine.

Dans notre étude, les arbres de domaine se distinguent des structures traditionnelles en terminologie en raison du rapport fait entre le terme propre et le terme commun. Dans nos tableaux synoptiques, les notions dérivées qui sous-tendent le terme propre se démarquent des notions rattachées aux termes communs par une ligne découpée[6] et elles se trouvent toutes à l'extrême droite. Elles sont directement subordonnées aux notions (génériques) à partir desquelles elles sont dérivées. Nous constatons qu'aucun terme propre n'agit en tant que générique dans le domaine de la télématique. Toutefois, nous nous gardons de généraliser cette tendance à tous les domaines où un rapport terme commun - terme propre pourrait être fait, puisqu'il faudrait d'abord explorer ces autres domaines avant de pouvoir nous prononcer là-dessus.

Afin de nous assurer de la bonne démarche de notre classement notionnel, nous avons consulté un premier spécialiste du domaine[7] puisque seul le spécialiste connaît le système d'entités objectives existant dans un domaine; l'élaboration des arbres de domaine s'est précisée à partir de ses connaissances et de la matière accumulée. C'est pourquoi nos arbres de domaine étaient au début de la recherche provisoires et ont ensuite été modifiés en fonction de l'approfondissement de nos recherches et des lectures effectuées ainsi que d'autres rencontres avec divers spécialistes[8].

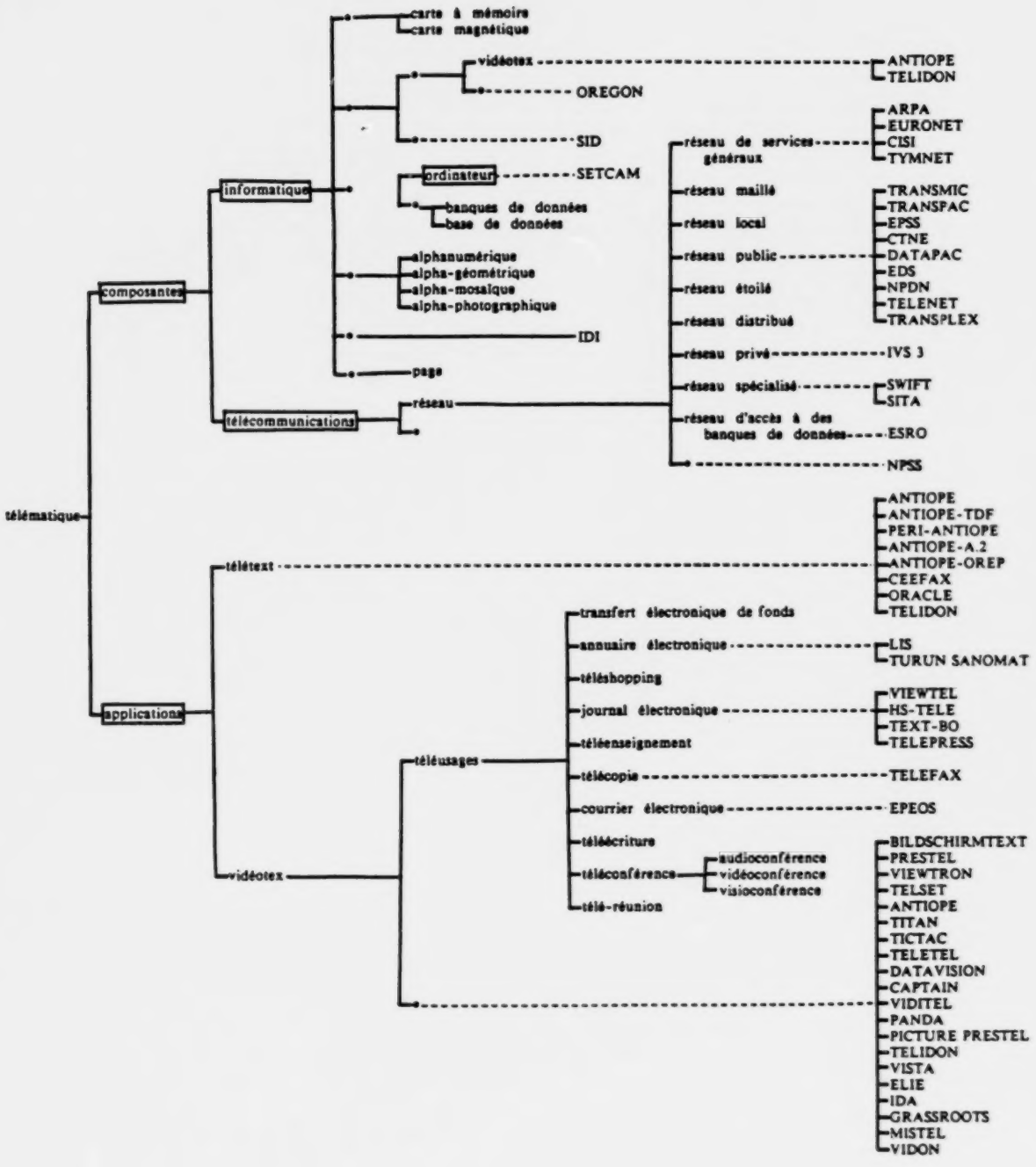

Rem: *Les notions emboîtées ne font pas partie du corpus.*
Nous les avons ajoutées afin de faciliter la compréhension de la structure hiérarchique du réseau notionnel.

* *trou notionnel*

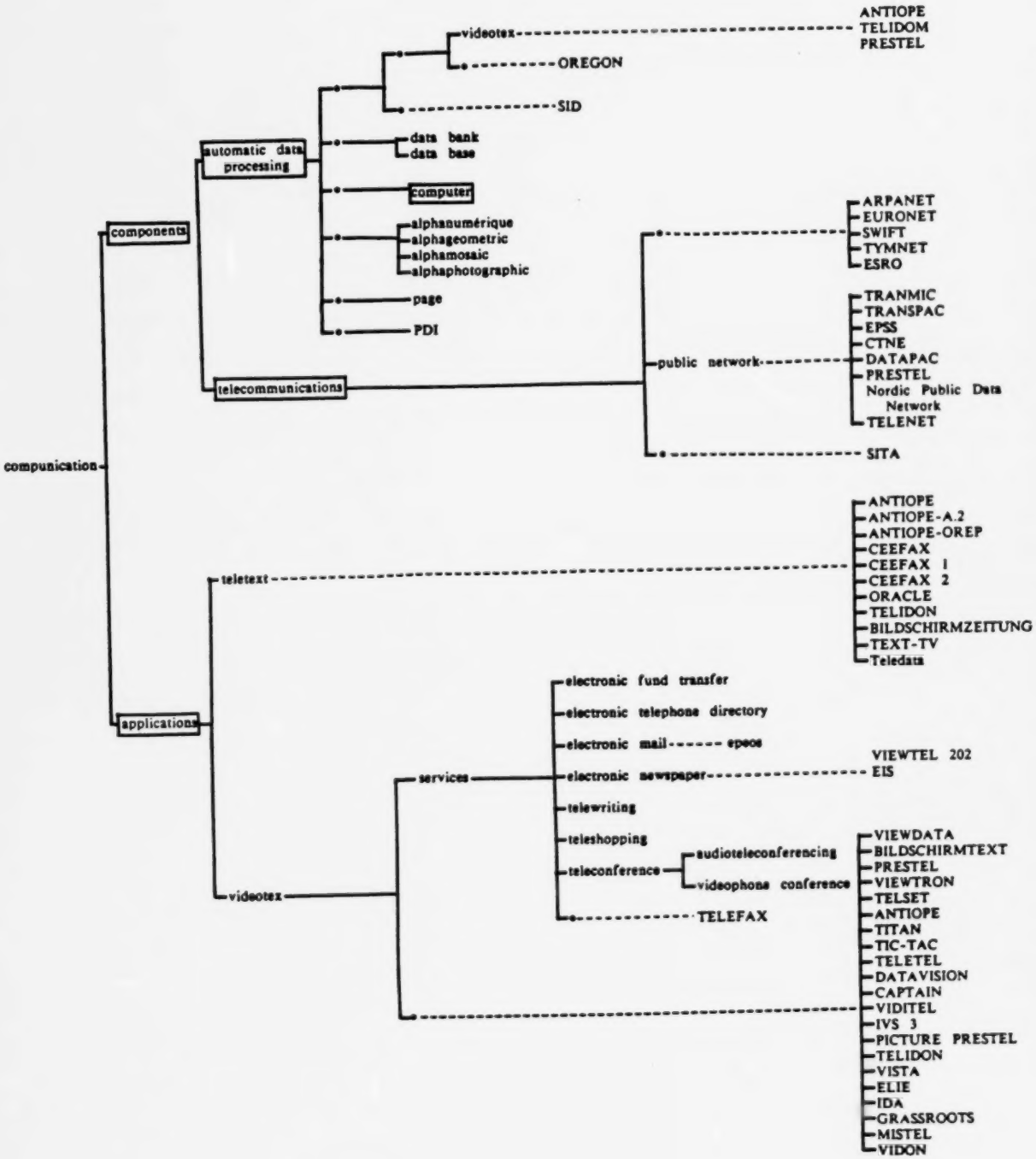
compunication
components
automatic data processing
videotex
OREGON
SID
data bank
data base
computer
alphanumérique
alphageometric
alphamosaic
alphaphotographic
page
PDI
telecommunications
public network
ARPANET
EURONET
SWIFT
TYMNET
ESRO
TRANMIC
TRANSPAC
EPSS
CTNE
DATAPAC
PRESTEL
Nordic Public Data Network
TELENET
SITA
ANTIOPE
TELIDOM
PRESTEL
applications
teletext
ANTIOPE
ANTIOPE-A.2
ANTIOPE-OREP
CEEFAX
CEEFAX 1
CEEFAX 2
ORACLE
TELIDON
BILDSCHIRMZEITUNG
TEXT-TV
Teledata
videotex
services
electronic fund transfer
electronic telephone directory
electronic mail
epeos
electronic newspaper
VIEWTEL 202
EIS
telewriting
teleshopping
teleconference
audioteleconferencing
videophone conference
TELEFAX
VIEWDATA
BILDSCHIRMTEXT
PRESTEL
VIEWTRON
TELSET
ANTIOPE
TITAN
TIC-TAC
TELETEL
DATAVISION
CAPTAIN
VIDITEL
IVS 3
PICTURE PRESTEL
TELIDON
VISTA
ELIE
IDA
GRASSROOTS
MISTEL
VIDON

2.2.2 Constitution du corpus: dépouillement

Le *dépouillement*, qui est défini comme étant la collecte des termes apparaissant dans les micro-contextes (voir chapitre 1, para. 2.2.4 Langue de spécialité) dans les ouvrages spécialisés retenus, s'est fait dans les deux langues étudiées et ce en deux temps. Comme le fondement de toute démarche terminologique consiste à faire ressortir les notions formant un "système de valeurs réciproquement définies" (Rey, 1979, p. 7) et à établir des démarcations très nettes entre elles, pour bien ce faire, nous avons relevé plus d'un contexte pour chacun des termes et ce, dans chaque langue, afin de bien cerner le contenu notionnel et nous assurer de l'exactitude du classement fait à l'intérieur de chaque arbre. Car comme le note Lotte (1981, p. 8), c'est en effet dans le contexte que se trouve la signification de la notion. Il faut dire également qu'à ce stade de la recherche la "néonycité" de chaque terme nous était encore inconnue, d'où la nécessité de retenir le plus grand nombre de contextes possibles afin de faciliter la rédaction des définitions.

Après avoir effectué le dépouillement, nous sommes passée à une première épuration de notre corpus; les "hapax"[9] ont été écartés. Notre corpus se compose de 144 termes et 98 notions en français, de 108 termes et 72 notions en anglais dont la liste alphabétique apparaît en annexe (Annexe I). Le nombre de termes est supérieur au nombre de notions dans les deux langues puisque la synonymie et d'autres difficultés d'ordre terminologique sont présentes en télématique. En raison de la période fixe au cours de laquelle s'est déroulé le dépouillement, il est probable que certaines notions ayant été retenues aux fins de notre analyse aient évolué depuis et ne recouvrent plus tout à fait la notion de départ; c'est une contrainte à laquelle s'expose toute étude portant sur un corpus donné.

À la lumière de ce qui vient d'être écrit, on aura sans doute remarqué que la démarche entreprise dans notre recherche n'est pas exclusivement onomasiologique auquel cas nous mettrions en application l'idéal de l'école germano-autrichienne, comme le signale Rondeau (1981, p. 70). C'est une contrainte à laquelle ne peut échapper la réalité qui sous-tend la pratique, par opposition à la théorie qui relève plutôt de l'idéal. Notre approche est plutôt mixte en ce que nous combinons les deux méthodes (onomasiologique et sémasiologique): l'assemblage des notions suivi de la collecte des termes. Il reste que notre étude cadre principalement dans la terminologie-discipline et par conséquent elle peut être qualifiée d'onomasiologique en raison du point de départ, qui consistait en la décomposition du contenu de chaque notion. Une fois le corpus établi, la prochaine étape a consisté à distinguer l'unité néonymique de l'unité lexicalisée.

2.3 *Identification du néonyme*

Le statut néonymique d'un terme est déterminé par le filtrage dans une série de dictionnaires choisis attentivement dont le nombre ici a été fixé à vingt. Rappelons que le terme qui ne figure pas dans au moins un des dictionnaires est un néonyme et celui qui apparaît dans au moins un dictionnaire avec le même sens repéré dans les micro-contextes est un lexicalisme (Boulanger, 1979, p. 40). Alors, même si la marque "néonyme" apparaît dans un dictionnaire, nous l'avons classé avec les unités lexicalisées[10]. Cette procédure, il faut le rappeler, est utilisée par beaucoup de terminologues. Parmi les vingt dictionnaires retenus, on trouve des dictionnaires généraux, encyclopédiques, néonymiques et spécialisés. Ces derniers, au nombre de trois, ont été choisis en collaboration avec les spécialistes du domaine consultés. Aussi, nous avons évité l'erreur d'une trop grande concentration d'ouvrages spécialisés semblables ou d'un même auteur, ce qui aurait pu nous occasionner des problèmes de filtrage. Ajoutons que nous avons consulté à l'occasion des ouvrages lexicographiques bilingues, voire multilingues afin de compléter les renseignements retenus.

Les résultats ont été inscrits sur un support dénommé "corpus d'exclusion" où sont codés tous les dictionnaires; le corpus d'exclusion est utilisé par les terminologues de l'OLF qui travaillent dans

le domaine de la néonymie. Les codes utilisés dans notre grille de filtrage sont tirés du cahier NEM 4 (v. Boulanger, 1978b, p. X1X). Nous reproduisons ci-dessous la fiche du corpus d'exclusion qui nous a servi à dresser un dossier pour chacun des termes en français.

TABLEAU 2:

Fiche du corpus d'exclusion

MODÈLE DE L'OLF

CORPUS D'EXCLUSION: (Les dictionnaires auxquels renvoient les sigles ci-dessous sont énumérés dans la bibliographie linguistique (1.1 Lexicographie))

1. Dictionnaires généraux

DHLF	☐	GR	☐
DUI	☐	GR S	☐
GDEL '82-85	☐	LEXIS '79	☐
GLE	☐	LOGOS	☐
GLE S1	☐	PLI '83	☐
GLE S2	☐	PR '83	☐
GLLF	☐	TLF	☐

2. Dictionnaires néonymiques

CDM	☐
500 MN	☐
DMC	☐
NEM	☐

3. Dictionnaires spécialisés

LT	☐
RB	☐
ST	☐

Légende: ☑ terme présent dans le dictionnaire (= lexicalisé, sauf si le sens est nouveau; dans ce cas, il s'agit d'un néonyme)
◎ terme absent du dictionnaire (=néonyme)
◉ terme absent (=dictionnaire en cours de publication)

Il faut préciser ici que seuls les trois premiers tomes du GDEL ont été consultés parce que cet ouvrage était en cours de publication à l'époque où a eu lieu l'exploration lexicographique. Les premiers tomes de l'édition 1985 du Grand Robert n'ont toutefois pas été consultés puisqu'à notre avis, il y avait une quantité suffisante de dictionnaires dans notre corpus pour pouvoir juger ou non de la "néonycité" ou non des termes retenus. Précisons qu'en plus d'avoir consulté les fiches de la Clé des mots (CDM), nous avons parcouru l'ouvrage qui a fait suite à ces mêmes fiches, soit le Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques, publié en 1983 sous la direction de B. Quemada. Par ailleurs, les fiches terminologiques des deux banques de terminologie (BTQ et BTC) ont été consultées sans toutefois avoir été incluses dans le corpus d'exclusion et ce, pour les mêmes raisons qui ont été données ci-dessus à l'égard du GR 85. Néanmoins, nous avons tenu compte au cours de l'élaboration des définitions des notions faisant partie de notre étude, de tout ce qui nous était pertinent dans les fiches terminologiques provenant autant de la BTC que de la BTQ (appellations, définitions, notes techniques et notes terminologiques).

Au cours de l'exploration lexicographique[11], les dictionnaires spécialisés ont été source de difficultés mineures, aléas de toute recherche. Etant donné que la télématique est un domaine dit "embryonnaire" et qu'en plus, l'usage des termes est loin d'être fixé, ces dictionnaires étaient parfois trop "spécialisés" ou trop généraux. Par exemple, IDA est très spécifique et particulier au sein du

domaine, comparativement à Télidon et vidéotex. Or en raison de cette particularité extrême, il est évident que les chances de pouvoir le repérer dans un dictionnaire sont moindres qu'un terme plus usuel. Egalement, à notre connaissance, aucun dictionnaire spécialisé n'englobe toutes les applications et toutes les marques de fabrique du domaine de la télématique. Même si certaines marques de fabrique figuraient dans quelques dictionnaires (et étaient donc classées dans la catégorie des lexicalismes en sachant toutefois qu'il ne s'agit pas d'un lexicalisme au même titre que le terme commun), la plupart en étaient absentes.

Comme il a déjà été signalé à l'étape de la description du dépouillement (para. 2.2.2), il se peut que les notions repérées dans le corpus d'exclusion et dans les banques informatisées ne recouvrent plus les réalités telles qu'elles sont présentées aujourd'hui; nous ne pouvons rien des termes ou des extensions notionnelles ajoutés dans les banques ou dans toute édition d'ouvrage publié après notre consultation. Comme le signale un spécialiste du domaine, "les temps sont durs pour les fabricants de dictionnaires: les nouveaux mots de la télématique changent de définition selon l'humeur des experts en "tique"" (Martin, 1983, p. 143). Ce qui ne nous empêche toutefois pas de constater que même si "la comparaison des différents dictionnaires, qui sont l'enregistrement d'un état de vocabulaire déjà dépassé" (Guilbert, 1981a, pp. 192-193)[12] ne comporte pas de réponse décisive, c'est le moyen le plus sûr et le plus juste en ce moment de vérifier la néonymie ou la lexicalisation d'un terme, à un moment donné de son "existence"[13] car "le lexique naturellement connu est celui qui est recensé dans la totalité des dictionnaires d'une langue" (Boulanger, 1979, p. 39). Nous avons donc observé scrupuleusement ce qu'enregistrent les dictionnaires consultés pour nos besoins d'identification. Rappelons que les néonymes que nous avons réussi à identifier sont attestés dans les CST (Communications Scientifiques et Techniques) mais non repérés dans les ouvrages lexicographiques apparaissant dans le corpus d'exclusion.

Après avoir franchi cette étape, nous avons recueilli les données pour en arriver aux résultats suivants:

65 % des termes français sont néonymiques
35 % des termes français sont lexicalisés

2.4 *Traitement linguistique et terminologique des néonymes et des lexicalismes*

2.4.1 Fiche terminologique

La fiche terminologique est le support sur lequel sont consignées toutes les données terminologiques relatives à une notion. A l'OLF, la fiche terminologique est réservée au traitement du néonyme puisque, dit-on, les lexicalismes sont déjà disponibles et définis dans les ouvrages lexicographiques. Une fiche terminologique a cependant été élaborée pour le lexicalisme comme pour le néonyme car nous voulions donner une vue d'ensemble des notions formant notre corpus, comme le fait le Secrétariat d'Etat.

C'est sur le modèle de fiches de l'OLF que nous avons confectionné la fiche terminologique dans notre étude; elle comprend une entrée (vedette), une catégorie grammaticale, des variantes orthographiques et un ou des synonymes s'il y a lieu, une définition, un ou plusieurs contextes selon qu'il y a des variantes orthographiques et des synonymes, une observation terminologique et une note technique[14].

Nos fiches (Annexe II) sont pour la plupart bilingues; le terme est d'abord présenté en français puis suivi du terme correspondant en anglais. De plus, toutes les sources sont indiquées, qu'elles soient écrites ou orales[15].

Comme nous l'avons expliqué précédemment, chaque langue présente un découpage de la réalité qui lui est propre. C'est en définissant les notions que nous sommes arrivée à établir le réseau des équivalences et des correspondances. Ni l'anglais ni le français n'ont été considérés comme langue de départ pour établir ces correspondances. Les termes de chaque langue ont été étudiés en deux temps et nous avons comparé les notions et dégagé les correspondances avec des "crochets terminologiques"(Dubuc, 1978a, p. 17) qui ont servi de fil notionnel d'une langue à l'autre. C'est donc grâce aux crochets terminologiques que nous avons justifié l'appariement des termes vedettes français et anglais sur une même fiche. Nous y reviendrons plus en détail dans le quatrième chapitre.

2.4.1.1 La définition[16]

En pratique, l'étape de la définition notionnelle suit toute les étapes qui viennent d'être décrites car Felber (1982, p. 67) dit ce qui suit: "First the position of the concept to be defined in a system of concepts has to be found, before this concept can be defined." Grâce à la définition terminologique, nous avons cherché à atteindre et surtout à "distinguer une notion par rapport aux autres" (Wersig, 1981, p. 2); avec la définition, nous avons tenté de "photographier" le plus fidèlement la notion qui correspond à la réalité, sachant cependant qu'entrent également dans le contenu notionnel, "les rapports mutuels, la corrélation, la subordination mutuelle des caractères, qui ne peuvent être exprimés entièrement dans la définition" (Mal'cet cité dans Kandelaki, 1981, p. 148). Rappelons toutefois que la notion ne cesse de changer et d'évoluer, tout comme le domaine d'activités spécialisées d'ailleurs, comme le fait remarquer Stokes (1980, p. 27) lorsqu'il dit:

> "In such a fast moving field [télématique], it is difficult to describe the system [vidéotex] since, by the time the book is published, it will have changed appreciably."

En raison de l'opposition faite entre terme commun - terme propre dans notre recherche, la notion de "définition" a dû être précisée davantage. Certains caractères qui ne sont pas habituellement exprimés dans la définition terminologique, comme le rapporte Mal'cet (ci-dessus), l'ont été dans notre étude. Pour nos besoins, la définition de chacun des termes apparaissant sur chaque fiche terminologique a pris la forme d'une indication de l'ensemble des traits sémantiques traditionnels les plus communs et les plus caractéristiques que nous avons réussi à isoler; c'est le type de définition rattachée à la notion que recouvre le terme commun. En ce qui a trait à la définition rattachée à la notion dérivée que recouvre le terme propre, elle comprend à la fois les traits pertinents (sèmes) traditionnels et les traits non traditionnels dont nous avons fait part dans le chapitre précédent (voir para. 2.1.1 et 2.1.2 qui font état des caractéristiques retrouvées dans la notion dérivée). A cet égard, certaines de nos définitions ont constitué volontairement un compromis entre les définitions et les descriptions encyclopédiques et sont destinées à favoriser la compréhension de la notion et de la notion dérivée. Aussi, comme il n'y a pas eu de corpus d'exclusion en anglais, comme nous l'avons déjà mentionné, les définitions des termes anglais ont été puisées dans les ouvrages spécialisés dépouillés. Même si la définition en terminologie est considérée comme étant un énoncé qui décrit une notion et qui permet de la différencier de toute autre dans un domaine, nous doutons en ce moment qu'il soit possible d'établir un modèle unique de définition étant donné les divergences théoriques qui existent en terminologie.

Tout comme à la Banque de terminologie du Canada (BTC), les définitions de langue française dans nos fiches terminologiques ont été classées en deux types. Il y a d'abord la définition générale qui consiste en un "énoncé qui décrit l'ensemble des traits sémantiques appartenant à la notion désignée par un terme et qui renseigne sur la nature même de cette notion". Ensuite, il y a la définition particulière, dite définition formelle, qui consiste en un "énoncé qui apporte des renseignements sur un des termes en vedette sur la fiche (sens, utilisation, valeur, provenance, etc.)".

La définition formelle se distingue de la définition générale en ce qu'elle fait ressortir les caractéristiques notionnelles particularisantes. On concluera que la définition de la notion dérivée (que recouvre le terme propre) est plutôt particulière.

Avant d'élaborer une définition pour chacun des néonymes, nous avons d'abord analysé les contextes où figurait le terme. Nous avons identifié et dégagé de chaque contexte pertinent les "descripteurs" qui sont les "éléments révélateurs de la notion" (Dubuc, 1978a, p. 30), dans le but de fixer les limites de la représentation mentale. Le contexte qui illustrait le plus ces descripteurs a été choisi pour définir la notion. Et lorsque cette solution était insuffisante, nous avons tout simplement amalgamé les descripteurs repérés dans différents contextes, essentiels à la notion, pour formuler une définition. Une autre solution a consisté à retenir une définition apparaissant dans le glossaire en annexe d'un des ouvrages dépouillés.

La définition du lexicalisme s'est faite en comparant les définitions repérées dans les dictionnaires du corpus d'exclusion. Lorsque la définition la plus complète a été insuffisante, nous avons eu recours aux contextes qui ont servi de définitions dans les CST. Lorsque cette dernière définition n'a pas suffi, les segments de différents contextes ont formé la nouvelle définition (amalgame). Finalement, lorsqu'aucune des trois solutions n'a été satisfaisante, notre dernière ressource a été de rédiger notre propre définition à partir des traits recoupant le mieux la réalité; pour ce faire, nous avons eu recours à l'aide des spécialistes de domaine consultés. Ajoutons que parfois, faute de contextes ou de définitions plus exhaustifs, nous avons dû nous satisfaire de définitions de portée restreinte. En ce qui a trait aux définitions formulées dans les fiches des notions provenant de la langue anglaise, nous n'avons pas précisé de quel type il s'agissait puisque nous avons choisi la plus exhaustive pour chacune des notions traitées.

2.4.1.2 Le contexte

Sur chaque fiche terminologique apparaît un contexte qui éclaire le sens du terme. Nous avons procédé par élimination de sorte que le contexte sur chaque fiche "illustre le fonctionnement de l'unité en discours tout en donnant des renseignements d'ordre syntaxique et sémantique" (Boulanger et Rivard, 1976, p. XXV111). Les contextes français ont été classés en trois types identifiés par la BTC. Le contexte définitoire contient les éléments nécessaires pour constituer une définition, mais est présenté sous forme de contexte. Il peut parfois être tronqué et transformé en définition formelle. Quant au contexte explicatif, il "[...] éclaire un ou plusieurs aspects de l'unité terminologique, mais ne contient pas assez d'éléments pour constituer une définition [...]". Le dernier type de contexte, portant la dénomination exemple d'utilisation, est défini comme étant un "énoncé qui se contente d'illustrer l'emploi d'une unité terminologique dans une phrase, mais n'apporte aucun renseignement sur son sens". Nous avons jugé bon d'y inscrire un contexte pour chaque variante graphique (considéré dans la présente étude comme étant un terme différent) et chaque synonyme afin de bien prouver que dans l'usage, les termes renvoyaient à la même notion. Comme dans le cas de la définition, le type de contexte dans les fiches terminologiques de notions provenant de la langue anglaise n'a pas été précisé dans notre étude.

2.4.2 Consultation des spécialistes

Nous avons à plusieurs reprises consulté les trois spécialistes de domaine, MM. Bernard Moulin, Raymond Lamontagne et André Dubuque, dans le but de vérifier l'exactitude de nos fiches terminologiques, car "toute recherche en néologie [nous dirions néonymie] comme en terminologie nécessite une connaissance des réalia, ce qui de toute évidence relève de la compétence des spécialistes" (Boulanger et Rivard, 1976, p. XXV). Seul le spécialiste était en mesure de cerner les notions qui forment le domaine de la télématique.

A tour de rôle, les spécialistes ont pris connaissance des fiches terminologiques et, au besoin, ont proposé d'autres définitions et demandé de lire d'autres contextes qui, à leur avis, correspondaient mieux à la réalité définie. D'ailleurs, nous devons attribuer aux spécialistes certaines des remarques techniques qui complètent quelques-unes de nos fiches. Il en va de même pour les illustrations qui facilitent grandement la compréhension de la notion.

2.4.3 Ordre des fiches

Les fiches terminologiques (Annexe II) suivent habituellement l'ordre systématique des termes parce qu'il s'agit avant tout d'une classification des notions. L'ordre systématique permet de prendre connaissance de la spécialité d'une manière hiérarchique en même temps qu'analytique. C'est pourquoi nous avons écarté l'ordre alphabétique. Néanmoins, on peut toujours consulter la liste alphabétique des termes (Annexe I) afin de faciliter le repérage des termes recherchés.

2.5 *Normes*

En même temps que nous avons procédé au filtrage des ouvrages lexicographiques, nous avons consulté les normes puisqu'elles servent en terminologie à faciliter et à améliorer la communication en tentant d'enrayer les ambiguïtés qu'amènent la synonymie, la polysémie, etc., qui sont inévitables dans l'usage et surgissent de partout. Nous avons voulu voir jusqu'à quel point il y avait un recoupement entre l'usage et les normes et surtout, voir jusqu'à quel point l'usage s'était inspiré des normes établies actuellement pour diffuser la terminologie du domaine. Nous avons pu constater que l'usage ne correspondait pas toujours à ce qui était recommandé par les organismes de normalisation.

A cet effet, il faut tenir compte du fait que dans le domaine de la télématique, la normalisation connaît des contraintes:

> "La télématique donne un poids accru aux problèmes de normalisation [...] qui exigent des travaux de fond."
>
> (Nora, Minc, 1978, p. 96)

> "Dans le domaine du vidéotexte, les définitions ne cessent de changer et les mots nouveaux s'accumulent sans arrêt, de sorte que le profane se trouve dans un labyrinthe et que l'initié doit toujours mettre sa mémoire à l'épreuve."
>
> (Feeley, 1982, p. 8)

Les normes ont inévitablement un retard sur l'usage. Or, comme les notions évoluent, "il faut se rappeler que les normes, elles aussi, ne sont pas choses immobiles, figées ou immuables" (Lotte, 1981, p. 8) et qu'"on ne normalise pas une fois pour toutes" (Wüster, 1981, p. 70). Avec ces connaissances, nous avons consulté les normes de l'AFNOR, et de l'ISO, tout en respectant les notions décrites dans nos CST.

2.6 *Analyse des données*

Les termes formant notre corpus ont ensuite été classés d'après les modes de formation auxquels ils appartiennent et ce, afin de pouvoir établir des statistiques qui donnent une idée du pourcentage de chacun des groupes formés par les néonymes et les lexicalismes. Nous sommes passée à l'étape proprement dite de l'analyse du corpus de termes utilisés en langue française: chacun des modes a été analysé en suivant l'ordre d'importance statistique. Comme il a déjà été question, nous avons ensuite analysé les difficultés d'ordre notionnel en français, en comparant à l'occasion avec l'anglais. Les deux prochains chapitres livrent donc l'analyse en tant que telle et les résultats obtenus.

NOTES

[1]Précisons qu'en linguistique, le terme "lexicalisation" est employé pour désigner "le processus par lequel une suite de morphèmes [...] devient une unité lexicale" (Dubois, 1984, p. 287). Aux fins de notre analyse terminologique, ce terme sera employé au seul sens des TERMES QUI SONT ACCEPTÉS DANS L'USAGE PAR UNE COMMUNAUTÉ QUELCONQUE; répétons que LE SEUL OUTIL CONCRET NOUS PERMETTANT DE VÉRIFIER CETTE ACCEPTATION EST L'OUVRAGE LEXICOGRAPHIQUE. Comme M. Jean-Claude Boulanger nous l'a signalé, il y aurait lieu d'employer l'expression terminologisé, mais puisque le terme lexicalisé est le plus employé en ce moment, nous laissons à d'autres le soin d'intégrer dans l'usage le nouveau terme proposé.

[2]Voir aussi l'article écrit par Jean-Claude Boulanger intitulé: "Problématique d'une méthodologie d'identification des néologismes en terminologie", pp. 36-46, dans Néologie et lexicologie. En outre, Rondeau (1981, p. 70) donne une bonne description de la démarche à suivre.

[3]Dahlberg rappelle que nous sommes en présence d'un spécifique lorsqu'une notion possède au moins un caractère de plus qu'une autre notion. A cela, Wüster (1981, p. 98) ajoute qu'un générique englobe plusieurs spécifiques, ce qui revient à dire que les notions spécifiques sont subordonnées aux génériques.

[4]Avant l'élaboration d'arbres de domaine faisant état des rapports hiérarchiques des notions et des notions dérivées en télématique, nous avons cru bon de communiquer avec un spécialiste en la matière afin de nous renseigner sur le traitement qui était fait des marques de fabrique dans différents domaines. A cet égard, nous avons consulté M. Claude Levesque du CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec) et il nous a dit que cet organisme ne fait aucun "épluchage" des marques; aucun traitement n'est fait des marques sauf celui de les intégrer dans une banque informatisée à des fins de consultation. Il poursuit que l'information qui est traitée dans le thésaurus du CRIQ est générale par opposition aux marques qui sont précises et reliées à l'entreprise. Selon M. Levesque, il est excessivement difficile de faire la distinction entre la marque et l'entreprise. Suite à cet entretien, nous avons consulté un thésaurus du domaine du génie électrique, le thésaurus The Institution of Electrical Engineers et nous avons découvert que les marques de fabrique étaient traitées en tant que termes secondaires, c'est-à-dire des termes dont l'entrée dans le thésaurus était suivie d'un renvoi au terme qui lui servait de générique dans un rapport hiérarchique notionnel, soit ce que nous appellons "terme commun". Nous avons donc conclu que le traitement de la marque de fabrique est relatif, comme nous l'avions déjà constaté dans le premier chapitre, ce pourquoi nous continuons à croire que le terme propre mérite une place dans tout traitement terminologique et par conséquent, dans un arbre de domaine.

[5]Nous devons insister sur le fait que la démarche en terminologie thématique consiste à comparer, une fois que les réseaux notionnels sont bien délimités, les notions de la langue française avec les notions de la langue anglaise, et ce par l'intermédiaire de l'étiquette linguistique qu'est le terme.

[6]Nous savons que le classement notionnel pourrait faire l'objet d'une recherche plus poussée et d'une illustration plus affinée voire plus souple, mais pour les besoins de notre étude, le repère visuel que constitue la ligne découpée est suffisante.

[7]M. Bernard Moulin, professeur du Département d'informatique à l'Université Laval.

[8]MM. Raymond Lamontagne, professeur au Département d'informatique à l'Université Laval et André Dubuque, conseiller en informatique à la firme de consultants Ducroc, Meilleur, Roy et associés à Québec.

[9]Par hapax, nous entendons comme Rondeau (1981, p. 78) des termes qui surviennent à l'occasion dans la phrase de CST, et qui se caractérisent par leur aspect fortuit.

[10]Répétons que dans un ouvrage lexicographique, la marque de fabrique n'est pas traitée de la même façon que les autres unités lexicales justement en raison de ses particularités décrites dans le chapitre précédent et de son extension; par conséquent, même si nous constations l'absence d'un terme propre dans les ouvrages lexicographiques, nous

devions nous demander s'il s'agissait véritablement d'un néonyme au même titre que les autres termes. Quoique notre objectif n'est pas de résoudre la problématique qui entoure cette réalité, nous voulions l'exposer afin de montrer qu'il existe une dichotomie entre ces unités linguistiques et qu'il semble pertinent de s'interroger à ce sujet. Nous demeurons tout de même fidèle aux résultats obtenus dans le filtrage lexicographique et nous transmettons les données telles qu'elles sont apparues dans les dictionnaires.

[11]Seuls les termes français formant notre corpus ont été soumis à l'épreuve de l'exploration lexicographique, puisque l'étude des modes de formation porte sur ces termes uniquement, comme nous l'avons déjà dit dans le premier chapitre.

[12]C'est pour cela qu'on dit du dictionnaire qu'il est un "support statique" car la définition qui s'y trouve devient rapidement désuète et n'en vient qu'à recouvrir une partie de la notion, particulièrement en télématique.

[13]Certains organismes (par exemple Bell Canada) choisissent plutôt la fréquence d'emploi d'un terme dans l'évaluation de son degré de "néonycité", mais il ne s'agit pas d'"un critère de sélection en néonymie, [...]" même si "dans certains cas, une deuxième attestation vient souligner la pertinence du dépistage, par exemple le degré de lexicalisation" (Boulanger et Rivard, 1976, p. XXV111). Guilbert (1973, p. 12) est du même avis puisqu'il écrit qu'"ils [termes] ne sauraient entrer dans les calculs de fréquence qui confèrent à chaque mot commun un poids particulier dans le lexique général de la langue".

[14]Par observation terminologique nous entendons comme la BTC (Banque de terminologie du Canada) l'"Enoncé servant à donner tout renseignement jugé nécessaire à la compréhension de la notion ou à l'emploi d'une des unités terminologiques, et dont la consignation n'est pas prévue ailleurs sur la fiche." Elle sert à noter des sens strictement terminologiques ou linguistiques (par exemple le sens d'un préfixe dans la formation d'un terme), grammaticaux, étymologiques (par exemple l'origine d'un sigle), etc. La note technique est définie par le même organisme comme étant un "Enoncé qui fournit des renseignements d'ordre purement technique, c'est-à-dire ne se rapportant pas au terme ou à la notion (par exemple, le nom d'un spécialiste consulté, un renvoi à un numéro de terme ou à une rubrique dans une source, etc.)"

[15]Dans le cas des sources orales, il s'agit d'échanges que nous avons eus avec les spécialistes du domaine qui nous ont apporté des données complémentaires pertinentes sur le contenu notionnel de chaque terme et du rapport qu'elles entretiennent entre elles.

[16]Les distinctions entre les définitions dites linguistique, encyclopédique et terminologique ne sont pas toujours très claires et ne sont pas les mêmes pour tous. Sager (1982, p. 120) fait aussi état d'autres problèmes qui peuvent découler des rapports notionnels entre les notions, ce qui a inévitablement des conséquences sur les définitions mêmes. En effet, il écrit: "the most difficult rule to interpret is that a definition must give the essential characteristics of a concept. In practice, this means listing the features which distinguish or differentiate a concept form its immediate hyperonym and co-hyponyms. A strict interpretation of this rule would, however, require a redefinition every time the terminological system is altered." L'étape de la définition en terminologie est très complexe en soi et pourrait faire l'objet d'une recherche plus précise, son contenu reposant sur la notion qui, faut-il le répéter, peut être difficile à cerner selon le domaine à étudier. A ce sujet, on pourra toujours consulter la thèse de maîtrise de Mme Micheline Lapointe-Giguère intitulée "Etude de la définition terminologique par comparaison avec les définitions lexicographique et encyclopédique", publiée en 1985 à l'Université Laval. Nous ne voulons pas aborder en profondeur ce problème terminologique quoique nous dirons que le type de définition que l'on vise est celui dans lequel le définissant (définition) comprendra tous les caractères nécessaires et essentiels à la distinction des référents dénommés par le terme commun et par le terme propre.

CHAPITRE 3

MODES DE FORMATION DES NÉONYMES ET DES LEXICALISMES

A. VUE D'ENSEMBLE

1. Rappel de notions et remarques préliminaires

Le terme a été défini dans le premier chapitre comme étant une unité lexicale appartenant à des domaines spécialisés et revêtant la forme nominale commune (terme commun) ou propre (terme propre). Le terme commun et le terme propre par rapport au non-terme sont dotés de caractéristiques particulières permettant de les identifier en situation de discours. Aussi, ils sont soit lexicalisés soit néonymiques selon qu'ils apparaissent ou non dans les ouvrages lexicographiques formant le corpus d'exclusion.

Les modes de formation de tous les termes de la langue française faisant partie de notre corpus sont analysés dans le présent chapitre afin de dégager les modes adoptés par les néonymes par rapport à ceux adoptés par les lexicalismes[1]. Rappelons que même si les termes propres se distinguent formellement des termes communs dans notre étude par une majuscule, ils sont classés et répartis dans notre classification des modes de formation sans indication de caractéristiques permettant de les identifier par rapport aux autres termes; tous les termes dans une langue de spécialité obéissent aux mêmes mécanismes de formation[2].

2. Typologie des modes de formation

Tous les termes se prêtent à trois grands types de modes de formation qui peuvent apparaître sur deux plans (interne et interlinguistique):

1) mode de formation morphologique
2) mode de formation morphosyntaxique
3) mode de formation sémantique

Le terme dont le mode de formation est dit *morphologique* se définit comme étant une unité lexicale spécialisée formée "à partir d'éléments appartenant au système morphologique du français (interne) ou empruntés à des systèmes étrangers anciens [...] ou actuels [interlinguistique]" (Boulanger, 1978b, p. 66). Au moment de leur apparition dans la lanque, ces termes, résultant de la combinaison nouvelle d'éléments, sont également dénommés néonymes de forme ou directs; dans notre étude, nous pouvons également parler de lexicalismes de forme ou directs. En termes de rapport notion-dénomination, il s'agit de créer ou d'emprunter une dénomination, que le terme soit ou non employé pour désigner une notion nouvelle ou antérieure à sa formation, dans la langue même ou dans une langue étrangère. La dérivation, la modification orthographique sans valeur morphologique ou avec valeur morphologique, l'abréviation et l'emprunt font partie du mode de formation morphologique.

L'emprunt interlinguistique morphologique en français se dit d'une forme étrangère qui dénomme une notion "française" existant déjà; toutefois, la notion qui est habituellement rattachée à cette forme étrangère ne passe pas nécessairement dans la langue emprunteuse.

Le terme formé *morphosyntaxiquement* se définit comme étant une dénomination qui voit le jour suite à l'assemblage en une unité monoréférentielle d'éléments normalement disjoints référentiellement. La combinaison nouvelle de ces unités individuelles renvoie à une seule réalité. Parmi les termes formés morphosyntaxiquement, on trouve les sigles et acronymes, les groupements syntagmatiques et les mots-valises.

La formation *sémantique* est définie comme étant formé d'un terme en rattachant à une dénomination déjà existante une notion autre que celle qui lui était accolée, que cette notion soit nouvelle ou non. Précisons qu'il y a apparition de terme si on considère l'homonymie; cependant il y a apparition de sens uniquement si on considère la polysémie, ce qui n'est pas fait en terminologie. Selon Dubuc, la formation sémantique serait un néonyme indirect au moment de son apparition puisque l'étiquette même du terme n'est pas changée; comme dans le cas du lexicalisme direct, nous parlons également de lexicalisme indirect. Boulanger parle de néologie de sens. Le terme qui voit le jour suite au passage du sens d'une langue étrangère à une autre langue, le français par exemple, est considéré comme étant un emprunt sémantique externe. Il peut aussi y avoir formation sémantique (donc apparition d'un terme) par le passage d'un sens d'un terme à un autre terme au sein d'une même langue; nous parlons alors d'emprunt interne. Le passage au sein d'une même langue peut se faire d'une:

1) langue commune - à - langue de spécialité
2) langue de spécialité A - à - langue de spécialité A
3) langue de spécialité A - à - langue de spécialité B
4) langue de spécialité - à - langue commune

Dans tous les cas, il s'agit d'un transfert de sens. Nous y reviendrons plus en détail dans la quatrième partie du présent chapitre qui traite plus précisément de l'emprunt en télématique.

Même si nous distinguons les termes formés morphologiquement des termes formés sémantiquement, il faut garder à l'esprit que les structures d'ordre morphologique et sémantique sont inséparables dans la formation de tout terme. Comme le rappelle Drodz (1981, p. 130), "Les aspects formels et sémantiques de la langue ont une interrelation constante caractérisée par l'opposition entre la structure formelle et la structure logico-gnoséologique du terme".

3. Pourcentages des premiers résultats

La plus grande partie des termes formant notre corpus sont des néonymes. En effet, 95 (65%) des 144 termes relevés dans les CST de langue française n'ont pas été repérés dans les ouvrages lexicographiques formant notre corpus d'exclusion alors que les 49 autres (35 %) l'ont été, et sont donc lexicalisés; précisons que le sens doit être le même dans les ouvrages lexicographiques que dans les contextes dans lesquels figuraient les termes repérés. Cette grande différence dans les pourcentages est imputable aux développements technologiques accélérés des dernières années; les découvertes sur le plan technique qui en découlent doivent être désignées.

La classification suivante montre les pourcentages des modes de formation des termes de notre corpus français. On remarque que la terminologie de la télématique privilégie de loin la siglaison (25,2 %), le groupement syntagmatique (24,5 %), l'emprunt externe (18,9 %) et le dérivé (14,7 %).

TABLEAU 3:

Modes de formation des termes formant le corpus français

Siglaison:	25,2%	(36)
Groupements syntagmatiques:	24,5%	(35)
Emprunts externes:*	18,9%	(28)
Dérivés:	14,7%	(21)
Modification orthographique (sans valeur morphologique):	4,2%	(6)
Modification orthographique (avec valeur morphologique):	4,2%	(6)
Formation sémantique:	2,8%	(4)
Emprunts quasi internes:**	2,8%	(4)
Mots-valises:	2,0%	(3)
Abréviations:	0,7%	(1)

* Emprunt à une langue étrangère.

** Emprunt au fonds ancien de la langue (latin, grec).

Les mots-valises, les modifications orthographiques sans et avec valeur morphologique, les emprunts quasi internes, les formations sémantiques et les abréviations sont les modes de formation les moins représentatifs de l'ensemble. Si nous additionnons les emprunts externes aux emprunts quasi internes, l'emprunt demeure toujours au troisième rang, mais représente maintenant 21,7 % de tous les procédés.

La répartition des modes de formation est modifiée lorsque nous comparons les néonymes aux lexicalismes, comme le démontre le tableau suivant:

TABLEAU 4:

Modes de formation des néonymes et des lexicalismes

Néonymes		Lexicalismes	
Siglaison	:17,5%	8,4%	Groupements syntagmatiques
Groupements syntagmatiques	:16,8	7,7	Siglaison
Emprunts externes	:14,7	6,3	Dérivés
Dérivés	: 8,4	4,2	Emprunts externes
Formation sémantique	: 2,8	2,0	Mots-valises
Modification orthographique (sans valeur morphologique)	: 2,0	2,0	Modification orthographique (sans valeur morphologique)
Modification orthographique (avec valeur morphologique)	: 2,0	2,0	Modification orthographique (avec valeur morphologique)
Emprunts quasi internes	: 2,0	0,7	Emprunts quasi internes
Abréviations	: 0,7	0,0	Abréviations
Mots-valises	: 0,0	0,0	Formation sémantique

Il ressort de ce tableau que parmi les néonymes, les modes de formation les plus courants sont la siglaison (17,5 %), les groupements syntagmatiques (16,8 %) et les emprunts externes (14,7 %). Toutefois, si nous regroupons les emprunts externes et les emprunts quasi internes, le pourcentage

passe à 16,7 %, ce qui les ramène au deuxième rang avec les groupements syntagmatiques. En ce qui a trait aux lexicalismes, le groupement syntagmatique (8,4 %) est le mode de formation le plus courant, suivi de la siglaison (7,7 %) et des dérivés (6,3 %); l'ordre de la siglaison et des groupements syntagmatiques est inversé par rapport à celui qu'on observe dans le groupe des unités néonymiques. Si nous additionnons les emprunts externes aux emprunts quasi internes, le total est de 4,9 %, ce qui les ramène au quatrième rang suivant les dérivés. Afin de mieux visualiser les résultats obtenus, nous présentons au tableau 5 (page suivante) ces classifications des modes de formation sous forme d'histogrammes.

TABLEAU 5:

Modes de formation des termes du corpus français

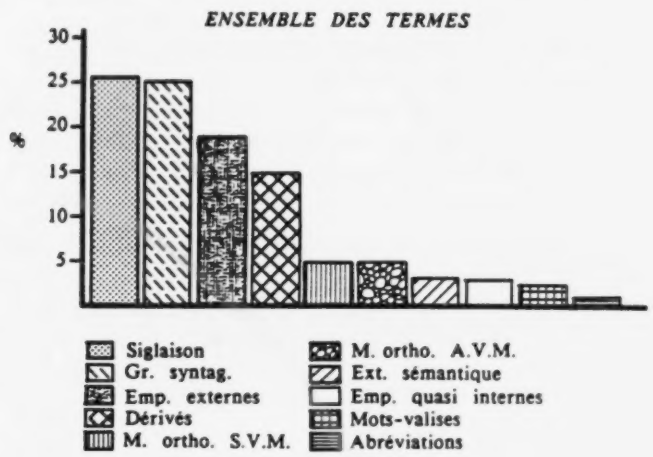

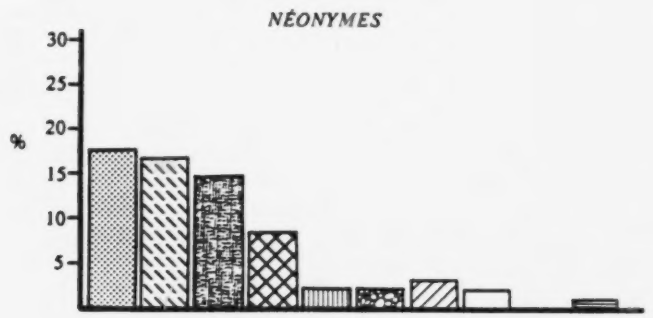

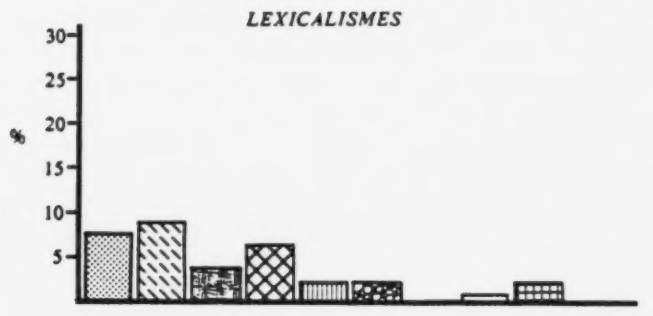

Comme nous l'avons déjà vu, ces modes de formation sont regroupés sous trois catégories:

1) Morphosyntaxique	2) Morphologique	3) Sémantique
siglaison et acronymie	emprunt externe	formation sémantique
groupement syntagmatique	dérivé	
mot-valise	modification orthographique (sans valeur morph.)	
	modification orthographique (avec valeur morph.)	
	emprunt quasi interne	
	abréviation	

Voyons maintenant en détail chacun des procédés et les facteurs pouvant expliquer que quelques-uns d'entre eux soient privilégiés en néonymie par rapport à d'autres dans le groupe des lexicalismes.

B. SIGLAISON

1. Choix méthodologique

Malheureusement, les distinctions faites entre la troncation d'une forme simple et la troncation d'une forme complexe (monoréférentielle) ne sont pas claires dans les ouvrages spécialisés consultés. Nous constatons qu'il y a autant d'appellations qu'il y a d'auteurs qui traitent du sujet, ce qui entraîne l'utilisation de plusieurs appellations différentes pour dénommer une même réalité[3]. Néanmoins, il se dégage de l'analyse que le dénominateur commun à ces modes de formation se trouve dans le retranchement de forme(s); ils tiennent de la brachygraphie.

Dans la présente étude, nous ferons la distinction entre "abréviation" et "siglaison". Nous entendons par abréviation la troncation d'un terme simple (une seule forme graphique) et nous la définissons comme étant la juxtaposition de lettres extraites arbitrairement ou non d'une dénomination simple. La siglaison s'entend du terme créé à partir de la juxtaposition de lettres isolées initiales (ou autres) des composants d'une dénomination descriptive (groupement syntagmatique) monoréférentielle; la siglaison s'entend également du terme créé à partir de la juxtaposition de lettres isolées initiales (ou autres) et de syllabes initiales ou non des composants d'une dénomination descriptive (groupement syntagmatique) monoréférentielle. Prononcé lettre par lettre, le terme formé par siglaison porte la dénomination sigle et prononcé syllabiquement, on le dénomme acronyme. Le sigle et l'acronyme relèvent de la morphosyntaxe puisqu'on touche à la morphologie et à la syntaxe, d'où la double création néonymique au moment de l'apparition du terme. L'abréviation relève uniquement de la morphologie.

Nous avons constaté que la siglaison est un procédé très courant en télématique. Pour bien comprendre ce phénomème, il s'avère indispensable de revoir brièvement son histoire et son évolution en analysant davantage le terme sigle qui est généralement employé dans l'usage.

2. Bref historique

Bien qu'on entende souvent dire que la siglaison est une marque des temps modernes en raison de son foisonnement actuel, elle a vu le jour il y a déjà fort longtemps. À l'époque des Hébreux et

des Grecs, les dénominations singulae litterae et singula littera pro toto (une lettre pour le tout) (Géhénot, 1976, p. 129) avaient déjà fait leur apparition, ce qui correspond au sigle qui est généralement employé à notre époque. Les Grecs l'ont transmis aux Romains et aujourd'hui, le phénomène fait partie de notre monde de communication si bien qu'y sont maintenant rattachés des qualificatifs tels qu'"initialite" (Georgin, cité par George, 1977, p. 33) et "algèbre pesante et barbare" (Redard, 1958, p. 588). Le survol de quelques définitions datant d'époques différentes retrace l'évolution du sens qu'a recouvert la siglaison et en même temps, l'expansion de ce procédé de formation à travers l'histoire.

À la fin du XIX[e] siècle (1863-1872), le Littré définit le sigle comme étant des "lettres initiales employées comme signes abréviatifs sur les monuments, les médailles et dans les manuscrits anciens" (Calvet, 1980, p. 17). Le dictionnaire de l'Académie en 1935 voit le sigle comme un terme de paléographie, ce qui n'est sûrement plus le cas aujourd'hui. Le Grand Robert en 1969 parle de signe abréviatif et fait allusion au symbole et en 1984, le Petit Robert le définit comme étant l'"initiale ou suite d'initiales servant d'abréviation". D'après ces faits, il ne semble pas y avoir une distinction très nette entre "abréviations", "caractères isolés" et "sigle", d'autant plus que le Petit Robert définit l'abréviation comme étant le "retranchement de lettres dans un mot, de mots dans une phrase, pour écrire plus vite ou prendre moins de place".

L'utilisation de ce procédé s'étend lentement d'abord puis de plus en plus rapidement. D'usage restrictif qu'il était en 1863 (monuments, médailles, manuscrits anciens), il se trouve maintenant dans toutes les sphères de l'activité humaine et il est devenu un phénomène lexical productif, ce que nous allons tenter de faire ressortir dans l'analyse plus approfondie qui suit.

3. Les néonymes et les lexicalismes formés par siglaison

3.1 *Siglaison*

Avant d'aborder en profondeur la siglaison en télématique, nous nous arrêtons d'abord à un terme que nous avons classé sous abréviation dans notre analyse mais qui aurait pu être classé sous siglaison si nous avions tenu compte d'une caractéristique propre à l'allemand; cette caractéristique consiste souvent à synthétiser en une seule forme graphique un terme qui pourrait être découpé dans d'autres langues. Le terme dont nous parlons est l'abréviation néonymique BTX qui sert à abréger le terme propre Bildschirmtext (système de vidéotex en Allemagne). Bildschirmtext aurait autant pu prendre la forme Bild/ chirm/ text en allemand, ce qui nous aurait obligé à classer BTX sous siglaison. Mais puisque nous ne nous préoccupons pas des procédés propres aux autres langues, nous continuons à croire que BTX est formé par abréviation dans notre étude. Cette réduction relève véritablement de l'arbitraire et de la fantaisie de celui qui a créé le terme. La forme abrégée facilite la prononciation de Bildschirmtext et est plus commode que le mot long d'autant plus que ce dernier présente des difficultés mnémotechniques et est difficilement prononçable dans une langue emprunteuse, ce qui ne vaut cependant pas pour un Allemand. Précisons ici qu'aucun lexicalisme faisant partie de notre corpus n'a été formé selon ce procédé. La télématique ne fait pratiquement pas usage de l'abréviation, ce qui n'est toutefois pas le cas de la siglaison.

La siglaison, qui englobe l'acronymie, est le mode de formation le plus important parmi les dix modes identifiés dans notre corpus. En effet, 25,2 % des 144 termes de langue française retenus sont formés par siglaison dont 17,5 % sont néonymiques et 8,4 % sont lexicalisés. Il s'avère important de préciser ici que ce pourcentage serait encore plus élevé si nous avions également retenu les termes dont la source (syntagme) est demeurée introuvable; mais pour une question d'ordre pratique, nous avons préféré écarter ces derniers. Aussi, notons qu'une même siglaison qui renvoie à plus d'une réalité (notion) a été comptée autant de fois qu'il y avait de termes prenant la même forme siglée. Par exemple, aux trois acronymes ANTIOPE correspondent trois réalités (3 notions) donc 3 termes homonymes. Rappelons qu'en lexicologie, on parlerait plutôt d'une seule forme polysémique.

3 acronymes: 3 termes

ANTIOPE	1)	service français de télétext (unidirectionnel)
ANTIOPE	2)	service français de vidéotext (bidirectionnel)
ANTIOPE	3)	protocole de communication

Voici la liste des néonymes et des lexicalismes formés par siglaison.

NÉONYMES

1.	ANTIOPE	-	Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture
2.	ANTIOPE	-	Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture
3.	ANTIOPE-A.2	-	Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture + Antenne 2
4.	ANTIOPE-OREP	-	Acquisition Numérique et Télévisualisation d'images Organisées en Pages d'Écriture + Office Régional de l'Éducation Permanente
5.	ANTIOPE-TDF	-	Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture + Télédiffusion de France
6.	CAPTAIN	-	Character and Pattern Telephone Access Information Network (System)
7.	CISI	-	Compagnie Internationale de Services en Informatique
8.	CTNE	-	Compania Telefonica Nacional de Espana
9.	EDS	-	Elektronisches Datenvermittlungs System
10.	EIS	-	Electronic Information Service
11.	EPEOS	-	Enregistrement Programmable d'Émissions sur Ordre des Sources
12.	ESRO	-	Europeen Space Research Organisation
13.	OERS	-	Organisation Européenne de Recherche Spatiale
14.	IDI	-	Instructions de description de l'image
15.	IVS 3	-	International Videotex Systems + 3
16.	LIS	-	Lockeed Information Systems
17.	MISTEL	-	Management Information System of Telecommunications
18.	ORACLE	-	Optional Reception of Announcements by Coded Line Electronics
19.	OREGON	-	ORdinateur Et Gestionnaire de PrOcessus pour N Processus
20.	PANDA	-	Prestel Advanced Network Design Architecture
21.	SETCAM	-	Système Étranger du CAM
22.	T.A.O.	-	Téléconférence Assistée par Ordinateur
23.	T.F.E.	-	Transfert de Fonds Électronique
24.	TEF	-	Transfert Électronique de Fonds
25.	TEDF	-	Transfert Électronique De Fonds

LEXICALISMES

1.	ANTIOPE	-	Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture
2.	ARPA	-	Advanced Research Projects Agency
3.	ARPANET	-	Advanced Research Projects Agency + Network
4.	EPSS	-	Experimental Packet Switching System
5.	NPDN	-	Nordic Public Data Network
6.	NPSS	-	Network Packet Switching System

7. SID - Swift Interface Device
8. SITA - Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques
9. SWIFT - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications
10. TIC-TAC - Terminal Intégré Comportant un Téléviseur et l'Appel au Clavier
11. TITAN - Terminal Interactif de Télétexte à Appel par Numérotation

3.1.1 Analyse

3.1.1.1 Néonymes

Parmi les 25 néonymes formés par siglaison apparaissant dans la liste ci-dessus, 22 (88 %) sont formés à partir des initiales des éléments composant le syntagme qui lui a donné le jour (ex.: IDI), dont 12 sont des sigles (ex.: OERS) et 10 sont des acronymes (ex.: CAPTAIN). Un plus grand nombre de termes formés à partir d'initiales sont des sigles, ce qui ne met toutefois pas dans l'ombre les acronymes qui sont tout aussi importants. Les 3 néonymes restants (12 %) sont formés à partir d'initiales et de syllabes (ex.: MISTEL) et sont des acronymes. Or, dans l'ensemble des néonymes, un plus grand nombre de termes sont des acronymes.

3.1.1.2 Lexicalismes

Quant aux 11 lexicalismes formés par siglaison, 10 d'entre eux (91 %) sont formés à partir d'initiales (ex.: ARPA), dont 3 sont des sigles (ex.: EPSS) et 7 des acronymes (ex.: TITAN). Contrairement aux néonymes formés à partir d'initiales uniquement où nous avions observé un plus grand nombre de sigles (12) que d'acronymes (10), ce sont maintenant les acronymes qui prévalent en importance dans le groupe des lexicalismes. L'autre lexicalisme (ARPANET), composé d'initiales et d'une syllabe est un acronyme.

3.1.1.3 Comparaison des néonymes aux lexicalismes

Dans l'ensemble, un plus grand nombre de termes formés par siglaison est tiré d'initiales de syntagmes; il y en a 32 au total. Comme nous venons de le voir, dans le groupe des néonymes, les sigles formés par initiales sont plus nombreux (12) que dans le groupe des lexicalismes où ce sont plutôt les acronymes (7) qui prévalent. Dans le même ordre d'idées, un nombre moins élevé de termes formés par siglaison est formé à partir d'initiales et de syllabes. Il y en a 4 en tout, dont 3 sont des néonymes et 1 est lexicalisé, comme nous l'avons déjà fait ressortir. Le tableau suivant illustre les résultats que nous venons de donner.

TABLEAU 6:

Pourcentages des sigles formés à partir d'initiales, d'initiales et de syllabes

INITIALES:	Néonymes	(22)	Lexicalismes	(10)
sigles	54,5 %	(12)	30 %	(3)
acronymes	45 %	(10)	70 %	(7)
INITIALES ET SYLLABES:				
	Néonymes	(3)	Lexicalismes	(1)
acronymes	100 %		100 %	

En néonymie, il s'avère dans ce mode de formation que les termes formés à partir d'initiales uniquement tendent à prendre la forme du sigle et non de l'acronyme, contrairement à ce qui peut être constaté dans le groupe des lexicalismes. À cet égard, les pourcentages dégagés de l'étude ne donnent pas raison à Calvet (1980, p. 87) lorsqu'il écrit que "le sigle tend de plus en plus à devenir une suite phonique, semblable à tout autre signifiant, débarrassé de sa source". Toutefois, il faut lui donner raison si nous regroupons tous les termes formés par siglaison; dans l'ensemble, il y a 21 acronymes et 15 sigles. L'acronyme ne saurait donc disparaître au profit du sigle; à cet égard, nous croyons que les acronymes sont formés de manière très consciente quitte à "tordre le bras" à toute logique morphosyntaxique. D'où la proportion gauchie (ou naturelle) en faveur de telles formations. Voyons maintenant quels sont les facteurs favorisant particulièrement ce mode de formation.

4. Facteurs de naissance des sigles et acronymes

Qu'est-ce qui pousse tant les spécialistes à recourir à la siglaison et quel est le fil conducteur qui mène le syntagme à ce genre de troncation? Bien des facteurs favorisent l'extension de ce mode de formation. D'abord, dans la langue de spécialité, les lexiques exploitent de plus en plus les groupements syntagmatiques pour dénommer les nouvelles réalités, question de vulgariser l'information afin d'être compris par un plus grand cercle de gens travaillant dans le même domaine; le nombre plus élevé de néonymes que de lexicalismes dans notre corpus illustre bien ce phénomène. Cette syntagmation, cette "complexité syntaxique" (Kocourek, 1982a, p.59) entraîne souvent la siglaison, la "condensation syntaxique" (ib.) en raison de sa longueur qui ajoute de la lourdeur à un texte ou à un discours. En général, le syntagme est plus difficile à retenir et plus long à prononcer que le sigle ou l'acronyme. D'ailleurs, un des principes sur lequel repose l'acceptation d'un terme dans l'usage est justement le principe de l'économie linguistique (ISO, 1968, p. 7); par conséquent, la loi du moindre effort débouche sur le raccourcissement des termes.

Le recours à la siglaison est soumis à d'autres raisons dont le manque de temps et le manque d'espace pour écrire; en effet, la troncation d'un ou de plusieurs signifiants répond aux besoins d'économiser de l'espace dans la chaîne écrite et de s'exprimer plus rapidement oralement. "D'ailleurs, dans l'usage courant, les unités complexes [...] ne sont pas utilisées en situation de discours [...] parce qu'elles ne sont pas fonctionnelles. [...] on utilisera de préférence une formule ou une abréviation; dans le cas de pièces détachées, la fonction de dénomination sera remplie par un numéro de code, plus fonctionnel que l'unité complexe, ou à tout le moins, par une unité terminologique plus simple" (Rousseau, 1978, pp. 31-32). Une autre raison qui conditionne le recours à la siglaison est la profusion d'organismes dont l'appellation se fait souvent par ce moyen pour satisfaire au désir d'être identifié par une appellation originale et unique en son genre. Le besoin d'économiser de l'espace et du temps prend malheureusement le pas sur la cohérence sémantique du terme. Ces termes constituent un code à l'intérieur du code linguistique.

Bref, la siglaison représente le corollaire de ces facteurs et obéit à la loi du moindre effort en langue. En effet, il est beaucoup plus facile et rapide de prononcer ou d'écrire un sigle ou un acronyme qu'un syntagme. Ce genre de troncation répond à des besoins en langue qui sont analogues aux besoins des spécialistes oeuvrant dans le domaine de la télématique: la rapidité et l'économie du temps et de l'espace.

> "[...] telematics make abundant use of time. Time is the essence of how telematics complements the written word."
>
> (Godfrey, Chang, 1981, p. 11)

La télématique "cherche à reproduire les dialogues d'une manière strictement limitée à ses besoins et invente un langage épuré, pour communiquer aux moindres frais" (Minc, Nora, 1978, p. 116).

Nous vivons dans une société où la production est synonyme de rapidité et, par conséquent, notre façon de nous exprimer reflète cette particularité, d'où "la nécessité de produire un langage plus complexe" et économique vu "l'exigence d'un échange de plus en plus rapide d'information de tous genres" (Géhénot, 1976, p. 131). D'ailleurs le fait que la siglaison soit au premier rang en importance parmi tous les autres modes de formation dans notre classement illustre ce besoin croissant de la nécessité d'économie extrême de l'expression.

Avec ce procédé de formation, deux principes inverses sont rapprochés; l'économie du langage (qu'il faut souhaiter) et l'opacité du terme (qu'il faut éviter). Ces deux principes s'opposent à la transparence sémantique recherchée et présente dans la syntagmation. "La recherche d'une plus grande exactitude fait très souvent qu'on a moins de facilité à s'exprimer et qu'on est moins aisément compris" (ISO, 1968, p. 7).

Pour montrer jusqu'à quel point les spécialistes désirent créer des termes tout en laissant de côté, parfois volontairement, la transparence sémantique, il faut étudier plus en détail le terme propre néonymique IDA, défini comme étant un service de vidéotex canadien utilisant la technologie canadienne télidon (Manitoba) (voir fiche terminologique dans l'Annexe II). Ce terme a porté à confusion puisqu'il comporte un certain nombre de caractéristiques de la siglaison (acronyme) dont les majuscules et l'opacité de la notion par la dénomination. IDA provient non pas d'un syntagme comme nous l'avions d'abord cru mais plutôt du nom propre Ida Cates, qui fut la première téléphoniste au Manitoba en 1882. La citation qui suit montre à quel point les spécialistes du domaine veulent justifier la formation d'un acronyme:

> "Our engineers and technologists very violently objected to calling a project "Ida", if "Ida" didn't stand for some acronym. They spent four months trying to fit acronyms to the word Ida. Some of the more humorous ones were the "Information Distribution Avenue", but our Public Relations Department insisted that it just stood for Ida Cates."
>
> (Laratt, 1980, p. 62)

Il s'agit d'un exemple où on veut à tout prix créer un acronyme au point d'éviter consciemment la logique morphosyntaxique; mais, précisons que cette "logique" existe davantage aux yeux de ceux qui se préoccupent de la langue. Les spécialistes de domaine se préoccupent uniquement de dénommer une notion, que cette dénomination corresponde ou non à une systématique.

La tentative de transformer en acronyme un nom propre a échoué. Nous avions tout de même raison au départ de soupçonner qu'il s'agissait d'un acronyme d'autant plus qu'une forme homonymique interlinguistique existe déjà dans l'usage: IDA; Institut des Directeurs d'Associations. Néanmoins, si un acronyme avait vu le jour avant même l'apparition du syntagme, cette pratique aurait été contraire à son habitude d'apparition puisqu'habituellement ce type de terme naît sur l'axe syntagmatique en ce sens qu'on relève des lettres et des syllabes de mots formant un groupement syntagmatique monoréférentiel dans la chaîne écrite. Il peut arriver cependant qu'une siglaison soit faite et prononcée au détriment de la logique syntagmatique. Dans le cas d'IDA, si ce terme était devenu un acronyme, la procédure aurait été inversée en ce qu'à partir de lettres (disparates), un syntagme aurait vu le jour. Aussi, dans ce cas-ci, l'acronyme serait apparu en langue parlée d'abord, ce qui va à l'encontre de la théorie selon laquelle la siglaison est créée en langue écrite en premier lieu pour ensuite passer en langue orale. Ida aurait pu être un acronyme préfabriqué pour attirer l'attention et l'imagination du public. Voyons maintenant quelques cas qui reflètent autrement les besoins parfois excessifs de la rapidité.

5. Particularités de la siglaison en télématique

Même si la siglaison est largement exploitée en télématique (autant dans le groupe des néonymes que dans le groupe des lexicalismes), il n'y a pas toujours respect de la "systématique" de la langue.

Par systématique, on entend ici la non-correspondance de la signification entre le sigle ou l'acronyme et les éléments formant le syntagme qui lui a donné naissance, l'utilisation ou non des mots-vides; la systématique inclut également entre autres l'emploi et l'omission arbitraire de certaines lettres pour répondre aux besoins de celui qui crée au grand détriment de l'usager de la langue. Aussi, la systématique recouvre l'utilisation de la lettre "S" pour évoquer soit la pluralité de la forme siglée, soit le renvoi à un élément formant le syntagme, ce qui n'est pas toujours clair.

5.1 *Correspondance de la signification entre le sigle ou l'acronyme et les éléments formant le syntagme*

Comme l'entend Duquet-Picard (1985, p. 90), "l'existence de ces dénominations présuppose généralement l'existence préalable d'une dénomination complète [...]." C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle les qualifie de dénominations secondaires. Comme nous l'avons dit antérieurement, la siglaison est particulière en ce qu'elle voit d'abord le jour sur le plan syntagmatique; elle se manifeste en langue écrite. Ici, c'est la graphie qui crée; la création suppose la connaissance de l'écriture.

La compréhension de la notion que sous-tend la siglaison revient d'abord à la mémorisation des traits distinctifs, suivie des traits significatifs. De prime abord, il n'y a pas d'unité significative minimale à retenir comme dans le cas des syntagmes terminologiques, entre autres. Par exemple il est possible de décortiquer les morphèmes (unités significatives minimales) composant le terme télématique (télécommunication et informatique) et voir si la systématique de la langue est respectée. Avec le sigle et l'acronyme, il n'en est pas toujours ainsi; IDI ne peut être décortiqué en morphèmes. C'est un peu comme apprendre la signification dans un domaine quelconque des lettres alphabétiques qui se suivent telles que ABC dans un contexte spécialisé. Toutefois, précisons qu'IDI peut être décortiqué en représentants de morphèmes, c'est-à-dire que I est le représentant du morphème "instructions", etc.

Nous avons également vu qu'aujourd'hui, la rapidité avec laquelle un sigle ou un acronyme apparaît est frappante. Cette réalité est d'autant plus vraie en télématique; c'est d'ailleurs un principe général d'économie de la langue, surtout en langue spécialisée. Aussi, il arrive fréquemment que le sigle et l'acronyme en langue parlée suivent immédiatement l'apparition de la forme écrite. Le problème qui se pose alors est lié à l'association de la notion à la dénomination.

Un cas d'acronyme lexicalisé en particulier attire notre attention en télématique, et c'est la non-correspondance sémantique entre l'acronyme et les éléments formant le syntagme qui lui a donné le jour: TITAN. En terminologie, lorsque la définition ou le contexte sont insuffisants pour apporter des précisions importantes sur le sens d'un terme, la solution est d'analyser les éléments à l'origine du terme en question, c'est-à-dire le syntagme qui est à la fois descriptif et transparent sémantiquement, et d'essayer d'en dégager le sens. Il s'agit de vérifier chacun des éléments et d'étudier leur rôle à l'intérieur de l'unité terminologique syntagmatique. Avec TITAN, on s'aperçoit que le deuxième "T" est tiré de l'élément télétexte qui est défini comme étant un service unidirectionnel ou un service qui englobe les deux (unidirectionnel et bidirectionnel). Or, TITAN est défini comme étant un système de vidéotex français conversationnel et bidirectionnel uniquement (visant à offrir le terminal à domicile en jumelant la télévision et le téléphone). En procédant à la décomposition de cet acronyme, nous mettons au jour la signification d'un des éléments du syntagme qui va à l'encontre du contenu réel de la notion. En raison du syntagme de départ qui crée le problème de départ, la qualité formelle de l'acronyme est discutable. En rejetant le terme télétexte au profit du terme qui dénomme la notion de système conversationnel, soit vidéotex (ou tout autre terme qui est employé pour dénommer cette notion), l'acronyme (TIVAN) correspondrait à la sémantique qui sous-tend le syntagme.

5.2 *Emploi arbitraire du mot-vide*

Le néonyme acronymique OREGON présente plus d'une particularité et illustre bien la grande

latitude qui régit la formation de la siglaison. Il provient du syntagme: ORdinateur Et Gestionnaire de prOcessus pour N processus.

Il est évident que le mot-vide (prépositions, conjonctions, etc.) s'avère utile dans la formation de ce terme où grâce à son utilisation, le terme devient acronymique et est facilement identifié à tout autre terme du vocabulaire. En plus d'avoir retenu la lettre initiale d'un mot-vide (Et), le créateur de cet acronyme a retenu la lettre N qui est arbitraire en elle-même; dans le domaine de la science particulièrement, la lettre N est employée systématiquement dans les formules alors que dans l'usage, cette lettre est remplacée par un chiffre, une variante. Pour arriver à l'acronyme, les éléments formant le syntagme n'ont toutefois pas tous servi; la lettre initiale de deux mots-vides (de, pour) a été omise et l'élément final processus a complètement été éliminé.

Il faut préciser qu'une trop grande difficulté de prononciation entraînerait une modification éventuelle ou tout simplement le rejet de cette forme au profit d'une autre, ce que Lévy (1979, p. 4) a particulièrement voulu souligner dans le cas de tout acronyme:

> "La règle fondamentale pour la constitution d'un acronyme est la combinaison des voyelles et des consonnes de manière à former une lexie facile à prononcer, tout en étant la plus brève possible, ceci afin d'en permettre l'adoption par l'usage."

La réduction par le recours à des lettres qui forment des syllabes a pour but justement de faciliter la prononciation et d'encourager l'intégration du terme nouvellement formé dans l'usage. Voilà l'avantage de ce type de formation; le désavantage est que le terme se situe dans un "langage d'initiés propre à cacher des parasitismes et de lourdes inutilités" (Redard, 1958, p. 588).

En télématique, le recours aux mots-vides reste tout de même assez rare, ce qui appuie les constatations de Géhénot (1976, p. 176) qui affirme que "la tendance actuelle à toutes les langues est de limiter le nombre de mots-vides et même de les éliminer complètement". Il est surprenant cependant de constater qu'aucune siglaison lexicalisée n'est créée à l'aide de mots-vides dans notre corpus alors que dans le groupe des néonymes, ce type de création est relevé.

Néonymes

1) ANTIOPE-TDF - ...Télédiffusion De France
2) CAPTAIN - ...Character And Pattern...
3) OREGON - ...ORdinateur Et Gestionnaire de PrOcessus pour N processus
4) TEDF - ...Transfert Electronique De Fonds

Les mots-vides qui forment les acronymes et sigles néonymiques sont, en français, des conjonctions (et) et des prépositions (de). Dans le syntagme, la "fonction de la préposition est d'habitude purement syntaxique; c'est pourquoi on peut dire que la préposition est un "élément-outil" ou un "élément-relationnel""(Lotte, 1981, p. 22). Dans le sigle, la préposition et la conjonction ainsi que tout autre mot-vide agissent plutôt en tant que lettre-charnière. Guilbert (1971b, p. 51) a raison, dans le cas des sigles et acronymes lexicalisés formant notre corpus, lorsqu'il écrit que "la réduction syntagmatique s'opère par l'élimination des opérateurs syntaxiques de liaison (de,à)". Par contre, cette constatation ne semble pas s'appliquer aux sigles et acronymes néonymiques formant notre corpus où la conservation du mot-vide a son utilité, comme nous l'avons vu.

Les quelques exemples analysés ci-dessus appuient Géhénot (1976, p. 125) lorsqu'il dit qu'"il y aurait un essai à écrire sur le mauvais [sic] usage des sigles" (nous dirions aussi acronymes); le néonyme acronymique SETCAM ne fait que confirmer cet argument. En effet, SETCAM provient du syntagme Système ETranger du CAM. CAM dans ce syntagme est lui-même un acronyme provenant

du syntagme Crédit Agricole Mutuel; (pour en connaître le sens, voir glossaire en annexe). SETCAM est un acronyme créé partiellement à partir d'un autre acronyme existant ce qui se traduit par une triple codification - un acronyme dans un acronyme dans le code qu'est la langue. Cette troncation est une manifestation de la règle de concision qui sous-tend toute siglaison et ceci au détriment d'une composition logique. Ce phénomème est d'autant plus inquiétant lorsqu'on envisage le passage de SETCAM dans une autre langue. Si effectivement SETCAM passe d'une langue à une autre, devons-nous tenir compte de l'élément CAM qui a peut-être un équivalent dans une autre langue? Cette question soulève le problème particulier du passage ou non de la siglaison d'une langue à une autre sans aucune modification.

5.3 *Emploi de la lettre finale "S"*

La lettre finale "S" (en français comme en anglais) que l'on retrouve à l'occasion dans la siglaison renvoie au pluriel ou encore est simplement le résultat de la réduction d'un des éléments formant le syntagme originel. Mais comment faire pour distinguer le "s" pluriel et le "s" d'un élément du syntagme? Les quelques exemples (CAPTAINS, PDI's, EFTS) relevés dans notre corpus ne font qu'ajouter à la confusion. CAPTAINS est un acronyme où le "S" final n'indique pas le pluriel mais plutôt la réduction du constituant final du syntagme originel, soit System; cette forme apparaît uniquement en anglais. En français, seule la forme CAPTAIN a été repérée. Ce sigle renvoie au vidéotex alpha-mosaïque japonais.

PDI's (Picture Description Instructions), qui est l'équivalent anglais de IDI (Instructions de description de l'image), est un autre cas où l'acronyme renferme la lettre finale "S"; cependant cette lettre indique le pluriel de l'acronyme. PDI et IDI désignent le langage qui est à la base du système alpha-géométrique canadien, Télidon. Contrairement au sigle en anglais, IDI ne subit aucune transformation lorsqu'il est employé au pluriel:

> "Les IDI (instructions de description de l'image) constituent un jeu compact de commandes servant à décrire les images."
>
> (BOWN, O'BRIAN, 1979, p. 5)

La forme réduite reste invariable en français puisque Instructions (avec la désinence au pluriel) est l'élément initial de l'acronyme. En anglais, le sigle se termine par un "s" étant donné que "Instructions" est l'élément final du syntagme:

> "The PDI's are a set of drawing commands which allow you, by using a light-pen or key presses, to specify the sizes and shapes of various parts of an image and where they will appear on the screen.
>
> (MILLS, 1982, p. 3)

Ainsi, nous avons l'impression avec cette dernière forme que l'acronyme au complet est au pluriel alors que le "s" apparaît uniquement parce que l'élément final du syntagme est au pluriel; ceci n'est cependant qu'une impression qui peut ne pas être partagée par tous.

Aussi, comment expliquer le "S" final dans le sigle EFTS, d'autant plus que l'ordre des éléments formant le syntagme qui précède le sigle ne correspond pas à l'ordre des lettres formant ce sigle: electronic transfer of funds - EFTS. À moins que ce soit un "S" final indiquant le pluriel du sigle en entier et non pas le "s" de "funds"? Dans ce dernier cas, le "S" dans le sigle aurait-il perdu toute la valeur du pluriel qu'il recouvrait dans Funds pour pluraliser le sigle? Si c'est le cas, on doit con-

clure que ce "S" est maintenant la marque du pluriel du sigle et non plus d'un seul constituant du syntagme lui ayant donné naissance comme dans le cas de PDI's. Remarquons que le "s" indiquant le pluriel de PDI apparaît en minuscule alors qu'il apparaît en majuscule dans EFTS; serait-ce un effort supplémentaire pour le dissimuler en lui donnant l'apparence des autres lettres formant le sigle et le camoufler davantage? Bref, le "S" final dans la siglaison est non seulement un élément mobile qui indique la désinence au pluriel du sigle ou d'un des éléments formant le syntagme qui lui a donné le jour, mais il peut aussi renvoyer à un des constituants du syntagme. Deux cas dans notre corpus l'ont montré:

1) EFTS---------- désinence du pluriel (sigle)
   PDIs----------désinence du pluriel (instructionS)
2) CAPTAINS------System

5.4 *Passage du sigle et de l'acronyme d'une langue à une autre*

Deux versions circulent en terminologie en ce qui touche ce phénomène. Selon Calvet (1973, p. 34), "le processus même de création fait qu'un sigle [nous dirions aussi acronyme] peut toujours être traduit, c'est-à-dire ramené à la suite de mots dont il est tiré". Génénot (1977, pp. 34-38) abonde dans le même sens en écrivant que "la traduction, non seulement de la dénomination de l'organisation mais aussi du sigle [ib.] correspondant s'impose au contraire dans les pays bilingues". Cependant, il faut avouer que les erreurs sont nombreuses; on retrouve à l'occasion plus d'une source syntagmatique pour la même siglaison ce qui peut occasionner des erreurs lors de la création d'une autre forme dans une autre langue pour dénommer la même notion.

Par exemple, dans notre corpus il a été possible de rattacher trois syntagmes (d'après les sources consultées) à l'acronyme Oracle, soit:

1) Optional Recognition of Coded Line Electronics
2) Optional Reception of Announcements by Coded Line
3) Optional Reception of Announcements by Coded Line Electronics

Dans le premier syntagme, il n'y a aucun élément dans lequel on retrouve la lettre A qui forme l'acronyme ORACLE. Dans cet acronyme, le A est-il une lettre parasite au même titre que le N dans OREGON agissant en tant que lettre-charnière afin de favoriser l'acronyme?

Dans le deuxième syntagme, la question qui se pose consiste à savoir si le E final a été choisi arbitrairement ou tiré du constituant "Line". Il semblerait somme toute que le troisième syntagme serait le plus plausible à la création de l'acronyme puisque les lettres initiales de chacun des constituants syntagmatiques correspondent à l'acronyme.

Deux autres cas semblables en télématique sont les sigles lexicalisés EPSS et PANDA auxquels deux syntagmes sont rattachés:

EPSS 1) Experimental Packet Switching System
     2) Electronic Packet Switching System

PANDA 1) Prestel Advanced Network Designed Architecture
      2) Personnel AND Administration Division

Une deuxième version en terminologie suppose que le sigle appartient "comme le symbole, au système sémiologique, mais non au système linguistique; comme le symbole, il devrait constituer une entité figée, fonctionnant en dehors des langues naturelles, même si, à l'origine, il est issu d'une langue en particulier" (Rondeau, 1981, p. 135).

À notre avis, toute unité linguistique sous quelque forme que ce soit fait partie de la sémiologie; la linguistique et par conséquent, la terminologie, sont des sous-domaines de la sémiologie telle qu'entendue par Saussure, c'est-à-dire la discipline qui étudie "la vie des signes au sein de la vie sociale [...]" (Dubois, 1984, p. 434). À cet effet, on ne peut séparer la siglaison des autres modes de formation sous prétexte qu'elle fonctionne "comme un symbole et appartient au système sémiologique" puisque tous les signes (linguistique et terminologique) font partie de la sémiologie, tout comme le symbole. Il ne faut surtout pas se fier à la prononciation d'un mot (séquences vocaliques et consonnantiques) pour déterminer son statut.

Cependant, on pourrait *rapprocher* la siglaison du symbole en ce qu'ils relèvent tous deux de la picturalité (écriture) et non de la gestualité (phonie) (Calvet, 1980, p. 10); ils peuvent tenir à l'iconographie (image symbolique). Toutefois, la siglaison fonctionne en discours et est associée aux autres signes linguistiques dans la chaîne langagière et en devient un dès son apparition, ce qui n'est pas le cas du symbole. De plus, la langue de spécialité distingue les signes iconiques (modèles, diapositives, schémas) des signes non iconiques (unités lexicales de langue, chiffres, symboles) (Kocourek, 1982a, p. 11-12) dont fait partie la siglaison. Finalement, la siglaison se distingue fondamentalement du symbole en ce que celui-ci ne constitue pas une troncation d'un groupement syntagmatique monoréférentiel fonctionnant comme toute autre unité linguistique au sein d'une langue. C'est pour cette raison qu'il faut s'intéresser à la siglaison du point de vue linguistique, contrairement à ce que Redard écrit: "Tant qu'ils restent graphiques, ces sigles n'intéressent guère le linguiste. Mais des mots peuvent en naître lorsque les initiales, au lieu d'être épelées, sont réunies sans interponctuation et prononcées comme telles" (Redard, 1958, p. 590).

Nous croyons que la siglaison est un élément du lexique, comme tous les autres procédés de formation; seulement elle est différente en raison de sa forme. Mais faut-il répéter que la langue est forme comme le dirait Saussure? Dès leur formation, le sigle et l'acronyme jouent le même rôle que tout autre terme, peu importe leur origine; leur existence repose sur une notion qui elle, est primordiale en terminologie. Aucune forme linguistique n'est vide de sens. D'ailleurs, "c'est l'usage que l'on fait du sigle qui lui confère un sens" (Calvet, 1980, p. 78) comme tout terme.

Dans notre domaine d'étude, il y a autant de néonymes qui passent d'une langue à une autre sans aucune modification qu'il y en a qui ont des équivalents dans d'autres langues. A l'encontre de cela, la plupart des lexicalismes passent d'une langue à une autre sans aucune modification. Voici la liste des deux groupes de termes[4].

NÉONYMES

SIGLES PROPRES À CHAQUE LANGUE

	français	anglais
1)	ANTIOPE	Digital acquisition and television display of frames organized in the form of written pages
2)	ANTIOPE	
3)	OERS	ESRO
4)	IDI	PDI

5)	TEF	EFTS
6)	TFE	EFT
7)	TEDF	

MÊME SIGLE DANS PLUS D'UNE LANGUE

français et anglais

1) ANTIOPE-A.2
2) ANTIOPE-OREP
3) CAPTAIN/CAPTAINS
4) EPEOS
5) IVS/IVS 3
6) MISTEL
7) ORACLE
8) CEEFAX
9) CTNE
10) EIS

LEXICALISMES

1)	ARPA	ARPANET	1)	ANTIOPE
			2)	EPSS
			3)	NPDN
			4)	SWIFT
			5)	TIC-TAC
			6)	TITAN

Si des équivalents interlinguistiques sont surtout présents en néonymie, une incohérence mérite cependant d'être soulevée. Le premier exemple d'acronyme néonymique ANTIOPE a été créé à partir d'un syntagme français. En anglais, on retrouve l'acronyme sans aucune modification - ANTIOPE - mais en plus, la source du sigle en français c'est-à-dire le syntagme Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Ecriture - est littéralement passé dans cette langue - Digital acquisition and television display of frames organized in the form of written pages. En français, il est intéressant de constater que le syntagme -Acquisition ... - n'apparaît nulle part dans l'usage alors qu'en anglais, nous avons rencontré les deux formes. Il y a lieu de prédire cependant que ce syntagme ne subsistera pas longtemps justement en raison de sa longueur. La création d'équivalents interlinguistiques en télématique entraîne inévitablement des problèmes dont la synonymie lexicale. Ce point fera l'objet d'une étude plus approfondie dans le prochain chapitre qui traitera justement des problèmes synonymiques et homonymiques en terminologie.

Dans le cas des lexicalismes, la tendance consiste plutôt à faire passer la siglaison d'une langue à une autre sans la moindre modification. Inversement, les sigles et acronymes néonymiques ont plutôt des équivalents dans différentes langues. Devrions-nous conclure qu'en télématique, la pratique tend vers la création de la siglaison dans chaque langue respectant ainsi la systématique de chacune? Nous croyons comme Calvet et Géhénot qu'il devrait en être ainsi. Le sigle et l'acronyme devraient être créés dans la langue où ils fonctionnent sans quoi la systématique de la langue en question est mise en péril au profit d'une forme étrangère. Ce qui risque de rendre encore plus incompréhensible

un texte qui est déjà difficile à décoder d'autant plus que les sigles et acronymes sont déjà opaques en eux-mêmes en n'offrant aucune transparence sémantique. C'est pourquoi, il est important de l'employer souvent, comme le signale Calvet (1973, p. 34):

> "C'est parce qu'il est souvent entendu en contexte qu'un sigle est retenu puis réemployé, et son sens vient des différents contextes dans lesquels on l'a entendu plutôt que de sa traduction".

Sa compréhension est donc tributaire de sa fréquence d'apparition dans plusieurs contextes.

6. Sigles empruntés

Nous avons vu dans le groupe des néonymes que la tendance allait vers la recherche d'équivalents d'une langue à une autre contrairement à ce qui se passe dans le groupe des lexicalismes. Certains, dont George (1974, p. 36), excluent d'une analyse de procédés de formation les termes formés en anglais et intégrés au français. Selon lui, il s'agit plutôt de mots empruntés déjà tronqués dans la langue d'origine; nous allons à l'encontre de cette tendance et incluons dans le procédé de la siglaison les sigles et acronymes formés en anglais et utilisés en français. Ajoutons cependant qu'il s'agit dans ce cas de sigles et acronymes empruntés parce que "les procédés de créations [néonymiques] (et lexicalisés dans notre cas) formelles sont interreliés. On ne peut pas faire de séparations nettes entre les uns et les autres; les croisements sont incessants et les combinaisons constantes" (Boulanger, 1978b, p. 89), d'où le classement des sigles et acronymes empruntés sous la siglaison et non sous l'emprunt dans notre corpus.

7. Évolution du sigle et de l'acronyme en télématique

En théorie, l'évolution du sigle et de l'acronyme se fait comme suit: le terme formé par siglaison est immédiatement suivi du syntagme en contexte, ou du moins, ce syntagme apparaît à proximité pour aider à la compréhension de la notion. Le sigle et l'acronyme sont conçus à partir des initiales des éléments formant le groupement syntagmatique, ou encore, à partir d'initiales et de syllabes. Les points sont de mise après chaque lettre (surtout lorsque le terme est formé uniquement d'initiales provenant des éléments entrant dans la composition du syntagme) et la siglaison favorise la "majuscule" (Doppagne, 1979, p. 89). Selon Géhénot (1975, p. 276), certains sigles et acronymes se transforment finalement en de vrais termes [...] qui peuvent dans certains cas prendre la marque du pluriel, se décliner, selon les règles grammaticales de la langue considérée. Cette dérivation est un degré de lexicalisation. La naturalisation du terme serait achevée lorsqu'il est lui-même générateur de dérivés.

Dans le domaine de la télématique, nous avons montré que les règles ci-dessus données s'estompaient. D'abord, la particularité qui sous-tend l'apparition des termes en télématique est que les sigles et acronymes, comme tous les autres modes de formation faisant partie de notre classement, recouvrent des notions dès leur apparition. Ce sont des représentants linguistiques des notions: des dénominations. En outre, l'analyse a fait ressortir la vitesse avec laquelle la siglaison voit le jour à la suite de la formation des syntagmes en télématique; le sigle et l'acronyme apparaissent souvent seuls en contexte sans la présence du syntagme qui lui a donné naissance. Une des conséquences est que personne n'a le temps d'assimiler la notion décrite par le syntagme originel. La fréquence et la longueur du syntagme jouent de moins en moins un rôle en terme de facteurs favorisant l'intégration du sigle dans l'usage. La sélection des lettres se fait plus ou moins arbitrairement et le sigle et l'acronyme se présentent graphiquement avec ou sans points. Cette dernière tendance est due en grande partie à la popularité de plus en plus grande des acronymes. En télématique, on a recours de

en moins à la ponctuation, aux majuscules, etc. Les nombreux exemples montrent qu'il n'y a plus d'ordre dans l'évolution, ce qui rend parfois méconnaissable la nature même du sigle et de l'acronyme, surtout lorsque cette forme est identique à un mot déjà existant; par exemple, Oracle (oracle), Lis (lis), Oregon (oregon), Panda (panda). Seules les majuscules initiales les distinguent des noms communs. Bref, nous tendons à croire qu'en télématique, il n'existe aucune règle absolue dans l'application du mode de formation qu'est la siglaison; elle est laissée à l'imagination de celui qui crée un terme.

Bien que Guilbert (1959, p. 287 cité dans George, 1977, p.39) constate que ces formations sont à ce point vivantes qu'elles peuvent fournir des substantifs dérivés... et qu'aujourd'hui des expressions comme cégétiste [...] sont d'un usage courant", le procédé de suffixation est très rare en télématique. Un dérivé suffixal relevé est CEEFAXer (Sigel, 1980, p. 29) en anglais. La dérivation s'est faite dans ce cas-ci à partir d'un acronyme; il faut dire que les sigles ont moins tendance à donner naissance à des dérivés. Boulanger (1978b, pp. 72-73) précise que les acronymes, "une fois transformés en substantifs, fournissent des bases nouvelles et donnent parfois naissance à des dérivés". Il renchérit en disant que "la lexicalisation conduit les sigles et les acronymes à prendre une catégorie grammaticale, généralement le statut de substantif, dont le genre est le même que le terme de base. [...] ils sont devenus de véritables unités lexicales autonomes" (ib.).

En télématique, comme dans tout domaine, nous croyons que les sigles et les acronymes sont des unités lexicales sauf qu'ils ne donnent pas souvent lieu à la dérivation, ce qui ne les empêche toutefois pas de s'assimiler aux autres mots de la langue. C'est l'usage qui décide de leur prospérité, de leur destin. Le critère de capacité de dérivation n'est pas essentiel; pourvu qu'il s'intègre phonologiquement et syntaxiquement.

Comment expliquer le peu de dérivés en télématique? La marque de fabrique y est certainement pour quelque chose. Aussi, la nouveauté du domaine serait une raison valable et concluante. D'autre part, comme le signale George (1977, p. 40), "Cela doit tenir, dans une certaine mesure, à ce que le sigle lui-même est susceptible d'être employé tel quel (c'est-à-dire sans expansion suffixale) non seulement comme adjectif [...] mais aussi comme substantif [...]". Le sigle et l'acronyme étant de plus en plus utilisés pour exprimer les notions en télématique, il est plausible qu'on ait plus souvent recours à la dérivation quand cela est possible.

D'ailleurs, les acronymes et les sigles fonctionnent comme tout terme et peuvent se joindre à une autre formation, même à un autre sigle ou acronyme: par exemple, en se joignant à des sigles (A.2, TDF) et à un acronyme (Orep); l'acronyme Antiope a donné naisance à la série Antiope-A.2, Antiope-TDF (sigles) et Antiope-Orep (acronyme) (voir p.78, note de Boulanger). Dans notre corpus, nous avons relevé un cas (HS-Tele) où un sigle a contribué à former un terme suite à l'adjonction non pas d'un autre sigle ou acronyme mais d'un élément devenu autonome avec l'usage; il a été classé dans le groupe des emprunts externes. Aussi, comme l'entend Rey (1979, p. 20), "un terme peut aussi affecter [...] la forme d'une expression numérique [...]"; en télématique, nous avons repéré non pas une forme numérique en tant que telle, mais plutôt une forme "alpha-numérique", soit le sigle néonymique IVS 3. Comme le souligne Kocourek (1982a, p. 81), "en tant que signes *idéographiques*, les chiffres peuvent former ou aider à former des termes brachygraphiques".

8. Profil de la siglaison en télématique

La majorité des formes siglées et "acronymisées" formant notre corpus proviennent de l'anglais, puis des siglaisons françaises, allemandes et finalement espagnoles. L'anglais est donc la langue la plus productive en terme de créations sigliques et acronymiques, d'autant plus qu'elles dénomment des modèles américains très largement diffusés. Certains sigles et acronymes sont formés uniquement de lettres initiales alors que d'autres sont composés de lettres et de syllabes choisies plus ou moins arbitrairement pour des raisons de prononciation. Les sigles et acronymes formant notre corpus sont constitués de 3 (IDI) à 11 (ANTIOPE-OREP) lettres; ce sont les formes de trois et de quatre lettres

qui figurent en plus grand nombre. Ceci s'explique par la plus grande facilité à mémoriser des sigles et des acronymes de quelques lettres. De plus, le grand avantage est celui du gain d'espace, mais il faut toutefois donner raison à Dahlberg (1981, p. 267) lorsqu'elle écrit qu'un "degré trop poussé d'abrègement est une source d'erreur." La précision et la concision, deux qualités désirées dans la siglaison, sont également deux réalités qui concordent rarement. Plus le terme est bref, moins il est clair. De surcroît, plus le sigle est court, plus les chances de créer des homonymes augmentent. Enfin, le sigle et l'acronyme se manifestent toujours en langue écrite.

Le sigle et l'acronyme constituent une des composantes essentielles du lexique en télématique; ils sont représentatifs dans les deux groupes que forment les néonymes et les lexicalismes. Toutefois, c'est l'intensification de la recherche dans ce domaine qui fait qu'il y a plus de néonymes;en effet, la siglaison gagne chaque jour en ampleur et en importance. Les termes formés par siglaison conduisent à un langage qui n'est décodable que par les initiés; ils équivalent à un langage "codificateur et sommaire" et sous-tendent des valeurs sociolinguistiques propres au domaine de la télématique. C'est pourquoi ils équivalent à des "hiéroglyphe(s) réservé(s) à des sectes professionnelles" (Boulanger, 1978b, p. 71), d'où leur désavantage.

Voyons maintenant quelles sont les particularités du groupement syntagmatique dans la terminologie de la télématique, en comparant le groupe des néonymes aux lexicalismes.

C. GROUPEMENT SYNTAGMATIQUE

1. Définition

Dans le chapitre un, nous avons vu que le terme dans sa forme ne se limitait pas à une unité simple (lexie simple), à ce que Sager (1978, p. 39) appelle "single term"; il peut également se réaliser dans le contexte spécialisé sous la forme de l'unité complexe (lexie complexe) appelée par certains terme polysegmental (Rondeau, 1978, p. 5). Sager (1978, p. 39) l'appellera en anglais "extended term". Le terme polysegmental, comme la siglaison, dérive à la fois de la création formelle (nouvelle forme) et sémantique (nouveau sens rattaché à l'agglomérat des unités formant la dénomination). C'est pour cette raison qu'on le qualifie de terme morphosyntaxique.

Le terme polysegmental est doté des mêmes caractéristiques que le terme simple sauf que sa particularité réside dans la cohésion sémantique entre les éléments entrant dans sa formation. C'est cette cohésion qu'il faut observer si on veut isoler le syntagme de la phrase. À cet effet, il faut parler de déterminant relationnel (expansion)[5]; ce dernier modifie le sens du déterminé (base) et de ce fait, il y a une nouvelle notion sous cette combinaison d'où "la perte de l'autonomie sémantique des constituants" (Guilbert, cité dans Dugas, 1978, p. 113). Les éléments formant le terme polysegmental perdent parfois leur sens individuel et il résulte de leur combinaison un référent inconnu jusqu'alors; ce type de syntagme exprime une seule notion. Le critère de cohésion sous-entend donc nécessairement le rapport d'opposition et de distinction[6] puisqu'un déterminant qui modifie la signification de la base peut à la fois permettre d'opposer des catégories formées par d'autres déterminants et ce même déterminé.

À ce type de groupement syntagmatique dont l'assemblage est figé, il faut opposer les groupements syntagmatiques dont l'assemblage de mots non monoréférentiel est fortuit et purement accidentel. La non-cohésion de ce type de syntagme ressort grâce à l'observation des déterminants accidentels[7] qui servent uniquement à qualifier ou à caractériser la base sans toutefois changer la nature de cette base. Mais comme Kocourek (1982a, p. 118) le fait remarquer, la distinction entre les deux groupements syntagmatiques est une distinction liée au "degré sur un continuum entre deux pôles opposés, avec une classe des cas équivoques entre les oppositions nettement distinctes".

Quoique le même auteur (ib., p. 117) donne une liste - intéressante mais non exhaustive - de vingt-cinq expressions pour dénommer le groupement syntagmatique dont l'assemblage est figé, nous présentons ci-dessous une liste moins élaborée mais globale des deux types de syntagmes que nous venons de décrire, provenant des actes sur la Table ronde sur les problèmes du découpage du terme (1978);

ASSEMBLAGE FIGE (Syntagme terminologique) ou unité de traitement lexicographique(UTL) (Vinay, 1978, p. 83) (Boulanger, 1978, p. 172)	ASSEMBLAGE FORTUIT (Syntagme non terminologique)
syntagme lexical[8]	syntagme de discours (Auger, 1978, p. 11)
syntagme de dénomination	syntagme accidentel (Boutin-Quesnel, 1978, p.79)
syntagme lexicalisé (unité synaptique de Guilbert) (cité par Dugas, 1978, p. 113)	syntagme occasionnel (Dugas, 1978, p. 113
syntagme figé (synthème)	syntagme libre (Goffin, 1978, p. 161)
synthème	syntagme (Martinet, 1978, p. 185)
	syntagme lexical (Kocourek, 1982a, p. 33)

Rappelons que Duquet-Picard (1985, p. 88) identifie également un certain nombre de dénominations utilisées en terminologie par différents auteurs dont Goffin, Auger, Rondeau, Natanson, etc., pour désigner cette notion.

Seules les appellations syntagme figé (terme) et syntagme libre (non terme) seront dorénavant utilisées dans notre étude. Le syntagme libre se distingue en partie de ce que Saussure appelle syntagme, c'est-à-dire "toute combinaison dans la chaîne parlée [...]" qui va "d'un plan infralexical (re-lire, aboutissant à l'unité lexicale relire) jusqu'au plan de la phrase [nous sortirons]" (Dubois, 1984, pp. 478-479); le syntagme libre tel que nous l'entendons exclut le plan infralexical.

2. Sélection des groupements syntagmatiques terminologiques

Au cours du dépouillement et du repérage des termes polysegmentaux, il fallait se demander si les groupements syntagmatiques étaient figés (terminologiques) ou accidentels (non terminologiques) d'où le recours à des critères d'ordre terminologique afin de trancher la question.

L'identification et le découpage du terme polysegmental se fondent sur des critères formels et sémantiques principalement. Paquot (1978, p. 103) et Vinay (1978, p. 87) parlent plutôt de critères externes (formels ou morphologiques) et internes (sémantiques). Quelques indices métalinguistiques

d'ordre graphique peuvent s'ajouter aux critères formels afin de mieux distinguer les deux types de syntagmes; il s'agit des majuscules, italiques, caractères gras, guillemets, ponctuation, soulignement, etc. Kocourek (1982a, p. 82) parle des moyens dits "typographiques". Certains ajoutent aux critères formels et sémantiques des critères quantitatifs et taxinomiques.

Parmi les critères formels permettant d'écarter les syntagmes libres et de retenir les syntagmes figés, voici ceux que nous avons utilisés et qui ont été proposés par Guilbert (cité par Auger, 1978a, p. 19), Benveniste (cité par Rousseau, pp. 32-33) et Boulanger (1978, p. 178). Ces critères se caractérisent par la stabilité du rapport syntagmatique au plan du discours (ib.);

1) aucun article devant expansion (déterminant)
   (ou: abstraction d'actualisants)
2) impossibilité d'insertion d'un élément
   (ou: aucune intercalation) - ordre déterminé + déterminant)
   (obéit aux règles linéaires de la phrase)
3) aucune extension

Le deuxième critère formel s'inscrit entre dans le "découpage interne" qui est défini comme étant "la possibilité ou l'impossibilité d'introduire des éléments lexicaux [...] entre les éléments constituants du syntagme" (Boulanger, 1978, p. 173).

Plusieurs (Auger, 1978a, p. 18, Vinay, 1978, p. 85) sont d'accord pour dire qu'aucun critère formel en tant que tel ne peut aider à discriminer les syntagmes figés et les syntagmes libres puisqu'ils ne possèdent pas en propre des marques morphologiques spéciales. C'est pourquoi le critère sémantique, c'est-à-dire le renvoi à une notion unique, est venu trancher la question dans notre corpus. C'est grâce à ce critère que nous avons pu vérifier la "stabilité du rapport de signification entre l'unité syntagmatique et un signifié [notion] unique" (Boulanger, 1978, p. 178). Boulanger précise que "sur le plan paradigmatique, cette stabilité est souvent marquée par la possibilité de la commutation d'un syntagme avec une unité simple" ou avec un autre syntagme. Bref, lorsqu'on était en présence d'une unité de signification à référence unique et qu'on ne pouvait dissocier les constituants sans changer le sens de l'ensemble, nous étions en présence d'un syntagme figé.

Les troisième et quatrième critères - quantitatif, taxinomique - sont venus appuyer les deux premiers; la fréquence d'emploi d'un groupement syntagmatique, qui est un facteur socio-linguistique, stabilise le lien syntagmatique et le rapport de signification tandis que la taxinomie illustre les distinctions et les rapports entre les notions. La fréquence témoigne peut-être le mieux de la cohésion sémantique du terme figé, mais il reste que c'est la conjugaison de tous ces critères qui nous a permis de retenir ou de rejeter un syntagme quelconque dans la langue de spécialité. De plus, il faut se rendre à l'évidence que les critères ne peuvent pas tous s'appliquer aux groupements syntagmatiques (libres et figés) présentés ni à toutes les langues. Et surtout, "c'est le spécialiste de chaque discipline et non le linguiste sur la base de critères purement linguistiques [et terminologiques] qui peut résoudre le problème" (Paquot-Maniet, 1978, p. 105). Parfois même, "seule l'expérience technique peut dire s'ils renvoient à un référent constant" (Goffin, 1978, p. 165). C'est pourquoi nous avons consulté les spécialistes de domaine à ce sujet.

3. Le syntagme figé en télématique

Le syntagme figé est un des modes de formation privilégiés de désignation de la réalité en télématique; le discours scientifique et technique procède souvent par périphrase descriptive monoréférentielle. Ce phénomène s'explique par des raisons qui sont inhérentes à la langue de spécialité; en effet, comme la siglaison, le groupement syntagmatique fait partie du style des langues de spécialité.

D'ailleurs, Duquet-Picard (1985, p. 88) signale qu'"à 85 % ou à 70 % du vocabulaire spécialisé, les dénominations composées restent majoritaires en terminologie". Toutefois, le syntagme figé diffère de la siglaison par de nombreuses caractéristiques, dont voici les principales:

SIGLAISON	SYNTAGME
1) réduction du signifiant	1) augmentation du signifiant
2) incompréhensible en soi (opacité sémantique)	2) compréhensible en soi (transparence sémantique)
3) pluriréférentiel (plus possible)	3) monoréférentiel (plus possible)
4) dénomination nouvelle	4) dénomination et notion nouvelles
5) pas motivé	5) motivé (est très descriptif)

Contrairement à la siglaison, le syntagme figé pose moins de problèmes de compréhension. Il est un mode de formation analytique et descriptif et selon Boulanger (1978b, p. 39), "est parfaitement intelligible" en ce que le sens se laisse généralement deviner en analysant les éléments dans l'ensemble de la composition.

Voici la liste des syntagmes néonymiques et des syntagmes lexicalisés formant notre corpus.

NÉONYMES

carte à mémoire	télétext unidirectionnel
conférence audiographique	télétexte diffusé
instructions de description de l'image	transfert de fonds électronique
journal électronique	transfert électronique de fonds
messagerie électronique	vidéotex bilatéral
réseau d'accès à des banques de données	vidéotex conversationnel
réseau de services généraux	vidéotex diffusé
réseau local	vidéotex non interactif
réseau privé	vidéotex radiotélévisé
télé-conférence assistée par ordinateur	vidéotex télédiffusé
télé-conférence informatisée	vidéotex unilatéral

LEXICALISMES

annuaire électronique	réseau en étoile
banque de données	réseau étoilé
base de données	réseau distribué
carte magnétique	réseau maillé
courrier électronique	réseau public
vidéotex interactif	réseau spécialisé

Nous voyons que 34 (24.3 %) des 144 termes employés en langue française sont formés par groupement syntagmatique. Tandis que dans le groupe des néonymes, le syntagme figé est le deuxième mode de formation en importance, dans le groupe des lexicalismes, il constitue le premier groupe (voir tableau 4, p. 57). Ce type de formation prolifère donc dans les deux catégories que forment les néonymes et les lexicalismes.

La complexité des syntagmes figés formant notre corpus est très variable; les termes polysegmentaux sont formés de deux à huit constituants. Tous sont composés d'une base qui agit en tant que déterminé suivie d'un ou plusieurs éléments qui agissent en tant que déterminants. Parmi les 22 syntagmes figés néonymiques, 14 (64 %) sont formés de deux constituants; parmi les 12 syntagmes figés lexicalisés, 9 (75 %) sont formés de deux constituants. Le groupe de syntagmes figés formé par trois constituants est beaucoup moins représentatif dans l'ensemble des termes syntagmatiques; il n'y en a que 5 au total, dont 3 sont des néonymes et 2 des lexicalismes. Quant aux syntagmes figés formés à partir de quatre constituants ou plus, ils sont tous des néonymes.

3.1 *Analyse*

Tous les syntagmes figés respectent les modèles théoriques fondamentaux établis par Auger, et Dugas (1978, pp. 16-111) en terminologie.

3.1.1 Syntagme figé: deux constituants

La précision du terme syntagmatique peut tenir d'un choix restreint de ses éléments constituants; "il n'est pas exigé que, dans les termes [...], soit exprimé par des moyens linguistiques chacun des composants d'une combinaison de notions énumérées dans la définition; y sont à mentionner seulement ceux des composants qui sont nécessaires à la délimitation conventionnelle par rapport aux notions semblables" (ISO, 1968, p. 12). Dans cette ligne de pensée, la plupart des syntagmes figés formant notre corpus respectent la structure syntagmatique élémentaire appellée syntagme épithétique (Goffin, 1978, p. 162), nom + adjectif. En ce sens, le syntagme figé obéit au principe de l'ISO.

À la base lexicale du syntagme épithétique, on ajoute un deuxième constituant dont le rôle principal consiste à modifier la structure sémantique interne de la base, de l'élément nominal; à la fois, ce déterminant spécifie le sens de cet élément de base et l'aire d'emploi se rétrécit. Dans plusieurs cas en télématique, électronique est le déterminant et sous-tend la notion de déplacement de l'information dans des circuits. Par exemple:

annuaire électronique
courrier électronique
journal électronique
messagerie électronique

Le sens habituel que recouvre chacune des bases est irrévocablement altéré pour s'élargir et s'insérer dans un système notionnel très spécifique qu'amène le déterminant électronique.

Plusieurs services se particularisent dans le monde des communications télématiques par l'électronique. Ailleurs, c'est le mode de transmission de l'information qui est évoqué par le deuxième élément déterminant:

vidéotex interactif
vidéotex bilatéral
vidéotex conversationnel
télétexte diffusé
télétext unidirectionnel
vidéotex télédiffusé
vidéotex diffusé
vidéotex radiotélévisé

Nous sommes en présence ici d'une série de syntagmes qui s'opposent ou se superposent notionnellement en raison du recoupement notionnel. Il faut savoir que les dénominations simples vidéotex et télétexte recouvrent des types de services (Annexe II) en général, dont la notion est différente de celle recouverte par les dénominations complexes. Les déterminants viennent spécifier ces services par la notion de la direction de l'acheminement de l'information; par ce fait, ils sont classables notionnellement au sein du domaine. Ces déterminants relationnels et non accidentels sont donc indispensables en contexte pour faire la distinction nette entre les bases. Aussi, le déterminant est une solution heureuse aux problèmes d'homonymie que peuvent engendrer les mêmes formes simples pour dénommer des réalités différentes.

L'itinéraire que prend l'information est souvent l'objet de désignation dans le syntagme figé afin de distinguer une base notionnelle qui se spécialise à plusieurs niveaux sans toutefois devoir se spécifier dans un classement générique et spécifique. Il en va ainsi dans la série suivante dont la base est réseau:

réseau étoilé
réseau distribué
réseau maillé

3.1.2 Syntagme figé: trois constituants

Quatre syntagmes figés sont formés à partir de la suite nom + joncteur prépositionnel + nom que Benveniste (cité dans Goffin, 1978, p. 162) appelle synapsie. Les syntagmes figés retenus ainsi formés sont variables en ce qui a trait aux liaisons base + déterminant:

base de données	**carte à mémoire**
banque de données	**réseau en étoile**

Les déterminants données et mémoire, dont l'ajout à la base spécialise et particularise le terme polysegmental, sous-entendent la notion d' information. Quant au déterminant étoile, il retrace plutôt l'itinéraire de déplacement de cette information.

Certains constituants formant les syntagmes figés sont rattachés par d'autres "liens" (Vinay, 1978, p. 95) par exemple l'élément de négativité "non", ce qui donne la séquence; base + négation + qualificatif. Selon le GLLF (L111), non- est l'outil de transformation (préfixale) négative du substantif par excellence. Seule une forme dont les trois constituants sont "liés" avec l'élément non (vidéotex non interactif) a été relevée parmi les syntagmes figés et c'est le déterminant dans le syntagme qui est ainsi qualifié par la "négativité".

3.1.3 Syntagmes figés: quatre constituants et plus

Tous les autres syntagmes figés formés à partir de quatre constituants ou plus se retrouvent, dans notre étude, dans la catégorie des néonymes et sont formés à partir de la combinaison des types mentionnés ci-dessus, par exemple;

nom + joncteur prépositionnel + nom + joncteur prépositionnel + prédéterminant + nom.

En général, ces types de syntagmes reprennent une structure de base. Pour cette raison, on les appelle complexes. Il y en a 6 seulement, dont:

4 néonymes formés de 4 éléments
- **réseau de services généraux**
- **télé-conférence assistée par ordinateur**
- **transfert électronique de fonds**
- **transfert de fonds électronique**

1 néonyme formé de 6 éléments
- **instruction de description de l'image**

1 néonyme formé de 8 éléments
- **réseau d'accès à des banques de données**

Un syntagme figé ne devrait pas être trop long et occuper trop d'espace dans la chaîne langagière même si les chercheurs ne sont pas parvenus à s'entendre sur une limite théorique (la longueur idéale d'un syntagme est très subjective et varie d'un spécialiste à un autre) (Vinay, 1978, p. 113); toutefois, n'existe-t-il pas un certain seuil qu'un syntagme figé ne peut pas franchir (Kocourek, 1982a, p. 120 citant Auger)? Il ressort de l'analyse que plus il est long, plus il s'approche de la définition ou de la description; ce phénomème est accentué par la présence de joncteurs dans le syntagme figé, ce qui pourrait aller à l'encontre des critères formels théoriques établis par certains spécialistes en terminologie. Le syntagme figé trop long risque également de s'éloigner de son rôle de dénomination (exemple: réseau d'accès à des banques de données. Ce qui ne veut pas nécessairement dire que nous appuyons Lotte lorsqu'il écrit que la formation de "termes comprenant plus de trois constituants serait nettement déraisonnable" (Lotte, 1981, p. 46). Les termes composés de plus de trois constituants que nous avons retenus sont à la fois descriptifs et précis et en plus, la combinaison des éléments a des propriétés systématisantes. Ces syntagmes sont composés d'éléments commodes pour décrire et spécifier; la suite engendre une séquence lexicale transparente. D'ailleurs, Kocourek (1982a, p. 52) écrit que "les phrases technoscientifiques se caractérisent par leur longueur". En d'autres mots, la langue de spécialité se caractérise par une complexité de structure que vient "dissoudre" la siglaison, comme nous l'avons déjà vu.

Il est intéressant de constater que tous les néonymes font appel à des éléments qui sont lexicalisés lorsqu'ils sont pris individuellement. La néonymie relève de la combinaison de ces éléments lexicalisés. Un exemple qui illustre ce phénomène est le terme réseau. En effet, à réseau (lexicalisé) plusieurs déterminants (également lexicalisés) se sont ajoutés:

- **réseau étoilé**
- **réseau en étoile**
- **réseau distribué**
- **réseau maillé**
- **réseau public**
- **réseau spécialisé**
- **réseau local**
- **réseau privé**
- **réseau de services généraux**
- **réseau d'accès à des banques de données**

Cet exemple illustre également le critère de cohésion décrit antérieurement selon lequel il s'établit un rapport d'opposition et de distinction entre plusieurs syntagmes figés grâce aux déterminants dont la base est la même. En même temps, les spécificités propres à chacun sont dévoilées, ce qui ne veut cependant pas dire que les déterminants spécifient un syntagme par rapport à un autre. Cette série illustre le phénomème par lequel une des répercussions du développement de la science (amélioration des réseaux, multiplication des fonctions, etc.) a entraîné des besoins de précisions notionnelles

ce qui a favorisé la multiplication et l'allongement d'un terme simple en terme complexe. Le recours au syntagme figé en terminologie a souvent l'avantage de permettre de sérier les syntagmes comme ce groupe formé avec la base "réseau".

4. Profil du syntagme figé en télématique

La télématique produit un nombre considérable de syntagmes néonymiques et lexicalisés épithétiques dont l'avantage est la facilité de les retenir tous sans grande difficulté mnémotechnique; c'est une tendance qui s'accentue dans le groupe des néonymes et qui laisse croire à un désir grandissant de vulgariser davantage la terminologie. Dans la première partie de ce chapitre, il a été question que la siglaison tronquait les syntagmes jugés trop longs à prononcer, à écrire et par conséquent non fonctionnels; c'est ce qui s'est produit avec instructions de description de l'image, transfert électronique de fonds et transfert de fonds électronique qui ont donné respectivement IDI, TEF et TFE; les formes tronquées sont toutefois confondues avec les syntagmes figés dans une relation synonymique absolue, difficulté terminologique à laquelle nous reviendrons dans le dernier chapitre. Il s'agira maintenant de voir si les syntagmes formés de quatre constituants et plus seront éventuellement réduits.

En ce qui a trait aux deux principaux procédés de formation en télématique (la siglaison et le syntagme figé), citons Lotte qui dit que: "l'apparition de termes trop longs ou au contraire, de termes concis pas assez précis sont souvent le fait d'une connaissance insuffisante des possibilités de la formation des mots" (Lotte, 1981, p. 15). On doit toujours préférer "des termes concis, à condition que la précision n'en souffre pas" (ib., p. 38); la plupart des syntagmes figés dans notre corpus sont concis et compréhensifs.

Voyons maintenant en détail le mode de formation qu'est l'emprunt en télématique et quelles particularités il ajoute à la terminologie de ce domaine dans les groupes que constituent les néonymes et les lexicalismes.

D. EMPRUNT

1. L'emprunt par rapport à la siglaison et le syntagme

Le phénomème selon lequel la siglaison et le syntagme figé sont les modes de formation les plus courants dans notre corpus pourrait porter à croire qu'ils effacent ou du moins atténuent l'importance de tous les autres modes de formation. Ce n'est pourtant pas le cas avec l'emprunt qui occupe une place non négligeable dans notre corpus. Mais en quoi l'emprunt se particularise-t-il dans notre corpus? Sans toutefois vouloir démarquer la marque de fabrique dans ce mode de formation et sans toutefois faire la distinction entre terme commun et terme propre, comme nous l'avions déjà précisé au début du présent chapitre (para. 1), il faut aborder ces détails avant de procéder à l'analyse proprement dite.

2. Marque de fabrique et emprunt

La plupart des termes qui sont considérés comme étant des emprunts dans notre corpus sont des termes propres, des marques de fabrique. Il faut noter que des règlements législatifs interdisent toute manipulation terminologique (création d'un terme propre dans la langue d'arrivée) afin de pro-

téger les droits des inventeurs et des propriétaires. En outre, il est bon de préciser de nouveau qu'un pays économiquement puissant produit nécessairement plus rapidement et exporte davantage que les autres pays. On assiste, avec le passage des dispositifs de domaines spécialisés d'un pays à d'autres, au passage des désignations de ces produits d'une langue à une autre[9]. "Des dispositifs nouveaux arrivent avec leur nom; l'emprunt est alors employé sans traitement" (Lévy, 1979, p. 8).

Quoique nous reconnaissions les répercussions d'ordre juridique en langue, nous ne nous intéressons pas à cet aspect dans notre analyse terminologique. Nous considérons que toute forme provenant d'autres langues constitue un emprunt (exception faite des sigles et acronymes, comme il a déjà été précisé dans la première partie du présent chapitre, à la p. 78), ce qui fait que teleshopping et Prestel sont des termes du domaine de la télématique emprunté à l'anglais puisque ce sont d'abord et avant tout des formes empruntées dans la langue, peu importe le statut spécial de "marque" qui est rattaché à "Prestel" dans le domaine juridique. D'ailleurs, rien n'empêche linguistiquement parlant de créer une dénomination dans la langue d'arrivée pour dénommer une réalité quelconque qui provient d'un pays dont la langue est étrangère à cette langue d'arrivée.

> La décision de fonctionner dans sa langue maternelle ou dans une langue "nationale" (en élaborant des terminologies) ou de se résigner à emprunter la langue-outil avec la matière à travailler est politique, car toute langue est capable de tout nommer: l'impression trop fréquente que certaines sémantiques ne peuvent répondre au besoin notionnel relève de l'idéologie.
>
> (Rey, 1979, p. 67)

Or c'est en ce sens qu'il faut parler d'emprunt dans le cas du terme propre identifié en tant que marque de fabrique; le terme propre, comme le terme commun, a été formé selon un des procédés décrits au début de ce chapitre (morphologique, morphosyntaxique et sémantique) et il doit nécessairement en faire partie; par exemple, Euronet est formé par un emprunt et Télétel est formé par mot-valise.

3. Définitions

Une distinction est habituellement faite entre les emprunts externes, emprunts internes et emprunts quasi internes.

L'emprunt externe en terminologie regroupe les formes lexicales originaires d'une langue étrangère et intégrées dans l'usage de la langue française au sein d'un domaine quelconque, avec ou sans adaptation morphologique ou sémantique; Guilbert (1981a, p. 196) et Kocourek (1982a, p. 133) parlent de l'introduction dans le français d'éléments allogènes. Quant à l'emprunt interne, il regroupe les termes provenant du fonds ancien du français (moyen et ancien français) alors que l'emprunt quasi interne (ou hérité (ib.)) comprend les termes provenant en partie ou en entier du latin ou du grec. On parle d'emprunt quasi interne parce que les éléments grecs et latins ne sont pas considérés comme faisant partie de la langue française à proprement parler même si celle-ci est issue en grande partie du latin (Boulanger, 1978b, p. 96).

Certains incluent dans l'emprunt interne les termes qui proviennent autant de la langue commune actuelle (termes tirés des variétés régionales et de l'argot) que d'autres domaines (passage d'un terme d'un vocabulaire spécialisé à un autre vocabulaire spécialisé). À notre avis, il s'agit plutôt du passage d'un élément lexical et de la spécialisation de son contenu au sein de domaine, avec ou sans extension sémantique. Ce passage s'inscrit plutôt dans la formation sémantique.

Il a déjà été souligné (pp. 55-56, citation de Drodz) que la sémantique et la morphologie sont deux aspects d'un terme qui sont indissociables. L'emprunt, par conséquent, peut être à la fois formel et sémantique (voir aussi pp. 54-55) en ce sens que dans le premier cas, la dénomination est nouvelle en français alors que la notion est déjà réalisée sous une autre forme et dans l'autre cas, la notion passe avec la dénomination en français. Aussi, il faut parler d'emprunt lorsqu'on rattache à une dénomination déjà existante une notion empruntée. Bref, il y a trois cas:

1) passage de la dénomination en français
2) passage de la dénomination + de la notion en français
3) passage de la notion en français

La plupart des emprunts retenus pour notre étude apparaissent sous la première forme.

3.1 *Emprunt externe "de luxe" et emprunt externe "de nécessité"*

L'emprunt externe de luxe signifie qu'il existe déjà dans la langue d'accueil un autre terme pour dénommer la même réalité; les deux formes entrent ainsi en concurrence. Quant à l'emprunt de nécessité, il vient combler une lacune dénominative dans la langue d'arrivée.

Un exemple d'emprunt externe de luxe en télématique est le terme teleshopping auquel correspond déjà en français téléemplette(s). Le français a seulement emprunté la dénomination car la notion existe déjà sous cette dernière forme; l'emprunt externe de luxe est uniquement morphologique. En anglais le terme en usage est teleshopping. Il faudrait néanmoins se demander, par souci de détail, si teleshopping est bel et bien un emprunt externe ou un dérivé car en France, on emploie couramment shopping emprunté de l'anglais; il est possible que les Français aient créé le terme teleshopping à partir de shopping. Il pourrait également s'agir d'un croisement. Mais comme nous ne pouvons pas le vérifier, teleshopping sera classé parmi les emprunts externes, surtout qu'il n'y a aucun accent aigu sur les "e" de tele-.

4. Résultats obtenus

Une couche assez importante de notre corpus est créée par emprunt (externe et quasi interne), soit 32 (21 %). Parmi les 32 termes empruntés, 28 sont des emprunts externes et 4 sont quasi internes. Tous à l'exception de teleshopping servent à combler une lacune terminologique en français au sens où aucune autre forme créée en français n'a été repérée pour dénommer les réalités en question (tenons compte des précisions faites ci-dessus à l'égard des termes propres). Ce phénomène est plus tolérable que l'emprunt de luxe car en plus de laisser pénétrer dans le français la forme, y pénètre du même coup la notion. Un bien plus grand nombre de ces termes sont des néonymes comme le fait ressortir la liste suivante:

NÉONYMES		LEXICALISMES
BILDSCHIRMTEXT	TELSET	DATAPAC
BILDSCHIRMZEITUNG	TEXT-80	EURONET
CEEFAX	VIDITEL	TELEFAX
TEXT-TV	VIEWTEL	TELENET
DATAVISION	VIEWTEL 202	TYMNET
GRASSROOTS	VIEWDATA-PRESTEL	TRANSPAC

HS-TELE	VIEWTRON
PICTURE PRESTEL	viewdata
teledata	PRESTEL
TELEPRESS	Vista
teleshopping	TURUN-SANOMAT

4.1 *Provenance des emprunts externes*

"[...] la plus grande partie des termes étrangers introduits dans notre lexique le sont dans les vocabulaires techniques et scientifiques" (Guilbert, 1973, p. 7). Les emprunts externes formant notre corpus, qu'ils soient néonymiques ou lexicalisés, proviennent en majorité (92 %) des Etats-Unis et en partie de la Grande-Bretagne.

Les spécialistes du domaine que nous avons rencontrés ont avoué qu'ils acceptaient l'anglais sans la moindre hésitation parce qu'il était plus facile de recourir aux termes anglais étant donné que cette langue leur est plus accessible (loi du moindre effort), c'est-à-dire que la littérature diffusée dans ce domaine se fait plutôt en anglais. Mme Nada Kerpan (1983, p. 100), directrice des services linguistiques de Bell Canada, renchérit sur ce point en ajoutant que l'usager de la langue perçoit les langues, dont le français et l'anglais comme reposant sur un système conceptuel et formel unique". C'est pourquoi l'emprunt est chez lui un réflexe courant et fait partie des pratiques normales.

Dans des domaines connexes, le même tableau se présente. M. Lionel Hurtubise, directeur du Centre de la technologie micro-électronique de l'Ontario, ajoute que cette situation devrait aller de soi: "Ca se passe en anglais même à Montréal", précise-t-il. "Et puis, nous venons d'embaucher un ingénieur polonais qui nous a dit que ça se passait en anglais, même en Pologne." Toujours selon M. Hurtubise, "il faut, quand on s'engage dans la technologie des communications, faire un choix entre la possibilité de travailler dans sa langue et celle d'évoluer au maximum dans son domaine, quitte à étudier et travailler en anglais" (Goudreault, 1984, p. 10). Il est à croire que cette mentalité s'est installée un peu partout; Marcellessi avait observé le même phénomène en informatique; elle écrivait à ce sujet que "le véritable processus de création linguistique, c'est au niveau de l'anglo-américain qu'il faudrait l'observer" (Marcellessi, 1973, p. 65).

L'usage nous montre en télématique que l'emprunt externe est assez fructueux mais que d'autres procédés le sont encore plus (siglaison et groupement syntagmatique). Il faut cependant avouer que l'emprunt externe serait un groupement plus important si nous y avions inclus les sigles et acronymes créés en anglais et employés en français (voir p. 78). S'il en avait été ainsi, il y aurait plutôt 42 emprunts externes en tout et 19 sigles et acronymes, ce qui mettrait les emprunts au premier rang des modes de formation et représenterait 29 % de tous les termes; les sigles et acronymes glisseraient au quatrième rang suivant les dérivés et représenteraient seulement 13 % des termes. De plus, l'écart entre les néonymes et les lexicalismes serait encore plus grand dans le groupe des emprunts externes; les premiers se situeraient à 71 % et les deuxièmes à 29 %.

4.2 *Analyse des quelques emprunts externes*

EURONET	-	EUROpean NETwork
TYMNET	-	TYMshare NETwork
TELENET	-	TELE + NETwork
Ceefax	-	BBC +Facts ou See Facts

Les trois premiers termes ont en commun l'élément final NET qui provient du terme network. C'est grâce à l'élément initial qu'on arrive à distinguer tous ces types de réseaux; ces termes sont utilisés en français comme tout autre terme. Toutefois, ils sont tous précédés dans l'usage par le générique "réseau"; par exemple réseau Euronet. Faudrait-il parler à ce moment de redondance notionnelle puisque la notion de réseau se trouve à la fois dans le générique et dans le spécifique? C'est un point auquel nous reviendrons dans le prochain chapitre.

Le terme Transpac (Transpact) est particulier en ce qu'il est un emprunt et non un mot-valise (terme créé à partir de transmission de données par paquet) comme nous l'avions d'abord cru. C'est la graphie du terme qui nous a portée à croire autrement; en effet, la terminaison en c et en t est tirée de l'élément anglais packet et non de l'élément français paquet. Le fait qu'il s'agisse d'un réseau français créé en France est encore plus déroutant. Mais l'analyse du marché français dans ce domaine, comme dans bien d'autres domaines, révèle une progression importante de l'implantation étrangère en France, surtout des Etats-Unis. Comme Lévy le constate, il y a en France une implantation "d'entreprises multinationales dont la maison mère est américaine" (Lévy, 1979, p. 9). Rien d'étonnant donc que Transpac, réseau français, soit emprunté à l'anglais. Nous pourrions toujours dans ce cas, parler de "pseudo-emprunt" (Boulanger, 1978b, p. 105), c'est-à-dire d'un terme qui n'est pas à proprement parler un emprunt véritable mais un terme "d'apparence étrangère inventé de toutes pièces en français et construit selon des modèles morphologiques anglosaxons".

Nous voudrions signaler un cas bien particulier parmi les emprunts externes, soit Bildschirmtext "emprunté" de l'allemand pour dénommer le vidéotex. C'est un cas intéressant dans la mesure où l'anglais le définit comme étant un système unidirectionnel et le français comme étant un système englobant les deux modes de transmission, bidirectionnel et unidirectionnel. Il s'agit d'un problème de découpage notionnel auquel nous reviendrons dans le prochain chapitre.

CEEFAX est particulier en raison de ses origines; en effet, deux sources paraissent possibles:

1) British Broadcasting Corporation + Facts
2) British Corporation + See Facts

Dans les deux cas, il s'agit d'une formation à caractère ludique, très fantaisiste.

4.3 *Emprunts quasi internes*

Pour répondre aux besoins de désignation de créations nouvelles, des termes ont été formés dans le domaine de la télématique en utilisant des éléments empruntés directement au grec. L'acte de création est l'oeuvre de gens qui ont su combiner des éléments précis selon l'ordre syntaxique propre à cette langue. Dans cette catégorie, les néonymes sont plus nombreux que les lexicalismes, quoiqu'il y en ait très peu dans l'ensemble, soit 4 (dont 3 néonymes et 1 lexicalisme).

Les trois néonymes ont la particularité de partager la même forme, TELIDON. Télidon provient de la jonction de l'élément grec télé au sens de "au loin, distance" et idon également du grec au sens de "je vois". La combinaison de télé et de idon forme un nouveau terme en français en plus d'avoir "permis la constitution d'un vocabulaire apte à exprimer des notions abstraites" (GLLF, p.10); il est à préciser que Télidon exprime autant une notion abstraite que concrète (voir Annexes I et II). Télidon est construit en respectant l'ordre analogique dans les autres termes formés avec l'élément télé- sauf

que dans ce cas-ci, la lettre finale "e" de télé- chute en raison de la lettre initiale du second élément grec entrant dans sa formation, soit idon. On aurait très bien pu avoir téléidon auquel cas nous aurions été en présence de l'hiatus. En n'utilisant pas la lettre "é", Télidon suit l'ordre habituel consonnantique-vocalique propre au français.

Réseau est le seul terme lexicalisé qui a été formé en ayant recours au latin, soit la forme "retiolus", diminutif de "rétis".

5. Les emprunts néonymiques par rapport aux emprunts lexicalisés (externes et quasi internes)

Il y a un nombre plus important d'emprunts néonymiques et ce autant dans le groupe des emprunts externes que dans le groupe des emprunts quasi internes. Ce phénomème laisse croire que l'emprunt devient de plus en plus productif dans le domaine de la télématique. Toutefois, afin de préserver l'intégralité de la langue française, il faudrait convenir que dans l'usage "on ne peut admettre que l'utilisation, quand c'est absolument indispensable de certains mots étrangers [...]. Ces emprunts dérangent la nature systématique de la terminologie" (Lotte, 1981, p. 46).

Comme nous venons de le voir, il est parfois utile, pour recouvrir des notions nouvelles, d'utiliser le "prêt-à-porter" d'un emprunt externe surtout dans le cas des termes propres; les exemples décrits ci-dessus montrent que l'importance de la recherche en anglais est à la source de l'anglicisation du lexique techno-scientifique. Or, il s'agit d'un mode de formation aussi légitime que la siglaison et la syntagmation.

Qu'en est-il de la dérivation? Nous consacrons la prochaine partie à ce mode de formation.

E. DÉRIVATION

1. Définition

En vertu de l'opposition faite entre morphèmes autonomes et morphèmes non autonomes[10], le dérivé et le composé ne font pas partie du même mode de formation selon la grammaire traditionnelle. Alors qu'au moins un des éléments du dérivé n'est pas susceptible d'emploi indépendant (morphème non autonome) au moment de son apparition, la composition résulte de la jonction d'éléments individuels préexistants (morphèmes autonomes) soit par "juxtaposition, par détermination, par subordination" (Guilbert, 1981, p. 195); elle est donc définie par l'alliance de morphèmes dont chacun pourrait constituer un mot. Comme Guilbert (1981a, p. 193), nous réservons aux deux l'appellation générique de dérivation sachant que Boulanger (1978, p. 68) opte plutôt pour un classement qui distingue la dérivation de la composition.

Aux fins de notre analyse, la dérivation est entendue comme étant le terme créé par l'agglutination en une forme unique d'éléments dont l'un au moins *peut ne pas être susceptible* d'emploi indépendant; la dérivation telle que nous l'entendons comprend aussi la composition telle qu'entendue dans le paragraphe ci-dessus. Le morphème autonome dans le dérivé se dénomme "radical" et le morphème non autonome se dénomme "affixe" (préfixe[11], c'est-à-dire qui précède le radical et suffixe, c'est-à-dire qui suit le radical). Le dérivé tel que nous l'entendons peut comprendre un affixe accolé à un radical ou encore deux radicaux accolés. La catégorie des préfixes inclut dans notre étude les "*particules* antérieures qui se situent entre l'affixation et la composition et qui sont traditionnellement

rangées parmi les préfixes: après, avant, arrière, contre, demi, entre, hors, moins, non, outre, par, plus, pour, sans, sous, sur, sus, trop" [...] (Kocourek, 1982a, p. 94). Par exemple, nous classerions dans les dérivés le terme surgénérateur (ou sur-générateur) puisque sur est une particule et générateur un morphème autonome; toutefois, il y aurait toujours lieu de classer ces termes dans une catégorie dite formation intermédiaire (Kocourek, 1982a, p. 110) (entre la dérivation et la composition), mais nous renonçons à ce type de classement qui ajouterait de l'ambiguïté à notre analyse. En outre, la même distinction pourrait être faite avec le suffixe et l'élément suffixal, mais puisque ce dernier aspect ne touche pas notre corpus, il est inutile de s'y attarder davantage.

Le préfixe entrant dans la formation d'un dérivé peut ou non être savant; dans ce dernier cas, il provient du grec ou du latin et est parfois appelé confixe (Kocourek, 1982a, pp. 90 et 94). Dans notre étude, préfixe est entendu comme englobant autant les morphèmes non autonomes d'origine contemporaine que ceux d'origine savante. Le préfixe entrant dans la formation du dérivé peut également provenir de l'apocope[12].

2. Dérivés néonymiques et lexicalisés en télématique

Vingt et un (14.6 %) termes parmi ceux formant notre corpus sont des dérivés dont douze sont néonymiques et neuf sont lexicalisés.

NÉONYMES	LEXICALISMES
alpha-géométrique	
alphamosaïque	audioconférence
alpha-photographique	télé-conférence
péri-Antiope	télécopie
télé-écriture	téléenseignement
télétexte	
téléréunion	télétexte
télé-emplette	TRANSMIC
télé-usage	vidéotexte
vidéoconférence	alpha-numérique
télé-messagerie	visioconférence
télépaiement	

La télématique produit donc un assez grand nombre de dérivés quoique ce mode de formation soit moins important que la siglaison, le syntagme figé et l'emprunt.

Certains éléments entrant dans la formation des dérivés ci-dessus se caractérisent par la possibilité d'être ou non autonomes. Il en va ainsi avec vidéo et télé. Une étude plus approfondie nous amène à croire que vidéo dans les dérivés vidéoconférence et vidéotexte ne provient pas du préfixe latin *videre* au sens de "voir", "je vois" (DMC), mais plutôt de l'élément libre vidéo qui se dit d'"un signal, d'un système contenant les éléments nécessaires au transport des images à distance" (PR) + conférence et texte respectivement. Nous sommes en présence ici de deux formes homonymiques vidéo. Un cas semblable se présente avec le préfixe télé- du grec "têle" et le morphème autonome homonyme télé formé par apocope; Kocourek (1982a, p. 110) parlerait de faux composés. Nous y reviendrons un peu plus loin (para. 3.2).

3. Analyse des dérivés préfixaux

Les préfixes d'origine contemporaine formant les dérivés dans notre corpus sont moins nombreux que les préfixes d'origine savante. Toutefois la provenance d'un préfixe importe peu pour l'usager puisque "la conséquence du critère de productivité est que la différenciation entre les éléments préfixés [nous dirions préfixes] selon leur origine latine, grecque ou française cesse d'exister"(GLLF p. XLIV).

3.1 *alpha-, audio-, péri-, trans-, vidéo-, visio-*

Certains préfixes, autant d'origine contemporaine que savante, sont moins productifs dans le domaine de la télématique mais demeurent tout aussi importants dans la constitution du vocabulaire. Par exemple, péri-, qui est un préfixe d'origine grecque dont la valeur sert à exprimer la notion "autour de" (GLLF), entre dans la formation d'un seul terme néonyme, soit péri-Antiope, créé par analogie avec péri-télévision, ce dernier étant formé par analogie avec péri-informatique. Les autres préfixes peu productifs sont: alpha-, audio-, trans-, vidéo- et visio-.

Le préfixe alpha- formant les termes alphageométrique, alphamosaïque, alphaphotographique est d'origine contemporaine et est obtenu par apocope à partir de alphanumérique. Il ne faut pas confondre ce préfixe d'origine contemporaine qui recouvre la réalité comprise dans alphabet + numérique (alphanumérique), avec le préfixe homonymique alpha- d'origine grecque qui est le nom de la première lettre de l'alphabet grec. Dans les trois termes de la télématique donnés ci-dessus, le préfixe a une étendue sémantique beaucoup plus large que celle comprise dans le préfixe savant; il garde la charge sémantique de alphanumérique dont la représentation sous forme de schéma apparaît à la page suivante:

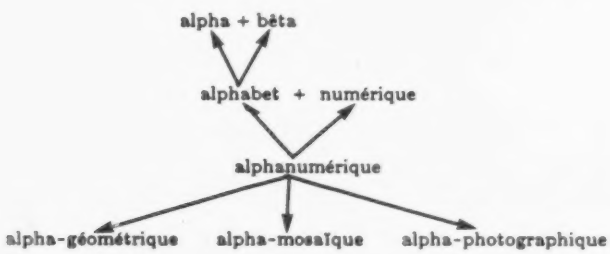

Comme alpha-, le morphème autonome vidéo-forme plus d'un dérivé. En plus d'entrer dans la formation de plusieurs termes de la télévision (GLLF 7, 1978, p. 6467), nous avons vu qu'il a servi dans la formation des dérivés vidéotexte et vidéoconférence. Deux autres types de conférence se distinguent de la vidéoconférence grâce à l'accolement d'autres préfixes latins, soit audio- au sens de "j'entends", dans audio-conférence et visio dans visioconférence. Il ressort de ces exemples que le rôle du préfixe dans la formation de termes revêt toute une importance dans la distinction notionnelle; c'est particulièrement le cas des différents préfixes rattachés au radical conférence.

Une particularité ressort du terme dérivé suivant, soit le lexicalisme TRANSMIC. Le préfixe trans-, d'origine latine et correspondant au sens de "par-delà, à travers, au delà de" s'accole ici à un sigle, soit MIC -Modulation par Impulsions Codées. Un exemple qui démontre que même les acronymes donnent naissance à d'autres termes, même si ce phénomème est rarement observé en télématique, comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie portant sur la siglaison.

3.2 *télé-*

Les grands bouleversements du monde des télécommunications, où "tout se fait à distance, et, en quelque sorte, par télécommande" (Escarpit cité dans Peytard, 1964, p. 44) entraînent une première conséquence: l'emploi excessif de télé- autant dans la langue de spécialité que dans la langue commune. À l'encontre des termes qui précèdent, télé- est très productif en télématique. L'engouement pour les services "à distance" dans ce domaine fait qu'un grand nombre de dérivés dans notre corpus sont formés à partir de cet élément, sa vitalité étant mesurée par le nombre de termes dans lesquels il apparaît. Il y a donc lieu d'analyser plus en profondeur télé- qui a obtenu avec l'usage dans le domaine de la télématique un statut particulier.

Mais d'abord, nous ajoutons une précision qui aura une portée assez importante sur l'analyse en tant que telle et le classement. Dans notre étude, nous faisons la distinction entre deux morphèmes non autonomes homonymiques télé-; Rey-Debove (1984, p. 17) ne fait pas ce genre de distinction homonymique. Le premier est d'origine grecque "tèle" (au sens de "au loin") et le deuxième est d'origine contemporaine et est formé par apocope. Nous observons que télé- présente les mêmes difficultés formelles de classement que les particules mentionnées ci-dessus (avant, outre, par, sur, etc.) tout en étant ambigu sémantiquement, ce que Rondeau (1981, p. 134) veut faire éviter avec l'apocope: "[...] un apocope ne doit jamais [...] donner lieu à l'obscurité". Par exemple, télévision est un dérivé formé par l'agglutination du préfixe savant télé- + vision et télétexte est un dérivé formé par l'agglutination du préfixe apocope télévision + texte. Dans télétexte, télé- recouvre la notion "télévision" et non la notion "au loin" comme dans le cas de l'élément grec. Ce terme est défini comme étant un "service fondé sur l'utilisation de voies de communication unidirectionnelle dans lequel tout le répertoire des pages d'information stockées dans des banques de données est émis sans interruption et dans lequel le terminal (en l'occurrence la *télévision*) de l'utilisateur affiche la page demandée." On peut admettre ici que la définition fixe exactement le sémantisme de télé-. Nous sommes en présence ici d'un cas similaire à alpha- où c'est un apocope devenu préfixe qui s'adjoint à un radical pour donner naissance à un dérivé, ce qui ressemble au procédé employé pour les mots-valises que nous analyserons dans une prochaine partie.

Dans notre corpus, télé- est plus productif dans le groupe des néonymes (7 sur 12) que dans le groupe des lexicalismes (4 sur 9). La distribution quantitative du préfixe télé- contribue à faire subir au domaine de la télématique d'importantes modifications sémantiques et morphologiques autant en anglais qu'en français. L'adjonction de télé- à des bases différentes élargit son usage, bien sûr, tout en enrichissant largement son contenu notionnel qui peut différer d'un terme à un autre. À quelles bases le morphème télé- se rattache-t-il? Le corpus constitué (Annexe II) fournit des renseignements essentiels de type tendanciel selon lesquels télé- est rattaché à des bases substantivales et à des bases appartenant toutes à la branche -service- dans le domaine.

NÉONYMES		LEXICALISMES	
télé	- écriture	télé	- conférence
	- texte		- copie
	- réunion		- texte
	- emplette		- enseignement
	- usage		
	- messagerie		
	- paiement		

Cet échantillon montre que l'usage des préfixes homonymiques télé s'étend et en même temps, que les possibilités d'emploi des termes dans lesquels ils apparaissent se multiplient. Les constatations suivantes peuvent être faites:

1) télé- est le premier élément (préfixe) dans chaque formation
2) télé- porte la valeur notionnelle "au loin", ce qui ajoute une extension au radical
3) télé- porte la valeur notionnelle du mot réduit par apocope (par exemple, télévision dans les deux termes télétexte), ce qui élargit davantage la notion du préfixe télé-
4) tous les radicaux sont tirés du vocabulaire de la langue commune
5) la distribution des termes construits avec télé- se réalise selon un seul type; télé + base autonome
6) une différence notionnelle peut être attribuée à télé- selon le terme dans lequel il apparaît
7) on peut observer une ambiguïté notionnelle dans le préfixe télé- surtout que le préfixe obtenu par apocope apparaît également dans des termes formés autrement que par dérivation; par exemple, le mot-valise Télétel.

Tous ces exemples sont l'indice d'un phénomène remarquable qui se produit avec l'élément télé-. En plus d'être beaucoup plus disponible pour la formation de termes que les autres préfixes analysés ci-dessus, il se libère de son sens premier. De plus, il est en voie de lexicalisation; à la maison, on dira la télé au lieu de la télévision. Peytard (1964, p. 43) signale d'autres usages de télé-: "A la montagne, le télé- signifie le "téléphérique" ou le "télébenne". En Amérique du Nord, télé- peut désigner aussi bien le "télégraphe" que le "télémètre"". Ces usages prouvent les multiples possibilités combinatoires des préfixes télé-(grec) et télé-(apocope). En raison de l'étendue notionnelle et usuelle des préfixes télé-, nous croyons comme Peytard (1973, p. 24) qu'il y a " corrélation entre le degré de productivité et le nombre de champs lexicaux concernés". Télé entre en effet dans la formation de nombreux termes en télématique et dans d'autres domaines.

Certaines tendances concluantes se dégagent de ce qui vient d'être exposé:

1) Ce domaine dispose de deux préfixes homonymiques télé-; le premier est employé au sens de "au loin, à distance" et le deuxième est employé au sens de l'élément dont il est la réduction; télévision, télécommunication, etc.).
2) télé- peut devenir un substantif et acquérir un statut autonome tout en perdant sa qualité préfixale.

4. Conclusion

La dérivation est un mode de formation auquel le domaine de la télématique a recours pour dénommer les notions qui lui sont propres. Quoique le nombre de termes se maintienne égal dans les deux groupes que forment les néonymes et les lexicalismes, il faut se demander si la néonymie ne prévilégie pas plutôt l'emprunt externe au dérivé, comme le fait ressortir le tableau 4 (p. 57) et l'analyse qui précède.

C'est en analysant les termes formés par dérivation qu'on se rend compte que les différentes formes d'insertion d'un préfixe à une base (morphème non autonome + morphème autonome) impliquent une modalité d'assemblage nouveau d'éléments. Cet assemblage est la manifestation d'une nouvelle création, d'un enchaînement particulier qui se traduit par la spécification sémantique dans le cas de la préfixation; en effet, le préfixe dans le dérivé a comme rôle de maintenir dans la classe grammaticale du morphème autonome de base le terme dérivé. Seul est modifié le contenu notionnel du terme ainsi formé. Ce nouveau sens est tiré de la relation inhérente établie entre les constituants. Dans certains cas, la valeur du préfixe demeure conforme à la valeur primitive; dans

d'autres, elle est modifiée. À la lumière de l'analyse qui précède, il faut donc donner raison à Dubois (1962, p. 11) qui justifie le traitement des affixes dans le cadre de lexiques spécifiques par le fait que "chaque activité humaine tend non seulement à se créer son vocabulaire, mais encore à dégager des éléments morphologiques qui deviennent caractéristiques du lexique lui-même"; les préfixes homonymiques télé- le démontrent bien.

Nous passons maintenant aux autres modes de formation qui ont d'ailleurs été regroupés ensemble en raison du nombre peu élevé de termes dans chacun. Nous verrons donc la formation sémantique, la modification orthographique et les mots-valises.

F. MOT-VALISE, MODIFICATION ORTHOGRAPHIQUE SANS VALEUR MORPHOLOGIQUE ET AVEC VALEUR MORPHOLOGIQUE, FORMATION SÉMANTIQUE

1. Définitions

1.1 *Mot-valise*

Également appelé télescopie et mot-gigogne, le mot-valise (dénommé en anglais portmanteau word, blend) est défini comme étant la combinaison de syllabes (apocope-aphérèse) provenant de morphèmes libres (habituellement deux) qui ont contribué à le former. Par exemple, le terme télématique est formé par mot-valise à partir de télécommunications + informatique. En outre, aux fins de notre analyse, le mot-valise peut également être formé à la fois par acocope + aphérèse-apocope; dans ce cas, nous parlons de mot-valise bilatéral, par analogie à ce que Kocourek (1982a, p. 140) appelle troncation bilatérale. Par exemple, le mot-valise Transplex se distingue de télématique en ce qu'il est formé à partir de transmission + multiplexeur. Dans ce cas, la partie centrale du deuxième élément a été retenue pour des fins d'ordre pratique (phonétique).

Le mot-valise se distingue de la siglaison en ce que la ou les parties syllabiques initiales (apocope) du premier élément et la partie syllabique finale (aphérèse) du deuxième élément sont conservées; comme nous venons de le voir, l'apocope et la combinaison apocope-aphérèse se dénomment mot-valise bilatéral. Rappelons que la siglaison peut être formée à partir de lettres isolées ce qui n'est absolument pas le cas du mot-valise. Le mot-valise partage toutefois avec la siglaison la caractéristique de l'économie substantielle du nombre des composants du terme et se classe au nombre des modes de formation morphosyntaxique puisqu'il résulte de la réduction de plusieurs morphèmes libres.

En plus de se distinguer de la siglaison par les caractéristiques précédentes, le mot-valise est différent du dérivé en ce que les deux constituants à partir desquels il a été formé sont toujours tronqués. Le préfixe formant le dérivé peut ou non être tronqué selon qu'il a été formé par apocope ou selon qu'il est savant; ce préfixe s'accole à un élément qui est autonome et intégral dans l'usage. Aussi, nous avons vu que le dérivé pouvait être formé de deux morphèmes autonomes, ce qui était aussi connu comme de la composition.

1.2 *Modification orthographique sans valeur morphologique et avec valeur morphologique*

La modification orthographique sans valeur morphologique est définie comme étant la formation d'un terme issu de la soudure d'éléments construits avec un trait d'union ou séparés par un blanc typographique. Cette évolution, paraît-il, est un indice d'intégration. Selon nous, cette transformation donne lieu à un terme différent de celui à partir duquel il a été formé puisque nous respectons le postulat selon lequel un terme naît de la combinaison d'une forme (dénomination ou

signifiant) et d'un sens (notion ou signifié). Tout changement dans une de ces deux composantes, y compris les indices graphiques que nous avons décrits précédemment sous les critères externes (morphologiques) dans le syntagme figé, entraîne nécessairement une modification dans leur rapport, d'où l'identification et l'isolement d'un autre terme.

Quant à la modification orthographique avec valeur morphologique, il faut plutôt parler d'une forme terminologique dont l'orthographe diffère de celle qui est utilisée dans d'autres contextes. Ici, il y a de véritables implications morphologiques.

1.3 *Formation sémantique*

Lorsqu'une notion subit une évolution incessante ou sporadique, il n'est pas nécessaire que la dénomination soit touchée. Cette dernière peut toujours continuer à étiqueter la nouvelle notion. Il reste que le rapport notion-dénomination est différent et par ce fait, nous sommes en présence d'un nouveau terme (pas nécessairement néonymique); c'est ce qu'on appelle formation sémantique ou de sens. Nous entendons donc par ce procédé le rattachement à une dénomination existante d'une notion différente. Cette notion peut déjà faire l'objet d'une désignation dans une langue étrangère. Répétons que Dubuc emploie l'appellation de formation indirecte car l'étiquette du terme n'est pas modifiée; il faut répéter qu'un lexicalisme peut également être classé sous ce processus et par ce fait nous n'utilisons pas l'appellation néonymie indirecte mais plutôt formation indirecte.

Dans la formation sémantique, on parle également d'extension sémantique; c'est le passage du sens de la langue commune à la langue de spécialité. Ce sens se spécialise, s'"extensionne" sémantiquement dans un vocabulaire spécialisé. Aussi, le sens peut être tout à fait différent de celui qui était rattaché à la dénomination.

Maintenant que les derniers modes de formation en télématique ont été définis, passons à l'analyse de chacun d'entre eux et observons le comportement des néonymes par rapport aux lexicalismes comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

2. Analyse

Les trois termes formés par mot-valise dans notre corpus sont lexicalisés; télématique, Télétel, Transplex. Comme dans le cas de la dérivation, l'élément télé- est très productif ici. Contrairement à ce que certains ouvrages lexicographiques constatent, c'est-à-dire que télématique provient du préfixe télé- (grec: têle) + informatique, nos recherches nous amènent à constater qu'il est plutôt formé de télécommunication + informatique. En examinant de près le sens des éléments composant ce terme, nous constatons qu'il respecte la systématique de la langue puisqu'il renferme l'ensemble des traits sémiques qui reflètent le contenu de sa définition. Télé- dans télématique recouvre non seulement la notion de distance mais aussi de communication et -matique renferme le sens retenu sous informatique. Le sens qui ressort du terme télématique et qu'on retrouve dans la définition est tiré de l'amalgame des notions de ses constituants formels.

Télétel est formé à partir de téléphone + télévision. En ce qui a trait au terme Transplex, il se distingue des termes précédents en ce qu'il est formé à partir de transmission + multiplexeur; Transplex est formé par mot-valise bilatéral. Certains de nos mots-valises sont utilisés comme des appellations spécifiques à des organismes (termes propres, marques de fabrique).

Quant à la modification orthographique sans valeur morphologique en télématique, ce mode de formation n'est pas pratique courante. Nous avons relevé quelques termes qui montrent tout de même l'usage dont voici trois néonymes et trois lexicalismes:

NÉONYMES	LEXICALISMES
alphagéométrique	alphanumérique
alphaphotographique	visioconférence
téléréunion	télétexte (unidirectionnel)

Le recours à la modification orthographique avec valeur morphologique est également assez rare; nous en avons repéré six dont trois sont des néonymes et trois sont des lexicalismes. Remarquons que la plupart des termes touchés par cette transformation font partie du groupe télétext et vidéotext; il faut se demander si c'est une tentative de distinguer par une troncation dans la dénomination de notions différentes.

NÉONYMES	LEXICALISMES
télétext (unidirectionnel)	Transpac
vidéotext (unidirectionnel)	vidéotex (unidirectionnel et bidirectionnel)
télétext diffusé	vidéotex

Inévitablement, la modification orthographique avec ou sans valeur morphologique aura toujours lieu à l'intérieur d'un même vocabulaire. La modification montre l'évolution d'un terme qui donne naissance à un autre pouvant éventuellement le supplanter.

En ce qui a trait à la formation sémantique, elle est beaucoup moins productive que la formation morphologique parce que "dans les vocabulaires scientifiques et techniques, un certain nombre de termes disparaissent avec les outils, les procédés de fabrication, et les concepts vieillis. De là provient la tendance à la création de nouveaux mots avec l'apparition de nouvelles choses plutôt qu'à la diversification sémantique de termes déjà existants" (Guilbert, 1973, p. 7). Dans notre corpus, nous avons relevé quatre termes, dont page, Vidon, Elie et Ida qui sont d'ailleurs tous des néonymes.

Page, recouvre le sens suivant: "image d'information (textes, images, couleur) telle qu'elle apparaît sur l'écran télé" (Madden, 1979, p. 5 et Feeley, 1982, p. 9). En anglais, la notion est définie comme suit: "unit of information transfer and occupies a full TV screen" (Chorafas, 1981, p. 52).

Plusieurs commentaires, dont les suivants, ont été relevés au sujet de l'utilisation du terme dans ce sens:

> "S'appuyant sur des raisons techniques, certains sont d'avis qu'il faudrait réserver le terme "page" à d'autres usages et appeler "feuille" ce que nous venons de définir comme une "page" [soit; image d'information telle qu'elle apparaît sur l'écran de télévision] Nous [conservons] ici le terme "page", celui de feuille tout nouveau, risquant de ne pas être compris."
>
> (Madden, 1979, p. 5)

> "[...] page should be seen as a term determined by the physical nature of the display medium. It is not necessarily equivalent to that "item" of information which the author conceives of as a self-contained entity to be presented via TELIDON to the consumers".
>
> (Godfrey et Chang, 1981, p. 191)

En français, il y aurait deux termes: feuille et page. Page peut recouvrir, selon Madden, la réalité de contenu (information, texte, couleur, image) mais selon lui, feuille serait plus en mesure de décrire cette réalité. Enfin, il suggère d'écarter l'usage du terme page qui avait jusqu'à présent été réservé à ce sens et ceci pour des raisons techniques qu'il se garde bien de mentionner.

En langue commune, "feuille" est définie comme étant un "morceau de papier rectangulaire" (Petit Robert). "Page" est plutôt défini comme étant: 1) chacun des deux côtés d'une feuille de papier [...], 2) texte inscrit sur une page [...], 3) surface d'une page, considérée dans son aspect matériel [...], 4) feuille, feuillet [...].

En résumé, feuille semble renvoyer davantage à la réalité de support, de contenant alors que page recouvre les réalités de contenant et de contenu. Si nous faisons un parallèle entre les non-termes page et feuille et les termes page et feuille, nous arrivons aux observations suivantes:

Non-termes (langue commune)	Termes (langue de spécialité)
PAGE: - contenu (information)	- contenu (est appelé à disparaître selon certains)
- contenant (support) (tangible, palpable)	(intangible, impalpable)
FEUILLE: -contenant (support) (tangible, palpable)	- contenu (intangible, impalpable)

Dans de pareils cas, la motivation ne joue pas nécessairement un rôle négatif même s'il faut parfois l'éviter parce qu'elle risque de faire établir des rapports sémantiques provenant de la langue commune, ce qui pourrait encombrer le néonyme (néologisme spécialisé) d'une connotation qui n'a rien à voir avec la notion à exprimer (Rondeau, 1981, p. 132). Page relève d'un type de formation terminologique qui fait appel au mécanisme conceptuel d'analogie appelé selon Aléong, (1983, p. 61) phénomène de translation.

"Page" nous amène à citer un commentaire que nous avons rencontré au cours de nos lectures: "Bien des futurologues ont prédit la disparition du papier comme support matériel de la communication" (Le Devoir, mercredi 6 juin 1984, p. 26). Avec l'arrivée du vidéotex en télématique, la forme du papier que nous connaissons actuellement serait peut-être appelé à disparaître, selon ces futurologues au profit de l'écran qui deviendrait le papier de demain. S'il en était ainsi, papier et feuille tels qu'entendus présentement, deviendraient des archaïsmes et n'auraient plus leur utilité dans le parler quoditien. Un exemple qui démontre une fois de plus que la langue évolue et s'adapte aux réalités à exprimer. À notre avis, une autre raison qui motiverait le choix de ces termes pour dénommer cette réalité est que l'information est vendue et que c'est une façon de la quantifier et d'assurer un mode tangible de paiement.

Les trois autres néonymes classés dans la formation sémantique sont Ida, Vidon et Elie. Il arrive que le nom d'un inventeur, dans ce cas-ci, *Harris Vidon*, soit lié de près ou de loin à la nouvelle notion et soit utilisé pour la dénommer. Il en va de même avec le prénom d'une personne qui, par association, est lié à cette notion; c'est le cas du terme Ida auquel nous avons fait allusion au début du chapitre (p. 67). Donc, la dénomination d'une notion par le patronyme est conventionnelle en terminologie. La formation typonomique est également vue dans la néonymie sémantique; par exemple Elie. De pareils cas montrent que tous les moyens sont bons pour dénommer une notion et que la dénomination satisfait d'abord et avant tout au besoin de celui qui est chargé de dénommer la notion.

3. Néonymes et lexicalismes parmi les mots-valises, les modifications orthographiques avec et sans valeur morphologique et la formation sémantique

Le phénomème selon lequel aucun néonyme dans notre corpus n'est formé par mot-valise ne doit pas être retenu dans l'évaluation de l'importance de formation de ce procédé en télématique, surtout que les mots-valises lexicalisés ne sont pas représentatifs en tant que tel. Il se pourrait fort bien que des néonymes repérés dans un autre corpus soit formés par mot-valise. Quant à l'importance des néonymes formés par les deux autres modes de formation par rapport aux lexicalismes, nous ne croyons pas pouvoir apporter des conclusions révélatrices étant donné le nombre peu élevé de termes formés selon ces procédés dans notre corpus.

G. CONCLUSION

Un terme est d'abord une unité linguistique dont la réalisation se fait en ayant recours aux modèles de formation du système général des unités linguistiques. L'utilisation des termes en télématique s'effectue d'après certaines régularités; nous avons pu en dégager les grandes lignes en analysant les modes de formation des néonymes par rapport aux lexicalismes. Dans notre corpus, les premiers étaient deux fois plus nombreux que les deuxièmes.

Les néonymes et les lexicalismes commandent des lignes directrices semblables quant aux formes qu'adoptent les notions dans ce domaine. La siglaison, le groupement syntagmatique ainsi que l'emprunt sont les modes de formation les plus courants en néonymie. Toutefois, si nous avions tenu compte des sigles et acronymes formés dans une langue étrangère et utilisés en français, l'emprunt externe prévaudrait. Les lexicalismes ont d'abord recours aux groupements syntagmatiques, suivis de la siglaison et des dérivés; l'anglais serait également au premier rang si nous avions tenu compte de l'origine des sigles et acronymes lexicalisés. Or, l'anglais est la langue véhiculaire des notions en télématique. Précisons que cette réalité est sûrement imputable à la composition hétérogène de notre corpus (terme propre et terme commun).

Dans l'énumération des critères d'acceptation linguistique, Boulanger (1978b, p. 41) écrit qu'il "faut éviter une entrée trop massive de sigles, d'acronymes, d'emprunts divers, de termes démotivés", sans quoi la systématique d'une langue est mise en péril. En contrepartie, il ne faut pas oublier que la langue de spécialité, comme la langue commune, est d'abord et avant tout un outil de communication. Les spécialistes y ont recours afin de transmettre à autrui les connaissances acquises dans leur domaine respectif et ne se préoccupent guère des modes de formation des termes qu'ils utilisent. En tant qu'observatrice du fonctionnement des termes en télématique, nous nous en sommes occupée.

NOTES

[1]Plusieurs auteurs (Boulanger, Rondeau, Guilbert, Dubuc, entre autres) font une typologie néonymique. Étant donné que tout terme est néonyme au moment même de son apparition dans un système linguistique (d'ailleurs tous les termes dans une langue sont d'abord néonymes et peuvent se fixer dans l'usage et passer à l'étape de vieillissement (Rondeau, 1981, p.123)), tous les termes formant notre corpus -néonymes et lexicalismes - seront intégrés dans la même typologie.

[2]Arlette Fortin a écrit un article intitulé "Les marques déposées" et a fait état de différents types de marques et comment elles étaient formées. Même si une subdivision du genre est plausible, nous l'écartons pour les besoins de notre étude. Aussi nous tenons à ce que tous les termes reposent sur les mêmes critères de classification sans quoi on ne peut les comparer.

[3]Dans la présente étude, nous n'étudions pas les différents points de vue actuels concernant la nature, la signification et le rôle de ces types de troncation; seulement, nous voulons à présent démontrer à quel point les différentes appellations rattachées aux quelques sens sont nombreux et qu'un choix de dénomination est nécessaire afin de classer clairement nos termes ainsi tronqués. Or, l'état de la question se présente comme suit:

La troncation d'une seule forme graphique peut se faire de plusieurs façons et, comme nous venons de l'apprendre, porte plusieurs appellations. Voici la liste des différentes appellations qui sont rattachées à ce que Boulanger (1978b, pp.69 et 84) dénomme abréviation, accompagnées du ou des sens qu'ils recouvrent dans l'usage.

- l'abréviation représentée par l'unique lettre initiale du mot écrit au long est dénommée:
  - sigle simple (Larousse cité dans Géhénot, 1976, p.128)
  - sigle (Géhénot, 1975, p.275 et 1976, p.124)
  - ellipse totale (Géhénot, 1975, p.275 et 1976, p.125).

- l'abréviation représentée par le maintien de la lettre initiale suivie d'une ou de plusieurs lettres de ce même mot:
  - sigle composé (Larousse cité dans Géhénot, 1976, p.128).

- l'abréviation représentée par le maintien de la lettre initiale suivie de lettres choisies arbitrairement dans le mot:
  - sigle acronymique (Géhénot, 1976, p.127)
  - contraction (Géhénot, 1975, p.275 et 1976, p.125)

Les mêmes particularités se présentent avec le phénomème de troncation d'une forme (terme) détachée graphiquement, également appelée abréviation (Géhénot, 1976, p.125). En terminologie, lorsque le terme est représenté par une forme graphiquement détachée, il faut parler d'un syntagme exprimant une seule notion, d'où l'unicité de la référence et la monoréférentialité du terme syntagmatique. Quoique nous y reviendrons plus en détail dans la partie consacrée au syntagme, il faut insister sur ce point parce qu'en terminologie on retranche seulement le syntagme qui renvoie à une unité figée; il doit y avoir "un degré de solidarité des éléments d'un groupe siglable" (Calvet, 1973, p. 32).

En plus d'avoir recours à plusieurs méthodes pour y arriver (lettres initiales, syllabes initiales), les auteurs font une distinction d'appellation entre les termes ainsi formés prononcés alphabétiquement et ceux prononcés phonétiquement. Or voici la liste des différents termes utilisés:

- la réduction d'un syntagme en n'y laissant que la lettre initiale de chacun des éléments composant ce groupe est dénommée:
  - sigle (Petit Robert, Calvet, 1973, p.31, Guilbert,1981, p.196, George, 1977, p.33, Boulanger 1978b, p.69, Géhénot, 1976, p.127)
  - acromyme (Géhénot, 1975, p.275, Géhénot, 1976, p.127).

ce type de troncation prononcé phonétiquement se dénomme:
acronyme (Petit Robert et OLF, 1982, p.37))
acronyme phonétique (Géhénot, 1976, p.127)
abréviation acronymique (Géhénot, 1976, p.127)
mot abrégé (Lotte, 1981, p.47)
sigle épelé (Kocourek, 1982a, p.144)

ce type de troncation prononcé alphabétiquement se dénomme:
mot abrégé (Lotte, 1981, p.47)
abréviation par sigles épelés (Wüster, 1981, p.69)
acronyme alphabétique (Géhénot, 1976, p.127)
sigle intégré (Kocourek, 1982a, p.144)

- la réduction d'un syntagme en y laissant les premières syllabes (ou autres) d'un groupe de mots est dénommée:
siglaison (Doppagne, 1979, p.88)
acronyme (Géhénot, 1976, p.125)

ce type de troncation est prononcé alphabétiquement et se dénomme:
abréviation par mot-sigle (Wüster, 1981, p.69)
acronyme syllabique (Dahlberg, 1981, p.267 et Géhénot, 1976, p.127)

Ce qui précède confirme la grande confusion qui s'est installée avec l'étendue de l'usage de ces types de réduction. Aussi, signalons que Guilbert (1975, p.245) et Kocourek (1982a, p.140) utilisent la dénomination "acronyme" pour désigner le "mot-valise". Ce pourquoi nous circonscrivons le sens donné aux réalités observées dans notre corpus.

TRONCATION D'UNE FORME SIMPLE GRAPHIQUE:

- unique lettre initiale;	sigle simple
	sigle
	éllipse totale
- lettre initiale suivie d'une ou plusieurs lettres;	sigle composé
- lettre initiale et lettres choisies arbitrairement;	sigle acronymique
	contraction

TRONCATION D'UNE FORME COMPLEXE GRAPHIQUE:

- lettres initiales;
  - sigle
  - acronyme
    - prononciation phonétique;
      - mot abrégé
      - acronyme
      - acronyme phonétique
      - abréviation acronymique
      - sigle épelé
    - prononciation alphabétique;
      - abréviation par sigles épelés
      - acronyme alphabétique
      - mot abrégé
      - acronyme
      - sigle intégré
- premières syllabes ou autres;
  - sigle
  - acronyme

prononciation phonétique; siglaison
acronyme
abréviation par mot-sigle
acronyme syllabique

[4]Ont été exclus les termes sigliques néonymiques et lexicalisés dont les équivalents anglais ou français n'ont pas été repérés: parmi les néonymes, on retrouve ANTIOPE-TDF, CISI, EDS, LIS, Panda, SETCAM, T.A.O, OREGON et parmi les lexicalismes on retrouve NPSS, SID, SITA.

[5]Expression utilisée par Dubuc dans un article intitulé "Découpage de l'unité terminologique", 1978, pp. 57 à 59.

[6]id.

[7]id.

[8]Nous ne voyons pas comment il est possible d'opposer le groupement terminologique au groupement non terminologique avec les appellations syntagme lexical, syntagme lexicalisé d'un côté et syntagme de discours de l'autre; surtout que l'expression "syntagme lexical" peut dénommer les deux réalités. Nous croyons que ce sont toutes des unités lexicales et de discours, si nous entendons par lexical la classe ouverte dans le système et par discours les rapports qu'ont les unités significatives minimales dans la chaîne syntagmatique (langage = langue (communauté) + discours (acte individuel). Il se peut qu'un terme polysegmental soit moins "lexicalisé" (entendre cohésion sémantique) que certains éléments syntagmatiques du lexique (ex: tout à fait), mais cela nous semble être une simple étape dans l'agglutination des éléments sémantiques spécialisés. Comme il en a déjà été question, le terme lexicalisé pour nous est celui qui apparaît dans au moins un ouvrage lexicographique, ce dictionnaire agissant en tant que preuve concrète que cette unité a réellement été acceptée par une communauté linguistique.

[9]Rey (1979, p.28), signale qu'un nom propre ne se traduit pas; il ne peut, à la limite, que s'adapter. Il ne précise toutefois pas de quelle façon il peut s'adapter.

[10]Kocourek (1982, p.90) emploie plutôt les appellations morphème libre ou libérale au sens de mot ou racine et morphème lié ou non libérale au sens de un ou plusieurs affixes.

[11]D.S. Lotte (1981, p.48) désigne également le préfixe par préfixoïde au sens d'affixe qui se place devant le radical.

[12]L'apocope, également appelée dérivation régressive ou rétrograde, se définit plus précisément comme le retranchement dans un mot de syllabes par la droite. Lorsqu'elle acquiert une fonction autonome, l'apocope fait partie de la catégorie des abrégés. Sinon, lorsqu'elle contribue à former un dérivé, l'apocope devient un préfixe et perd toute les caractéristiques propres à l'apocope.

CHAPITRE 4

LA SYNONYMIE ET L'HOMONYMIE

Les résultats qui ressortent de l'analyse des *modes de formation* des termes utilisés dans la langue française en télématique et des *tendances* qui se dessinent dans les deux groupes étudiés (néonymes et lexicalismes) nous amènent à nous demander comment tous les termes formant notre corpus se comportent dans l'usage par rapport à ce que la terminologie suppose en matière de rapport théorique notion-dénomination (systématique, monosémie, univocité et biunivocité, monoréférentialité, relation privilégiée avec le référent, orientation d'impact social). L'analyse du contenu (notion) de ces termes fera l'objet du présent chapitre; nous analyserons les cas de synonymie et d'homonymie en télématique en comparant à l'occasion les phénomènes observés en français d'une part et en anglais d'autre part. Le découpage de la réalité propre à chaque langue sera également touché. Précisons toutefois que l'accent ne sera pas mis sur les différences entre les néonymes et les lexicalismes comme ce fut le cas dans le chapitre précédent, ce qui ne nous empêchera toutefois pas d'y avoir recours de temps à autre pour illustrer le comportement des deux groupes.

En nous inspirant largement des idées mûries par quelques auteurs qui se sont penchés sur ces questions en terminologie, nous tenterons de formuler une typologie qui puisse s'adapter à notre corpus hétérogène (terme commun et terme propre). Mais d'abord, voyons de plus près ce que sous-entend la terminologie en matière de synonymie et comment nous en sommes arrivée à identifier les termes présentant des rapports notionnels particuliers en télématique.

1. Dichotomie théorie - pratique

Dans une langue donnée (par exemple: le français, l'anglais, l'allemand) et dans un contexte donné, nous avons vu (pp. 13-14) qu'il était préférable qu'une seule notion corresponde à une seule dénomination d'où un rapport idéal d'univocité et ce, toujours dans un même domaine.

Dans la pratique, il peut arriver que plus d'un terme d'une même langue dans un même domaine désigne une seule notion, ce qui met en cause la *synonymie*. Aussi, il peut arriver que plus d'un terme dans une langue et un domaine donnés partage une même forme tout en se distinguant notionnellement, ce qui met en cause l'*homonymie*. Rappelons qu'en terminologie, nous ne faisons pas appel à la polysémie pour expliquer les difficultés d'ordre notionnel puisque selon nous, l'existence d'un terme repose sur le rapport univoque notion et dénomination. Aussi, le rejet de la polysémie dans la présente étude est justifié par l'approche onomasiologique en terminologie. Lorsqu'une des deux composantes du terme est modifiée, nous disons que nous sommes en présence d'un autre terme qualifié d'homonyme. À l'inverse de cette démarche, nous avons vu que l'approche sémasiologique en lexicologie fait qu'une forme peut recouvrir plus d'un sens, d'où la possibilité d'établir des rapports polysémiques.

2. La synonymie

2.1 *Principes d'identification*

2.1.1 Synonymie en français

Le système notionnel de la télématique, comme il a déjà été dit dans le deuxième chapitre (p. 39), a été construit à partir d'un corpus de textes (micro-contextes et macro-contextes). Les contextes ont donc servi à définir la plupart des termes ici étudiés (particulièrement les néonymes) car selon nous "c'est toujours à l'intérieur d'un contexte donné que *s'actualisent les éléments virtuels de la langue*" (Ullmann, 1969, p. 96). Or, même si les contextes sont du domaine de l'imprévisible, tel que le mentionne Corbeil (1982, p. 9), et qu'une analyse montre des différences de sens (discours), il est possible de dégager les traits pertinents de signification (langue) pour chacun des termes; ces traits pertinents sont des sèmes[1]. C'est grâce aux sèmes dégagés des contextes qu'ont pu être établies les définitions de la plupart des néonymes et d'un certain nombre de lexicalismes. Répétons que la plupart des définitions des lexicalismes ont été relevées soit dans des ouvrages lexicographiques formant le corpus d'exclusion, soit dans les ouvrages retenus pour le dépouillement (voir p. 44).

La mise en évidence des sèmes dans la définition de chaque terme nous a permis de comparer les traits pertinents d'une définition à une autre et d'établir, s'il y avait lieu, des recoupements sémiques d'un terme à un autre. À cet effet, le contenu d'une définition ne peut pas beaucoup varier pour une même notion puisque la définition renvoie au référent de la réalité étudiée. C'est donc grâce à la valeur unique générée que nous avons pu identifier les synonymes en télématique puisqu'elle relie les définitions d'une même notion désignée par plus d'une dénomination.

> "[...]la différence entre les définitions [d'une même notion] n'est qu'apparente, elle ne touche pas le concept qui demeure identique mais elle reflète des différences de point de vue ([...] dialectale, syntaxique, etc.) [...]."
>
> (Auger, 1982, pp. 102-103)

> "Les éléments sémantiques constitutifs de la notion, ce sont les sèmes désignés par les unités lexicales du définissant. La structure sémantique de l'ensemble des termes - et le système notionnel de la spécialité dont il s'agit - sont donnés par l'apparition répétée des sèmes dans la constitution de différentes notions désignées par ces termes."
>
> (Kocourek, 1982b, p. K-2)

Dans cet ordre d'idées, la définition en terminologie a joué un rôle primordial puisque c'est justement par son intermédiaire que nous avons pu dépister les cas synonymiques, ce que Kocourek (1982, pp. K-2 et K-3) appelle synonymie définissant-définissant[2]. Le syntagme définissant, poursuit-il, "est l'expression linguistique du sens du terme" (1982, p. 78). La constatation de la présence de la synonymie a été suivie d'un regroupement de tous les termes synonymiques sous une même définition pour des questions d'ordre pratique dans les fiches terminologiques (Annexe II). En revanche, lorsqu'on ne pouvait pas établir de recoupement sémique entre chaque définition, la synonymie a été mise à l'écart puisqu'à notre avis, il ne s'agissait pas d'une même notion. Dans ce cas, l'écart entre les définitions nous a portée à croire qu'il ne s'agissait pas de différences apparentes (contextuelles) mais profondes (notionnelles).

Pour certains, la démarche décrite ci-dessus amène des liaisons accidentelles et "véhicule des ambiguités" (Rey, 1982, p. 298) puisque le processus de signification du signe linguistique peut être "inhérent à la relation entre le mot-symbole et la chose réelle se réalisant par simple dénotation de la réalité, en montrant en quelque sorte "ce qui porte le nom" (Guilbert, 1973, p. 9). Aussi, Corbeil (1982, p. 9) croit "qu'il faut noter que la notion de synonymie exclut les effets de sens qui découlent du contexte, situationnel et sémique". Même si nous sommes parfaitement consciente de ces réalités,

nous continuons à croire que le contexte joue un rôle clef dans l'identification des traits pertinents d'une notion. Comme le souligne Candel (1984, p. 23), "rappelons que c'est bien la situation, le contexte qui détermine le domaine", et par conséquent la notion par rapport aux autres notions formant ce domaine. Nous suivons donc les principes d'identification de la synonymie établis ci-dessus en croyant que la sémantique "envisage [les termes] comme faisant partie d'un tout organique, d'un schéma d'ensemble: du système de valeurs sur le plan de la langue, du contexte sur celui de la parole" (Ullmann, 1969, p. 100), ce dernier étant notre champ d'observation en télématique.

2.1.2 Équivalents interlinguistiques

Ce qui est difficile dans une seule langue l'est encore plus entre deux langues puisque chacune fonctionne dans un système qui lui est propre; de plus, les rapports notionnels ne sont pas les mêmes d'une langue à une autre. Comme Baldinger (1966-I, p. 45) le constate, c'est l'étude onomasiologique "qui promet bien des résultats nouveaux. Elle nous fait voir la structure lexicale d'une seule et même langue et rend possible la comparaison entre différentes langues sur une base structurale."

Dans notre étude, aucune relation synonymique n'est établie entre les termes du français et de l'anglais puisque, répétons-le, chacune fonctionne dans un système qui lui est propre; Dubuc (1978a, p. 37) partage le même avis. Or, d'après nous, même si nous perçevons la notion comme étant universelle (voir p. 12), on ne peut établir de synonymie interlinguistique étant donné que les micro- et les macro-contextes sont propres à chaque langue et cloisonnent la notion dans des systèmes différents. Néanmoins, "les correspondances ou les équivalences entre [les termes des] deux langues" (Dubuc, 1982, pp.202-203) sont circonscrites en procédant à la comparaison des traits sémiques. D'abord, le sens de chacun des termes est précisé dans les deux langues réciproquement et, par la suite, les traits sémiques mis en évidence sont comparés d'une langue à une autre; cette comparaison notionnelle fait ressortir les équivalents terminologiques (termes hétéroglosses) dans notre étude. Quant aux emprunts externes, nous disons qu'ils peuvent être identifiés en tant que synonymes et homonymes en français puisqu'ils appartiennent maintenant au système dans lequel ils ont été dépistés en dépit de leur origine étrangère. La démarche qui se fait pour établir les liens entre équivalents de langues différentes est la même quand il s'agit d'établir ou non la synonymie à l'intérieur d'une même langue. Le point de départ est toujours la notion.

2.2 *Typologie*

En raison de l'opposition terme propre - terme commun dans notre étude, nous écartons la synonymie telle qu'elle a été définie jusqu'à présent en terminologie et adoptons une typologie qui s'adapte à notre corpus. Notre approche dans la façon de définir et de dénommer la (ou les) synonymie(s) entraîne inévitablement des différences par rapport à ce qui se fait traditionnellement sur le plan de l'analyse. Précisons que nous n'analysons pas à fond toutes les difficultés qui entourent la notion de synonymie dans le domaine de la terminologie, comme l'a fait Duquet-Picard (1985). Aussi, nous ne prétendons pas que l'analyse qui va suivre répondra à toutes les questions d'ordre théorique en synonymie terminologique, ce qui rendrait trop ambitieuse une étude comme la nôtre.

2.2.1 Vraie synonymie

Nous dirons comme Guilbert (1981, p. 211) et Dahlberg (1982, p. 259) entre autres, qu'il y a vraie synonymie entre deux ou plusieurs termes d'un même domaine lorsqu'il y a "identité complète entre *tous* les éléments de signification [sèmes] de ces termes, ce qui les rend *interchangeables dans tout contexte*" (Nakos, 1982, p. 224)[3]. Autrement dit, un premier terme est absolument synonyme d'un

deuxième terme s'ils recouvrent tous les deux le même sémème[4]. Voici ci-dessous un schéma tiré de Baldinger (1967, p. 134) que nous avons adapté et appliqué au domaine de la télématique:

notion (=seul sémème) du terme A — télétexte

VRAIS SYNONYMES

notion (=seul sémème) du terme B — vidéotexte

Télétexte et vidéotexte sont de vrais synonymes puisqu'ils recouvrent la même notion; le sémème du terme A est le même que celui du terme B. Il faut donc comprendre que dans les deux cas, il s'agit d'une seule et même notion et qu'il y a réciprocité totale; la vraie synonymie est en ce sens *référentielle* puisque les sèmes entrant dans la composition de l'unité de signification sont exactement calqués sur la réalité dénommée. Ces termes se distinguent uniquement par la dénomination. Bref, deux termes d'un même domaine dont l'analyse onomasiologique part d'une même notion dans un réseau notionnel sont de vrais synonymes.

2.2.2 Para-synonymie

Suite à ce qui précède, deux ou plusieurs termes d'un même domaine dont l'analyse onomasiologique ne part pas d'une même notion *ne sont pas* de vrais synonymes et ne sont pas interchangeables dans tous les contextes; toutefois, dans un rapport hiérarchique notionnel (hyperonymie-hyponymie), il est possible d'établir des relations étroites entre un hyperonyme (notion hiérarchiquement supérieure à une ou plusieurs autres notions dans le réseau notionnel d'un domaine et placés au même plan horizontal) et entre ces co-hyponymes (notions hiérarchiquement inférieures -subordonnées- à une même notion dans le réseau notionnel d'un domaine) et entre ces co-hyponymes eux-mêmes. Dahlberg (1981, p. 19) semble prendre cette même position dans l'identification de rapports notionnels puisqu'elle apporte cette remarque: "[...] one may also recognize that it is the characteristics which establish relationships between such concepts, since it is obvious that two concepts having at least one characteristic in common must also have something to do with each other; a relationship of some sort must exist between such concepts". D'ailleurs, cette même auteure est citée par Duquet-Picard (1985, p. 63) lorsqu'elle fait la distinction entre synonymie absolue et quasi-synonymie; ces notions sont définies comme en étant "des notions qui ne se distinguent que par quelques caractères, lesquels peuvent modifier le contenu de la notion en lui donnant des liens aspectuels supplémentaires"[5].

L'approche onomasiologique qui sous-tend la recherche terminologique peut faire ressortir les "nuances"[6] d'une notion par rapport à une autre, ce qui fait qu'une première notion peut se distinguer *en partie* d'une deuxième notion. Précisons que dans le cadre de notre étude, ces nuances sont observées entre les notions co-hyponymes à un même hyperonyme formant le réseau que constitue l'arbre de domaine[7]. Aux fins de notre analyse, nous dirons que la *nuance notionnelle* que partagent deux ou plusieurs termes spécifiques (co-hyponymes) à un générique (hyperonyme) est appelée para-synonymie. En d'autres mots, la "para-synonymie" peut avoir lieu entre un hyperonyme et plusieurs co-hyponymes. Aussi, la para-synonymie peut être établie entre les co-hyponymes uniquement. Nous répétons que les para-synonymes ne sont pas échangeables dans tous les contextes. Corbeil (1982, p. 7) dénomme cette réalité "quasi synonymie". Duquet Picard (1985, p. 44) a relevé un phénomène similaire en langue commune et parle de "synonymie approximative" (quasi-synonymie, pseudo-synonymie, synonymie analogique, para-synonymie); ce type de synonymie touche "les mots qui n'ont en commun qu'une partie de leurs éléments de sens". Or, même si cette auteure (ib., p. 63) et Guilbert (ib., p. 64) se prononce contre la dichotomie synonymie absolue/quasi-synonymie empruntées à la langue commune, nous optons pour ce type de classement dans notre étude tout en remplaçant le terme quasi synonyme par para-synonyme. À cet effet, nous croyons comme Rey, cité par Duquet-

Picard (ib., p. 65) que "les rapports synonymiques sont corollaires des rapports d'hyperonymie (sens inclusif) et hyponymie (sens inclus) qui sous-tendent les rapports du système notionnel en terminologie". Donc, les termes dont les notions sont en position co-hyponymiques à un même hyperonyme, sont légèrement différents par un ou plus d'un sème composant chacun de leur sémème.

En raison du tandem *terme propre - terme commun* particulier à notre étude, la para synonymie se subdivisera en para synonymie de terme propre et en para synonymie de terme commun. Alors que Duquet-Picard (1985, p. 203) considère les marques de fabrique comme étant des "pseudotermes", nous répétons que ce sont, dans le cadre de notre étude, des termes propres. En rapport avec ce que nous venons d'exposer, il y aurait toujours lieu d'analyser les antonymes puisqu'ils partagent également un certain nombre de sèmes en se distinguant également par un ou plusieurs autres sèmes. Mais puisque nous nous intéressons surtout aux liens synonymiques dans le présent chapitre, les antonymes sont écartés de l'analyse. Avant d'entreprendre cette analyse, il y a lieu d'établir les paramètres théoriques propres à chaque type de para synonymie.

2.2.2.1 Para synonymie de terme commun

Les para synonymes de terme commun sont entendus dans notre étude comme étant plusieurs termes communs qui se distinguent les uns des autres par quelques traits sémiques et dont les notions respectives se trouvent en position d'hyperonymie et de co-hyponymie; il y a donc un recoupement partiel des notions étudiées. Ces mêmes termes partagent un certain nombre de traits sémiques sans toutefois pouvoir être interchangeables d'un contexte à un autre pour des raisons de différences quant aux sèmes qu'ils recouvrent. Dans notre analyse, nous ferons ressortir la distinction entre ces termes communs en ayant recours dans les sémèmes aux traits spécifiants (Dubuc, 1982, p. I-4) uniquement; les traits spécifiants de "*notions abstraites ou fondamentales*" sont les traits qui précisent la nature, la matière, la cause, l'objet, la fin, etc., et les traits spécifiants des "*notions concrètes*" touchent plutôt les parties composantes ou encore les caractéristiques extérieures de chaque objet (Dubuc, ib.). Aux fins de notre analyse, nous puiserons dans les deux catégories de notions (concrètes et abstraites) pour retenir les traits spécifiants. Par exemple:

visioconférence et vidéoconférence

SEMES COMMUNS

1) service
2) télé-conférence se faisant à distance
3) emprunte des moyens de télécommunications
4) mise en relation de plusieurs personnes se trouvant dans des lieux différents
5) communication se faisant de manière simultanée

SEMES PROPRES À LA NOTION DE VISIOCONFÉRENCE

visioconférence:

1) transmission de documents graphiques
2) recours à la technique du visiophone

2.2.2.2 Para synonymie de terme propre

Traditionnellement, l'analyse sémique "trouve son origine dans des recherches de classification technologique. On [remarque] que les sèmes dégagés n'ont pas de valeur métalinguistique et n'apportent que des renseignements classificatoires sur la chose décrite" (Dubois, 1984, p. 435). C'est ce que

nous avons pu observer avec la para synonymie de terme commun. Dans le premier chapitre, nous nous étions déjà écartée volontairement de la tradition en opposant le terme commun au terme propre et en élargissant la notion de "sème" (pp. 22-23) pour répondre à nos besoins d'analyse. Nous poursuivons cette démarche dans le cas de la para synonymie de terme propre parce que celui-ci renferme des sèmes traditionnels (traits spécifiants) et des sèmes non traditionnels relevant de la connotation terminologique[8].

La connotation terminologique, nous l'avons précisé (p. 23), est définie par Duquet-Picard comme étant une "information paranotionnelle"[9]. Selon l'auteure (1985, p. 296), la connotation terminologique se manifeste sur cinq plans: temporel (ou chronologique), géographique, occupationnel, linguistique et théorique." Dubuc (1982, p. I-3) avait déjà établi une typologie semblable et parlait de "conditions d'utilisation" qui se manifestent sur les plans géographique, chronologique, sociolinguistique, professionnels spécififiques, commerciaux. Contrairement à la démarche de Duquet Picard, nous disons dans cette étude que ce genre d'information n'est pas accessoire; elle affecte le contenu notionnel du terme propre. En d'autres mots, la notion du terme propre est particularisée grâce à la connotation terminologique; d'ailleurs c'est grâce à la connotation terminologique que nous sommes arrivée à faire la distinction terme commun - terme propre. Le terme propre est donc doté de particularités notionnelles relevant de la connotation terminologique; ces particularités font partie des caractéristiques qui sont inhérentes au terme propre et elles sont définies en compréhension. Rappelons que la compréhension s'entend des caractéristiques (extrinsèques et intrinsèques) référentielles propres de la réalité. Les particularités connotatives dont nous tenons compte pour distinguer le terme propre et établir la catégorie "para synonymie de terme propre" font partie des caractéristiques extrinsèques; ces caractéristiques sont dites relationnelles, c'est-à-dire de destination (emploi, place, fonctionnement) et de provenance (producteur, inventeur, fournisseur, etc), etc. La particularité faisant partie des caractéristiques extrinsèques dans la connotation terminologique est dans cette étude la fonction d'identification, comme nous l'avons déjà précisé au premier chapitre. Or, dans la para synonymie de terme propre, c'est cette même caractéristique d'identification qui servira à distinguer plusieurs cohyponymes (termes propres) d'un même hyperonyme au cours de l'analyse qui va suivre.

Dans la particularité d'identification entrant dans la connotation terminologique dans le cas du terme propre, nous tiendrons compte dans notre analyse non pas de l'ensemble des caractéristiques données par Duquet Picard et Dubuc, mais uniquement des critères de différenciation géographique (Dubuc, 1982, p. I-3)[10] et de différenciation concurrentielle (ib. et Kocourek, 1982b, p. K-5), ce dernier étant souvent d'ordre économique. D'ailleurs, on se rappellera que la commercialisation des produits est très importante en télématique, d'où la grande concurrence entre les compagnies et le besoin de dénommer leurs produits. Selon nous, le terme propre *peut se distinguer* notionnellement par l'emplacement géographique qui lui est destiné en télématique et il se *distingue toujours* au plan concurrentiel. Baldinger (1967, p. 135) précise que tout ceci concerne la "fonction symbolique du signe linguistique"; nous disons plutôt que tout ceci concerne la "fonction connotative du signe terminologique qu'est le terme propre".

Deux ou plusieurs termes propres dont la notion respective se trouve dans une position de cohyponymie, c'est-à-dire subordonnée à un même hyperonyme, expriment *en partie* la même notion sans toutefois pouvoir être interchangeables d'un contexte à un autre pour des raisons de tonalité ou de statut (Nakos, 1982, pp. 8 et 222) uniquement et non pour des raisons de spécifiants comme c'était le cas dans la para synonymie de terme commun; c'est pourquoi il importe de parler de para synonymes de terme propre. En tant que co-hyponymes, les notions en question ne véhiculent pas les mêmes caractéristiques d'identification qui font partie des marques d'usage géographique et sociologique, "de nature sociolinguistique" (Duquet-Picard, 1985, p. 234). À cet égard, Baldinger (1964, p. 272) écrit:

> "Or, la langue ne vit que par l'homme. Une enquête sémasiologique et onomasiologique n'est qu'un squelette tant qu'elle n'est pas complétée par les rapports humains, par les questions historiques, culturelles, sociologiques et économiques. [...] Nous n'avons pas

même abordé les aspects historiques, sociologiques et économiques, alors que c'est, au fond, à partir de ces problèmes que l'histoire de travail [nous ajoutons l'histoire de termes] devient intéressante, puisque c'est par là que nous saisirions les rapports entre la langue et l'homme."

Baldinger (1967, p. 136) semble tenir compte de facteurs plus complexes encore, ces facteurs étant dus "aux fonctions de symptôme ou de signal". Il poursuit en disant qu'ils "dépendent du sujet parlant qui s'adresse à un auditeur". Nous jugeons que dans l'ensemble, ces facteurs ne conviennent pas pour une étude comme la nôtre puisque, lorsqu'on y a recours, il n'est pas possible d'établir de rapports synonymiques notionnels.

Contrairement aux vrais synonymes et aux para synonymes de terme commun où il est question de synonymie de un sémème (traits sémiques traditionnels, spécifiants) dans le cas de la para synonymie de terme propre, il est question de ce que Baldinger (1967, p. 134) appelle synonymie de deux sémèmes où nous dirons pour les besoins de nos propos qu'un sémème recouvre les traits sémiques traditionnels (premier sémème) et que l'autre sémème recouvre les traits sémiques non traditionnels, de connotation terminologique. Donc, en ce qui a trait au terme propre, il faut élargir le sens qui est traditionnellement rattaché à "sémème" comme nous l'avons fait dans le cas de "sème". Le sémème comprend donc les traits de tonalité, de statut qui relèvent plutôt de la marque d'usage. Le schéma suivant illustre les rapports qu'entretient le sémème ainsi que Baldinger (ib.) et nous-même le percevons; un premier sémème renferme la tonalité et un deuxième sémème renferme les traits sémiques traditionnels. Par exemple:

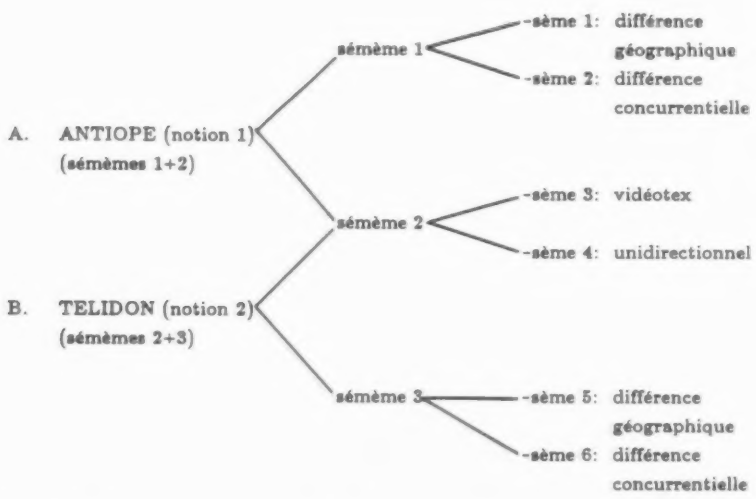

Les para synonymes de terme propre que sont les termes propres Antiope et Télidon ont en commun le sémème 2 qui renferme les traits sémiques traditionnels (système de vidéotex bidirectionnel en télématique) et se distinguent par les sémèmes 1 et 3 où ce sont les traits d'identification propres à chacun qui entrent en ligne de compte pour les distinguer (systèmes français et canadien qui entrent en concurrence). C'est donc la marque d'usage géographique et commerciale qui est retenue ici pour distinguer deux termes propres qui autrement peuvent être parfaitement synonymes en ce qu'ils partagent les traits sémiques qui se retrouvent dans le terme commun vidéotex. Ce dernier (le terme commun, est toujours un hyperonyme à un terme propre hyponyme dans notre arbre notionnel) est identifié au niveau sémème 2 qui renferme les traits sémiques communs aux termes propres Antiope et Télidon. La para synonymie, dans le cas des termes propres, se produit sur le plan du deuxième sémème rattaché aux termes A et B. Par conséquent, le terme propre est selon nous un terme hybride[11], c'est-à-dire qu'il renferme les traits sémiques traditionnels et les traits non traditionnels

de statut et de tonalité. C'est donc consciemment que nous modifions le cadre donné à la synonymie dans le Guide du terminologue (1986, p. 1) du Secrétariat d'État, à savoir que: "Même si un terme comporte des restrictions relatives à l'aire géographique d'utilisation, à la catégorie grammaticale, à la fréquence ou au niveau de langue, il peut constituer un synonyme pour autant qu'il désigne la même notion que la vedette principale." Dans notre étude, nous dirons plutôt qu'il s'agit d'un para synonyme.

TABLEAU 7:

Caractéristiques de la synonymie en terminologie

	CARACTÉRISTIQUES
VRAIS SYNONYMES:	1) identité complète entre tous les éléments 2) interchangeables dans tous les contextes 3) un seul sémème 4) même notion 5) même position à l'intérieur d'un réseau notionnel
PARA SYNONYMES DE TERME COMMUN	1) variance notionnelle 2) décrit uniquement la réalité 3) non interchangeables pour des raisons de traits sémiques traditionnels (spécifiants) 4) un seul sémème 5) co-hyponymes à un même hyperonyme
PARA SYNONYMES DE TERME PROPRE	1) variance notionnelle 2) décrit et identifie la réalité 3) non interchangeables pour des raisons de traits sémiques non traditionnels (traits de tonalité; connotation) 4) deux sémèmes 5) co-hyponymes à un même hyperonyme

Nous sommes donc d'accord avec Kocourek (cité par Duquet-Picard, 1985, p. 77), qui postule que la synonymie terminologique peut revêtir deux formes: elle est "complète" (vraie synonymie) ou "partielle" (para synonymie). Les para synonymes de terme propre et de terme commun ne sont donc pas interchangeables dans tous les contextes comme c'était le cas en vraie synonymie.

2.3 *Analyse de la vraie synonymie*

La vraie synonymie, répétons-le, est référentielle; la distinction porte uniquement sur la dénomination. Dans tous les cas retenus aux fins de notre analyse, nous sommes parvenue à identifier la vraie synonymie en faisant ressortir les sèmes identiques d'une définition à une autre. Par exemple, dans le cas des vrais synonymes courrier électronique, messagerie électronique et télé-messagerie, nous avons relevé les sèmes suivants dans la définition initiale:

S1 - service de la télématique
S2 - crée, modifie, stocke et échange de courts messages
S3 - information alphanumérique ou graphique
S5 - moyen: terminaux
S6 - points reliés par des moyens de télécommunications
S7 - ordinateur est l'expéditeur ou destinataire de l'information

Dans le domaine de la télématique, la vraie synonymie est observée autant dans le groupe des termes propres que dans le groupe des termes communs. Toutefois, suite à l'analyse des notions, nous observons qu'aucun terme commun n'est un vrai synonyme d'un terme propre et vice versa, ce qui confirme qu'il doit donc y avoir une "fissure" notionnelle entre ces deux types de termes d'où la possibilité de classer le terme propre dans un réseau notionnel, comme nous l'avons déjà vu (pp. 24 et 36). Voici ci-dessous quelques vrais synonymes relevés dans notre corpus:

ARPA et ARPANET
BTX et BILDSCHIRMTEXT
OERS et ESRO
Prestel et Viewdata-Prestel
IVS 3 et IVS (cas de vraie synonymie en anglais)

Il n'y a rien de particulier à signaler au sujet de ces vrais synonymes si ce n'est le cas du premier groupe formé par ARPA et ARPANET. Aux vrais synonymes français ARPA et ARPANET (Advanced Research Projects Agency + Network) correspond le seul terme anglais ARPANET. C'est en observant de plus près leur fonctionnement en contexte qu'on se rend compte qu'il y a peut-être une redondance notionnelle dans le cas de ARPANET:

"Le réseau ARPA [...] est le réseau qui a inspiré tous les autres."
(Mathelot, 1980, p. 50)

"Les réseaux ARPANET, MARK III, CISI, CYBERNET, [...] entrent dans cette catégorie [de réseaux de services généraux]."
(Mathelot, 1980, pp. 38-39)

Il faut voir dans le deuxième contexte que la notion "réseau" apparaît à deux endroits; externe (réseau ARPANET) et interne (ARPANET = network). Nous croyons que dans le dernier cas, il s'agit d'un usage pléonastique de la notion; nous avons d'ailleurs vu le même phénomème se produire avec Euronet, Cybernet (réseau Euronet, réseau Cybernet) etc., sauf que dans ces derniers cas, aucun vrai synonyme ne pourrait les supplanter dans l'usage. Sans toutefois oublier que notre étude est d'abord descriptive, il y aurait lieu de se prononcer en faveur de l'usage du terme propre ARPA en français.

Ci-dessous, nous apercevons une série de vrais synonymes qui peuvent semer la confusion autant chez le profane que chez le spécialiste.

transfert électronique de fonds	**electronic fund(s) transfer**
transfert de fonds électronique	**electronic transfer of funds**
TEDF, TEF et T.F.E.	**EFTS, EFT**
paiement électronique	
télépaiement	

Non seulement nous constatons les difficultés d'ordre notionnel que peuvent engendrer autant de formes "codées" telles TEDF, TEF, T.F.E, TFE, EFTS et EFT, mais encore il faut ajouter que les sigles et acronymes font concurrence aux syntagmes et ce, dans les deux langues. Dans le troisième chapitre (p. 86), nous avons vu que les sigles et les syntagmes n'obéissaient pas aux mêmes règles dans l'usage; là où les premiers respectent l'économie du langage, les syntagmes respectent la transparence sémantique tant souhaitée dans les terminologies. Dans le groupe ci-dessus, il est évident qu'autant de formes siglées et syntagmatiques pour désigner une même notion ne font qu'entraver les principes de la communication. En anglais également, nous n'arrivons pas à expliquer l'usage du sigle EFTS dans un contexte en particulier, surtout qu'il suit le syntagme Electronic Transfer of Funds:

> "Any discussion of the way we are all moving towards an electronic age always seems to be incomplete without some mention of the electronic transfer of funds - EFTS - and the plastic path to a cashless society."
>
> (Viewdata and Videotext, 1980, p. 186)

Il y a dans ce cas précis une incohérence entre la construction syntaxique du terme et l'ordre d'apparition des constituants du dernier sigle relevé. En suivant l'ordre d'apparition des initiales dans le syntagme, le sigle devrait être ETF au lieu d'EFT.

La multiplicité des formes pour une même notion est également observée pour d'autres notions:

	FRANÇAIS (équivalents)	ANGLAIS
1.	télé-conférence téléconférence assistée par ordinateur T.A.O téléconférence informatisée	teleconference electronic conferencing
2.	audioconférence téléconference audiographique conference audiographique	
3.		videophone conference videoconference
4.		electronic directory electronic telephone directory facsimile
5.	courrier électronique messagerie électronique télé-messagerie	electronic mail

6.	IDI instructions de description de l'image	PDI Picture Description Instructions
7.	teleshopping téléemplette	teleshopping
8.	réseau étoilé réseau en étoile	
9.		telematique telematics computer-communications compunication

Dans le premier groupe de cette liste, le terme téléconférence assistée par ordinateur est beaucoup plus transparent sémantiquement que les deux autres formant le même groupe. En outre, une téléconférence est obligatoirement informatisée en télématique, ce dont rend compte le troisième terme, soit téléconférence informatisée. Dans le deuxième groupe, audioconférence et conférence audiographique sont des types de téléconférence, même si cette dernière réalité n'est pas évoquée dans la dénomination des termes en question. Nous faisons remarquer que le terme télé-conférence ne recouvre pas la notion de "conférence à distance", auquel cas une conférence télévisuelle pourrait être une télé-conférence. S'il en était ainsi, ce terme ne ferait pas partie du domaine de la télématique. Aussi, compunication peut porter à confusion lorsqu'on le prononce en raison de la forme similaire communication; le terme computer-communication pourrait être une solution heureuse, même si ce dernier terme a le désavantage d'alourdir un texte écrit ou oral en raison de sa longueur.

Les lexicalismes de formes voisines vidéotexte, télétexte et vidéotex ainsi que le néonyme bildschirmzeitung sont aussi de vrais synonymes, dont le seul équivalent anglais est videotex. Le sémème qu'ils partagent est composé des sèmes suivants:

S1 - protocole
S2 - technique de visualisation
S3 - accès unidirectionnel et bidirectionnel
S4 - équipement: poste de télévision équipé d'une interface spécifique
S5 - informations issues d'une ou plusieurs bases de données

Mise à part l'analyse sémique qui nous a amenée à rattacher ces formes à une même notion, quelques phrases-clés ont également contribué à nous faire prendre cette décision dont celles-ci: "Vidéotexte (avec le "te") est un terme générique" (Feeley, 1982, p. 8). "Vidéotex n'est pas un nom commercial mais une norme internationale définie par le CCITT afin de standardiser l'utilisation d'un écran de télévision relié à un poste téléphonique" (Mathelot, 1980, p. 102).

Un groupe de vrais synonymes qui montre jusqu'à quel point la "langue parfaite" ne peut exister est le suivant:

FRANÇAIS (équivalents)	ANGLAIS
télétext	broadcast teletext
télétext diffusé	broadcast videotext
télétexte diffusé	broadcast videotex
vidéotex unilatéral	broadcasting videotex
vidéotex non interactif	cabled teletext (cabletext)
télétext unidirectionnel	one-way videotex
vidéotex télédiffusé	non-interactive videotex
vidéotex diffusé	
vidéotex radiotélévisé	
vidéotext	
télétexte	
text-TV	

Ces vrais synonymes ont en commun le même sémème dont les sèmes sont les suivants:

S1 - service
S2 - voie de communication empruntée est unidirectionnelle
S3 - répertoire stockée dans des banques de données
S4 - émission se fait sans interruption
S5 - récepteur: terminal
S6 - affichage se fait durant les temps d'effacements verticaux

Tous ces termes, sauf télétexte, sont des néonymes et ils recouvrent tous la même réalité. Il ressort que la plupart des termes formant les deux derniers groupes que nous venons de décrire se ressemblent tous formellement, d'où une difficulté qui s'ajoute ici sous la forme de la paronymie. Nous pouvons également parler de paronymie en ce qui a trait au prochain groupe que nous décrivons ci-dessous et qui fait ressortir davantage la grande variété de désignation pour une même notion:

FRANÇAIS (équivalents)	ANGLAIS
vidéotex	viewdata
vidéotex conversationnel	interactive videotex
vidéotex bilatéral	two-way videotex
vidéotex interactif	interactive teletext
viewdata	
text-TV	
télédata	

Le sémème qu'on retrouve dans chacun des termes se compose des sèmes suivants:

S1 - service
S2 - voie de communication empruntée est bidirectionnelle
S3 - émission se fait au choix de l'abonné (e)
S4 - transaction informatisée

À partir des trois groupes de vrais synonymes décrits ci-dessus, nous pouvons constater comme Feeley (1982, p. 9) que, "[...] le mot vidéotex a tellement de sens différents qu'il faut l'analyser dans presque chaque phrase où il est employé". Nous dirions aussi que les trois notions ci-dessus ont tellement de formes différentes qu'il faut les analyser dans presque chaque phrase où elles sont employées.

La télématique fait un assez grand usage de la vraie synonymie, et ce autant dans le cas des termes communs que dans celui des termes propres contrairement à ce que Dubuc (1982, p. 201) constate lorsqu'il écrit qu'"il est rare en effet qu'une analyse serrée de l'usage de deux termes synonymes ne révèle pas de différences significatives dans la fiche signalétique de chacun". Tous les termes en position de vraie synonymie ci-dessus revêtent soit des *formes différentes*, dits couples hétéromorphes (Kocourek, 1982a, p. 166) par exemple, en anglais computer-communications et telematic), soit des *formes voisines* (transfert électronique de fonds et transfert de fonds électronique) ou encore des *formes simples* par opposition aux *formes augmentées* (IDI et Instructions de description de l'image). Dans ce dernier cas, le Guide du terminologue (1986, p. 5) emploie l'appellation de terme elliptique.

2.3.1 Découpage notionnel propre à l'anglais et au français

Au cours de l'analyse faite sur la vraie synonymie, nous avons remarqué que l'anglais et le français ne découpent pas la réalité de la même façon. Par exemple, les vrais synonymes OERS (organisation Européenne de Recherche Spatiale) et ESRO (Europeen Space Research Organization) relevés dans les textes spécialisés de langue française, dénomment un type de réseau; dans les textes spécialisés anglais, le terme ESRO (on remarquera d'ailleurs que le deuxième terme français est emprunté à l'anglais) renvoie plutôt la la notion d'"organisation autour de ce réseau". Le même phénomène se produit avec les termes propres français IVS et IVS 3; là où le français a recours à une seule forme (IVS) et recouvre la réalité de "réseau privé en Grande-Bretagne", l'anglais a plutôt recours à deux formes qui recouvrent la notion suivante: "private viewdata system". Il est très déroutant mais intéressant de constater que des termes propres dénomment une réalité différente dans deux systèmes linguistiques (anglais et français) au sein d'un même domaine. Précisons que dans les fiches terminologiques, nous établissons une équivalence notionnelle entre OERS et ESRO sous toute réserve tandis que dans le cas de IVS, nous les classons à deux endroits différents dans chaque réseau notionnel.

Nous avons observé que là où l'anglais utilisait un certain nombre de termes en tant que "termes propres", le français les utilisait plutôt en tant que "termes communs", d'où le découpage notionnel particulier des termes suivants: bildschirmzeitung et Bildschirmzeitung, text-TV et Text-TV ainsi que télédata et Teledata. En outre, nous avons observé dans le premier groupe que l'anglais et le français ne faisaient pas les mêmes rapports générique-spécifique ainsi que l'illustre le schéma suivant:

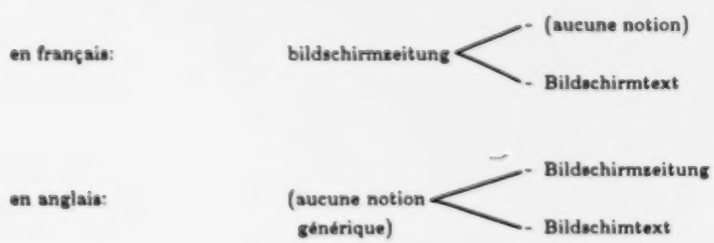

Là où l'anglais identifie "Bildschirmzeitung" (terme propre) en tant que système unidirectionnel équivalent au système de "teletext" anglais, le français l'utilise pour dénommer la réalité de générique (terme commun), ce qui laisse un "trou" notionnel là où il devrait y avoir un système unidirectionnel. En outre, en anglais, il ne semble pas y avoir de notion générique qui saurait recouvrir les deux types de systèmes allemands dans la langue anglaise.

2.4 *Analyse des para synonymes de termes communs*

Un certain nombre de vrais synonymes dans le domaine de la télématique ont été d'autant plus difficiles à analyser qu'un flou notionnel les entoure, ce qui ne fait qu'accentuer le problème d'identification précis de chaque notion. C'était le cas des groupes formés par la série de termes vidéotex, télétexte, etc. Kocourek (1982a, p. 77) parle à ce sujet de concepts "primitifs"; nous dirions plutôt "notions primitives". Il poursuit en écrivant que les "expressions primitives peuvent être considérées [...] comme [des] termes de départ dont la définition spécialisée consiste justement dans leur "primitivité" au sein de la spécialité donnée." C'est précisément ce qui se passe avec les deux groupes de vrais synonymes que nous venons d'exposer:

SYSTÈME UNIDIRECTIONNEL:

télétext	broadcast teletext
télétext diffusé	broadcast videotext
télétexte diffusé	broadcast videotex
vidéotex unilatéral	broadcasting videotex
vidéotex non interactif	cabled teletext (cabletext)
télétext unidirectionnel	one-way videotex
vidéotex télédiffusé	non-interactive videotex
vidéotex diffusé	
vidéotex radiotélévisé	
vidéotext	
télétexte	

SYSTÈME BIDIRECTIONNEL

vidéotex	viewdata
vidéotex conversationnel	interactive videotex
vidéotex bilatéral	two-way videotex
vidéotex interactif	interactive teletext
viewdata	
text-TV	
télédata	

La première grande difficulté entourant ces para synonymes de terme commun tient au nombre de termes qui existent dans l'usage et à leur ressemblance formelle; de nouveau, c'est une question de paronymie (voir p. 137). Plusieurs auteurs sont d'ailleurs conscients de ce problème: "Une normalisation doit intervenir entre ces mots qui ont tous la même signification, sinon la même orthographe: vidéotexte, vidéotext, vidéotex, télétexte, télétext, télétex" (Quiniou, 1980, p. 77). Même les spécialistes reconnaissent la difficulté de pouvoir cerner des notions aussi voisines dans l'usage autant en anglais qu'en français. C'est ce qui explique qu'un auteur se sent obligé de préciser le sens du terme, surtout dans le cas d'une discipline jeune encore, lorsqu'il l'emploie dans un contexte quelconque:

"This was the first teletext activity (en parlant du premier essai tenté en Allemagne) in my country, if the term "teletext" is used for the now well-known distribution system of coded texts and graphics in the vertical interval of a TV signal" (Viewdata and Videotext, 1980, p. 432). L'anglais n'échappe donc pas à l'assaut.

Avant d'analyser ces termes communs, nous faisons d'abord part maintenant des sèmes qui nous ont permis d'établir des rapports de para synonymie.

Le système unidirectionnel et le système bidirectionnel ont en commun les sèmes suivants:

- application de la télématique
- le téléviseur (moyen de diffusion)
- télécommande
- pages fixes

Ils se distinguent par les sèmes suivants:

UNIDIRECTIONNEL	BIDIRECTIONNEL
- l'abonné a accès à moins d'information	- l'abonné a accès à plus d'information puisqu'il puise dans la banque de données (interaction)
- moins de pages	- plus de pages
- l'information prend plus de temps à apparaître sur l'écran, donc moins rapide	- plus rapide
- mode de transmission: ondes hertziennes	- mode de transmission: câble, satellite, etc. (au choix du distributeur)

Comme le constate Feeley (1982, p. 8), "la confusion commence à s'établir lorsque l'on apprend que certains experts techniques (spécialisés en normes) définissent le vidéotex en incluant le vidéotex interactif (bilatéral) et le vidéotex diffusé (unilatéral), (également appelé télétexte), tandis que d'autres définissent le vidéotex comme étant un système interactif seulement, qui se distingue du télétexte, système unilatéral seulement". De plus, il y a une discrimination orale, car à l'oral on ne peut établir la distinction entre les paronymes télétext et télétexte et les paronymes vidéotext, vidéotex et vidéotexte.

Bien que ces termes soient des exemples extrêmes, il y aurait lieu d'en faire une étude plus approfondie. Aussi, le temps n'atténue pas les difficultés d'ordre notionnel même si on retrouve des passages où on propose une "terminologie nouvelle": "Notons qu'une terminologie nouvelle est proposée au sein d'organismes tels que le CCIR et CCITT et qui semble plutôt réserver le terme de VIDEOTEX à la visualisation par réseaux de télécommunications (TELETEL) et le terme TELETEXTE à la visualisation par réseaux de radiodiffusion (tel que ANTIOPE)" (Citel, 1981, p. 703). En anglais, le même scénario se répète; le terme anglais générique vidéotext (système bidirectionnel et unidirectionnel) s'écrit de la même façon que le système unidirectionnel en français. Ce sont des exemples de ce genre qui nous montrent à quel point les spécialistes créent ou empruntent les termes comme bon leur semble.

Nous croyons que les termes de formes augmentées (c'est-à-dire base + qualificatif) pour la plupart néonymiques sont venus s'ajouter aux termes de formes simples (c'est-à-dire base) pour la plupart lexicalisés afin de rendre plus transparente la notion. On voit s'ajouter aux formes simples

des déterminants, tels diffusé (transmettre par ondes hertziennes), radiodiffusé (transmettre par procédé radioélectrique (ondes hertziennes)), radiotélévisé (radio(diffusé)) et télévisé (à la fois radiodiffusé et télédiffusé). Donc aux dénominations simples, comme télétex(te), vidéotex(te) s'ajoutent des déterminants qui servent à spécifier davantage et dénommer ainsi le moyen de diffusion de cette information. Celui qui entendra le syntagme aura une meilleure idée de ce que recouvre la notion. D'ailleurs, Boulanger (1978b, p. 92) est du même avis puisqu'il écrit que "la synonymie peut venir contribuer à réduire la polysémie [nous dirions plutôt l'homonymie]".

Une autre grande difficulté que soulèvent ces para synonymes de terme commun relève des rapports *service*, *produit*, *contenant* et *contenu* faits en télématique. Par exemple, le "télétexte" est identifié dans certains ouvrages comme étant un service alors que dans d'autres, il est défini comme étant un produit. Quant à "vidéotex", il est à la fois identifié comme étant un service et un produit, un contenant et un contenu[12]. Pour illustrer combien ces notions, en télématique, sont rebelles à toute délimitation exacte, nous reprenons un tableau paru dans Le Monde Diplomatique (oct. 1981, p. 8) qui montre la convergence des rapports notionnels (service-produit, contenu-contenant) ce qui entraîne des difficultés d'identification terminologique.

TABLEAU 8:

Services, produits, contenant et contenu

Le plus proche du centre, les nouveaux marchés.
La distinction s'y estompe entre logiciel et matériel,
entre contenu et contenant

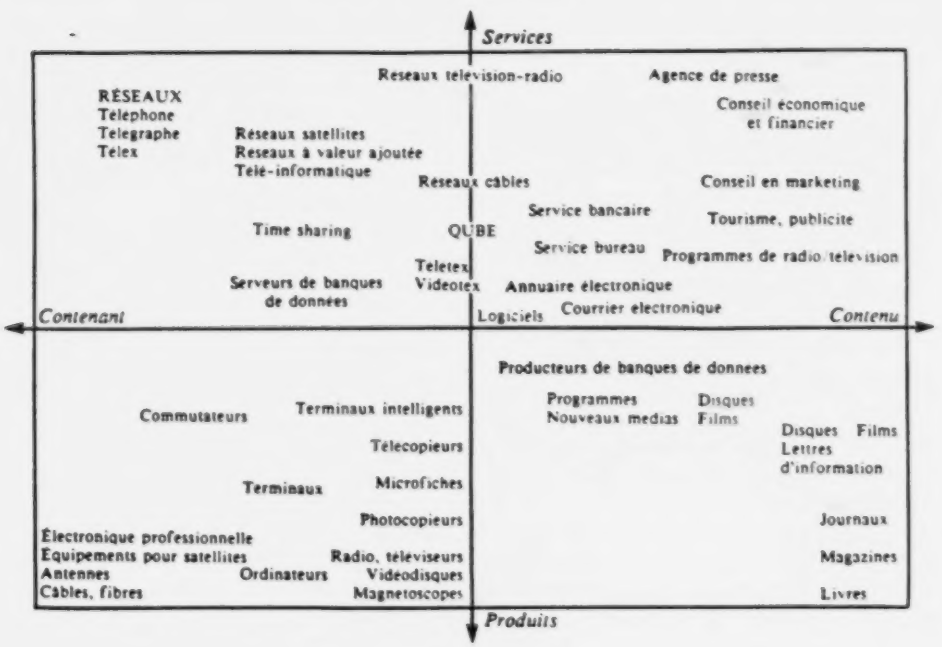

Ce tableau illustre bien les propos d'Ullmann (1969, p. 138) lorsqu'il écrit ce qui suit: "Même quand le noyau sémantique d'un mot est clair et précis, ses contours sont souvent fluides, mal définis." Notons que la difficulté est encore plus grande lorsqu'on découvre que télétex (lexicalisé) est employé dans le domaine de la téléinformatique pour dénommer le système de télétransmission de

textes par câble, en d'autres mots, un autre type de télex (Gauthronet, 1982, pp. 20, 29 et 150). D'autres tentent d'éclairer la situation: "Aujourd'hui, pour éviter toute confusion [sic] avec le télétex, on tend à remplacer le terme télétexte et c'est ainsi qu'on parle plutôt de vidéotex diffusé et vidéotex interactif" (Pelletier, 1982, p. 2). Nous appliquons ici ce que Ullmann (1969, p. 133) écrit au sujet de la langue en général: "beaucoup de mots n'ont pas de sens précis. [...] On trouve alors que leurs contours sont fluides et que leur constitution même n'a rien de stable ni d'uniforme."

En terminologie, il faut à tout prix essayer d'éviter ce genre de relâchement notionnel particulièrement présent dans le domaine de la télématique. Il faut tout de même se rendre à l'évidence que ce genre de flottement est causé par une mutation notionnelle à laquelle aucun nouveau domaine ne peut échapper. Certains auteurs d'ailleurs font remarquer cette mutation dont Madden, (1979, p. 5), qui écrit ce qui suit: "Le lecteur doit savoir qu'à l'origine, le terme "vidéotex" ne recouvrait que les systèmes bilatéraux (interactifs), "télétext" étant le terme générique qui coiffait les systèmes de radiodiffusion." D'autres commentaires ne font que confirmer la confusion qui ressort de notions co-hyponymes dénommées par autant de termes et utilisent des expressions comme les suivantes: "avalanche de sigles et de mots codés" (Quiniou, 1980, p. 98). Pour les fins de notre étude cependant, nous circonscrivons la notion à ce que recouvre la définition dans les fiches terminologiques sachant toutefois que "même les dictionnaires spéciaux n'arrivent pas à saisir le lexique spécialisé" (Kocourek, 1982a, p. 8).

La para synonymie de terme commun ne s'arrête pas aux notions que nous venons d'analyser. On retrouve également les co-hyponymes audioconférence, vidéoconférence et visioconférence et l'hyperonyme téléconférence. Voici ci-dessous l'énumération des sèmes qui nous ont permis d'arriver à ces constatations:

1) téléconférence:
   - S1 - la nature: moyen de communication à distance
   - S2 - les moyens empruntés: téléphone, radio, télévision, ordinateur, satellite
   - S3 - la fonction: mettre en relation plusieurs personnes se trouvant dans des lieux distincts
   - S4 - de manière simultanée.

2) audioconférence:
   - S1 - S2 - S3 - S4 - S5 - salles spécialement aménagées
   - S6 - possibilité d'échange de graphismes

3) vidéoconférence:
   - S1 - S2 - S3 - S4 - S7 - permet de transmettre l'image des interlocuteurs
   - S8 - service basé sur la technique classique de la télévision (voir observation technique dans les fiches terminologiques)

4) visioconférence:
   - S1 - S2 - S3 - S4 - S9 - fait appel à la technique du visiophone

Audioconférence se distingue des autres termes par les sèmes 5 et 6, vidéoconférence par les sèmes 7 et 8 et visioconférence en par le sème 9.

Les termes banque de données et base de données vont également faire partie de la para synonymie de terme commun. La notion qui sous-tend le terme banque de données est beaucoup plus large que celle de base de données; une banque de données inclut plusieurs bases de données, qui sont définies comme étant des "bibliothèques électroniques..."(remarque apportée par un des spécialistes consultés). Cette banque est plutôt la "collection d'informations apparentées et organisées..." Or, les deux notions partagent un certain nombre de sèmes.

En outre, il ne faut pas confondre téléenseignement, téléréunion et téléconférence qui désignent chacun une réalité qui leur est propre.

Nous sommes arrivée à faire ressortir les cas de para synonymie de terme commun les plus importants à nos yeux en mettant en application la théorie élaborée par Dubuc (1982, p. I-3) entre autres, où il faut d'abord circonscrire la notion. Voyons maintenant comment nous arrivons à faire ressortir les para synonymes de terme propre.

2.5 *Analyse des para synonymes de terme propre*

Répétons que tous les termes propres (co-hyponymes) regroupés sous un même terme commun générique (hyperonyme) sont des para synonymes de terme propre entre eux en ce qu'il se distinguent, dans notre étude, par des particularités connotatives. Quoique ces mêmes termes propres pourraient se distinguer notionnellement par des traits spécifiants, dans notre analyse, ce sont les différences de traits connotatifs qui prévalent.

2.5.1 Réseaux (termes propres)

Rappelons qu'au premier chapitre, (pp. 25-26), nous avons précisé que la notion de "télématique" était suffisamment large pour pouvoir englober les termes qui sont analysés dans la présente partie, soit les réseaux. C'est le premier groupe auquel nous nous arrêtons dans l'analyse des para synonymes de terme propre. Il faut d'abord dire que le terme commun réseau s'est entouré d'une ambiguïté notionnelle qui gravite autour de la conception même de la notion:

> "[...] une relative ambiguïté de la notion de réseau. En effet, on y voit [...] deux conceptions un peu différentes. D'une part, il y a le point de vue de l'utilisateur [...] de l'entreprise qui met en oeuvre un système complexe organisé en réseau; son réseau, c'est l'ensemble des équipements [...] et moyens de télécommunications qu'il utilise pour la ou les applications qu'il a bâties. D'autre part, il y a le point de vue de l'Administration des Télécommunications qui met en place et exploite tout un ensemble de moyens de transmission et de commutation organisés [...] pour satisfaire les demandes de transmission de données émanant des différents utilisateurs.
>
> (Vuitton, 1978, pp. 70-71)

Les deux conceptions du terme réseau se résument par la présence de matériaux et équipements ainsi que par la présence d'ensembles et moyens de transmission.

À la lumière de ce qui précède, en ce qui a trait à cette différence d'approche dans la conception de la notion de "réseau", nous sommes consciente que les termes propres pourraient être classés autrement dans les arbres de domaine apparaissant dans le deuxième chapitre en tenant compte à tour de rôle des besoins de l'utilisateur et de l'administration. Cependant, dans notre étude, nous avons plutôt axé le classement d'après ce qui a été repéré dans différents ouvrages consultés et d'après les remarques apportées par les spécialistes consultés. C'est pourquoi le classement (surtout dans l'arbre faisant part du réseau notionnel en français) des réseaux (termes propres) fait part des notions qui sous-tendent la configuration ou encore la structure du réseau (réseau distribué, réseau étoilé, réseau maillé), la fonction du réseau (réseau d'accès à des banques de données, réseau de services généraux, réseau spécialisé), l'emplacement (réseau local) et finalement, l'aire géographique qu'il dessert (réseau privé et réseau public).

Tous les termes propres co-hyponymes à un même hyperonyme sont des para-synonymes de terme propre entre eux puisqu'ils se distinguent par la caractéristique d'identification (concurrence); dans certains cas, la caractéristique d'identification (géographique) est retenue. Par exemple, dans notre

analyse des rapports notionnels, les réseaux ARPA, CISI, EURONET et TYMNET sont tous des para synonymes de terme propre puisqu'ils partagent le même hyperonyme "réseau de services généraux". Puisque les traits spécifiants ne sont pas retenus dans notre analyse, ceux qui ont tout de même été observés sont écartés. Par exemple, Arpa se particularise par le transport de l'information sur une structure maillée avec matériels hétérogènes. Quant à Euronet, il y aurait toujours lieu dans une autre analyse de retenir son objectif (permettre aux pays de la CEE d'avoir accès aux bases de données scientifiques), son origine (Européen), ainsi que sa technique et ses moyens; il faut préciser ici que la technique et les moyens de ce réseau sont les mêmes que ceux de Transpac qui lui est pourtant classé sous la notion "réseau public". Nous sommes en présence ici de deux réseaux (termes propres) qui ne sont pas des co-hyponymes (d'où le rejet de la para synonymie) mais qui partagent un trait spécifiant. En ce qui a trait à Tymnet, lui sont particuliers les traits spécifiants suivants: il permet l'accès au système de temps partagé Tymshare et à des bases et de plus, sa structure en est une d'ordinateurs reliés par configuration annulaire. Répétons que ce sont les traits de tonalité qui distinguent les termes propres les uns des autres dans notre réseau notionnel et que ces traits spécifiants n'ont été donnés qu'à titre de renseignements supplémentaires sur la notion.

Dans la catégorie des réseaux publics, on retrouve environ dix para synonymes de terme propre se distinguant à la fois sur le plan concurrentiel et parfois, sur le plan géographique: CTNE (espagnol), DATAPAC (canadien), EDS (allemand), EPSS (anglais), NPDN (scandinave), Prestel (anglais), TELENET (américain), TRANSMIC (français), TRANSPAC (français) et TRANSPLEX (français). Quant aux réseaux français TRANSMIC et TRANSPAC, le premier complète le deuxième mais il pourrait s'en distinguer davantage si nous tenions compte du trait spécifiant qu'est sa technique de numérisation qui repose sur les principes du "MIC". Il en va de même avec TRANSPLEX qui pourrait se distinguer par le trait spécifiant que constitue la transmission de données qui se fait par l'utilisation des multiplexeurs temporels, ce qui permet le partage de voies téléphoniques pour obtenir des coûts optimaux. En outre, la confusion notionnelle "service - produit" dont nous avons fait part dans les pages précédentes est également présente dans les notions qui sous-tendent les termes propres; en effet, TRANSPLEX est tantôt un réseau tantôt un service. Enfin, les réseaux spécialisés que sont les para synonymes de terme propre SITA et SWIFT pourraient se distinguer davantage l'un de l'autre si nous devions retenir que le premier est destiné à un trafic de type commercial et le deuxième à un transfert de fonds électronique.

2.5.2 Systèmes de vidéotex

Comme dans tous les cas que nous avons vus jusqu'à présent, les para synonymes de terme propre ANTIOPE, TELIDON se distinguent grâce aux caractéristiques de concurrence et géographiques; ils partagent la partie de la notion "protocole de communication" que leur a léguée le terme commun qui leur sert d'hyperonyme. Les traits spécifiants auxquels nous n'avons pas eu recours sont les suivants:

ANTIOPE	TELIDON
1) codage alphamosaïque	1) codage alphagéométrique
	2) image graphique

En anglais, le même phénomème est observé. Par contre, nous identifions un terme propre additionnel aux deux que nous venons d'analyser, ce qui nous laisse supposer que les deux langues ne font pas le même découpage de cette réalité; ANTIOPE (French), PRESTEL (British) et TELIDON (Canadian) (technology). Aussi, les traits spécifiants dont nous ne tenons pas compte dans la particularisation notionnelle des termes propres sont qu'ANTIOPE utilise la technique alphanumérique, PRESTEL utilise la technique alphamosaique, tandis que la technique alphagéométrique est propre au système canadien.

Le même cas se présente en ce qui a trait aux termes propres dont la partie notionnelle commune est le télétext. Il en va de même avec les termes propres qui sous-tendent la notion du vidéotex bidirectionnel. Voici les deux listes en question accompagnées des équivalents anglais également para synonymes de terme propre entre eux:

VIDÉOTEX UNIDIRECTIONNEL:

FRANÇAIS	ANGLAIS
Antiope	Antiope
Antiope-A.2	Antiope-Antenne 2
Antiope-Orep	
Antiope-T.D.F	
	Bildschirmseitung
Ceefax	Ceefax
	Ceefax 1
	Ceefax 2
Oracle	Oracle
Péri-Antiope	
Télidon	Telidon
	Text-TV

VIDÉOTEX BIDIRECTIONNEL:

FRANÇAIS	ANGLAIS
Antiope	Antiope
Bildschirmtext, BTX	Bildschirmtext
Captain	Captain, Captains
Datavision	Datavision, Data Vision
Elie	Elie
Grassroots	Grassroots
Ida	Ida
	IVS 3
Mistel	Mistel
Panda	
Picture Prestel	Picture Prestel
Prestel	Prestel
Télétel	Teletel
Telset	Telset
Tic-Tac	Tictac
Titan	Titan
Viditel	Viditel
Vidon	Vidon
	Viewdata
Viewtron	Viewtron
Vista	Vista

Nous avons déjà mentionné dans l'analyse des para synonymes de terme commun (vidéotex, télétexte, etc.) que les termes étaient en pleine mutation d'où la confusion notionnelle qui ressortait dans le domaine de la télématique. Ce phénomène est également remarqué dans le cas de "Prestel" et

de "Viewdata" en anglais. Ces deux notions ont subi en peu de temps une mutation notionnelle assez importante pour les faire passer, dans un rapport hiérarchique, d'une notion générique à une notion spécifique et vice-versa. À cet égard, Godfrey (1981, p. 17) constate:

> "Prestel was first developed by the BPO in 1970-71 under the name Viewdata. [...] there are two technical requirements: "A timesharing system [...] A digital switched broadband telephone network [...] The name of all this, Viewdata (with a capital "V") was used both as the generic name and as the brand name. This was not allowed by the British govermnent, who considered the name too generic; so the system came to be called Prestel."

Schématiquement, nous avons:	GÉNÉRIQUE	-	SPÉCIFIQUE
(avant)	Viewdata		Viewdata
(maintenant)	viewdata		Prestel

Comme le rapporte Gauthronet (1982, p. 24), le terme viewdata est le terme générique en Grande-Bretagne de ce qui est appelé vidéotex, vidéotexte ou télétexte en français. Aussi, comme le rapporte Stokes (1980, p. 70), les E.-U. brouillent davantage la notion en empruntant le terme commun viewdata pour en faire un terme propre spécifique Viewdata:

> "GTE (a telecommunications company) propose to use the name Viewdata for the service (with a capital "V") and it is possible that the data will be transmitted via a packet-switched network such as Telenet which has recently been acquired by GTE."

Le terme viewdata a subi une mutation notionnelle en Grande-Bretagne et occupe une position notionnelle spécifique aux Etats-Unis; il faudrait se demander si ce n'est pas intentionnel de la part des Américains de dénommer ainsi leur système afin de s'approprier une plus grande part du marché sachant que le terme propre Viewdata a déjà fait ses preuves auprès d'un public étranger.

Aussi, il paraît que la Grande-Bretagne (langue anglaise) ne découpe pas la réalité (notion générique et notion spécifique) de la même façon qu'ailleurs et ce, autant en anglais qu'en français. Selon Madden (1979, p. 4), la Grande-Bretagne ne connaît pas de terme générique dénommant la notion du système unidirectionnel et bidirectionnel pourtant bien désigné dans d'autres pays:

> "The British one-way (i.e., teletext) and two-way (i.e., Prestel) services are also mutually compatible, although there is not a single name under which to classify the two services."

En français, les termes vidéotexte, vidéotex et télétexte dénomment la notion générique unidirectionnelle et bidirectionnelle tandis qu'en anglais, on retrouve ailleurs qu'en Grande-Bretagne le terme videotex pour dénommer cette même réalité. Nous voulions mettre le lecteur au courant des difficultés notionnelles auxquelles nous nous sommes heurtée au cours de notre recherche.

Quelques autres para synonymes de terme propre sont les néonymes LIS et TURUN SANOMAT qui désignent les systèmes d'annuaire électronique finlandais. EIS (ATT), HS Tele (finlandais), Telepress (allemand), Text 80 (finlandais) et Viewtel (britannique, utilise le protocole Prestel) sont également des para synonymes de terme propre (voir fiches terminologiques correspondantes).

2.6 *Fausse synonymie*

Nous avons fait état jusqu'à présent des réalités et rapports notionnels qui existent en télématique à partir du corpus faisant partie de notre étude. Maintenant, nous allons survoler une autre difficulté notionnelle dans le domaine de la télématique, soit l'usage fautif qui est parfois fait des notions bien établies dans le domaine; il faut alors parler de la fausse synonymie. Nous dirons que la fausse synonymie est identifiée là où des termes qui ne sont pas de vrais synonymes sont utilisés par nombre de spécialistes comme étant de vrais synonymes. La différence dans ce dernier type de synonymie par rapport à la vraie et la para synonymies réside dans l'utilisation particulière de termes par certains auteurs dans un domaine donné. On appellera faux synonymes deux ou plusieurs termes qui semblent recouvrir la même notion mais qui, à la suite d'une étude plus approfondie des divers contextes et définitions dans lesquels ils apparaissent, recouvrent chacun un contenu notionnel différent. En ce sens, le faux synonyme peut être un idiolecte, c'est-à-dire un usage individualisé ou encore, son usage peut être accidentel. Bref, on dira de la fausse synonymie qu'elle est causée par l'emploi comme [vrais] synonymes de termes pourtant différents; on peut donc parler en ce cas de non-congruence entre les termes et la notion représentée (Nakos, 1982, pp. 217 et 221).

Un exemple de fausse synonymie est téléinformatique et télématique. L'émergence du terme téléinformatique en 1968 suscite un grand intérêt dans le monde spécialisé des communications; il met en cause une technique qui vise à mettre la puissance du traitement des ordinateurs à la portée des utilisateurs éloignés. La téléinformatique sous-entend donc les éléments suivants: transmission des signaux, mode de transmission, composantes matérielles. La liaison des composantes matérielles que sont les terminaux, les modems, les réseaux de télécommunication et l'interconnexion des ordinateurs aux logiciels met en oeuvre la circulation de l'information entre un certain nombre de points géographiquement distincts et en même temps, permet le traitement à un ou à plusieurs endroits au sein même d'une entreprise ou encore entre une entreprise et son environnement. Aujourd'hui le terme téléinformatique recouvre toujours cette même réalité, soit la notion de "techniques des télécommunications" et de l'"informatique" en vue d'un "traitement automatisé à distance d'informations". À partir de cette première notion est née, en 1978, la notion "télématique". Aujourd'hui, la télématique recouvre les notions de "banque de données", de "réseau" et d'"informatique", en vue de "desservir la population avec une panoplie de services". Or, l'affinement des réseaux en téléinformatique est accompagné d'une modernisation des techniques de la téléphonie et de la télégraphie d'où le développement de nombreux services autour des performances accrues en matière de transmission rendues possible grâce à l'électronique et aux différentes techniques.

L'ambiguïté notionnelle qui ressort de l'usage de ces deux termes (Citel, 1981, p. 381 et Fantapié, p. 405) est attribuable non seulement à leur évolution en parallèle, mais également à la combinaison des éléments entrant dans leur constitution. Bonnet (1979, p. 63) résume admirablement les distinctions notionnelles fondamentales à faire entre les deux termes: "Pour la téléinformatique, l'ordinateur reste l'alpha et l'oméga, le centre et la justification du système [...], la télématique exploite les ressources de la téléinformatique, mais à des fins qui la dépassent. La téléinformatique est au service de la machine, la télématique met la machine au service de l'homme. Son objectif est de faciliter la communication." Les composantes de chacun des termes sont révélatrices du contenu notionnel respectif, comme il a déjà été question au chapitre trois où nous avons fait état du motvalise; la télématique recouvre à la fois toutes les notions des télécommunications et de l'informatique alors que la téléinformatique recouvre uniquement la notion d'informatique à distance. Bref, télé- dans télématique et télé- dans téléinformatique ont un sens qui leur est propre, le premier recouvrant la notion dans télécommunications (communication à distance) et le deuxième recouvrant la notion de distance seulement. Donc télé- dans télématique recouvre un sens beaucoup plus large, ce qui confirme les dires de Bonnet à l'égard de la réalité que recouvre chacun des termes. En fait, le terme télématique "[...] n'est pas une simple version contractée de "téléinformatique"; il s'applique à un bien plus vaste domaine et recouvre une série de produits et de services qui vont se répandre dans les prochaines années" (Hubac, 1981, p. 380). La télématique intègre tous les modes de la téléinformatique en plus d'inclure tous les services qui en découlent. Wersig (1982, p. 294) écrit à ce sujet qu'"il faut que ces termes reflètent ces notions avec la plus grande exactitude possible". Le problème

survient donc lorsqu'ils sont utilisés indifféremment. C'est pourquoi il faut écarter l'usage de l'un dans le sens de l'autre contrairement à ce que Mathelot écrit: "Du fait que le mot [informatique] ne contient pourtant aucune allusion directe à l'ordinateur, il nous semble regrettable d'avoir écarté le mot téléinformatique susceptible désormais de faire double emploi avec le mot télématique dont il est synonyme" (Mathelot, 1982, p. 3). On voit bien maintenant "[...] les nuances d'interprétation et d'appréciation que peut susciter le néologisme [sic] de télématique" (Gauthronet, 1982, p. 9).

Voici un tableau rendant compte de l'existence des deux notions dont la première donna naissance à la deuxième, tiré de Telelog, Bulletin du Comité interentreprises de terminologie des télécommunications, "De la téléinformatique à la télématique", p. 4.

TABLEAU 9:

Téléinformatique et télématique: évolution

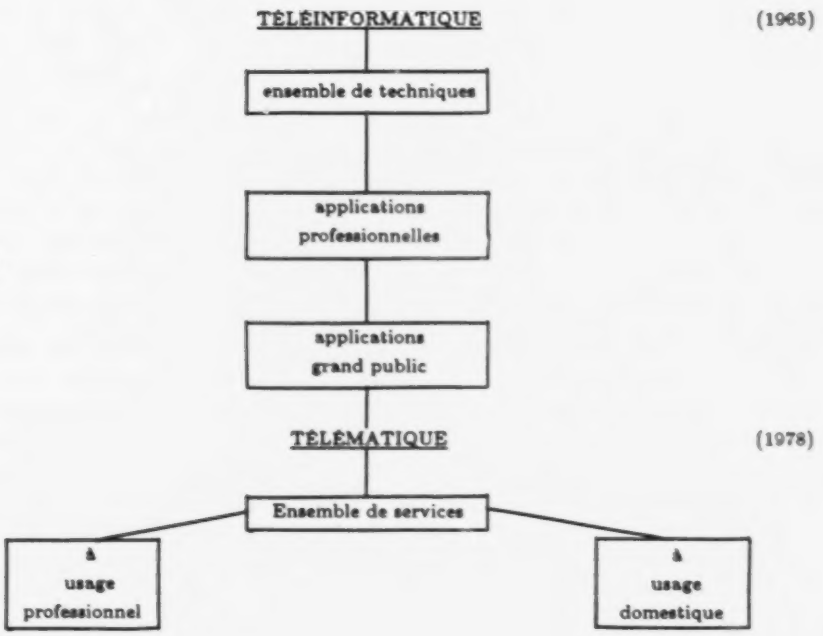

Il faut conclure que les deux termes formés avec télé- ne sont pas le résultat de deux stades de réduction. En outre, là où le terme télématique met l'accent sur les télécommunications, son équivalent anglais computer communications (compunication), met plutôt l'accent sur l'ordinateur (outil)-computer-, d'où la conception parfois différente du réseau notionnel propre à chaque langue.

Si, à l'encontre de la théorie en terminologie, on emploie souvent plusieurs dénominations pour désigner une seule notion (synonymie), on remarque aussi le rattachement de plusieurs notions à une seule dénomination (homonymie). Dans le cas du terme propre comme dans celui du terme commun "le changement de la chose [développement extralinguistique] alors que la désignation reste la même, [...] a pour conséquence des changements d'aspect conceptuel [nous dirions plutôt notionnel] et, de ce fait, sémantique aussi" (Baldinger, 1964, p. 270) d'où la problématique autour de la synonymie que nous avons vue et de l'homonymie que nous allons voir dans les prochains paragraphes.

3. Homonymie

C'est dans la différence d'approche en terminologie (onomasiologie) et en lexicologie (sémasiologie) que réside la différence de désignation de phénomènes qui ont comme dénominateur commun la signification multiple. Ce qui ne veut toutefois pas dire qu'il existe une frontière infranchissable entre les deux phénomènes, aspect qui déborde le cadre de cette étude cependant. L'homonymie, comme la synonymie, contredit l'idéal de biunivocité du terme dont nous avons parlé dans le premier chapitre.

3.1 *Analyse*

Les premiers cas d'homonymes que nous signalons sont d'autant plus surprenants que l'homonymie s'ajoute à la synonymie. En effet, dans les groupes de vrais synonymes formés par la série vidéotex, télétexte, etc., nous avons repéré des termes homonymiques pour le moins déroutants. Les homonymes vidéotex et vidéotex recouvrent les notions de "service bidirectionnel" et "protocole de communication". Aussi les homonymes télétexte et télétexte recouvrent les notions de protocole de communication et de système de communication unidirectionnel.

L'homonymie porte également sur les termes propres ANTIOPE (trois termes propres), TELIDON (trois termes propres), et PRESTEL (trois termes propres). Dans les deux premiers cas, l'homonymie est relevée autant en anglais qu'en français où il semble d'ailleurs y avoir une correspondance notionnelle parfaite entre les deux langues, d'où un même découpage de la réalité. Dans le cas d'ANTIOPE, certains auteurs précisent quel sens il faut exclure: "Trois systèmes [de vidéotex bidirectionnel] peuvent être regroupés sous cette appellation: ANTIOPE, TELETEL et l'annuaire électronique [sic]. [...] ANTIOPE (à ne pas confondre avec la norme de diffusion) [...]" (Chaumier, 1981, p. 115). En ce qui a trait à PRESTEL, il n'a été relevé qu'en anglais. Voici donc un tableau qui illustre le rapport dénomination - notions:

FRANÇAIS	ANGLAIS
1) ANTIOPE = télétext diffusé	teletext
2) ANTIOPE = vidéotex par téléphone	videotex
3) ANTIOPE = technique de transport reposant sur un mode de codage	language standard
1) TELIDON = vidéotex (bidirec)	videotex
2) TELIDON = télétext (uni)	teletext
3) TELIDON = protocole de communication (technique alphagéométrique)	technology
1) PRESTEL = (aucune notion repérée)	two-way videotex
2) PRESTEL = (aucune notion repérée)	network
3) PRESTEL = (aucune notion repérée)	alphageometric technology

Même si le contexte est en principe révélateur de la notion, il ajoute parfois à l'ambiguïté. En ce sens, Baldinger (1967, p. 126) signale qu'"il faut avouer que les règles de distribution sont très efficaces, mais il n'est pas difficile de prouver que le registre distributionnel, lui non plus, n'est pas toujours capable de supprimer les ambiguïtés". En effet, Madden (1979, p. 4) précise qu'"Antiope est interactif lorsque branché sur la base expérimentale de données TITAN et qu'il devient unilatéral lorsqu'il utilise le système Didon de télétransmission de données." Nous croyons que Madden entend

par Antiope la technique de transport reposant sur un mode de codage; ce n'est toutefois pas très clair. Le même phénomène se répète avec l'usage du terme Télidon où des difficultés de compréhension notionnelle sont observées comme le constate Godfrey (1981, p. 2):

> "Since we cannot always take the time to differenciate between TELIDON graphics, the basic technology, and a creation, storage and delivery system which uses TELIDON graphics, use of the word TELIDON, at times, may appear ambiguous.

Ces exemples montrent que dans certains cas, le contexte ne suffit pas toujours à faire ressortir le sens de plusieurs homonymes, contrairement à ce que Dahlberg (1982, p. 261) écrit à ce sujet: "Il est vrai que le contexte donne des éclaircissements sur le domaine auquel appartient un homonyme." Il faut par conséquent se rendre à l'évidence que le contexte n'est pas toujours la solution qui peut résoudre toutes les ambiguïtés d'ordre homonymique auxquelles n'échappe surtout pas la siglaison, comme nous l'avons déjà constaté dans le dernier chapitre. À cet effet, faut-il répéter que plus un sigle ou un acronyme est court, plus il a des chances de se trouver en position homonymique. En outre, Rondeau (1981, p. 135) constate qu'il vaut mieux "ne pas réutiliser un sigle déjà associé à une notion ou à un titre".

Déjà un sigle ou un acronyme peut être interprété différemment suivant le contexte dans lequel il se trouve et ce en raison de la difficulté au départ d'associer la dénomination à la notion (non transparence notionnelle d'une forme brachygraphique). Ce problème est accentué lorsqu'une même forme abrégée renvoie à plus d'une réalité, les syntagmes lui ayant donné naissance étant différents. Cela provoque en effet des dangers d'interprétation et des ambiguités non désirables, comme le montrent les exemples ci-dessous:

SITA - Société Internationale de Télécommunications Aéronautique (télématique)
- Société Industrielle de Transports Automobiles (autre domaine)

IDI - Instructions de description de l'image (télématique)
- Institut de développement industriel (I.D.I.) (autre domaine)

L'interprétation de ces sigles et acronymes prêtera de plus en plus à des confusions, d'où la nécessité de recourir à des dictionnaires de sigles et acronymes qui savent résoudre en partie les problèmes d'homonymie soulevés, d'autant plus qu'il sera difficile d'effacer l'homonymie puisque différentes interprétations pour un même sigle sont une particularité siglique (George, 1977, p. 40). Par conséquent, il faut reconnaître que l'homonymie est un mal nécessaire qui respecte tout de même l'économie de la langue.

4. Conclusion

Dans l'analyse synonymique et homonymique qui précède, nous avons analysé les termes de la télématique en recourant à quelques théories élaborées autour de la notion. Il y a d'abord la théorie logique du signifié (Hjelmselv) [nous dirions la notion] où le terme est "sémantiquement décomposable en unités de signification" (Mounin, 1971, p. 140), ce que nous avons appelé au long de cette étude traits sémantiques (sème, sémème). À cela, il faut ajouter la théorie contextuelle du signifié [notion]

où Meillet dit que: "Le sens d'un mot ne se laisse définir que par une moyenne entre les emplois linguistiques d'une part et les individus et les groupes d'une même société d'autre part" (Mounin, 1971, p. 140); bref, c'est la théorie contextuelle de la signification.

Dans le présent chapitre, nous avons tenté de montrer que les vrais synonymes sont interchangeables dans tous les contextes, ce qui n'est pas le cas de la para synonymie. Aussi, la para synonymie et la vraie synonymie se distinguent de la fausse synonymie en ce qu'il y a dans les deux premiers cas uniquement "une congruence [...] entre les termes synonymiques et la notion représentée" (Nakos, 1982, p. 217). Même si notre analyse notionnelle a reposé en grande partie sur un cadre théorique élaboré par des chercheurs en terminologie, il faut reconnaître que la ligne de démarcation entre ce qui constitue ou non un synonyme n'est pas toujours claire malgré toutes les précautions prises.

Suite à l'analyse qui précède, on comprend mieux maintenant pourquoi le nombre de termes auxquels nous aboutissons dans notre corpus est supérieur au nombre de notions. En effet, la télématique fait une grande consommation de synonymes (vrais synonymes et para synonymes) et ce, autant en anglais qu'en français. L'homonymie est aussi très courante dans ce domaine. Certains termes, comme nous l'avons montré, ont touché à la fois aux deux phénomèmes. Les termes générateurs de difficultés d'identification notionnelles le sont, selon certains, pendant une période donnée seulement. Guilbert (1973, pp. 11-12) écrit que les termes synonymiques coexistent pendant la période gestionnaire, c'est-à-dire "la période de recherche et d'élaboration d'un concept ou d'une invention", mais tendent à disparaître à la suite d'une intervention d'organismes de normalisation. Même si nous sommes d'accord avec ses derniers propos, nous croyons que les organismes de normalisation ne sont pas toujours la solution au problème, surtout dans un domaine embryonnaire. Nous donnons donc raison à Feeley (1982, p. 8) lorsqu'il écrit ceci: "The nomenclature on this topic is quite confused." Il reste donc à épurer la terminologie de la télématique en espérant que les spécialistes du domaine prendront davantage conscience de l'utilité d'un terme juste et précis.

NOTES

[1]Nous rappelons que traditionnellement le sème se dit de "l'unité minimale de signification, non susceptible de réalisation indépendante, et donc toujours réalisée à l'intérieur d'une configuration sémantique ou sémème" (Dubois, 1984, p. 433).

[2]Nous sommes consciente de la difficulté que peut soulever la comparaison de définitions afin d'établir des rapports synonymiques. Même si cela peut poser un problème dans l'évaluation de la synonymie, nous continuons à croire que c'est le seul moyen concret qui existe en ce moment pour y arriver.

[3]En reprenant les propos de Corbeil, Duquet-Picard (1985, p. 76) définit la synonymie en terminologie. Elle entend par vrais synonymes "deux ou plusieurs termes en usage dans le même code pour exprimer une même notion, qui appartiennent à une même "norme", un même infralecte, et qui sont exactement interchangeables dans le même énoncé linguistique [...] à condition que les mots appartiennent au même système linguistique."

[4]Nous rattachons au terme sémème le sens d'"unité composée d'un faisceau de traits sémantiques appelés sèmes" (Dubois, 1984, p. 433).

[5]C'est pourquoi la variation dans ce type de synonymie est toutefois insuffisante pour fonder une distinction nette entre les termes touchés. Le Guide du terminologue (1986, p. 2) emploie la dénomination de pseudosynonyme dans ce cas, c'est-à-dire "les termes qui semblent recouvrir la même notion que le terme-vedette mais qui s'en distinguent par un ou plusieurs aspects [...]".

[6]Les nuances d'une notion à une autre ne sous-entendent pas qu'une notion peut être nuancée; au contraire, comme nous l'avons déjà mentionné (p. 12), la notion est bien fixée dans le réseau notionnel par l'emplacement que lui confèrent ses traits sémiques par rapport aux traits sémiques des autres notions.

[7]C'est d'ailleurs le désavantage d'une étude de ce genre où il faut "figer" le réseau notionnel pour les besoins d'une analyse notionnelle. Nous savons fort bien que puisque le réseau et les rapports notionnels évoluent constamment il faudrait redéfinir continuellement chacun des termes. C'est une contrainte que nous devons accepter dans une analyse comme celle-ci.

[8]Dans notre étude, la connotation terminologique ne recouvre pas ce à quoi renvoie la connotation traditionnelle, c'est-à-dire "le contenu émotionnel [sic] d'un mot ressenti dans une culture donnée et forgé par cette culture" (Duquet-Picard, 1985 p. 296). Plus d'un auteur s'est penché sur la question de la connotation en terminologie, dont Wüster, cité par Duquet-Picard (1985, p. 61) qui parle de "la signification contigüe" et de "synonymes qui véhiculent des connotations différentes qui n'altèrent en rien un contenu notionnel par ailleurs identique". Corbeil (1983, p. 6) aborde également la question synonymique sous l'angle de la connotation.

[9]Cette information paranotionnelle, selon l'auteure, sert à faire la distinction entre terme marqué et terme neutre. Duquet-Picard définit le terme marqué comme étant celui dont la "dénomination ajoute à la notion une information accessoire [sic] qui n'affecte d'aucune manière [sic] le contenu [...] du terme mais qui empêche l'utilisation de la dénomination marquée dans certains macro-contextes" (1985, p. 319). Elle définit le terme neutre comme étant le terme dont la "dénomination ne porte aucune connotation terminologique [...]" (ib.). Dans notre étude, nous disons que la réalité à laquelle renvoie le terme marqué correspond à ce que nous appellons terme propre et la réalité à laquelle renvoie le terme neutre correspond à ce que nous appellons terme commun.

[10]Il est évident que le critère d'ordre géographique qui distingue un terme propre d'un autre terme propre (co-hyponyme) nous amène à nous demander si les termes communs peuvent ou non être distingués géographiquement. Bien que "la variation linguistique géographique (variation spatiale ou diatopique) porte naturellement aussi sur la langue de spécialité" (Kocourek, 1982a, p. 24), ce critère ne touchera pas l'essence linguistique du terme commun dans notre étude, comme c'est le cas pour le terme propre. Par exemple, même si les termes communs bildschirmtext et télétexte sont employés dans des régions différentes, nous ne tiendrons pas compte de ce facteur pour les distin-

guer notionnellement; à l'inverse, les termes propres Télidon et Antiope se trouvent différenciés par des critères d'ordre géographique et concurrentiel. Ce sujet pourrait être abordé plus en profondeur dans une autre étude. Précisons que le critère d'ordre géographique peut ne pas jouer dans la distinction notionnelle de tout terme propre; par exemple, les termes propres Kleenex et Scotties se distinguent uniquement par le critère de concurrence. C'est pourquoi le critère de concurrence vient compléter ou remplacer dans certains cas le critère d'emplacement géographique.

[11]Expression que nous avons formée par analogie avec ce que la linguistique appelle mot hybride, c'est-à-dire des mots qui sont formés d'éléments empruntés à deux langues différentes, surtout pour le latin et le grec. Or le terme hybride est formé d'éléments empruntés à deux entités différentes qui sont les sèmes traditionnels et les sèmes non traditionnels.

[12]Cette distinction n'a toutefois pas été retenue dans les fiches terminologiques. Cela aurait alourdi inutilement le contenu des fiches et, par conséquent, les rapports notionnels établis dans les arbres de domaine dans le deuxième chapitre.

CONCLUSION

La terminologie de la télématique a été abordée dans cette étude en tenant compte des réalités qui ressortaient des CST (Communications scientifiques et techniques) dépouillées pour la constitution de notre corpus. C'est pourquoi nous avons analysé les termes communs, tels que définis traditionnellement et les termes propres (marques de fabrique), tels que nous avons tenté de les définir suite à l'élargissement du cadre théorique de la terminologie. Au cours d'une autre recherche, il y aurait toujours lieu d'élargir notre champ d'observation à d'autres domaines que celui de la télématique afin de vérifier si la marque de fabrique est autant présente dans la documentation; ainsi, la présence ou l'absence de ces marques de fabrique pourrait venir confirmer ou infirmer la pertinence d'une étude comme celle qui a été entreprise dans les chapitres précédents. Nous pourrions également comparer ces résultats avec des domaines qui ne sont pas nécessairement de pointe et voir ce qui se produit.

D'autres avant nous se sont attardés à l'usage du nom propre en terminologie dont Kocourek (1982, pp. 73-74) qui écrit: "[...] les noms propres [comme les noms communs qui sont des unités lexicales appellatives] sont des mots et des syntagmes lexicaux qui ont une manifestation parlée et écrite, et qui appartiennent aux classes lexicales et sont caractérisés par des catégories grammaticales. L'étude des noms propres, qui ont été jusqu'à présent l'objet d'étude de l'onomastique, pourrait sans aucun doute ouvrir une nouvelle voie à qui s'intéresse à la terminologie en raison de leur "caractère linguistique incontestable"". C'est donc à partir de ce cadre que nous avons procédé à l'analyse des modes de formation et des difficultés notionnelles des termes formant notre corpus. Nous sommes consciente que dans l'état actuel des choses, les connaissances et les études théoriques faites en terminologie ne répondent pas à toutes les questions que l'opposition terme commun - terme propre peut soulever. Nous convenons que les critères établis dans notre recherche constituent une ébauche en la matière et nous laissons à d'autres le soin de l'approfondir tout en jetant une nouvelle lumière sur la "notion", le "terme", l'"arbre du domaine", etc.

L'analyse des modes de formation des termes de langue française a fait ressortir dans le troisième chapitre que l'utilisation des néonymes et des lexicalismes s'effectuait d'après certaines régularités. Ce sont les sigles et les acronymes, suivis des groupements syntagmatiques, des emprunts externes et des dérivés qui prévalent dans les deux groupes. Précisons que si nous avions tenu compte dans le cas de la siglaison de l'origine des termes formés dans une langue étrangère, particulièrement l'anglais, les emprunts externes seraient le mode de formation le plus productif en télématique et ce autant dans le groupe des néonymes que dans le groupe des lexicalismes. Il en est ainsi parce que le terme, se créant "en liaison avec l'invention des choses, [...] prend plus facilement la forme étrangère" (Guilbert, 1973, p. 8). L'hypothèse postulée au début de notre étude selon laquelle l'anglais est la langue créatrice de la terminologie dans ce domaine peut être confirmée à la suite des résultats observés.

Sans avoir voulu négliger les autres modes de formation tels que la modification orthographique avec ou sans valeur morphologique, la dérivation, le mot-valise, etc., nous avons montré que la siglaison méritait une attention particulière en raison des caractéristiques particulières qui relèvent de sa composition. Les termes ainsi formés traduisent la condensation syntaxique tant recherchée dans la langue de spécialité; elle "représente une forme linguistique de transition entre l'énoncé syntagmatique et la contraction du mot" (Guilbert, 1975, p. 96). L'économie formelle retrouvée dans la siglaison traduit l'heureuse combinaison de la maniabilité syntagmatique sous un seul terme simple (économie d'espace et de temps) et le sémantisme de ce syntagme sous-jacent. Par besoin de concision, il

semble inévitable que l'acronyme et le sigle se taillent une place de plus en plus importante dans la formation des termes en télématique si on se fie à ce qui se dégage de notre corpus, même si à l'inverse, un très grand nombre de syntagmes ont également été relevés dans notre corpus. A cet égard, rappelons qu'il serait intéressant de faire ressortir dans une autre étude lesquels des syntagmes ici relevés seront plus tard réduits en sigle ou acronyme.

Contrairement au groupement syntagmatique, la siglaison, par sa formation, ne véhicule pas explicitement la notion qu'elle recouvre d'où son manque de clarté qui constitue un obstacle important dans sa compréhension. Or, les deux modes de formation les plus courants en télématique suivent des règles contraires; la siglaison suit l'économie et l'opacité tandis que le syntagme figé ajoute de la lourdeur à un texte en raison de sa longueur. Toutefois, il est plus transparent notionnellement. Il reste que nous croyons que cette opacité rencontrée dans la siglaison est plus évidente au non-initié qu'au spécialiste. Comme l'entend Kocourek (1982a, p. 31), "par analogie au langage symbolique et contrairement à la langue usuelle, une langue de spécialité est usitée et comprise dans un groupe restreint de spécialistes qui s'en servent pour atteindre les objectifs de leur activité spéciale." A cet égard, nous convenons que les termes ici analysés sont fondés sur les bases scientifiques que constituent tous les modes de formation retracés dans notre étude; dans cette mesure, la langue obéit aux règles qui sous-tendent l'usage.

L'analyse formelle des termes de la télématique a été suivie d'une analyse des rapports notionnels établis dans l'usage. Plus précisément, nous avons étudié les rapports synonymiques et homonymiques qui découlent du non-respect de l'idéal théorique que sont l'univocité et la monosémie du terme; cela fut fait autant en anglais qu'en français. Nous avons en même temps fait ressortir le découpage notionnel propre à chaque langue étudiée d'où les différences qui ressortent des réseaux notionnels (arbres de domaine) dans le deuxième chapitre. En outre, que dire des équivalents anglais et français sinon qu'une confusion ressort parfois de l'usage. Que dire des termes bildschirmzeitung (relevé dans des textes de langue française) et Bildschirmzeitung (textes de langue anglaise), text-TV (textes de langue française) et Text-TV (textes de langue anglaise) entre autres? Assisterions-nous à l'emploi de plus en plus arbitraire de la majuscule? Est-ce que la majuscule dans le domaine de la télématique joue le rôle traditionnel d'identification de la marque de fabrique dans tous les cas? Peut-on toujours se fier à la majuscule pour démarquer le terme propre du terme commun comme on le fait traditionnellement pour distinguer le nom propre du nom commun? Ou est-ce uniquement un "piège" voulu de la part des auteurs dans le but d'attirer l'attention sur "leur" terme? Une étude plus approfondie sur le sujet saurait sans doute nous éclairer davantage sur l'usage parfois arbitraire de la majuscule d'une langue à une autre, ce qui confirmerait d'autant plus le découpage notionnel propre à chaque système que constituent l'anglais et le français.

À l'égard de la synonymie et de l'homonymie en télématique, de nombreuses raisons peuvent expliquer leur présence dans les textes spécialisés. D'abord, c'est un domaine de pointe où les notions ne cessent d'évoluer et de prendre de l'expansion en élargissant les sous-domaines déjà existants ce qui perturbe les rapports établis depuis si peu. Vu cette évolution constante, il va de soi qu'une recherche peut s'effectuer à plus d'un endroit en même temps d'où la présence de nombreux termes et la naissance de dénominations multiples pour une même notion. En pratique, la langue de spécialité, pas plus que la langue commune, n'est une pure construction de l'esprit. On doit se rendre compte que la "pureté" (Wüster, 1982, p. 78) d'une langue est pratiquement impossible; entrent en considération les phénomèmes sociaux, économiques et politiques, comme nous l'avons si bien vu dans le dernier chapitre. Donc, nulle part ne pouvons-nous faire abstraction des conditions d'utilisation. Ce serait nier la liberté d'expression de chacun. En d'autres mots, "[...] la pluralité peut être engendrée, dans le domaine scientifique et technique, [...] par la diversité des locuteurs dans la communication" (Guilbert, 1973, p. 6). Ici, Guilbert rejoint Kocourek (1982b, p. K-10) lorsque celui-ci voit à la fois le côté pratique et le côté théorique de la terminologie: "L'idéal de l'absence de synonymie n'est pas le seul principe de la langue technoscientifique. Il y a, également, l'idéal de la sauvegarde de la multiciplité et de la flexibilité des approches, l'idéal du respect de la pluralité des fonctions et de la liberté de l'expérimentation individuelle." On conçoit mieux maintenant la logique sous-jacente à la synonymie et à l'homonymie car si à chaque notion correspondait une seule dénomination, le fardeau

de mémorisation serait pratiquement insupportable. Toutefois, vu la vocation de la langue de spécialité qui est celle d'assurer une communication limpide et efficace au sein des domaines, il vaudrait mieux signaler clairement toute présence d'ambiguité notionnelle dans un domaine et ce afin de faciliter la communication entre les spécialistes. D'où le besoin dans la langue de spécialité d'un aménagement de la terminologie servant à mettre en place des mécanismes qui pourraient améliorer la communication en langue française et freiner la multiplication de formes pour une même notion.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

1. Bibliographie linguistique

1.1 *Lexicographie*

DICTIONNAIRES GÉNÉRAUX:

DHLF: *Dictionnaire Hachette de la langue française*, [Paris], Hachette, 1980, [VI]-1815 p.

DUI: *Dictionnaire usuel illustré*, Paris, Quillet-Flammarion, 1980, [XVIII]-1944 p. + 22 cartes hors texte.

GDEL: *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, t.1-3, Paris, Librairie Larousse, 1982 (en cours de publication).

GLE: *Grand Larousse encyclopédique*, Paris, Larousse, 1960-1964, 10 vol.

GLE S1: *Grand Larousse encyclopédique. Supplément 1*, Paris, Larousse.

GLE S2: *Grand Larousse encyclopédique. Supplément 2*, Paris, Larousse.

GLLF: *Grand Larousse de la langue française*, sous la dir. de L. Guilbert, R. Lagane et G. Niobey, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978, 7 vol.

GR: *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1969, 6 vol.

GR S: ROBERT, P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Supplément*, Paris, Le Robert, 1970, XXII-514 p.

LEXIS: DUBOIS, J. et coll., *Lexis de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 1979, XVI-2109 p.

LOGOS: GIRODET, J., Logos. *Dictionnaire de la langue française*, Rennes, Bordas, 1976, 3 vol.

PLI: *Petit Larousse Illustré. Dictionnaire encyclopédique pour tous*, Paris, Librairie Larousse, 1983, 1772 p.

PR: ROBERT, Paul, *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, réd. dir. par A. Rey et J. Rey-Debove, Paris, Le Robert, 1983, XXXII-2173 p.

TLF: *Trésor de la langue française*, t.1-9, publié sous la dir. de Paul Imbs, Paris, CNRS, 1971-1983 (en cours de publication).

DICTIONNAIRES NÉONYMIQUES:

CDM: Conseil international de la langue française, *La clé des mots*, (fiches).

DMC: GUILBERT, P., *Dictionaire des mots contemporains*, Paris, 1980, XXVI-739 p. (Les Usuels du Robert)

500 MN: CELLARD, J., SOMMANT, M., *500 mots nouveaux définis et expliqués*, Paris, Gembloux-Duculot, 1979, 101 p.

NEM: *Néologie en marche*, Québec, OLF, 1976-1985, 42 nos (série b: langues de spécialité).

DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS:

LT: MESSERLI, P.-A., *Lexique de la télématique*, Paris, PUF, 1979, 250 p.

RB: DELAMARRE, G., *Dictionnaire des réseaux base de la télématique*, Paris, Informatique et Gestion, 1979, 90 p.

ST: *Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques*, sous la dir. de B. Quemada, Paris, CILF - ACCT, 1983, XIX-605 p.

1.2 *Terminologie et linguistique*

AFNOR, *Index Normaterm*, Paris, 1977.

AFNOR, *Principes généraux de terminologie. Règles générales pour l'élaboration des vocabulaires techiques*, Paris, AFNOR, 1967.

ALEONG, S., "Le marketing linguistique (résumé)", dans *Aménagement de la terminologie: diffusion et implantation*, Actes du quatrième colloque OLF-STQ de terminologie, Québec, OLF, 1983, pp. 59-63.

AUGER, P., "La syntagmatique terminologique, typologie des syntagmes et limite des modèles en structure complexe", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978a, pp. 11-26.

AUGER, P. et ROUSSEAU, L.-J., avec la collab. de Rosita Harvey, Jean-Claude Boulanger et Jean Mercier, *Méthodologie de la recherche terminologique*, Gouvernement du Québec, OLF, 1978b, 80 p.

AUGER, P., "Polymorphisme de la définition en terminologie: synonymie ou homonymie", dans *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie*, Actes du colloque international de terminologie, Québec, GIRSTERM - OLF - DGTD avec la collaboration d'INFOTERM, 23-27 mai 1982, pp. 101-110.

BALDINGER, K., "Sémasiologie et onomasiologie" dans *Revue de linguistique romane*, no 28, 1964, pp. 249-272.

BALDINGER, K., "Sémantique et structure conceptuelle (Le concept "se souvenir") dans *Cahiers de Lexicologie*, no 8, 1966-I, pp. 5-46.

BALDINGER, K., "Structures et systèmes linguistiques", dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 5, no 1, 1967, pp. 123-139.

BANQUE DE TERMINOLOGIE DU CANADA, Principes de définitions et de contextes, pp. 17-II-1 - 17-II-7.

BERGER, M.G., "La terminologie en tant que science: questions générales", traduit de "Nekotory obscie voprosy terminologii kak nauki", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 319-322.

BOULANGER, J.C., "Commentaire de Jean-Claude BOULANGER", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978a, pp.169-182 (commentaire portant sur le rapport de Roger Goffin intitulé "Le découpage du terme à des fins lexicographiques ...").

BOULANGER, J.-C., "Néologie et terminologie", dans *Néologie en marche*, Québec, OLF, no 4, 1978b, 181 p. (Langues de spécialités, série b).

BOULANGER, J.C., "Problématique d'une méthodologie d'identification des néologismes en terminologie", dans *Néologie et lexicologie*, Paris, Librairie Larousse, 1979, pp. 36-46 (Langue et langage).

BOULANGER, J.-C. et RIVARD, M., "Définition de la néologie", dans *Néologie en marche*, Québec, OLF, no 1, 1976, pp. XII-XXIX

BOUTIN-QUESNEL, R., "Commentaire de Rachel BOUTIN-QUESNEL", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp.77-80 (commentaire portant sur le rapport de Robert Dubuc intitulé "Découpage de l'unité terminologique").

BOUTIN-QUESNEL, Rachel et coll., *Vocabulaire systématique de la terminologie*, 2[e] édition, Québec, OLF, 1985, 39 p. (Cahiers de l'Office de la langue française, Les Publications du Québec); 1979.

CALVET, L.-J., "Les sigles en français d'aujourd'hui" dans *Le français dans le monde*, janvier-février 1973, no 94, pp. 31-35.

CALVET, L.-J., *Les sigles*, Paris, 1980, 123 p. (Que Sais-je no 1811).

CANDEL, D., "Ambiguïté d'origine polysémique dans une langue de spécialité", dans *Cahiers de lexicologie*, vol. 45, no 2, 1984, pp. 21-32.

CORBEIL, J.-C., "Définition et synonymie en terminologie", dans *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie*, Actes du colloque international de terminologie, Université laval, Québec, 23-27 mai, 1983, pp. 3-12.

DAHLBERG, I., "Les objets, les notions, les définitions et les termes", traduit de "Uber Gegenstande, Begriffe, Definition und Benennungen", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 223-282.

DOPPAGNE, A., *Majuscules, abréviations, symboles et sigles*, Paris - Gembloux, Duculot, 1979, 104 p.

DROZD, L., "Non-Term and Term", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp. 119-131.

DROZD, L., "Science terminologique: objet et méthode", traduit de "Zum Gegenstand zur Methode der Terminologielehre", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 117-131.

DUBOIS, C., "La spécificité de la définition en terminologie (par comparaison avec la définition en lexicographie)", dans *Actes du 6[e] colloque international de terminologie*, Québec, OLF, 1979, pp. 45-59.

DUBOIS, J., *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, Paris, Librairie Larousse, 1962, 118 p.

DUBOIS, J. et coll., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1984, XLII-516 p.

DUBUC, R., *Manuel pratique de terminologie*, Montréal - Paris, Linguatech - CILF, 1978a, 102 p.

DUBUC, R., "Découpage de l'unité terminologique", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978b, pp. 55-64.

DUBUC, R., "Synonymie et terminologie", dans *Les problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie*, Québec, GIRSTERM-OLF-DGTD, 1982, pp. I-1 - I-23.

DUGAS, J.-Y., "Commentaire de Jean-Yves DUGAS", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp. 107-115. (commentaire portant sur le rapport de Jean-Paul Vinay intitulé "Problèmes de découpage du terme").

DUQUET-PICARD, D., *La synonymie en langues de spécialité. Étude du problème en terminologie*, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1985, IX-344 p.

FORTIN, A., "Les marques déposées", dans *Travaux de terminologie et de linguistique I*, Gouvernement du Québec, OLF, 1982, pp. 73-85 (Études).

FORTIN, A., "Les marques déposées en informatique", dans *Néologie en marche*, no 7, 1977, pp. XV-XIX (série b).

GEHENOT, D., "Le sigle Aperçu linguistique" dans *Babel*, vol. 22, no 3, 1976, pp. 125-131; "Le sigle Aperçu linguistique II", no 4, pp. 173-177; "Le sigle Aperçu linguistique III", vol. 23, no 1, 1977, pp. 32-38.

GEHENOT, D., "Le sigle: aperçu linguistique", dans *Meta*, vol. 20, no 4, 1975, pp. 271-307.

GEORGES, K.E.M., "La siglaison et les dérivés de sigles en français contemporain" dans *Le français moderne*, vol. 45, no 1, janvier 1977, pp. 33-42.

GILBERT, P., "Remarques sur la diffusion des mots scientifiques et techniques dans le lexique commun", dans *Langue française*, no 17, février 1973, pp. 31-43.

GOFFIN, R., "Le découpage du terme à des fins lexicographiques: critères formels, sémantiques, quantitatifs et taxinomiques", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp. 159-168.

Guide du terminologue, ["Les paramètres de la synonymie"], Secrétariat d'État, TERMIUM, 1986, pp. [I]-2 + [I]-11.

GUILBERT, L, "Fondements lexicologiques du dictionnaire. De la formation des unités lexicales", dans *Grand Larousse de la langue française*, t.1, Paris, Larousse, 1971a, pp. IX-LXXXI.

GUILBERT, L., "La néologie scientifique et technique", dans *Banque des mots*, Paris, CILF, no 1, mai 1971b, pp. 45-54.

GUILBERT, L, "La spécificité du terme scientifique et technique", dans *Langue française*, Paris, Larousse, no 17, févr. 1973, pp. 5-17.

GUILBERT, L., *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975a, 285 p.

GUILBERT, L, "Les travaux de linguistique en matière de néologie", dans *L'aménagement de la néologie*, Actes du colloque international de terminologie, 1974, OLF, Québec, mai 1975b, pp. 121-131.

GUILBERT, L., "La relation entre l'aspect terminologique et l'aspect linguistique du mot", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981a, pp. 187-197.

GUILBERT, L., "Terminologie et linguistique", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981b, pp. 201-219.

GUILBERT, L. et PEYTARD, J., "Les vocabulaires techniques et scientifiques", dans *Langue Française*, Paris, Larousse, no 17, févr. 1973, pp. 3-17.

HEGER, K., "Les bases méthodologiques de l'onomasiologie et du classement par concepts" dans *Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg, vol. 3, no 1, 1965, pp. 7-32.

HOFFMANN, L., "Languages for Special Purposes as a Means of Communication: An Introduction", dans *Langues de spécialité*, no 1, sous la direction de Guy Rondeau, Québec, GIRSTERM, 1980, pp. 3-35.

ISO, "Principes de dénomination", R 704, avril 1968, pp. 7-15.

KANDELAKI, T.L., "Les sens des termes et les systèmes de sens des terminologies scientifiques et techniques", traduit de "Znacenija terminov i sistemy znacenij naucnotehniceskih terminologij", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 135-184.

KERPAN, N., "Commentaire de Nada KERPAN", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp. 135-139 (commentaire portant sur le rapport de Ludomir Drozd intitulé "Non-term and term").

KERPAN, N., "Le marketing linguistique et le consommateur de terminologie de l'entreprise", dans *Aménagement de la terminologie: diffusion et implantation*, Actes du quatrième colloque OLF-STQ de terminologie, Québec, OLF, 1983.

KOCOUREK, Rostislav, "Commentary by Rostislav KOCOUREK", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp. 141-155. (commentaire portant sur le rapport de Ludomir Drozd intitulé "Non-term and term").

KOCOUREK, R., *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag GMBH & CO. KG, 1982a, [II]-259 p.

KOCOUREK, R., "Rapports entre la synonymie en terminologie et la délimitation des notions", dans *Les problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie*, Colloque international de terminologie, Québec, Girsterm - OLF - DGTD avec la collaboration d'Infoterm, 23-27 mai 1982b, pp. K-1-K-10 (Communications des rapporteurs et des commentateurs).

LEVY, R., "De l'emploi des emprunts...à l'utilisation de la langue française en automatique, électronique et informatique" dans *Néologie en marche*, série b, no 8, 1978, pp. 71-74.

LEVY, R., "Emprunts et calques en automatique, électronique et informatique" dans *Néologie en marche*, Québec, OLF, no 3, 1976, pp. 1-17 (série b).

LOTTE, D.S., "Principes d'établissement d'une terminologie scientifique et technique, traduit de "Osnovy postroenija naucno-techniceskoj terminologii", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 3-53.

MANIET, M., *Présentation de la linguistique*, Québec, Université Laval (Syllabus de cours).

MARCELLESI, C., "Le langage des techniciens de l'informatique: quelques aspects de leur vocabulaire écrit et oral", dans *Langue Française*, Paris, Larousse, no 17, févr. 1973, pp. 59-71.

MARCELLESI, C., "Retour aux sources: quelques aspects du vocabulaire de l'informatique" dans *Néologie et lexicologie*, hommage à Louis Guilbert, 1979, pp. 176-183

MARTIN, R., "A propos de la dérivation adjective: quelques notes sur la définition du suffixe", dans *Mélanges de linguistique, de philologie et de littérature*, no 8, 1970, pp. 155-166.

MARTINET, A., "Syntagme et synthème", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp. 185-189.

MOUNIN, G., *La linguistique*, 17[e] éd., Paris, Seghers, 1971, 169 p. (Collection Clefs).

MOUNIN, G. "La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques", dans *Meta*, vol. 24, no 1, 1979, pp. 9-17.

NAKOS, D., "Synonymie et terminologie: point de vue complémentaire", dans *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie*, Québec, GIRSTERM - OLF - DGTD avec la collaboration d'INFOTERM, 23-27 mai 1982, pp. 217-228 (Actes du colloque international de terminologie).

NAKOS, D., *Quelques aspects des langues de spécialité en anglais et en français*, Québec, GIRSTERM, 1984, [VIII]-131 p. (Edition provisoire).

OLF, *Actes du quatrième colloque OLF-STQ de terminologie. Aménagement de la terminologie: diffusion et implantation*, Québec, OLF, 1983, 207 p.

PAQUOT-MANIET, A., "Commentaire de Annette PAQUOT-MANIET, dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp.101-106. (commentaire portant sur le rapport de Jean-Paul Vinay intitulé "Problèmes de découpage du terme").

PEYTARD, J., "Motivation et préfixation. Remarques sur les mots construits avec l'élément télé-", dans *Cahiers de lexicologie*, Paris, vol. 4, no 1, 1964, pp. 37-44.

PEYTARD, J., "De la diffusion d'un élément préfixal "mini-", dans *Langue française*, Paris, no 17, févr. 1973, pp. 18-30.

PICHT, H., "Commentary by Heribert PICHT", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp.67-74. (commentaire portant sur le rapport de Robert Dubuc intitulé "Découpage de l'unité terminologique").

REDARD, G., "Du sigle au néologisme" in *Etymologica. Walter von Wartburg zum Siebzigsten Geburstag 18*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, mai 1958, pp.587-596.

REY, A., "La spécificité du terme scientifique et technique", dans *Langue française*, no. 17, 1973, pp. 5 à 17.

REY, A., *Le lexique: images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, A. Colin, 1977, 307 p.

REY, A., *La terminologie: noms et notions*, Paris, PUF, 1979, 127 p. (Que sais-je 1780).

REY, A., *Néologie, lexicologie et purisme*, conférence présentée à l'Université Laval le 18 octobre 1984.

REY-DEBOVE, A., "Le domaine de la morphologie lexicale", dans *Cahiers de lexicologie*, vol 45, no 2, 1984, pp. 3-19.

RONDEAU, G., *Introduction à la terminologie*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel inc., 1981, VI-227 p.

RONDEAU, G., *Langues de spécialité*, Québec, GIRSTERM (Université Laval), 1980, 109 p.

RONDEAU, G., "Présentation", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, p. 5.

ROUSSEAU, L.-J., "Commentaire de Louis-Jean Rousseau", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp.27-36. (commentaire portant sur le rapport de Pierre Auger intitulé "La syntagmatique terminologique, typologie des syntagmes et limite des modèles en structure complexe.")

SAGER, J.C., "Commentary by Prof. Juan Carlos SAGER", dans Commission de terminologie de l'AILA, *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp.37-52. (commentaire portant sur le rapport de Pierre Auger intitulé "La syntagmatique terminologique, typologie des syntagmes et limite des modèles en structure complexe.")

SAGER, J.C., "Definitions in Terminology", dans *Problèmes de la définition et de la synoymie en terminologie*, Actes du Colloque international de terminologie, Québec, GIRSTERM-OLF-DGTD, 1982, pp. 113-139.

SIFOROV, V.I., "Problèmes de terminologie scientifique et technique, traduit de "Problemy naucno-techniceskoj terminologii", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 303-315 p.

SPILLNER, H.B., "Pour une analyse syntaxique et stylistique des langues françaises de spécialité", dans *Langues modernes*, Paris, vol. 1, 1982, pp. 19-27.

TERMIA, *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie.* Actes du Colloque international de terminologie, Québec, GIRSTERM - OLF - DGTD avec la collaboration d'Infoterm, 1982, 551 p.

TRESCASES, P., "Remarques sur quelques abréviations: la prolifération des sigles en français contemporain", dans *The French Review*, vol 49, no 5, avril 1976, pp. 703-712.

ULLMANN, S., *Précis de sémantique française*, Suisse, Éditions A. Francke S.A. Berne, 1969, [VI]-352 p.

VINAY, J.-P., "Problèmes de découpage du terme", dans *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, Montréal, OLF, 1978, pp. 83-100.

WERSIG, G., "Procédés et problèmes de la recherche terminologique", traduit de "Probleme und Verfahren der Terminologiearbeit", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 285-300.

WUSTER, E., "L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses", traduit de "Die Allgemeine Terminologielehre - ein Grenzgebiet zwischen Sprachwissenschaft, Logik, Ontologie, Informatikund den Sachwissenschaften", dans *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t.1, sous la direction de V.I. Siforov, Québec, Girsterm, 1981, pp. 57-114.

2. Bibliographie de la télématique

2.1 *Français*

BALLE, F., EMERY, G., *Les nouveaux médias*, Paris, PUF, 1984, 127 p. (Que sais-je no 2142).

BELL, *La bureautique intégrée. The Integrated Office. Lexique. Glossary.*, [s.l.n.d.], 52 p.

BIRRIEN, J.Y., "La télématique pour quoi faire?", dans *La conception des systèmes télématiques*, Nice, CITEL, juin 1981, pp. 845-854.

BONNET, G., "La France à l'heure de la télématique", dans *Le Nouvel Observateur*, Paris, 9 juin 1979, p. 63.

BOWN, H.G., O'BRIAN, C.D., SAWCHUK, W., STOREY, J.R., *Description générale du télidon: proposition canadienne concernant les systèmes vidéotex*, Ottawa, Ministère des Communications (Direction de la recherche et développement en techniques et systèmes), 1978, 32 p.

BOWN, H.G., O'BRIAN, C.D., SAWCHUK, W., STOREY, J.R., *Instructions de description de l'image IDI pour le système Vidéotex Télidon*, Ottawa, Ministère des Communications (Centre de Recherches sur les Communications), 1979, 76 p.

CHAUMIER, J., *Les banques de données*, 2[e] éd., Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 125 p.

CHENIQUE, F., *Qu'est-ce que la téléinformatique*, Paris-Bruxelles-Montréal, Dunod, 1974, 194 p.

CITEL, *Premier congrès sur la conception des systèmes télématiques*, organisé par le CITEL, avec la collaboration de l'Université de Nice, patronné par l'AFCET, Vallauris - France, Imprimerie BAUD, 1981, 848 p.

"De la téléinformatique à la télématique", dans *TELELOG*, Montréal, no 13, janv. 1982, 12 p. (Bulletin de Comité interentreprises de terminologie des télécommunications).

Devoir (Le), mercredi 6 juin, 1984, p. 26.

FEELEY, J., *L'informatique à domicile et le vidéotex: une perspective nord-amériaine*, Ottawa, Ministère des Communications, 1982, 32 p.

FORTIN, J.-Y., *Télidon et la francophonie*, Ottawa, Ministère des Communications, 1981, 11 p.

FORTIN, J.-Y., *Télidon: une norme, un système, un réseau*, Ottawa, Ministère des Communications, 1981, 10 p.

GAUTHRONET, S., *La télématique des autres, les expériences de vidéotex en Europe*, Paris, La Documentation Française, 1982, 164 p.

GÉRARD, Y., "Télématique et architecture des systèmes informatiques", dans *La conception des systèmes télématiques*, 1981, pp. 215-226.

GOUDREAULT, G., "L'informatique ne parle pas français", dans *Réseau*, Université du Québec, vol.15, no 7, mars 1984, pp. 10-11.

GOUVERNEMENT DU CANADA, *L'Ère Télidon: la technologie de demain à l'oeuvre dès aujourd'hui*, Ottawa, Ministère des Communications, 1981, 8 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA, *Télidon*, Ottawa, Ministère des Communications, 1981, 22 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA, *Télidon. Un succès croissant*, Ottawa, Ministère des Communications, 1982.

GROUPE DES COMMUNICATIONS INFORMATIQUES (GCI), *Terminologie de la téléinformatique et des domaines connexes*, [s.l.n.d.], Bell, 82 p.

HALL, E.T., *La dimension cachée*, [s.l], Éditions du Seuil, 1971, 256 p. (Points 89)

HALL, E.T., *Le langage silencieux*, New York, 1984, 237 p.

HUBAC, (voir CITEL, p. 380).

LABERGE, J., *Impacts de la télématique sur l'aménagement et l'habitat*, Montréal, INRS, 1982, 73 p.

LABRECQUE, N., "La téléconférence" dans *Termiglobe*, Téléglobe Canada, vol. 7, no 1, mai 1984, 4 p. (Bulletin de terminologie et de linguistique).

"La bureautique aujourd'hui", dans *TELELOG*, Montréal, no 17, déc. 1982, pp. 6-12 (Bulletin du Comité interentreprises de terminologie des télécommunications).

LEFEVRE, B., *Audiovisuel et télématique dans la cité*, Paris, La Documentation française, 1979, 165 p.

LORENZI, J.H. et LEBOUCHER, E., *Mémoires volées*, Paris, Edition Ransay, 1979, 282 p. (Collection visages de l'an 2000).

LE MOIGN, D., "Présentation de STARTEL: un serveur vidéotex raccordé aux réseaux par paquets", dans CITEL, *Premier congrès sur la conception des systèmes télématiques*, organisé par le CITEL, avec la collaboration de l'Université de Nice, patronné par l'AFCET, Vallauris, France, Imprimerie BAUD 1981, pp. 547-563.

LEFEBURE, A. et LORENZI, J.H., "Les stratégies de la conquête", dans *Le monde diplomatique*, oct. 1981, pp. 7-9.

MADDEN, J.C, *Le Canada à l'aube du vidéotex*, Ottawa, Ministère des Communications, 1979, 32 p.

MARTIN, C., "Télématique et mass-médias: les noces d'argent", dans *Négocier le virage technologique. Actes du colloque sur la télématique tenu à Montréal en février 1983*, Montréal, CEQ-ICEA, 1983, pp. 141-155.

MATHELOT, P., *La télématique*, Paris, PUF, 1980, 127 p. (Que Sais-je no 1371).

MERCIER, P.-A., PLASSARD, F., SCARDIGLI, V., *Société digitale. Les nouvelles technologies au futur quotidien*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 218 p.

MUTER, P., TREURNIER, W. et PHILLIPS, D., Groupe de recherche en comportement, *Enseignement à l'aide d'ordinateur et du vidéotex*, Ottawa, Ministère des Communications, 8 p.

NORA, S., MINC, A., *L'informatisation de la société*, Paris, La Documentation française, 1978, 163 p.

PELLETIER, C., en collab. avec Eva Mathan et Nada Kerpan, "De la téléinformatique à la télématique", dans *TELELOG*, Montréal, janvier 1982, no 13, 12 p.

PIGEAT, H., VÎROL, L., *Du téléphone à la télématique*, Paris, Commissariat général du plan, 1980, 171 p.

QUINIOU, J.-C., *Télématique. mythes et réalités*, Paris, Gallimard, 1980, 243 p. (Collection Idées 433).

SERAFINI, S. et ANDREW, M., *La révolution de l'information et sa signification pour le Canada*, Direction de l'Économique des télécommunications, Ministère des Communications, 1980, 122 p.

"Téléinformatique? Télématique? Bureautique?", dans *TELELOG*, Montréal, no 11, avril 1981, p.1 (Bulletin du Comité de terminologie des télécommunications).

TREURNIET, W.C., *Affichage de textes à la télévision*, Ottawa, Ministère des Communications, 1981, 47 p.

VERNIER, G., BREVET. Y., "La télématique au service des activités internationales du crédit agricole, dans CITEL, *Premier congrès sur la conception des systèmes télématiques*, organisé par le CITEL, avec la collaboration de l'Université de Nice, patronné par l'AFCET, Vallauris -France, Imprimerie BAUD, 1981, pp. 607-618.

VUITTON, P., LECLERCQ, P., BOUVIER, M., *La téléinformatique. clé de la télématique*, Paris, La Documentation Pratique, 1978, 286 p.

2.2 *Anglais*

AHLHAUSSER, J.W., *The Electronic Newspaper: U.S. Editors' Reactions to Teletext*, Bloomington, Ind., Indiana University, 1979, 9 p.

BOWN, J.C. O'BRIAN, C.D., SAWSHUKET, WL, STOREY, J.R., *A General Description of Telidon. A Canadian Proposal for Videotex Systems*, Ottawa, MDC, 1978, [s.p.].

COMPUTER COMMUNICATIONS GROUP (CCG), *Computer Communications and Telecommunications Terminology*, [s.l.n.d.], Bell, 36 p.

CHORAFAS, D.N., *Interactive Videotex. The Domesticated Computer*, Princeton N.Y., Petrocelli Book, 1981, 263 p.

CONNELL, S., and GALBRAITH, I.A., *Electronic Mail: A Revolution in Business Communications*, White Plains, N.Y., Knowledge Industry Publications, 1982, 141 p.

DICKSON, E. in ass. with Raymond Bowers, *The Video Telephone: Impact of a New Era in Telecommunications*, New York, Praeger publishers, 1974, pp. XII-241.

FEDIDA, S., *Viewdata: An Interactive Information Service for The General Public*, Proceedings of the Europeen Computing Conference on Communications Networks, 1975.

FEDIDA, S., MALIK, R., *Viewdata Revolution*, New York - Toronto, Wiley, 1979, 186 p.

GODFREY, D., CHANG, E., *The Telidon Book*, Toronto, Press Procepic Ltd, 1981, 300 p.

GOVERNMENT OF CANADA, *Telidon Today The videotex system of tomorrow available today*, Ottawa.

GRUNDFEST, J. and BROTMAN, S.N., *Teletext and Viewdata; the Issues of Policy, Service and Technology*, N.Y., Aspen Institut for Humanistic Studies, 1979, 57 p.

INSPEC, *The Institution of Electrical Engineers Thesaurus*, Great Britain, Unwin Brothers Limited, 1985, V-468 p. + hierarchical display of thesaurus terms.

LARATT, R., *Inside Videotex. The Future ... Now. Proceedings, A Seminar Held in March 13-14* Canada, Infomart, 1980, 121 p.

MADDEN, J.C., *Videotex in Canada*, Canada, Minister of Supply and Services, 1979, 32 p.

MILLS, M.I., *Telidon: A Study of the Human Response to Pictorial Representations of Telidon*, Ottawa, 150 p. (Prepared for the Behaviorial Research and Evaluation Group, Information Technology Branch, Department of Communications.)

SCHILLER, D., *Telematics and Government*, Norwood, N.J., Ablex Pub Corp., 1982, 237 p.

SIGEL, E., *The Future of Videotext: Worldwide Prospects for Home/Office Electronic Information Services*, White Plains, N.Y, Knowledge Industry Publications, 1983, VII-197 p.

SIGEL, E., SCHUBIN, M., MERRIL., P., *Videodiscs: the technology, the applications and the future*, White Plains, N.Y, Knowledge Industry Publications, 1983, VIII-197 p.

SIGEL, E., ROIZEN, J., McINTYRE, C., WILKINSON, M., *Videotext. The Coming Revolution in Home-Office Information Retrieval*, White Plains (New York), Knowledge Indeustry Publications, 1980, 154 p.

Special Libraries, vol. 71, no 12, december 1982, p.1

STOKES, A., *Viewdata: a public information utility*, 2nd edition, England, Langton Information System Series, 1980, 133 p.

WOOLFE, R., *Videotex: The New Television - Telephone Information Services*, London - Philadelphia-Heydon, 1980, 170 p.

Viewdata and Videotext, 1980-1981: A Worldwide Report, Transcript of Viewdata '80 First kWrld Conference on Viewdata, Videotex, and Teletext, White Plains (New York), Knowledge Industry Publications Inc., 1980, 623 p.

YOUNG, I., *The Cultural Applications and Implications of Videotex Services in the UK*, London, Communications Studies and Planning: Strasbourg: Council for Cultural Cooperation, Cultural Affairs, 1980, 25 p.

ANNEXE I

INDEX DES TERMES FORMANT LE CORPUS

REMARQUES: Les termes du domaine de la télématique ayant fait l'objet d'une fiche terminologique sont présentés ci-dessous en ordre alphabétique dans la colonne de gauche. Le numéro qui correspond à la fiche terminologique (ANNEXE II) apparaît dans la colonne de droite.

CORPUS DES TERMES FRANÇAIS

ORDRE ALPHABÉTIQUE	ORDRE SYSTÉMATIQUE
A	
1. alpha-géométrique (N)	8.B
2. alphageométrique (N)	8.B
3. alphamosaique (N)	8.C
4. alphanumérique (L)	8.A
5. alpha-numérique (L)	8.A
6. alphaphotographique (N)	8.D
7. alpha-photographique (N)	8.D
8. annuaire électronique (L)	7.A
9. Antiope (L)	5.A.1
10. Antiope (N)	3.A.1
11. ANTIOPE (N)	4.A.1
12. Antiope-A.2 (N)	4.A.2
13. Antiope-OREP (N)	4.A.3
14. Antiope-T.D.F.(N)	4.A.4
15. ARPA (L)	2.C.1.
16. ARPANET (L)	2.C.1
17. audioconférence (L)	7.D.1
B	
18. banque de données (L)	9.A
19. base de données (L)	9.B
20. BILDSCHIRMTEXT (N)	5.A.2

21. bildschirmseitung (N)	3.A
22. BTX (N)	5.A.2

C

23. CAPTAIN (N)	5.A.3
24. carte à mémoire (N)	10.A
25. carte magnétique (N)	10.B
26. Ceefax ((N)	4.A.6
27. CISI (N)	2.C.2
28. conférence audiographique (N)	7.D.1
29. courrier électronique (L)	7.B
30. CTNE (N)	2.I.1

D

31. DATAPAC (L)	2.I.2
32. DATAVISION (N)	5.A.4

E

33. EDS (N)	2.I.3
34. EIS (N)	7.C.1
35. Elie (N)	5.A.5
36. EPEOS (N)	7.B.1
37. EPSS (L)	2.I.4
38. ESRO (N)	2.B.1
39. Euronet (L)	2.C.3

G

40. Grassroots (N)	5.A.6

H

41. HS tele (N)	7.C.2

I

42. Ida (N)	5.A.7
43. IDI (N)	11.A
44. instructions de description de l'image (N)	11.A
45. IVS3 (N)	2.H.1

J

46. journal électronique (N) — 7.C

L

47. LIS (N) — 7.A.1

M

48. messagerie électronique (N) — 7.B
49. MISTEL (N) — 5.A.9

N

50. NPDN (N) — 2.I.5
51. NPSS (L) — 2.A.1

O

52. OERS (N) — 2.B.1
53. ORACLE (N) — 4.A.10
54. OREGON (N) — 12.A

P

55. page (N) — 13.A
56. paiement électronique (N) — 7.J
57. PANDA (N) — 5.A.10
58. péri-Antiope (N) — 4.A.11
59. PICTURE PRESTEL (N) — 5.A.11
60. PRESTEL (N) — 5.A.12

R

61. réseau (L) — 2.A
62. réseau d'accès à des banques de données (N) — 2.B
63. réseau de services généraux (N) — 2.C
64. réseau distribué (N) — 2.D
65. réseau en étoile (L) — 2.D
66. réseau étoilé (L) — 2.E
67. réseau local (N) — 2.F
68. réseau maillé (L) — 2.G

69.	réseau privé (N)	2.H
70.	réseau public (L)	2.I
71.	réseau spécialisé (L)	2.J

S

72.	SETCAM (N)	14.A
73.	SID (L)	15.A
74.	SITA (L)	2.J.1
75.	SWIFT (L)	2.J.2

T

76.	T.A.O. (N)	7.D
77.	TEDF (N)	7.J
78.	TEF (N)	7.J
79.	T.E.F. (N)	7.J
80.	télé-conférence (L)	7.D
81.	téléconférence assistée par ordinateur (N)	7.D
82.	téléconférence audiographique (N)	7.D.1
83.	téléconférence informatisée (L)	7.D
84.	télé-copie (L)	7.E
85.	télédata (N)	5.A
86.	télé-écriture (N)	7.F
87.	télé-emplette (N)	7.I
88.	téléenseignement (L)	7.G
89.	Telefax (L)	7.E.1
90.	télématique (L)	1.A
91.	télémessagerie (N)	7.B
92.	TÉLÉNET (L)	2.I.7
93.	télépaiement (N)	7.J
94.	TÉLÉPRESS (N)	7.C.3
95.	télé-réunion (N)	7.H
96.	téléréunion (N)	7.H
97.	teleshopping (N)	7.I
98.	Télétel (L)	5.A.14
99.	télétext (N)	4.A
100.	télétext diffusé (N)	4.A
101.	télétexte (L)	3.A
102.	télétexte (L)	4.A
103.	télé-texte (L)	4.A
104.	télétexte diffusé (N)	4.A
105.	télétext unidirectionnel (N)	4.A
106.	télé-usage (N)	6.A
107.	Télidon (N)	5.A.15
108.	Télidon (N)	3.A.1
109.	Télidon (N)	4.A.12
110.	TELSET (N)	5.A.13
111.	Text-80 (N)	7.C.4
112.	text-TV (N)	4.A
113.	T.F.E. (N)	7.J

114. TIC-TAC (L)	5.A.16
115. Titan (L)	5.A.17
116. transfert de fonds électronique (N)	7.J
117. transfert électronique de fonds (N)	7.J
118. Transmic (L)	2.I.8
119. Transpac (L)	2.I.9
120. Transpact (L)	2.I.9
121. TRANSPLEX (L)	2.I.10
122. Turun Sanomat (N)	7.A.2
123. TYMNET (L)	2.C.4

V

124. vidéoconférence (N)	7.D.2
125. vidéotex (L)(1)	3.A
126. vidéotex (L)(2)	5.A
127. vidéotex bilatéral (L)	5.A
128. vidéotex conversationnel (L)	5.A
129. vidéotex diffusé (N)	4.A
130. vidéotex interactif	5.A
131. vidéotex radiotélévisé (N)	4.A
132. vidéotext (N)	4.A
133. vidéotexte (L)	3.A
134. vidéotex télédiffusé (N)	4.A
135. VIDITEL (N)	5.A.18
136. VIDON (N)	5.A.19
137. viewdata (N)	5.A
138. Viewdata-Prestel (N)	5.A.12
139. Viewtron (N)	5.A.21
140. VISTA (N)	5.A.22
141. VIEWTEL (N)	7.C.5
142. VIEWTEL 202 (N)	7.C.5
143. visioconférence (L)	7.D.3
144. visio-conférence (L)	7.D.3

CORPUS DES TERMES ANGLAIS

ORDRE ALPHABÉTIQUE	ORDRE SYSTÉMATIQUE
A	
1. alpha-geometric	8.B
2. alpha-mosaic	8.C
3. alphanumeric	8.A
4. alphaphotographic	8.D
5. Antiope	3.A.1
6. ANTIOPE	4.A.1
7. ANTIOPE	5.A.1
8. ANTIOPE-ANTENNE 2	4.A.2
9. ANTIOPE-OREP	4.A.3
10. ARPANET	2.C.1
11. audioteleconferencing	7.D.1
B	
12. Bildschirmtext	5.A.2
13. Bildschirmseitung	4.A.5
14. broadcast teletext	4.A
15. broadcast videotex	4.A
16. broadcast videotext	4.A
C	
17. cabled teletext (cabletext)	4.A
18. CAPTAIN	5.A.3
19. CAPTAINS	5.A.3
20. Ceefax	4.A.6
21. CEEFAX 1	4.A.7
22. CEEFAX 2	4.A.8
23. compunication	1.A
24. computer-communications	1.A
25. CTNE	2.I.1
D	
26. data bank	9.A
27. data base	9.B
28. DATAPAC	2.I.2
29. Datavision	5.A.4
30. Data Vision	5.A.4

E

31.	EFT	7.J
32.	EFTS	7.J
33.	EIS	7.C.1
34.	electronic conferencing	7.D
35.	electronic directory	7.A
36.	electronic fund transfer	7.J
37.	electronic funds transfer	7.J
38.	electronic newspaper	7.C
39.	electronic telephone directory	7.A
40.	electronic mail	7.B
41.	electronic transfer of funds	7.J
42.	Elie	5.A.5
43.	EPEOS	7.B.1
44.	EPSS	2.I.4
45.	ESRO	2.B.1
46.	EURONET	2.C.3

G

47.	Grassroots	5.A.6

I

48.	Ida	5.A.7
49.	interactive teletext	5.A
50.	interactive videotex	5.A
51.	IVS	5.A.8
52.	IVSS	5.A.8

M

53.	magnetic card	10.B
54.	MESHED NETWORK	2.G
55.	MISTEL	5.A.9

N

56.	network	2.A
57.	non-interactive videotex	4.A
58.	Nordic Public Data Network	2.I.5
59.	NPSS	2.A.1

O

60.	one-way videotex	4.A
61.	Oracle	4.A.10

P

62.	page	13.A
63.	PANDA	5.A.10
64.	PDI	11.A
65.	picture description instructions	11.A
66.	Picture Prestel	5.A.11
67.	Prestel(1)	3.A.2
68.	Prestel(2)	2.I.6
69.	Prestel(3)	5.A.12
70.	public network	2.I

S

71.	SWIFT	2.J.2

T

72.	teleconference	7.D
73.	telecriture	7.F
74.	Teledata	4.A.9
75.	Telefax	7.E.1
76.	teleinformatics	1.A
77.	telematics	1.A
78.	telematique	1.A
79.	Telenet	2.I.7
80.	teleshopping	7.I
81.	TELETEL	5.A.14
82.	teletext	4.A
83.	telewriting	7.F
84.	Telidon	3.A.3
85.	TELIDON	4.A.12
86.	Telidon	5.A.15
87.	Telset	5.A.13
88.	Text-TV	4.A.13
89.	Tictac	5.A.16
90.	Tic-TAc	5.A.16
91.	TITAN	5.A.17
92.	Transmic	2.I.8
93.	Transpac	2.I.9
94.	two-way videotex	5.A
95.	TYMNET	2.C.4

V

96.	videoconference	7.D.2
97.	videophone conference	7.D.2
98.	videotex	3.A
99.	videotex	5.A

100. videotext	5.A
101. Viditel	5.A.18
102. Vidon	5.A.19
103. viewdata	5.A
104. Viewdata	5.A.20
105. Viewtel 202	7.C.5
107. VIEWTRON	5.A.21
108. Vista	5.A.22

ANNEXE II

REMARQUES:

(1) Les termes du domaine de la télématique ayant fait l'objet d'une fiche terminologique sont présentés ci-dessous. Dans la mesure du possible, ils sont numérotés dans un ordre qui respecte les rapports hiérarchiques notionnels générique-spécifique. Par exemple, les notions traitées dans les fiches terminologiques 2.A, 2.A.1 et 2.B correspondent à la réalité générique de "réseau". Sous le numéro 2.A, on retrouve la notion de "réseau" proprement dite tandis que sous le numéro 2.A.1, on retrouve la notion du terme propre NPSS. Au numéro 2.B correspond la notion "réseau d'accès à des banques de données", un type de réseau, etc. Il en va de même avec les autres fiches.

(2) Nous n'avons pas fait mention dans les fiches du domaine auquel appartiennent les termes traités puisque, dans tous les cas, il s'agit de termes du domaine de la télématique. Le sous-domaine n'a pas été mentionné non plus et ceci, afin d'éviter de compliquer davantage le classement; à ce sujet, on peut toujours consulter la deuxième partie du premier chapitre où nous faisons état de la complexité intrinsèque de la télématique.

(3) Nous avons jugé bon d'alléger chacune des références paraissant dans les fiches terminologiques; c'est pourquoi nous n'avons pas indiqué le titre ni la date de parution des ouvrages cités. On trouvera ces précisions dans les références bibliographiques.

(4) Même si la mise en relief (soulignement) des termes dans les entrées et dans les contextes est contraire aux habitudes terminographiques, nous avons eu recours à ce repère visuel afin de faciliter la lecture.

(5) Dans les fiches terminologiques de langue anglaise, les catégories lexicale et grammaticale des noms communs sont indiquées par les abréviations n. (nom commun) et pr.n. (nom propre = proper noun, name, trademark).

(6) Les synonymes ainsi que les variantes graphiques ne font pas l'objet d'une entrée individuelle. Ils apparaissent tous sur une même fiche.

(7) À défaut d'un contexte, nous donnons uniquement le terme-vedette accompagné de la source dans laquelle il a été puisé.

(8) Abréviations:

adj.	-	adjectif
L.	-	lexicalisme; N. -néonyme
n.	-	nom commun (fiches de langue anglaise)
n.	-	noun
n.c.	-	nom commun
n.c.f.	-	nom commun féminin
n.c.m.	-	nom commun masculin
n.pr.	-	nom propre
pr.n.	-	proper noun (fiches de langue anglaise)

(9) Symboles: [ ] - intervention de l'auteure de la fiche ou intercalation d'un contexte ou d'une définition dans un autre contexte ou dans une autre définition

[....] - omission d'une partie du contexte ou de la définition

1.A TÉLÉMATIQUE

Catégorie grammaticale: n.c.f.

Définition formelle: Combinaison de l'informatique et des télécommunications permettant à un particulier ou à un groupe de personnes d'émettre ou de recevoir à distance des informations sous forme écrite (imprimante) ou visuelle (écran), ces informations étant traitées par ordinateur et stockées dans des banques de données et ce, par l'intermédiaire de la téléinformatique.
(Lamontagne et Moulin, spécialistes consultés)

Contexte explicatif: La télématique intègre tous les moyens et services de l'informatique et de la télécommunication, mais aussi des services tels que le vidéotex, la téléécriture, etc...
(CITEL, p.118)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par mot-valise à partir de télécommunications et informatique.

TÉLÉMATIQUE n.
TELEMATICS n.
COMPUTER-COMMUNICATIONS n.
COMPUNICATION n. (NEM 12, p. 129)
TELEINFORMATICS n. (Messerli)

Definition: [...] convergence of computer and telecommunications technologies and the resultant emergence of computer/communications systems.
(Viewdata & Videotext, p.561)

Context: [...] this recognition [the growing importance of the information based society likely to emerge in the 1980's] focuses primarily on the convergence of telecommunications and automatic data processing: the result today, ...is the telematique program...
(Godfrey, p.28)

Context: A decade ago one rarely heard about "information technology", to say nothing of "telematics", despite the rapid convergence of telecommunications and computerized data processing onto a unitary technology, market, and concept that is the reality these terms capture and express.
(Schiller, p.XIII)

Context: Innumerable applications of merged computer-communications permit unprecedentedly rapid, flexible and inclusive control over diverse managerial and administrative and productive and distributional functions.
(Schiller, p.3)

Note: The word [telematics] is borrowed from the French "télématique", a neologism coined by Nora and Minc (1980).
(Schiller, p.XIII)

2.A RÉSEAU

Catégorie grammaticale: n.c.m.

Définition formelle: [...] ensemble de voies et de supports reliant entre eux plusieurs points, pour assurer leurs communications.
(Delamarre, p.60)

Contexte explicatif: Par ailleurs, de nouvelles possibilités s'ouvrent en ce domaine [télématique] grâce au développement du téléphone lui-même et de nouveaux services "télé" liés à la modernisation du réseau et à des terminaux élaborés: la télé-réunion, la télécopie, la télé-écriture, le télétex ou la téléconférence.
(Pigeat, p.33)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par extension sémantique.

NETWORK n.

Definition: [...] facilities that support the transport of message/text from one site to another and including communications equipment (lines, modems, etc.), as well as that part of each node which implements the communications functions.
(Chorafas, p.242)

Context: In Holland, the PTT has acknowledged that several videotex networks can exist side by side [...] provided that they comply with technical rules and pose no threats to regular telephone traffic, private network operators can offer their own videotex services.
(Woolfe, p.141)

2.A.1 NPSS

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: [...] réseau de transmission par paquets offert par la Grande-Bretagne [...].
(Delamarre, p.49)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison à partir de Nordic Packet Switching System.

2.B RÉSEAU D'ACCÈS À DES BANQUES DE DONNÉES

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition générale: Réseau qui permet la consultation d'une banque de données nationale ou internationale et dont l'accès se fait par une recherche conversationnelle en direct.
(Amalgame)

Exemple d'utilisation: On distingue enfin les réseaux d'accès à des banques de données [...].
(Mathelot, p.39)

Observation terminologique: Néonyme

2.B.1 **ESRO**

Catégorie grammaticale: n.pr.
Synonyme: OERS (BTC) n.pr.

Définition générale: Réseau d'accès à des banques de données par une recherche en direct appartenant à l'Agence Spatiale Européenne.
(Amalgame)

Contexte explicatif: En Europe, l'Agence Spatiale Européenne (ASE) qui propose le réseau ESRO est représentée en France par l'Association Nationale pour la Recherche Technique (ANRT), mais ce sont surtout des banques de données américaines qui sont accessibles.
(Mathelot, p.57)

Observation terminologique: Néonymes formés par siglaison à partir de European Space Research Organization et à partir de Organisation Européenne de Recherche Spatiale.

ESRO pr.n.

Definition: Europeen Space Research Organization.
(BTC)

Context: [...] in the ESRO [...] CEPT [...] program is aimed at setting up a European operational satellite system [...] to meet the requirements expressed by CEPT, [...].
(BTC)

2.C **RÉSEAU DE SERVICES GÉNÉRAUX**

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: Réseau offrant des services qui peuvent être qualifiés de généraux dans la mesure où les compagnies qui les exploitent proposent des services variés à une multitude d'usagers.
(Amalgame)

Contexte explicatif: [...] réseaux de services généraux, lesquels offrent le support de la communication, qu'ils peuvent d'ailleurs emprunter à un autre réseau.
(Mathelot, p.38)

Observation terminologique: Néonyme

2.C.1 **ARPA**

Catégorie grammaticale: n.pr.
Synonyme: ARPANET n.pr.

Définition formelle: Réseaux de services généraux de commutation de paquets ayant comme fonction (1) [le transport de l'information sur une structure maillée avec des matériels hétérogènes (2)].
(1) Amalgame
(2) Delamarre, p.12

Exemple d'utilisation: [Le réseau ARPA (Advanced Research Projects Agency) est le réseau qui a inspiré tous les autres (1)] [en parlant des réseaux à commutation de paquets (2)].
(1) Mathelot, p.50
(2) André Dubuque - (spécialiste)

Contexte explicatif: Les réseaux ARPANET, MARK III, CISI, CYBERNET, EURONET et TYMNET entrent dans cette catégorie (1) [de réseaux de services généraux (2)].
(1) Mathelot, p.38
(2) André Dubuque - (spécialiste)

Observation terminologique: Lexicalismes formés par siglaison à partir de Advanced Research Projects Agency + Network
(Mathelot, p.50)

ARPANET pr.n.

Definition: [...] network [...] funded by the military linking public sector computers.
(Godfrey, p.252)

Context: Most network experience comes either from single-corporation networks linking diverse branches, from the military, or from cooperative experiments such as ARPANET [...].
(Godfrey, p.252)

2.C.2 **CISI**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: [...] réseau de services généraux [...]
(Amalgame)

Contexte explicatif: Les réseaux ARPANET, MARK III, CISI, CYBERNET, INFONET, EURONET et TYMNET entrent dans cette catégorie (1) [de réseaux de services généraux (2)].
(1) Mathelot, p.39)
(2) André Dubuque - (spécialiste)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Compagnie Internationale de Services en Informatique.

2.C.3 **EURONET**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau de services généraux à commutation de paquets dont l'objectif initial est de permettre aux pays de la communauté européenne (CEE) d'avoir accès aux bases de données scientifiques et dont les techniques et les moyens utilisés sont les mêmes que ceux mis en place pour le réseau français Transpac.
(Amalgame)

Contexte explicatif: De cette fusion [télécommunications et informatique] progressive sont nés ou vont naître de nouveaux services (Vidéotex, Télétex, Télécopie), de nouveaux réseaux (Transpac, Euronet, satellites, ...) et le processus de rapprochement va encore s'accroître pour satisfaire les besoins de la bureautique.
(Pigeat et Virol, p.131)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par emprunt externe de European network

EURONET pr.n.

Definition: The European Community's packet-switching network.
(BTC)

Context: Datex (Germany), Transpac (France), EURONET (European), TELENET and TYMSET (US) and DATAPAC (Canada) represent existing implementations [of the packet-switching concepts of the x25 protocol [...]].
(Godfrey, p.252)

2.C.4 **TYMNET**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: [Réseau de services généraux (1)] [de transmission de données, permettant l'accès, entre autres, au système de temps partagé Tymshare et à des bases de données (2)].
(1) Raymond Lamontagne - (spécialiste)
(2) Delamarre, p.86

Contexte explicatif: La structure du réseau TYMNET est très populaire. Un ensemble d'ordinateurs Tymsat (plus d'une centaine), reliés entre eux selon une configuration annulaire, permet d'assurer la transmission de données, la détection des erreurs, et la transmission des données vers les ordinateurs du réseau ou ceux des usagers, en vue des travaux demandés.
(Mathelot, p.97)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par emprunt externe de Tymshare + Network

TYMNET pr.n.

Definition: A packet-switching network operated by Tymshare, the computer time-sharing company.
(Connell, p.111)

Context: DATEX (Germany), TRANSPAC (France), EURONET (Europe), TELENET and TYMNET (U.S.) and DATAPAC (Canada) represent existing implementations of the packet-switching concept.
(Godfrey, p.252)

2.D **RÉSEAU DISTRIBUÉ**

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: Réseau basé sur la distribution des fonctions au niveau des différents noeuds du réseau [...] chaque noeud assurant une partie des traitements et de la gestion des dialogues.
(Delamarre, p.61)

Observation terminologique: Lexicalisme

2.E RÉSEAU ÉTOILÉ

Catégorie grammaticale: n.c.
Synonyme: réseau en étoile n.c.

Définition formelle: Réseau [...] dans lequel chaque point a accès au site central par un seul chemin et de façon hiérarchisée.
(Delamarre, p.62)

Observation terminologique: Lexicalisme

2.F RÉSEAU LOCAL

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: [...] réseau de dimension réduite, [...] d'implantation limitée à une aire géographique de un à quelques kilomètres carrés [...] [comportant] des particularités techniques et des qualités opérationnelles qui leur sont propres.
(Mathelot, p.61)

Contexte explicatif: Les réseaux locaux feront sans doute beaucoup plus pour l'automatisation des tâches de bureau que les autres techniques actuellement mises en oeuvre.
(Mathelot, p.63)

Observation terminologique: Néonyme

2.G RÉSEAU MAILLÉ

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition générale: Réseau dans lequel la transmission d'un point à un autre peut indifféremment emprunter plusieurs itinéraires.
(Messerli)

Observation terminologique: Lexicalisme

MESHED NETWORK n. (Delamarre, p.62)

2.H RÉSEAU PRIVÉ

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: Réseau dont l'usage est réservé à l'organisme qui en est propriétaire.
(Mathelot, p.39)

Observation terminologique: Néonyme

2.H.1 IVS3

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Réseau privé en Grande-Bretagne
(Amalgame)

Exemple d'utilisation: [...] parmi eux [réseaux privés] on peut citer COMPUTEX, INCOTEL (Honeywell), IVS3 (AREGON), THORNTEL (THORN), etc.
(Gauthronet, p.78)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de International Videotex System; la signification de l'élément numérique n'a pas été repérée.

2.I RÉSEAU PUBLIC

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition générale: Réseau établi et exploité par une administration de télécommunications ou une exploitation privée reconnue en vue de la prestation de services de transmission de données au public.
(Groupe de Communications Informatiques, p.34)

Contexte explicatif: [...] les réseaux publics qui sont en général mis en place et exploités par un organisme chargé de la promotion et du fonctionnement des télécommunications.
(Mathelot, p.38)

Observation terminologique: Lexicalisme

PUBLIC NETWORK n. (Delamarre, p.63)

2.I.1 CTNE

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau public de transmission de données à commutation de paquets.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Le plus ancien [des réseaux publics] est sans doute le réseau espagnol CTNE et est exploité depuis 1971.
(Mathelot, p.44)

Observation teminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Compania Telefonica Nacional de Espana.

CTNE

Definition: [...] a packet-switched network [...].
(Connell, p.116)

Context: The Spanish PTT, Compania Telefonica Nacional Espana (CTNE) also provides a service called Auxiliary Data Service, which is essentially a store-and-forward message service for terminal to terminal use.
(Connell, p.116)

2.I.2 DATAPAC

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau public canadien spécialisé dans la transmission de données à commutation par paquets offert par le Groupe des communications informatiques du Réseau téléphonique.
(Amalgame)

Contexte explicatif: À titre d'exemple [de réseau public], on peut citer: [...] En Amérique du Nord, DATAPAC, pour le Canada qui a été mis en service par TCTS (Trans Canadian Telephone System) [...].
(Mathelot, p.40)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par emprunt externe de Data Packet switching network

DATAPAC pr.n.

Definition: A nationwide, common user packet switched data network provide by The Computer Communications Group of The TransCanada Telephone System.
(BTQ)

Context: DATAPAC is a packet switching network in Canada, operated by the Trans Canada Telephone System.
(Godfrey, p.171)

2.I.3 **EDS**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Réseau public allemand dont la technique est la commutation de circuits.
(Amalgame)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Elektronisches Datenvermittlungs System.

2.I.4 **EPSS**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau public européen, spécialisé dans la transmission à commutation de paquets.
(Amalgame)

Contexte explicatif: À titre d'exemple [de réseau public], on peut citer: En Europe, [...] EPSS (Experimental Packet Switching System) pour la Grande-Bretagne qui a été mis en service.
(Mathelot, p.39)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison à partir de Experimental Packet Switching System selon Delamarre (p.26) soit à partir de Electronic Packet Switching System selon Mathelot (p.65).

EPSS pr.n.

Definition: Public network specialized in packet switching.
(Amalgame)

Context: During his [Roy Bright] BPO career he worked extensively in the field of data communications including Packet Switching (EPSS).
(Viewdata & Videotext p.XVII)

2.I.5 **NPDN**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau public à commutation de circuits offert aux utilisateurs dans les pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède et Finlande).
(Delamarre, p.49)

Contexte explicatif: Principaux réseaux publics [...] TRANSPAC, EPSS, NPDN, DATAPAC, TELENET [...]
(Mathelot, p.65)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison à partir de Nordic Public Data Network

Nordic Public Data Network pr.n.

Context: Denmark, Finland, Norway and Sweden jointly developed in integrated data transmission system called the Nordic Public Data Network.
(Connell, p.115)

2.I.6 **PRESTEL pr.n.**

Definition: British public network.
(Sigel, p.75)

Context: Like most networks in the early stages of development, whether they be public or private, Prestel has a star structure.
(Chorafas, p.263)

2.I.7 **TELENET**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau public américain de transmission de données à commutation de paquets [...].
(Amalgame)

Contexte définitoire: TELENET est un réseau de transmission de données à commutation de paquets qui a été mis en service en 1975 et qui comprend une dizaine de centres de commutation principaux reliés entre eux par les lignes utilisant des vitesses de 56 K bits seconde.
(Mathelot, p.44)

Observation technique: Datapac et Telenet sont interconnectés.

Observation terminologique: Appellation lexicalisée formée avec Tele + Network

TELENET pr.n.

Definition: A packet switched network used mainly for terminal-to-computer use, but having the capability for terminal-to-terminal use.
(Connell, p.110)

Context: They [G.T.E. - americain company] own Telenet, a packet-switching communications company.
(Laratt, p.44)

Note: [...] not to be confused with the U.S. carrier of the same name, Telenet is a CNCP message switched service essentially similar to MSDS, but telex-rather than TWX-based.
(Connell, p.113)

2.I.8 **TRANSMIC**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: [Réseau public français] de transmission des informations sous forme numérique, et dont les vitesses peuvent être très élevées [...] [la] technique de numérisation [étant] basée sur les principes du MIC (modulation par impulsions et codage).
(Delamarre, p.63)

Exemple d'utilisation: En attendant, des techniques propres à Transmic ont été développées dont les faisceaux hertziens numériques et les modems de très hauts débits.
(Quiniou, p.75)

Observation technique: Le réseau Transmic complète Transpac pour des besoins particuliers.
(Pigeat, p.96)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par dérivation à partir de l'élément préfixal trans- et du sigle MIC (Modulation par Impulsions et Codage).
(Minc, p.156)

TRANSMIC pr.n.

Definition: [...] network of high speed leased data lines [...] based on the analog telephone network [with plans called] for conversion to digital circuits.
(Connell, p.114)

Context: Transmic was originally designed for computer use, but may have some application for high-speed digital facsimile.
Connell, p.114)

2.I.9 **TRANSPAC**

Catégorie grammaticale: n.pr.
Synonyme: Transpact n.pr.

Définition formelle: Réseau public français de transmission de données à commutation de paquets, se distinguant par ses caractéristiques commerciales.
(Mathelot, p.42)

Contexte explicatif: Transpac doit son nom à la technique particulière de transmission de données par paquets qui assure une meilleure utilisation des lignes: les séquences de données provenant d'un terminal ou d'un ordinateur sont découpées en paquets assez courts, ceux-ci sont identifiés de façon à permettre leur acheminement en fonction du trafic.
(Quiniou, p.92)

Exemple d'utilisation: [...] la période de rentabilisation de Transpact se compte en années [...].
(Nora, Minc, p.42)

Observation terminologique: Lexicalismes formés par emprunt de l'anglais à partir de transmission + Packet.

TRANSPAC pr.n.

Definition: French packet-switching network.
(Woolfe, p.170)

Context: France's Teletel is an example [...] using the Transpac packet switching data network.
(Woolfe, p.17)

2.I.10 TRANSPLEX

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau public français [de transmission de données basé sur l'utilisation des multiplexeurs temporels(1)] [permettant le partage de voies téléphoniques pour obtenir des coûts optimaux(2)].
(1) Mathelot, p.41
(2) Delamarre, p.64

Contexte explicatif: Créé en 1973, TRANSPLEX est un service de liaisons spécialisées adapté aux transmissions de données de basse vitesse.
(Vuitton, p.111)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par mot-valise provenant de transmission et multiplexeur.

2.J RÉSEAU SPÉCIALISÉ

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: Réseau de transmission réservé à une application déterminée, par exemple exclusivement au transfert de l'information scientifique.
(Messerli)

Contexte explicatif: On distingue encore les réseaux spécialisés, lesquels offrent également le support de la communication et offrent en plus des services spécifiques d'un groupement professionnel.
(Mathelot, p.39)

Observation terminologique: Lexicalisme

2.J.1 SITA

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau spécialisé à commutation de paquets destiné à un trafic de type commercial.
(Amalgame)

Contexte explicatif: SITA [...] est un réseau qui est dû à la coopération de toutes les grandes lignes aériennes internationales qui désirent disposer d'un service d'information sur les vols et de réservation de places.
(Mathelot, p.54)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison à partir de Société Internationale de Télécommunications Aériennes.

2.J.2 SWIFT

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Réseau spécialisé [privé] de transfert de fonds électronique, de niveau international, dont la transmission se fait par commutation de messages.
(Amalgame)

Contexte définitoire: SWIFT [...] est un réseau de transfert de fonds électronique de niveau mondial.
(Citel, p.612)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison à partir de Society for Woldwide Interbank Financial Telecommunication.

SWIFT pr.n.

Definition: [...] an international banking message system.
(Connell, p.72)

Context: Introduction of the bank's real-time system and of SWIFT required considerable training, which the bank regards as successful.
(Connell, p.72)

3.A VIDÉOTEX

Catégorie grammaticale: n.c.
Synonymes: vidéotexte n.c.m.
télétexte n.c.
bildschirmzeitung (N) n.c.m.

Définition formelle: Protocole [permettant la visualisation sur un poste de télévision équipé d'une interface spécifique d'informations issues d'une ou plusieurs bases de données, cette technique se présentant sous deux formes: le "vidéotex diffusé" (transmission dans un seul sens et le "vidéotex interactif" (transmission dans les deux sens).
(Amalgame)

Contexte explicatif: Compte tenu du besoin d'un terme recouvrant les deux types de systèmes [bidirectionnel et unidirectionnel], un certain nombre d'organismes de normalisation ont adopté le terme vidéotex pour désigner l'ensemble des systèmes uni et bilatéraux.
(Madden, p.4)

Exemple d'utilisation: [...]; le vidéotexte en soi, c'est-à-dire la communication de texte par câble, impose un langage, un mode d'expression tels que, appliqués à l'information, le contenu en sort considérablement appauvri.
(Gauthronet, p.139)

Contexte explicatif: [...] il s'agit toujours de télétexte ou plus simplement d'écriture à distance, c'est-à-dire de télégraphie et que la diffusion se fait par téléphone avec possibilité de voie de retour pour l'usager dans le cas de la poste, par voie hertzienne dans le cas de la télévision.
(Quiniou, p.98)

Contexte définitoire: Pour ce qui est du vidéotex [unidirectionnel] et du Bildschirmtext [bidirectionnel], la presse allemande ne fait pas de différences et assimile ces deux procédés à du "bildschirmzeitung", c'est-à-dire de l'information écrite sur écran: beaucoup plus proches des médias imprimés, ces supports nouveaux de diffusion de l'information doivent être remis entre les mains des entreprises de presse.
(Gauthronet, p.96)

Observation terminologique: Bildschirmzeitung est un emprunt néonymique externe; les autres termes sont des lexicalismes formés à partir de vidéo + texte et de télévision + texte.

VIDÉOTEX n.

Definition: [...] systems designed to communicate textual and graphic information by wholly electronic means for display to users on modified television receivers.
(Grundfest, p.1)

Context: The term videotex is a generic suggested originally by the CCITT (International Telephone and Telegraph Consultative Committee) [...] include[s] both one-way and two-way services.
(Woolfe, p.3)

3.A.1 **ANTIOPE**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Protocole de communication reposant sur un mode de codage alphamosaïque, transmis par ondes hertziennes ou par voie téléphonique.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Il faudra alors distinguer vidéotex et télétext qui reposent sur un même système Antiope [...].
(Quiniou, p.77)

Exemple d'utilisation: [...] système français Télétel [...] qui emprunte le logiciel d'Antiope.
(Minc, p.105)

Observation technique: [...] la norme française [...] baptisée Antiope [...], présente de nombreux avantages qui lui confèrent une vocation internationale: conception de base unique quel que soit le réseau; possibilité d'utiliser jusqu'à 16 alphabets différents; possibilité de générer les caractères de toutes les langues européennes; adaptabilité à tous les standards de télévision; faculté pour la version diffusée d'utiliser la totalité du canal de télévision et non les quelques lignes disponibles en haut de l'image, comme dans d'autres dispositifs étrangers.
(Balle, Emery, p.38)

Observation terminolgique: Néonyme formé par siglaison à partir de Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Ecriture

ANTIOPE pr.n.

Definition: [...] name given to display language standards [alpha-mosaic] common to both off-air and interactive videotex mode.
(Viewdata & Videotext, p.21)

Context: [...] Antiope standard was developed in the mid-1970s as a basis for both teletext and videotex.
(Woolfe, p.4)

3.A.2 **PRESTEL** pr.n.

Definition: British technology using the alphamosaic generating system. (Amalgame)

Context: Prestel, Teletel and Telidon represent the three major technologies.
(Ball, p.11)

3.A.3 **TELIDON**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Technique alphagéométrique canadienne caractérisée par des images graphiques de qualité supérieure à celles d'autres techniques semblables.
(Amalgame)

Contexte explicatif: [...] Télidon est avant tout un protocole de communication, un moyen de stocker et d'acheminer avec une efficience inégalée des informations textuelles ou graphiques.
(Madden, p.28)

Observation terminologique: Néonyme formé à l'aide du grec "télé" + "idon".

TELIDON pr.n.

Definition: A type of sophisticated [alphageometric] technology being developed in Canada for both videotext and teletext applications [...] [that] can transmit unusually precise graphics in colors and shapes no other [...] system has been able to duplicate.
(Cherry, p.98)

Context: Telidon technology is based on an improved concept of describing and encoding a [...] page, not point by point and square by square as in the previous alpha-mosaïc videotex system, but as a series of geometric shapes with the basic geometric building blocks being the point, the line, the rectangle, the arc and the polygon.
(Laratt, p.52)

Note: It [Telidon] can receive data from a variety of networks: paired wire, coaxial cable, satellite, broadcast, and fiber optics.
(Viewdata and Videotext, p.3)

4.A TÉLÉTEXT

Catégorie grammaticale: n.c.m.

Synonymes: **télétexte (L) n.c.m.**
télétext diffusé (N) n.c.
télé-texte (L) n.c.
télétexte diffusé (N) n.c.m.
télétext unidirectionnel (N) n.c.m.
text-TV (N) n.c.m.
vidéotex diffusé (N) n.c.m.
vidéotex non conversationnel (N) n.c.m.
vidéotex radiotélévisé (N) n.c.m.
vidéotex télédiffusé (N) n.c.m.
vidéotex unilatéral (N) n.c.m.
vidéotext (N) n.c.m.

Définition formelle: [...] service fondé sur l'utilisation de voies de communication [unidirectionnelle] [...] dans lequel tout le répertoire des pages d'information stockées dans des banques de données est émis sans interruption et dans lequel le terminal de l'utilisateur attend et affiche [durant les temps d'effacements verticaux] la page demandée [sous forme graphique et écrite].
(Bown, O'Brian, p.2)

Contexte explicatif: Le télétex, à la différence du télétexT n'est pas un service diffusé.
(Gauthronet, p.20)

Contexte définitoire: Le télétexte (ou vidéotex diffusé), désigne un service de transmission unilatérale d'information qui est destiné au grand public et qui diffuse l'information dans un ordre structuré dans les parties inutilisées des signaux normaux de télévision, l'utilisateur choisissant la "page" qu'il veut voir sur son écran de télévision.
(Feeley, p.8)

Contexte explicatif: [...] télé-texte qui, par voie hertzienne au câblée, consiste à mettre de l'information à la disposition de récepteurs, le plus souvent multiples, utilisant instantanément ou en différé une partie de cette information "diffusée".
(Quiniou, p.83)

Contexte explicatif: Les pages de télétext diffusé peuvent être soit directement liées aux programmes de télévision (sous-titres et commentaires des programmes) soit détachées du contenu des émissions de télévision et relatives à l'information générale.
(Gauthronet, p.155)

Contexte explicatif: Le télétexte diffusé se présente donc comme un service de nature un peu différente mais complémentaire du VIDEOTEX interactif.
(Vuitton, p.228)

Contexte explicatif: Ces systèmes [Ceefax et Oracle] sont dits unilatéraux, ou non-interactifs ou encore non-conversationnel en ce sens que les usagers ne peuvent agir directement sur le fichier central, mais doivent se contenter de choisir des images parmi celles qui leur sont successivement présentées.
(Madden, p.4)

Exemple d'utilisation: [...] employant Télidon en mode interactif vidéotex et en mode télétext unidirectionnel.
(Gouvernement du Canada, L'ère Télidon, p.1)

Contexte définitoire: Cette technique [plusieurs lignes inutilisées durant la période de retour du spot d'un signal de télédiffusion par la voie des airs peuvent servir à transmettre des images grâce au codage des commandes de tracé dans cette largeur de bande disponible] a reçu le nom de Vidéotex télédiffusé ou TELETEXTE, [...].
(Bown, O'Brian, p.8)

Contexte explicatif: Historiquement cependant le vidéotex diffusé (le vidéotext) a précédé l'apparition du Bildschirmtext [qui lui est un vidéotex bidirectionnel].
(Gauthronet, p.30)

Contexte explicatif: On distingue en conséquence les services de VIDEOTEX diffusé (services ANTIOPE) encore appelés TELETEXTE et les services de VIDEOTEX interactifs [...].
(Citel, p.566)

Contexte explicatif: En revanche [au vidéotex interactif], le vidéotex radiotélévisé (télétext) est un service fondé sur l'utilisation de voies de communication unilatérales, [...].
(Bown, O'Brian, p.2)

Contexte explicatif: Les média dont nous nous sommes principalement occupés sont le télétext diffusé (en suédois: "text-TV"), le vidéotex, aussi appelé viewdata (en suédois "télédata") et la télécopie.
(Gauthronet, p.150)

Observation terminologique: (text-TV) Néonyme formé par emprunt de l'anglais teletext + tv.

Observation terminologique: Néonyme

Observation technique: [L'usager du télétext (1)] [sélectionne alors les services ou les pages qui l'intéressent en utilisant [...] un petit clavier analogue à une calculatrice de poche (version diffusée sur les réseaux de télévision) [...]. A la réception, le "décodeur" sépare les données de l'image de télévision et retient dans sa mémoire, au moment où elle est diffusée, la page qui a été appelée, par l'utilisateur, sur son clavier (2).]
(1) Amalgame
(2) Balle, Emery, pp.37 et 39

Le télétexte [...] exclut tout dialogue entre l'utilisateur et la source d'informations, la communication n'étant possible que dans un seul sens, de l'émetteur de télévision vers le poste de l'utilisateur, comme pour une émission de télévision classique.
(BTQ)

TÉLÉTEXT n.

Synonyms:
- broadcast teletext n.
- broadcast videotext n.
- broadcast videotex n.
- broadcasting videotex n.
- cabled teletext (cabletext) n.
- one-way videotex n.
- non-interactive videotex n.

broadcast: The ability to send messages or communicate with many or all points on a circuit simultaneously.
(Computer Communications Group)

Definition: [A generic term used to describe one-way broadcast information services for displaying pages of text and pictorial material(1)] [in the blanking lines of the television transmission(2)].
(1) Woolfe, p.5
(2) Stokes, p.116

Contexts:

Teletext, by contrast [to viewdata that sends out its data over telephone systems] sends out its data over broadcast television airwaves by means of vertical blanking interval.
(Ahlausser, p.15)

Broadcast teletext in which textual and graphic information is inserted in digital form into the redundant intervals - the "blanking period" or "vertical interval" - in broadcast television signals, creating a stream of television frames of information.
(Young, p.2)

In the case of broadcast videotext, insertion of teletext pages can be easily accomplished at the time the basic signal is transmitted.
(Sigel, p.3)

[...] two videotex incarnations: interactive videotex, frequently called "viewdata"; and broadcast videotex [...].
(Laratt, p.8)

In contrast to interactive videotex, broadcasting videotex (teletext) is a one-way process involving both image and data.
(Chorafas, p.18)

[...] cabled teletext (sometimes called cabletext) employing the same principles as Ceefax and Oracle, but achieving much greater capacity by allocating all (or much) of a complete video channel to transmitting the alphanumeric or graphic characters.
(Young, p.3)

Such systems [Oracle, Ceefax] are referred to as one-way or non-interactive videotex systems, since the user cannot interact directly with the data base, but rather selects from a continuously broadcast series of frames, those which he requires.
(Madden, p.4)

[...] one-way videotex, on the occasions when it is discussed [...] is referred to as teletext.
(Woolfe, p.3)

Notes: The difference between Viewdata and Teletext, is that instead of transmission over a phone line, in Teletext, it is through a television station and instead of Viewdata's sent-receive, Teletext is a one-way. (Chorofas, p.93)

4.A.1 **ANTIOPE**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Service [français de télétext diffusé [voir fiche no 4.A] par voie hertzienne] comportant la diffusion par un canal de télévision d'informations numérisées [...] puisées dans un ordinateur [...] consultables à l'aide d'un clavier sur un téléviseur spécialement équipé.
(GDEL, no 1, p.543)

Contexte explicatif: On distingue en conséquence les services du vidéotex diffusé (services ANTIOPE) encore appelés TELETEXTE et les services de VIDEOTEX interactif (services TELETEL de VELIZY, annuaire électronique). (Citel, p.566)

Note technique: [Ce mode de communication se fait par réseaux de radiodiffusion hertziens.(1)] Il [devient unilatéral lorsqu'il utilise le système Didon de télétransmission de données(2)].
(1) Amalgame
(2) Madden, p.4

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison

ANTIOPE pr.n.

Definition: [French broadcast Teletext information service(1)] [related to Prestel(2)].
(1) Viewdata & Videotex, p.20
(2) Stokes, p.109

Context: [...] a broadcast ANTIOPE public service for stock exchange information was just one year old and corresponding interactive ANTIOPE system was under test [...].
(Viewdata & Videotext, p.248)

Note: Brand name (Sigel, p.3)

4.A.2 ANTIOPE-A.2

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: [Service public de télétext diffusé [voir fiche no 4.A] par voie hertzienne sur Antenne 2 (1)] [où le téléspectateur ne peut choisir à son gré les pages émises(2)].
(1) Quiniou, p.99
(2) Amalgame

Exemple d'utilisation: Antiope-A.2, service public de télétext diffusé [...].
(Quiniou, p.99)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Ecriture + Antenne + 2

ANTIOPE - ANTENNE 2 pr.n.

Definition: [...] service broadcast nationally by the A2 network that provides [...] pages of information connected with the tv programs [...].
(Viewdata & Vidéotext, p.32)

Context: "ANTIOPE-ANTENNE 2" is a service broadcast nationally by the A2 network
(Viewdata & Vidéotext, p.32)

4.A.3 ANTIOPE-OREP

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Service diffusé par voie hertzienne [voir fiche no 4.A] destiné aux partenaires de l'organisme de l'OREP.
(Amalgame)

Contexte explicatif: L'O.R.E.P. (Office Régional de l'Education Permanente) de Pau édite un magazine Antiope-OREP dont la finalité est de "permettre aux partenaires de cet organisme (centres de formation, bureaux d'emploi, universités, chambres consulaires, services départementaux...) de mieux communiquer avec leurs usagers".
(Quiniou, pp.101-102)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Image Organisées en Pages d'Ecriture + Office Régionale de l'Education Permanente.
(Minc, p.101)

ANTIOPE-OREP pr.n.

Definition: [ANTIOPE service which] is on the air as an [...] experimental service for the public in the southwest part of France over FR3.
(Viewdata & Videotext, p.32)

Context: Other ANTIOPE services are now on the air over the four different networks: [...] "ANTIOPE-OREP" (local community news and information) [...].
(Viewdata & videotext, p.32)

4.A.4 ANTIOPE-T.D.F.

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Télétext diffusé [voir fiche no 4.A] par voie hertzienne en France émis par la télédiffusion de France.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Antiope-T.D.F. se met progressivement en place à travers deux directions: Antenne 2 [...] Antiope-services privés [...].
(Quiniou, p.99)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Antiope + Télédiffusion de France

4.A.5 BILDSCHIRMZEITUNG pr.n.

Definition: Germany['s] teletext service (broadcast videotex) [...] [consisting of a] distribution system of coded texts and graphics in the vertical interval of a TV signal.
(Viewdata & Videotext, p.432)

Context: In addition to the videotex system, there is also a Teletext system known as Bildschirmzeitung which started a Public Trial in the middle of 1979.
(Stokes, p.71)

4.A.6 CEEFAX

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Service diffusé [voir fiche no 4.A] à la BBC (British Broadcasting Corporation) de la Grande-Bretagne, consistant en un système public non interactif de télétexte.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Le nombre d'informations ainsi fournies peut être relativement limité - comme c'est le cas des canaux télé britanniques qui diffusent de 150 à 300 pages d'information durant les temps d'effacement verticaux dans le cadre des systèmes dits "télétext" (Ceefax étant le système public et Oracle le système commercial) [...]
(Madden, p.4)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt soit à partir de BBC Facts, soit See Facts.

CEEFAX pr.n.

Definition: British Broadcasting Company's name for its public teletext service available on two TV channels using spare capacity.
(Woolfe, p.5)

Context: Britain, a pioneer in videotext, also designed the first teletext systems, called Ceefax ("see facts") and Oracle [...]
(Cherry, p. 98)

Note: It's name came from "see facts", on perhaps BBC-facts, and once understood was fairly unforgettable.
(Schiller, p.27)

4.A.7 CEEFAX 1 pr.n.

Context: CEEFAX 1, transmitted on the more popular BBC 1 Channel is used for up to date information such as the latest news headlines and sports results.
(Young, p.7)

4.A.8 CEEFAX 2 pr.n.

Context: CEEFAX 2, transmitted on BBC 2, contains generally more slowchanging information, such as background to news stories.
(Young, p.7)

4.A.9 TELEDATA pr.n.

Context: When the service that has now become CEEFAX was first developed at the BBC Designs Department, it was thought of, in fact, as two services, "Teledata" [...] and "Teletitles" for optional subtitling for the deaf.
(Viewdata and Videotext, p.345)

4.A.10 ORACLE

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Service diffusé [voir fiche no 4.A] à la chaîne privée IBA (Independant Broadcasting Authority) de la Grande-Bretagne, consistant en un système commercial non interactif de télétexte.
(Amalgame)

Contexte explicatif: ORACLE dispose de deux équipes de rédaction et de 3 ordinateurs qui gèrent et diffusent chaque jour 9 magazines de 100 pages.
(Quiniou, p.98)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison soit à partir de "Optional Reception of Announcements by Coded Line Electronics"(1) soit à partir de Optional Reception of Announcements by Coded Line"(2).
(1) Woolfe, p.5
(2) Sigel, p.27

ORACLE pr.n.

Definition: A commercially-oriented broadcast teletext service of Britain's Independant Television authority, featuring advertisements for goods and services as well as information.
(Cherry, p.95)

Context: Britain, also a pioneer in videotext, also designed the first teletext systems, called Ceefax ("see facts") and Oracle [...].
(Cherry, p.48)

4.A.11 **PERI-ANTIOPE**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Extension du service Antiope consistant en un service diffusé par voie hertzienne [voir fiche no 4.A] dont l'utilisation est institutionnelle.
(Amalgame)

Contexte explicatif: [...] [Antiope] pourrait trouver cette vocation [service diffusé par voie hertzienne] en tant que système dans ce qu'on pourrait appeler le PERI-ANTIOPE, par analogie avec la péri-télévision [...].
(Quiniou, p.102)

Observation terminologique: Néonyme formé par analogie avec péri-télévision, ce dernier étant formé par analogie avec péri-informatique.

4.A.12 **TELIDON**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Système de communication canadien [unidirectionnel] grâce auquel tout le répertoire des pages d'information stockées dans des banques de données est émis sans interruption et dans lequel le terminal de l'utilisateur attend et affiche [durant les temps d'effacements verticaux] la page demandée [voir fiche no 4.A].
(Madden, p.2)

Contexte définitoire: Le télétext Télidon est un système de télédiffusion de textes et de graphiques à destination de téléviseurs ordinaires équipés d'un décodeur Télidon, lequel permet de recevoir des centaines de pages de renseignements dans les lignes non-utilisées des signaux de télévision normaux (suppression verticale du faisceau).
(Gouvernement du Canada, L'ère télidon, p.3)

Observation terminologique: Néonyme

TELIDON pr.n.

Definition: Canada's alphageometric Teletext system.
(Amalgame)

Context: Widespread of TELIDON teletext could mean such rapid transfer of advertising revenues away from the newspaper, to cable, across North America, that it could be the final blow to an industry that as seen production costs outstripping news revenues.
(Godfrey, p.78)

4.A.13 TEXT-TV pr.n.

Definition: [...] Swedish broadcast Teletext service [...].
(Stokes, p.70)

Context: The Swedish broadcast Teletext service is known as Text-TV and its major use will be for subtitling television programs for deaf people (which was the original purpose of Ceefax).
(Stokes, p.70)

5.A VIDÉOTEX

Catégorie grammaticale: n.c.m.
Synonymes: vidéotex conversationnel (L) n.c.
vidéotex bilatéral (L) n.c.
vidéotex interactif (L) n.c.
viewdata (N) n.c.
télédata (N) n.c.

Définition formelle: [Service de transmission interactive] intégrant les techniques d'information, de télécommunication et de microélectronique et permettant d'employer un téléviseur modifié pour avoir accès à l'information stockée dans des banques de données d'un ordinateur central ou de transmettre de l'information à l'ordinateur ou à un autre terminal (téléviseur).
(BTQ)

Contexte explicatif: Les média dont nous nous sommes principalement occupé sont le télétext diffusé (en suédois: "text-tv"), le vidéotex aussi appelé viewdata (en suédois: "télédata") [...].
(Gauthronet, p.150)

Contexte explicatif: Avec les systèmes vidéotex bilatéraux, interactifs, conversationnel, l'utilisateur au contraire joue directement avec le fichier, ne faisant apparaître que les pages qu'il désire alors que le fichier en compte théoriquement un nombre illimité.
(Madden, p.4)

Contexte explicatif: Le vidéotex, contrairement au système unidirectionnel, peut être utilisé à plusieurs fins: [...] il permet à deux personnes ou à deux groupes, de dialoguer à distance [...] il permet à son utilisateur, un particulier ou une entreprise, de rechercher, de consulter ou de traiter des informations stockées et ordonnées par un ordinateur [...] il est ensuite un instrument de transaction [...] il est enfin un instrument de distraction, puisqu'il peut offrir les jeux les plus variés.
(Balle, p.6)

Contexte explicatif: Les média dont nous nous sommes principalement occupés sont le télétext diffusé (en suédois:"text"-TV), le vidéotex aussi appelé viewdata (en suédois: "télédata") [...].
(Gauthronet, p.150)

Observation terminologique: On constate à tort que le lexicalisme "viewdata" est un nom déposé (PR 1979). Au contraire, notre recherche nous démontre que c'est un terme commun puisqu'il apparaît dans tous les contextes en tant que générique à toutes les marques qui agissent en tant que terme propre dans notre étude.

Observation technique: [...] peut être utilisé avec un téléviseur couleur ou monochrome modifié, ou avec un terminal de visualisation ordinaire.
(Feeley, p.10)

VIDEOTEX n.
Synonyms: videotext n.
viewdata n.
two-way videotex n.
interactive teletext n.
interactive videotex n.

Interactive: Pertaining to an application in which each entry elicits a response as in an inquiry system. An interactive system may also be conversational, implying a continuous dialogue between the user and the system.
(Computer Communications Group, p.19)

Definition: [[...] interactive system [...] in which the user is connected directly to the computer system over telephone lines(1)] [to access large data banks of information(2)] [and in which] [pages of texts and pictorial material [are displayed] on the screens of adapted TV's(3)].
(1) Ball, p.1
(2) id., p.11
(3) Woolfe, p.5

Contexts:

Two TV-based systems are leading the way in the home information industry videotext (also known as videotex and viewdata) and teletext.
(Cherry, p.94)

These technologies were teletext and viewdata (the later is now also called videotex).
(Grundfest, p.1)

Tic-tac was designed as a very simple two-way videotex system.
(Woolfe, p.126)

[...] in [...] interactive videotex systems, the user truly interacts with the information base by selecting from a theoretically unlimited number of pages of information those pages he wants.
(Madden, p.4)

[...] discussion of standards for broadcast teletext and for the closely related interactive teletext systems.
(Viewdata and Videotext, p.444)

Notes: Viewdata is an amalgam of the two commun usage words. For the first few years of the system, it [Prestel] was known as "Viewdata" (with a capital "V"). However, when the Post Office tried to register this name, the Registrar of Business Names refused to allow its registration and the name eventually registered (after a market survey), was "Prestel" with "viewdata" (lower case "v") being used as a generic name for the system.(1) Hence "Prestel, the Post Office viewdata service.(2)
(1) Stokes, p.12)
(2) Woolfe, p.75

5.A.1 **ANTIOPE**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Service français de vidéotexte bidirectionnel diffusé par voie téléphonique [voir fiche no 5.A].
(Amalgame)

Contexte explicatif: [...] en France, l'administration des PTT propose pour le moment deux services Vidéotex: Antiope et Télétel.
(Mathelot, p.109)

Néologisme: Néonyme

ANTIOPE n.

Definition: [videotex system that is] distributed by phone [...] controlled by France's national postal and telephone authority, PTT.
(Cherry, p.95)

Context: [...] a broadcast ANTIOPE public service for stock exchange information was just one year old and the corresponding interactive ANTIOPE system was under test [...]
(Viewdata & Videotex, p.248)

Note: Both teletext and videotex systems are often referred to in France as Antiope (1). [...] this name was first applied merely to the development of the receiver.(2)
(1) Woolfe, p.125
(2) Stokes, p.68

5.A.2 **BILDSCHIRMTEXT**

Catégorie grammaticale: n.pr.
Synonyme: BTX n.pr.

Définition formelle: [...] système d'information et de communication à partir duquel les participants peuvent interroger des informations de type texte stockées électroniquement, accéder à d'autres services de certains fournisseurs ainsi que communiquer entre eux [voir fiche no 5.A] en utilisant les réseaux téléphoniques pour la transmission et les écrans de télévision pour la réception par l'intermédiaire de certaines installations (décodeur).
(Gauthronet, p.160)

Exemple d'exemple: Le projet de vidéotex en RFA porte le nom de BILDSCHIRMTEXT [...]
(Gauthronet p.30)

Occurrence: Le système de vidéotex allemand, BILDSCHIRMTEXT, [...] utilisateurs de BTX (professionnel et privé) [tableau].
(Gauthronet, p.61)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt externe. BTX est l'abréviation de BILDSCHIRMTEXT

BILDSCHIRMTEXT pr.n.

Definition: Germany('s) videotex, strickly interactive system.
(Laratt, p.8)

Context: West germany('s) Bildschirmtext has been designed to permit information retrieval from databases at the service centres, and also on remote "host" computers.
(Woolfe, p.25)

5.A.3 CAPTAIN

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Vidéotex interactif alphamosaïque japonais.
(Amalgame)

Exemple d'utilisation: Au Japon la compagnie de téléphone publique, NTT, en liaison avec le ministre des Postes et Télécommunications a développé le système CAPTAIN [...]; son originalité et son succès tiennent au fait qu'on a réussi à y intégrer les idéogrammes [...] de la langue [...].
(Gauthronet, p.45)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Character and Pattern Telephone Access Information Network (System)

CAPTAIN pr.n.
Synonyme: CAPTAINS pr.n.

Definition: Japanese [...] telephone based videotex system developed by NTT public corporation and sponsored by the Ministry of Posts and Telecommunications (MPT).
(Woolfe, p.157)

Context: The other [than Prestel] first-generation (alpha-mosaïc) viewdata system in the process of field testing is the CAPTAIN system [...].
(Grundfest, p. 20)

Context: As for viewdata, the Japanese postal and telecommunications agency (PTT) has developed a system called the Character And Pattern Telephone Access Information Network System [CAPTAINS], which ressembles the U.K. Prestel system.
(Sigel, p.124)

Note: [CAPTAINS] does not transmit characters but rather patterns [...].
(Stokes, p.69)

5.A.4 **DATAVISION**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Système vidéotex [voir fiche no 5.A] suédois.
(Amalgame)

Exemple d'utilisation: [...] la presse quotidienne et hebdomadaire, l'agence de presse "TT", des banques, l'administration publique et des grandes entreprises (Philips, Scandia, Volvo) ont été invités à tester DATAVISION à la fois en tant qu'usagers du système et en tant que prestataires de service.
(Gauthronet, p.72)

Observation terminologique: Emprunt externe néonymique formé à partir de data + vision.

DATAVISION pr.n.
Variante graphique: Data Vision pr.n.

Definition: The Swedish PTT's videotex system.
(Woolfe, p.166)

Context: At the time of pilot trial, Datavision shared Prestel's display and transmission standards and, like Prestel, it offered database searching through numbered menu choices.
(Woolfe, p.13)

Context: The swedish videotesx system is known as Data Vision [...]
(Stokes, p.3)

5.A.5 **ELIE**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Expérience canadienne d'un système de vidéotex diffusé par fibre optique.
(Amalgame)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt externe.

ELIE pr.n.

Definition: Manitoba Telephone's comprehensive communications experiment [...] of a videotext system distributed by [...] fibre optic.
(Cherry, p.95)

Context: Elie will have more farming and agricultural industrial content [than Ida] rather than pizza delivery which you may find in an urban setting...but they both [Elie, Ida] fundamentally pursue the concept of an integrated, dedicated electronic highway.
(Elie)

5.A.6 **GRASSROOTS**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Service commercial d'information agricole basé sur Télidon [voir fiche no 5.A.15], offrant aux fermiers et aux entreprises agricoles du Manitoba un accès direct aux pages d'informations spécialisées.
(Amalgame de Feeley, p.19 et de Télidon, p.16

Contexte définitoire: [...] "Grassroots", le service vidéotex agricole constituant la première application commerciale du monde de la technologie vidéotex Télidon.
(Gouvernement du Canada, L'Ere Télidon, p.4)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt externe

GRASSROOTS pr.n.

Definition: Videotex as application (1) [for agricultural use (2)].
(1) Godfrey, p.52
(2) Amalgame

Context: And finally, there is project Grassroots, the first commercial offering of TELIDON in Canada.
(Godfrey, p.52)

5.A.7 **IDA**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Service de vidéotex [voir fiche no 5.A] manitobain utilisant la technologie Télidon.
(Amalgame)

Contexte définitoire: C'est ainsi [le fait d'essayer divers ensembles de services Télidon par vidéotex ou autres moyens de télécommunications interactives] que dans l'agglomération suburbaine de South Headingley, près de Winnipeg, le Manitoba Telephone System travaille avec des sociétés locales au programme Ida, un essai sur le terrain assurant la prestation de milliers de pages d'informations sur les nouvelles mondiales et locales, la météo, les jeux vidéo, les sports [...].
(Gouvernement du Canada, L'Ere Télidon, p. 6)

Observation terminologique: Néonyme

IDA pr.n.

Definition: Manitoba Telephone's comprehensive communications experiment [...] of a videotext system Distributed by coaxial cable allowing participants to use their adapted TV sets for obtaining information, recording [...].
(1) Cherry, pp. 95 et 98.

Context: Both telephone and two-way cable TV services will be tested in the Ida program, with a large number of applications including teleshopping, electronic mail and electronic fund transfer.
(Woolfe, p.155)

Observation terminologique: Project Ida is named after Ida Cates who became Manitoba's first female telephone operation in 1882 [...] she was one of the forerunners of a value added carrier...
(Laratt, pp.53 et 72)

5.A.8 **IVS3 pr.n.**

Synonym: IVS pr.n.

Definition: [...] private viewdata system.
(Viewdata & Videotext, p.323)

Context: IVS3 provides the editing user with a set of facilities that increase his [user] productivity in creating and updating frames; it provides for insertion and deletion of text, operation in a vertical as well as horizontal direction and block movements of texts or graphics about the screen.
(Viewdata & Videotext, p.325)

Context: There is a near-PRESTEL system that still says Viewdata, that is IVS, The International System by Aregon Systems Inc., 1904 Wright Circle, Anaheim, California.
(Godfrey, p.24)

5.A.9 **MISTEL**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Système vidéotex [voir fiche no 5.A] finlandais à usage institutionnel compatible avec TELSET, reposant sur un terminal couleur intelligent dont certains prototypes sont intégrés dans la boîte d'un téléviseur ordinaire, d'un clavier alphanumérique et d'un clavier numérique séparé.
(Amalgame)

Contexte explicatif: [...] la propriété la plus intéressante de MISTEL et de son terminal réside dans l'étendue de ses possibilités: il s'agit en effet d'un système qui accepte les normes alphamosaïques (Prestel), alphagéométriques (TELIDON) et alphaphotographique; [...].
(Gauthronet, p.38)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Management Information System of Telecommunication.

MISTEL pr.n.

Definition: [...] in-house business videotex systems [...] which is completely Telset-compatible.
(Viewdata and Videotext, p.143)

Context: The in-house business videotex systems are marketed under the name MISTEL, which is completely Telset-compatible.
(Viewdata and Videotext, p.143)

5.A.10 **PANDA**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Système consistant en une refonte de la configuration et de l'architecture du système britannique Prestel [voir fiche no 5.A.12] et dont le changement se traduit au niveau de la communication, soit la transmission de données par paquet.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Avec la redéfinition de la stratégie de Prestel désormais tournée vers une clientèle professionnelle, la décision a été prise récemment de refondre la configuration du système et de promouvoir une nouvelle architecture dénommée PANDA [...].
(Gauthronet, p.54)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Prestel Advanced Network Designed Architecture. Le même sigle est utilisé pour Personnel and Administration Division.
(BTQ)

5.A.11 **PICTURE PRESTEL**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Exemple d'utilisation: La prochaine étape dont on ne peut encore évaluer toutes les incidences stratégiques, concerne les graphismes à travers notamment PICTURE PRESTEL [voir fiche no 5.A.12], [...].
(Gauthronet, p.55)

Observation terminologique: Néonyme

PICTURE PRESTEL pr.n.

Definition: [...] second generation Prestel.
(Viewdata and Videotext, p.90)

Context: The major components of a Picture Prestel terminal are a memory that is larger than of a conventional Prestel terminal, and increased processing power probably provided by a microprocesssor.
(Viewdata and Videotext, p.90)

Note: Pictures created by this method are fully compatible with broadcast teletext.

5.A.12 **PRESTEL**

Catégorie grammaticale: n.pr.
Synonyme: Viewdata-Prestel n.pr.

Définition formelle: Service de vidéotex [voir fiche no 5.A] britannique [...] utilisant la norme alphamosaïque et dont la transmission des données écrites et graphiques se fait par téléphone.
(Amalgame)

Contexte définitoire: Les Postes britanniques ont ainsi lancé le service PRESTEL qui constitue une première mondiale en matière de vidéotex bilatéral.
(Madden, p.4)

Exemple d'utilisation: Pour bien comprendre la philosophie de ces systèmes [la diffusion par téléphone] par rapport aux "télétextes diffusés", il faut considérer l'utilisation du téléphone comme une extension, un service complémentaire aux précédents; c'est particulièrement le cas pour le système Viewdata des Anglais (actuellement désigné par le nom composé ViewdataPrestel, [...].
(Quiniou, p.105)

Observation terminologique: Appellation néonymique du service offert par les Postes et Télécommunications britanniques.
(Groupe de Communications Informatiques, p.31)

PRESTEL pr.n.

Definition: [the British Post Office VIEWDATA service(1)], [world's first commercial two way videotex service(2)].
(1) Stokes, p.115
(2) Madden, p.4

Context: The British one-way (i.e. teletext) and two-way (i.e. Prestel) services are also naturally compatible, although there is not a single name under which to classify the two services.
(Madden, p.4)

Notes: "Prestel" is the trademarked name for Viewdata in the United Kingdom (1). An alternative term to two-way videotex, used in particular by the British Post Office and generally in Britain and the USA. Elsewhere, the term Videotex is preferred (2).
(1) Grundfest, p.17
(2) Computer Communications Group, p.26

5.A.13 **TELSET**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Vidéotex finlandais(1) [voir fiche no 5.A] [spécialisé dans le stockage et le télétraitement de données privées(2)].
(1) Amalgame
(2) Gauthronet, p.59

Contexte explicatif: [...] TELSET deviendrait [...] un façonnier spécialisé dans le stockage et le télétraitement de données privées.
(Gauthronet, p.59)

Observation terminologique: Néonyme

TELSET pr.n.

Definition: The private alphamosaïc videotex service developed in Finland and based on the Prestel concept.
(Woolfe, pp.135 et 170)

Context: HTC [Helsinki Telephone Company] has been involved since the mid-1970's with a private videotex experiment called Telset.
(Woolfe, p.135)

5.A.14 **TÉLÉTEL**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: [...] système interactif [voir fiche no 5.A] [français] qui utilise la norme alphamosaïque et le réseau téléphonique et permettant la réception et l'émission d'informations qui sont affichées sur écran [...].
(Citel, p.597)

Contexte explicatif: Le Télétel est un système interactif qui utilise le réseau téléphonique et permet la réception et l'émission d'informations qui sont affichées sur un écran.
(Citel, p.597)

Observations techniques: Ce mode de communication se fait par des réseaux téléphoniques. Selon Télélog (1982, p.8) l'appareil de télétex est inapproprié pour transmettre des graphiques (schémas, photographies ou signature manuscrite).

Observation terminologique: Lexicalisme formé par mot-valise à partir de téléphone et télévision

TÉLÉTEL pr.n.

Definition: France's public videotex system using the Antiope alphamosaic standard.
(Amalgame)

Context: The French TELETEL interactive videotex service could shortly offer residential subscribers a whole range of exciting new possibilities such as seat reservations, financial transactions and armchair buying.
(Godfrey, p.32)

Note: Teletel is the "brand" name [...] [of the] Videotex service prepared in France.
(Viewdata and Videotext, p.20)

5.A.15 **TELIDON**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: [...] système [de vidéotex (1)] interactif, bilatéral [voir fiche no 5.A], dont les utilisateurs ont directement accès à une banque de données informatisée d'où ils peuvent extraire toute information textuelle ou graphique (2) [à partir d'un téléviseur modifié (1)].
(1) Amalgame
(2) Gouvernement du Canada, Télidon, p.11

Contexte définitoire: Le vidéotex Télidon est un système interactif alphamosaïque qui permet à son utilisateur, grâce à une ligne téléphonique ou un câble à deux voies, d'extraire des renseignements pour affichage sur un téléviseur modifié.
(Gouvernement du Canada, L'ère télidon, p.3)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt interne du grec télé (distance) + idon (je vois); appellation du système vidéotex interactif.

Observation technique: Son terminal comporte un microprocesseur et met à profit les derniers progrès de l'infographie et des télécommunications. Il est le seul en son genre à convertir un simple téléviseur en un outil d'information au simple contact d'un bouton.
(BTQ)

TELIDON pr.n.

Definition: [...] type of information retrieval service developed by the Canadian Department of Communications by which a person, using their home television set and a keypad, can access banks of information stored in a central computer.
(Mills, p.1)

Context: Telidon videotext can be distributed by coaxial cable, the broadcast network, fiber optics or phone, making it more versatile.
(Cherry, p.98)

Note: Name for the Canadien Videotex system for two-way television. [...] [The] videotex system [is] based on entirely different principles to the U.K. Prestel service. [...] Telidon [...] is based, not on the transmission of characters (including simple graphics, but rather on "picture description instructions" (PDI's).
(Stokes, p.3)

5.A.16 **TIC-TAC**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Vidéotex [voir fiche no 5.A] français permettant [l'accès aux bases de données des grands ordinateurs(1)] [à l'aide d'un terminal relié au réseau commuté avec visualisation sur un récepteur de télévision (2).]
(1) NEM 7, p.55
(2) CDM, p.300

Contexte explicatif: [En France deux systèmes expérimentaux [de vidéotex] ont progressivement été mis au point depuis quelques années]. C'est le terminal TIC-TAC (terminal intégré comportant un téléviseur et l'appel au clavier) associé au SCT (service de consultation par téléphone) et le système TITAN [...].
(Vuitton, p.226)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison à partir de Terminal Intégré Comportant un Téléviseur et l'Appel au Clavier.
(NEM)

TIC-TAC pr.n.
Variante graphique: Tictac pr.n.

Definition: [...] two-way videotex system [...].
(Woolfe, p.126)

Context: Tictac was designed as a very simple two-way videotex system using a touch tone telephone set, with 10 digits and 2 complementary keys, connected to a monochrome TV receiver through a low speed modem.
(Woolfe, p.126)

Context: [...] developed by the French PTT [...] Tic-tac is transmitted into the television aerial socket. This gives a relatively poor quality picture (in black and white only) but is a fairly cheap system.
(Stokes, p.68)

5.A.17 TITAN

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Vidéotex français conversationnel (1) [voir fiche no 5.A] [visant à offrir le terminal à domicile en jumelant la télévision et le téléphone (1)].
(1) Amalgame
(2) Delamarre. p.82

Contexte définitoire: [...] système français Télétel (ex: Titan, Tic-tac) qui emprunte le logiciel d'Antiope.
(Quiniou, p.105)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par siglaison à partir de Terminal Interactif de Télétexte à Appel par Numérotation.
(Delamarre, p.82)

TITAN pr.n.

Definition: ANTIOPE on telephone line through a switched data network [...].
(Viewdata and Videotext, p.360)

Context: The [French] viewdata system is called TITAN and is fully compatible with Antiope.
(Woolfe, p.115)

5.A.18 VIDITEL

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Service de vidéotex interactif [voir fiche no 5.A] [des] Pays-Bas.
(Gauthronet, p.43)

Contexte explicatif: [...] services de vidéotex interactifs [...] BILDSCHIRMTEXT [...] VIDITEL aux Pays-Bas, deux systèmes dérivés du logiciel PRESTEL.
(Gauthronet, p.43)

Observation terminologique: Néonyme

VIDITEL pr.n.

Definition: The Dutch PTT's videotex system.
(BTQ)

Context: [...] information can be retrieved from the Viditel database according to keyword and the name of the information provider.
(Viewdata and Videotext, p.137)

5.A.19 **VIDON**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Système de vidéotex [voir fiche no 5.A] manitobain utilisant la technologie télidon.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Dans le cadre de son système VIDON, l'Alberta Government Telephones fera l'essai d'au moins 20 terminaux Télidon dans la région de Calgary au début de 1980.
(Madden, p.22)

Observation terminologique: Néonyme sémantique formé par le passage d'une notion de la langue générale à la langue spécialisée; nom du spécialiste Harris Vidon.
(Viewdata and Videotext, p.109)

VIDON pr.n.

Definition: Manitoba's videotex system.
(Amalgame)

Context: Alberta Government Telephones will test at least 20 telidon terminals in connection with its Vidon system in the Calgary area starting in early 1980.
(Madden, p.21)

5.A.20 **VIEWDATA pr.n.**

Definition: Adapted U.K. Prestel system (aux Etats-Unis).
(Amalgame)

Context: GTE (a telecommunications company) propose to use the name Viewdata for the service (with a capital "V") and it is possible that the data will be transmitted via a packet-switching network such as Telenet which has recently been acquired by GTE.
(Stokes, p.70)

Note: GTE is second in size only to AT&T [...].
(Woolfe, p.145)

5.A.21 **VIEWTRON**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Système de vidéotex interactif [voir fiche no 5.A) à Miami.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Le projet en cours dans la région de Miami, initié par Knight Ridder News Paper sur un système baptisé Viewtron et administré par Viewdata Corp., dira si les informations transmises cette fois par téléphone (sports, météo, programme des spectacles), retiennent l'attention des 200 foyers sélectionnés.
(Quiniou, p.97)

Observation terminologique: Néonyme emprunté de l'anglais.

VIEWTRON pr.n.

Definition: Knight Ridder Newspaper's alpha-mosaic limited interactive videotex system using [modified TV's connected by a telephone line to a central computer owned and operated by VCA (Viewdata Corporation of America Inc.)].
(Woolfe, p.146)

Context: In 1980, the first American viewdata system called VIEWTRON, will be offered by Knight Ridder Newspapers Inc., in the Miami, Florida area.
(Grundfest, p.23)

5.A.22 **VISTA**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: [Système de vidéotex interactif [voir fiche no 5.A] canadien pouvant utiliser la technique télidon (1)] et assurant [par l'intermédiaire du réseau téléphonique public, une vaste gamme de services de documentation et de télécommunications destinés aux entreprises et aux particuliers (2)].
(1) Amalgame
(2) Groupe de Communications Informatiques, p.44

Contexte explicatif: [...] Bell Canada utilisera la technique Télidon mise au point par des ingénieurs du MDC et désignera son système du nom de VISTA pour illustrer "la portée", les perspectives d'avenir et le côté passionnant.
(Gouvernement du Canada, Télidon, p.2)

Observation terminologique: Appellation néonymique du service offert par Bell Canada et basé sur un système vidéotex interactif.

VISTA pr.n.

Definition: [A videotext system] that uses the existing public telephone network to deliver a wide range of two-way interactive information and communication services to home and office.
(Computer Communications Group, p.34)

Context: Although Vista is a phone-based system like Prestel, it has a unique "intelligent" main computer that can locate and retrieve a mosaic of information in an unlimited number of databases nationwide.
(Cherry, p.98)

Note: Vista is simply a trade name for a service that can use any of the videotext technologies, including but not limited to Telidon.
(Sigel, p.122)

6.A TÉLÉ-USAGE

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition générale: Applications, produits et services (1) [qui ont trait à une quelconque manipulation d'information effectuée à distance(2)].
(1) Amalgame
(2) Mathelot, p.98

Exemple d'utilisation: Les télé-usages transforment déjà certaines de nos habitudes.
(Mathelot, p.98)

Observations terminologiques: Néonyme formé par dérivation à partir de l'élément préfixal télé et de usage. Ce néonyme [télé-usage], qui devient à la mode, permet en un seul mot d'englober toutes les applications [monnaie électronique, courrier électronique, téléenseignement, et les produits et services dont l'annuaire électronique, la télécopie, le télétexte (vidéotex), la téléconférence] personnelles ou collectives qui ont trait à une quelconque manipulation d'information effectuée à distance [...].
(Mathelot, p.98)

7.A ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: Annuaire accessible, modifiable et utilisable par l'intermédiaire d'un terminal de dialogue d'un ordinateur.
(André Dubuque, Raymond Lamontagne - spécialistes)

Contexte explicatif: Pour ne citer que les grands axes de cette mise en oeuvre [des produits et services nouveaux]: [...] les services "grand public" ou à grande diffusion qui seront accessibles tout d'abord grâce au terminal télématique le plus simple, le poste à clavier, dont tous les abonnés seront progressivement équipés, ensuite, avec le télécopieur grand public et enfin TELETEL avec écran, dont une des premières applications sera le service de l'annuaire électronique.
(Pigeat, p.77)

ELECTRONIC TELEPHONE DIRECTORY n.
Synonym: electronic directory n.

Definition: [service that] provides electronic access to all the information normally found in the white and yellow pages of the printed directory.
(Viewdata & Videotext, p.27)

Context: In parallel with the Teletel trial at Velizy, the French PTT is planning a seperate trial on its electronic telephone directory.
(Woolfe, p.128)

Context: The Electronic Directory is a specific derivation of Videotex. (Viewdata & Videotext, p.21)

7.A.1 **LIS**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Système finlandais d'annuaire électronique [voir fiche no 7.A] [grâce auxquels] le nom, l'adresse et le numéro des abonnés sont stockés sur disques sous forme digitale, et qui est consultable par l'intermédiaire d'un terminal à clavier comportant un écran de visualisation.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Le système d'annuaire électronique dit système LIS a été développé par le service informatique du groupe Turun Sanomat.
(Gauthronet, p.104)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Lockeed Information Systems.

7.A.2 **TURUN SANOMAT**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Projet d'annuaire électronique [voir fiche no 7.A] finlandais.
(Gauthronet, p.103)

Contexte explicatif: TURUN SANOMAT: un projet d'annuaire électronique aux mains de la presse. Le Turun Samonat est le troisième quotidien finlandais [...].
(Gauthronet, p.103)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt

7.B **COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Catégorie grammaticale: n.c.m.
Synonymes: messagerie électronique (L) n.c.f.
télémessagerie (N) n.c.

Définition formelle: Service de la télématique qui sert à créer, modifier, stocker et échanger de courts messages alphanumériques ou graphiques entre correspondants au moyen de terminaux appropriés qui, à la limite, peuvent être des ordinateurs, ces systèmes électroniques étant reliés entre eux par l'entremise de moyens de télécommunicaiton plus ou moins évolués.
(Raymond Lamontagne et Bernard Moulin - spécialistes)

Contexte explicatif: [...], d'une façon générale dans les nouveaux services de la télématique, qu'il s'agisse des T.F.E. (Transferts de Fonds Electroniques) ou du courrier électronique, l'ordinateur est le plus souvent expéditeur ou destinataire de l'information.
(Quiniou, p.57)

Exemple d'utilisation: La messagerie électronique, qui recourt à l'ordinateur, concerne à la fois la transmission, entre équipements terminaux, de messages généralement courts, et la gestion de ces messages, grâce à diverses fonctions particulières.
(Télélog, p.10)

Exemple d'utilisation: Ces systèmes [de télé-messagerie) qui ne sont plus à proprement parler des systèmes de télétextes peuvent pourtant s'y adapter pour peu que les émissions soient elles-mêmes en alphanumérique.
(Quiniou, p. 103)

Observations techniques: [...] se trouve au croisement des techniques de télétransmission et du traitement des textes.
(Delamarre, p.19)

Un terminal émetteur accepte un ensemble de données alpha-numériques (message) présenté selon un format déterminé et le remet au terminal récepteur par l'intermédiaire d'un noeud de commutation commandé par ordinateur et permet la mémorisation du message à transmettre afin de le remettre au destinataire au moment opportun (disponibilité des circuits, non-occupation du terminal récepteur, etc.).
(Groupe de Communications Informatiques, p. 38)

Observations terminologiques: Le courrier électronique, [lexicalisme employé] comme expression générique, pourrait ainsi recouvrir le champ des télécommunications utilisant les nouvelles techniques dans lequel l'émetteur et le récepteur se connaissent sont identifiés et communiquent sur un mode qui grâce à "l'intelligence" des réseaux, peut être le plus souvent bi-directionnel et de plus en plus "en temps direct", c'est-à-dire immédiat.
(Quiniou, p.57)

ELECTRONIC MAIL n.

Definition: A mail service using electronics and telecommunications substituting for the regular physical mail.
(Laratt, p. 167)

Context: The close association between viewdata and the telephone already suggests that the prospect for offering electronic mail over the telephone network via a viewdata terminal is an attractive one.
(Viewdata & Videotext, p.178)

7.B.1 **EPEOS**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: [...] système de télé-messagerie [...] à vocation institutionnelle particulièrement destiné à l'enseignement, à la diffusion au sein des grandes entreprises.
(Quiniou, p.103)

Exemple d'utilisation: Le système [IM-816] pourrait compléter EPEOS. (Quiniou, p.104)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Enregistrement Programmable d'Emissions sur Ordre des Sources.

EPEOS pr.n.

Definition: [...] automatic recording of labelled programs, under the editor's control [...]
(Viewdata & Videotext, p.360)

Context: The data network has been given the code name of DIDON (for DIffusion de DONnées or data broadcasting) and the different services studied to be used either on this DIDON or on other data networks were called ANTIOPE [...], EPEOS [...], DISCREET [...] and later on there appeared a study on broadcast facsimile, broadcast Teletex, which are the broadcast equivalent of already knwon [sic] CCITT services; [...].
(Viewdata & Videotext, p.360)

7.C JOURNAL ÉLECTRONIQUE

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition générale: [Service d'information [voir fiche no 6.A] organisé [en édition électronique condensée du quotidien papier (1)] [dont l'actualisation des pages apparaît sur l'écran d'un système vidéotex (2)].
(1) Gauthronet, p.101
(2) Amalgame

Exemple d'utilisation: Le journal électronique du HELSINGIN SANOMAT: HS Télé.
(Gauthronet, p.)

Observation terminologique: Néonyme formé par groupement syntagmatique.

ELECTRONIC NEWSPAPER n.

Definition: Electronic news medium.
(Ahlausser, p.7)

Context: Since an electronic newspaper would patently be an electronic news medium, this would indicate a strong doubt among editors that any electronic newspaper could avoid government regulation.
(Ahlausser, p.7)

7.C.1 EIS

Catégorie grammaticale: n.pr.

Observation terminologique: Sigle néonymique formé à partir de Electronic Information Service.

EIS pr.n.

Context: One example [of the Electronic newspaper] is the EIS (electronic information service) system recently tested by an operating company of the American Telephone and Telegraph Co. in the state of New York.
(Viewdata & Videotext, p. 591)

7.C.2 HS TELE

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: [Journal] électronique [voir fiche no 7.C] condensé du quotidien papier [Helsingin Sanomat finlandais].
(Gauthronet, p.101)

Contexte définitoire: HS tele est en quelque sorte une édition électronique condensée du quotidien papier.
(Gauthronet, p.101)

Observation terminologique: Néonyme formé à partir de Helsingin Sanomat + Télé

7.C.3 **TELEPRESS**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Service de journal électronique [voir fiche no 7.C] allemand.
(Amalgame)

Contexte: [...] le service TELEPRESS est un journal électronique pour la réalisation duquel se sont réunies les cinq principales entreprises de presse de la région de Düsseldorf/Neuss [...].
(Gauthronet, p.97)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt de l'anglais tele + Press

7.C.4 **TEXT 80**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Système de rédaction électronique (journal) [voir fiche no 7.C] finlandais.
(Amalgame)

Contexte explicatif: Le système de rédaction électronique Text-80, conçu en association avec la société de service Typlan, Oy [...] [pour le quotidien TURUN SANOMAT].
(Gauthronet, p.103)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt de l'anglais.

7.C.5 **VIEWTEL**

Catégorie grammaticale: n.pr.
Synonyme: Viewtel 202 n.pr.

Définition générale: Journal électronique [voir fiche no 7.C] britannique utilisant le système Prestel.
(Amalgame)

Exemple d'utilisation: Le service VIEWTEL comprend quelque 2000 pages [...].
(Gauthronet, p.91)

Contexte définitoire: VIEWTEL 202 est le premier journal électronique à avoir été développé dans le monde; il utilise le système Prestel [...].
(Gauthronet, p.90)

Observation technique: Le chiffre 202 correspond au numéro que l'utilisateur de Prestel doit composer sur son clavier numérique pour obtenir la connexion avec VIEWTEL; accolé systématiquement au titre du service, il facilite la mémorisation de sa clé d'accès.
(Gauthronet, p.90)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt de l'anglais

Definition: [...] first electronic newspaper [...]
(Viewdata and Videotext, p.63)

Context: Viewtel 202 is the viewdata service of the Burmingham Post and Mail Ltd., operating through the British Post Office's Prestel Service. (Viewdata and Videotext, p.64)

7.D TÉLÉ-CONFÉRENCE

Catégorie grammaticale: n.c.f.
Synonymes:téléconférence assistée par ordinateur n.c.f.
T.A.O. n.c.f.
téléconférence informatisée n.c.f.

Définition formelle: [Conférence [voir fiche no 6.A] qui permet, par des moyens de télécommunication [téléphone, radio, télévision, ordinateur, satellite (1)]], [de mettre en relation plusieurs personnes se trouvant dans des lieux géographiques distincts (2)] et de [communiquer [...] ensemble de manière simultanée (3)].
(1) Delamarre, p.75
(2) Termiglobe, p.1
(3) Laberge, p.13

Contexte explicatif: La T.A.O. est un nouveau mode de communication qui trouve sa place aux côtés de téléphone, du courrier classique, des réunions "face à face"[...].
(Citel, p.510)

Contexte explicatif: Issue de la messagerie électronique, la téléconférence assistée par ordinateur, aussi appelée téléconférence informatisée, permet à des professionnels participant à l'élaboration d'un projet commun de se communiquer, en temps réel, des messages qu'ils "déposent" dans la boîte aux lettres électronique d'un ordinateur central, à partir de leur propre équipement terminal.
(Pelletier, p.10)

Observation terminologique: Néonyme

TÉLÉCONFÉRENCE n.
Synonym: electronic conferencing n.

Context: Its [viewdata] interactive capability can also accomodate transaction services [...], information processing [...], and communications (electronic mail, electronic conferencing).
(Grundfest, p.34)

7.D.1 AUDIOCONFÉRENCE

Catégorie grammaticale: n.c.
Synonyme: téléconférence audiographique n.c.
conférence audiographique n.c.

Définition formelle: Téléconférence [voir fiche no 7.D] qui permet une mise en relation phonique de groupes d'individus installés dans des salles spécialement aménagées avec possibilité d'échange de graphismes.
(Termiglobe, p.1)

Contexte définitoire: L'audioconférence est une conférence au cours de laquelle les participants communiquent sans se voir.
(Mathelot, p.111)

Exemple d'utilisation: Les applications du système [de télé-écriture] sont de deux ordres: dans les "téléconférences audiographiques" ou toute communication audio utilisant le réseau téléphonique commuté [...].
(Minc, p.104)

Contexte explicatif: Néanmoins, divers systèmes d'appoint telle la téléécriture, qui permet l'acheminement d'informations graphiques sur le réseau téléphonique, peuvent être utilisés simultanément; on parle alors de conférence audiographique.
(Terminoglobe, p.1)

Observation terminologique: Lexicalisme

AUDIOTELECONFERENCING (CDM) n.

7.D.2 **VIDÉOCONFÉRENCE**

Catégorie grammaticale: n.c.f.

Définition formelle: Service de téléconférence [voir fiche no 7.D] [basé sur la technique classique de la télévision selon laquelle les studios de téléconférence sont reliés par des canaux de télévision (1)] [permettant de transmettre l'image des interlocuteurs, en plus de leur voix (2)].
(1) Termiglobe, p.3
(2) Téléglobe, p.9

Contexte définitoire: La vidéoconférence enfin, grâce à un système d'intercommunication permet une discussion de l'information transmise entre un ou plusieurs interlocuteurs qui en même temps peuvent la consulter, parler ensemble de son contenu, à distance, chacun dans son bureau, sans se déplacer.
(Citel, p.647)

Observation technique: [...] ce service de téléconférence n'est pas basé sur la technique visiophonique, mais sur la technique classique de la télévision selon laquelle les studios de téléconférence sont reliés par des canaux de télévision (définition 625 lignes par image, largeur de bande de 5 MHZ + transmission analogique. Ce sont ces différences dans les techniques qui pourraient [...] justifier les différences d'appellations [vidéoconférence/visioconférence] et bien que certains ouvrages prétendent que la distinction entre les deux termes tend à s'atténuer, [...] [il est peu probable] qu'ici le terme "visioconférence" passe dans la langue. Au Canada, peut-être plus influencés par la terminologie anglaise, nous parlons plus volontiers de vidéoconférence.
(Termiglobe, p.3)

Observation terminologique: Néonyme formé à partir de vidéo + conférence.

VIDEOPHONE CONFERENCE n.
Synonym: videoconference n.
(Fantapié, p.201)

7.D.3 VISIOCONFÉRENCE

Catégorie grammaticale: n.c.f.
Variante graphique: visio-conférence n.c.

Définition formelle: Téléconférence [voir fiche no 7.D] permettant, en plus de la transmission de la parole et de documents graphiques, la transmission d'images animées à des participants éloignés.
(CDM, p.318)

Contexte explicatif: La visioconférence associe à la communication l'image animée des interlocuteurs sur des écrans.
(Mathelot, p.111)

Exemple d'utilisation: La T.A.O. est un nouveau mode de communication qui trouve sa place aux côtés du téléphone, du courrier classique, des réunions "face-à-face", des autres conférences et des visio-conférences, [...].
(Citel, p.510)

Observation technique: Fait appel à la technique du visiophone.

Observation terminologique: Lexicalisme

7.E TÉLÉ-COPIE

Catégorie grammaticale: n.c.f.

Définition formelle: Technique qui permet la reproduction à distance de documents (textes, dessins, photos, etc.) par l'internédiaire d'équipements terminaux raccordés au réseau commuté. A l'émission se fait une exploration systématique de la surface du document et, à la réception, une synthèse produisant un document identique à l'original, sur papier ou sur film.
(Groupe de Communications Informatiques, p.40)

Contexte explicatif: Par ailleurs, de nouvelles possibilités s'ouvrent en ce domaine [télématique] grâce au développement du téléphone lui-même et de nouveaux services "télé" liés à la modernisation du réseau et à des terminaux élaborés: la télé-réunion, la télé-copie, la télé-écriture, le télétex ou la télé-conférence.
(Pigeat, p.33)

Observation terminologique: Lexicalisme formé à partir de télé (grec) + copie
(P.R.)

7.E.1 TÉLÉFAX pr.n.

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Service offert [...] dans le cadre des nouvelles techniques de télécopie [voir fiche no 7.E].
(Delamarre, p.76)

Contexte explicatif: Les services de transmission de textes et de données Télex, Telefax, Télétex et Datex.
(Gauthronet, p.29)

Observation terminologique: Lexicalisme formé par emprunt externe à partir de tele + Facts: comme CEEFAX

TÉLÉFAX pr.n.

Definition: [...] telephone network-based service for Group 2 facsimile equipment, allowing users to connect their own terminals and to be listed in both the telephone directory and a special directory as a facsimile user.
Connell, p.115)

7.F TÉLÉ-ÉCRITURE

Catégorie grammaticale: n.c.f.

Définition formelle: [Service qui] [...] permet de reproduire, de compléter et de modifier instantanément sur des écrans de visualisation, localement ou à distance par un réseau, un schéma ou un texte tracé, modifié et complété sur une plaque de repérage au moyen d'un stylo électronique.
(Termiglobe, p.1 et Raymond Lamontagne - (spécialiste))

Contexte explicatif: Par ailleurs, de nouvelles possibilités s'ouvrent en ce domaine [télématique] grâce au développement du téléphone lui-même et de nouveaux services "télé" liés à la modernisation du réseau et à des terminaux élaborés: la télé-réunion, la télécopie, la télé-écriture, le télétex ou la télé-conférence.
(Pigeat, p.33)

Observation terminologique: Néonyme formé à partir de télé + écriture

TELEWRITING n.
Synonym: telecriture n.

Context: A version of the free form known as "telecriture [sic] (telewriting) has been developed as an extension of ANTIOPE.
(Laratt, p.40)

7.G TÉLÉENSEIGNEMENT

Catégorie grammaticale: n.c.m.

Définition générale: Mode d'enseignement à distance qui consiste en l'utilisation de l'ordinateur, du téléphone et de la télévision ou uniquement de l'ordinateur et du téléphone, la télévision n'étant pas toujours nécessaire.
(Raymond Lamontagne - spécialiste)

Exemple d'utilisation: [...] applications qui nous paraissent de nature à apporter les plus grands changements et qui sont: la monnaie électronique, le courrier électronique, le téléenseignement, les applications médicales, l'organisation du travail.
(Mathelot, p.98)

Observation terminologique: Lexicalisme formé à partif de télé (grec) + enseignement

7.H TÉLÉRÉUNION

Catégorie grammaticale: n.c.
Variante graphique: télé-réunion n.c.

Définition formelle: Service télématique permettant de réunir plusieurs personnes [chacune restant à son domicile ou à son poste de travail(1)] avec possibilité d'échanger des documents grâce au télécopieur et à un terminal de télé-écriture (2).
(1) Pigeat, p.127
(2) Amalgame

Contexte définitoire: Les systèmes de téléréunion de type public permettent de réunir plusieurs personnes (jusqu'à 20 ou 30), chacune d'entre elles restant à son domicile ou à son poste de travail.
(Pigeat, p.127)

Contexte explicatif: Par ailleurs, de nouvelles possibilités s'ouvrent en ce domaine [télématique] grâce au développement du téléphone lui-même et de nouveaux services "télé" liés à la modernisation du réseau et à des terminaux élaborés: la télé-réunion, la télé-écriture, le télétex ou la téléconférence.
(Pigeat, p.33)

Observation terminologique: Ne pas confondre avec le terme homonyme renvoyant plutôt à la réalité de la simple conférence téléphonique.

Observation terminologique: Néonyme dérivé de télé + réunion

7.I TÉLÉSHOPPING

Catégorie grammaticale: n.c.
Synonyme: télé-emplette

Définition formelle: Service de commande [et de paiement] à distance [permettant aux utilisateurs de vidéotex d'enregistrer eux-mêmes leurs commandes sur leurs ordinateurs (1)] et d'obtenir immédiatement de l'information sur la disponibilité, le prix, etc. des articles (2).
(1) Gauthronet, p.82
(2) Amalgame

Contexte explicatif: Les quatre principales entreprises de ce secteur [maison de vente par correspondance] en RFA, Otto Versand, Quelle, Klingel et Neckermann, ont mis en place des services de "teleshopping" qui permettent aux utilisateurs de Bildschirmtext d'enregistrer eux-mêmes leurs commandes sur leurs ordinateurs.
(Gauthronet, p.82)

Exemple d'utilisation: Dans une phase ultérieure, ces mêmes participants pourront faire leurs télé-emplettes et réserver leurs billets d'avion.
(Gouvernement du Canada, Télidon, p.15)

Observation terminologique: Néonyme formé par emprunt à l'anglais; téléemplette est également un néonyme dérivé à partir de télé + emplette

TELESHOPPING n.

Definition: A payment mechanism [...] coupled with [a] message [by which] the acts of ordering and payment are simultaneous from the user's standpoint [...].
(Woolfe, p.8)

Context: It was also possible that a message service would be included [in Vista]; teleshopping and airline reservations were likely applications. (Woolfe, p.13)

7.5 TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DE FONDS

Catégorie grammaticale: n.c.
Synonymes: transfert de fonds électronique n.c.
T.F.E., TEDF, TEF n.c.
paiement électronique n.c.
télépaiement n.c.

Définition formelle: Dispositif d'ordinateurs et de télécommunications permettant l'exécution d'une transaction financière simultanée sur une, deux ou plusieurs paires de comptes bancaires.
(André Dubuque - (spécialiste))

Contexte explicatif: Chaque dispositif de la télématique (traitement de texte, courrier électronique, transfert électronique de fonds, télétexte, télécopie, vidéo-disque [...].
(Quiniou, p.95)

Contexte explicatif: D'ailleurs, d'une façon générale, dans les nouveaux services de télématique, qu'il s'agisse des T.F.E. (Transfert de Fonds Electronique) ou du courrier électronique, l'ordinateur est le plus souvent expéditeur ou destinataire de l'information.
(Quiniou, p.57)

Contexte explicatif: [...] il n'y aura au sens strict T.F.E. qu'à partir du moment où le terminal du magasin sera en relation instantanée (temps [direct]) avec toutes les banques et que le crédit du client pourra ainsi être vérifié en même temps que les deux comptes seront mouvementés.
(Quiniou, p.89)

Contexte: À défaut d'un contexte pour le terme TEDF, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage Mémoires volées, p.197 où une attestation a été relevée.

Occurrence: À défaut d'un contexte pour le terme paiement électronique, nous renvoyons le lecteur au document du Groupe de Communications Informatiques, p. 30 qui précise qu'on dit parfois paiement électronique au lieu de transfert électronique de fonds.

Occurrence: À défaut d'un contexte, nous avons tout simplement donné une occurrence du sigle afin de montrer qu'il est passé dans l'usage: [...] transfert électronique de fonds [TEF].
(Telelog, déc. 1982, p.7.

Observation terminologique: Néonyme

ELECTRONIC FUND TRANSFER n.
Synonyms: Electronic funds transfer n.
Synonyms: Electronic transfer of funds n.
EFTS n.
EFT n.

Contexts: Both telephone and two-way cable TV services will be tested in the IDA program, with a large number of applications including teleshopping, electronic mail and electronic fund transfer.
(Woolfe, p.155)

Both the drugstore manager and the person in small business will, through Viewdata, benefit from opportunities in the developing electronic funds transfer (EFT).
(Chorafas, p.87)

Any discussion in the way we are all moving towards an electronic age always seems to be incomplete without some mention of the electronic transfer of funds -EFTS- and the plastic path to a cashless society.
(Viewdata and Videotext, p.186)

Electronic Funds Transfer System (EFTS).
(Computer Communications Group)

8.A **ALPHA-NUMÉRIQUE**

Catégorie grammaticale: adj.
Variante graphique: alphanumérique adj.

Définition formelle: Se dit de la représentation de l'information, sous une forme qui peut être soit alphabétique (A à Z), soit numérique (0 à 9), soit codée à un signe (., @, , etc.), soit encore une combinaison de ces trois représentations.
(GLE S1, p.44)

Contexte explicatif: Ce système de codage [IDI] et le terminal fonctionnent essentiellement suivant 3 modes, à savoir: [...] alpha-numérique, [...] géométrique, [...] photographique.
(Bown, O'Brian, p.84)

Contexte explicatif: «Distribuée» en courrier électronique [...] elle [l'information alphanumérique] recouvre le champ de la télé-informatique traditionnelle.
(Quiniou, p.84)

Observation terminologique: Lexicalisme formé soit à partir de alpha + numérique (GRS) soit à partir de alphabétique+numérique (GDEL, DHLF).

ALPHANUMERIC (Godfrey p.137) adj.

Definition: Combination of characters which may be either alphabetic, numeric, perhaps with special characters and the space character.
(CCG, p.3)

8.B **ALPHA-GÉOMETRIQUE**

Catégorie grammaticale: adj.
Variante graphique: alphagéométrique adj.

Définition générale: Se dit d'un mode de codage vidéotex qui sert à [transmettre séquentiellement les caractères [alphanunériques] qui composent le texte à afficher, après les avoir transformés en une suite d'impulsions numériques(1)] [l'image étant affichée sur l'écran sous des formes géométriques (point, ligne, arc, rectangle, polygone, BIT, texte) appelées communément Instructions de description de l'image (2)].
(1) Emery, Balle, p.37
(2) Amalgame

Contexte explicatif: Ces instructions de description de l'image (IDI)constituent un exemple de modèle de codage "alphagéométrique" faisant appel à plusieurs éléments de base: le POINT, la LIGNE, l'ARC, le RECTANGLE, le POLYGONE, les images codées point par point (BIT) et le TEXTE codé sous formes de caractères ASCII.
(Bown, O'Brian, p.76)

Contexte explicatif: Le terme alpha-géométrique sert en général à décrire les informations de tracé codées dans le format des Instructions de description de l'image.
(Bown, O'Brian, p.5)

Observation terminologique: Néonyme dérivé de alpha + géométrique; alpha [est employé] parce qu'évidemment on transmet des caractères [...].
(Fortin, p.4)

ALPHA-GEOMETRIC adj.

Definition: [Type of high resolution videotex display technique able to show alphanumerics and with the ability to build shapes from geometric instructions, e.g. PDI's (1)] [in which the data [is] to be displayed over the entire area of the screen [...] (2)].
(1) Amalgame
(2) Viewdata & Videotext, p.86)

Context: Arising as it does from computer graphics technology, alphageometric technology offers more promise for the efficient creation of pages than alpha-mosaic technology.
(Viewdata & Videotext, p.276)

Note: [...] the principal coding techniques (alpha, mosaic, -geometric, -photographic, -DRCS) [...]
(Viewdata & Videotext, p.273)

8.C ALPHAMOSAÏQUE

Catégorie grammaticale: adj.

Définition générale: [Se dit d'un mode de codage vidéotex servant à transmettre des caractères alpha-numériques affichés sur l'écran de visualisation du receveur sous forme de mosaïques (1)] [constitués de pixels particuliers (2)].
(1) Amalgame
(2) Raymond Lamontagne - (spécialiste)

Contexte explicatif: Déjà le système d'affichage graphique (alphamosaïque) utilisé en Europe est largement dépassé au niveau de la définition graphique et typographique par le système canadien Télidon (alphagéométrique).
(Bown, O'Brian p.3)

Observation terminologique: Néonyme formé à partir de alpha-numérique + mosaïque; alpha [est employé] parce qu'évidemment on transmet des caractères et mosaïque parce que l'on transmet l'image sous forme de mosaïques.
(Fortin, p.4)

ALPHA-MOSAIC adj.

Definition: Type of [low resolution block oriented videotex display technique (1)] in which [each alphanumeric character rectangle is divided into six cells ([...] in [a] 2 horizontal by 3 vertical format) [...] [in which] the cells in each character rectangle can be displayed with any combination of two colours, known as the foreground and background colours (2)].
(1) Computer Communications Group, p.3
(2) Viewdata & Videotext, p.488

Context: In the alpha-mosaic case, the television screen is broken up into a number of squares or rectangles, a mosaic in other words, older technology, the display is totally dependant on having a database which is in one-on-one correspondance with the particular display ... 625-line Europeen system.
(Laratt, p.14)

8.D ALPHA-PHOTOGRAPHIQUE

Catégorie grammaticale: n.c.
Variante graphique: alphaphotographique

Définition générale: Mode de transmission de l'image qui fonctionne de type fac-similé décrivant une image codée point par point.
(André Dubuque - spécialiste)

Contexte explicatif: La composante graphique de la page de vidéotex a connu avec le développement de Télidon, système de deuxième génération dénommé "alphagéométrique", un enrichissement important et la troisième génération, déjà à l'étude, sera celle de "l'alphaphotographique", c'est-à-dire de la photo numérisée.
(Le Devoir, mercredi 6 juin, 1984)

Observation technique: Le codage IDI peut être effectué en mode "alphagéométrique" et en mode alpha-photographique [néonyme].
(Bown, O'Brian, p.10)

Observation terminologique: Néonyme

ALPHAPHOTOGRAPHIC n.
Synonym: bit-map display n.

Definition: Type of display able to show alphanumérics [...] coded in a pel by pel format [and in which] single-frame [...] images can be represented by digitally encoding either the red, green and blue components of the scene individually or by digitally coding the NTSC composite video signal.
(Viewdata & Videotext, p.489)

Context: It should be noted that to share and display photographic images [on Telidon], it would be possible to by-pass the drawing primitives [PDI] and input a picture using an "alphaphotographic" or "bit map" display mode in which - instead of using the geometric primitives to describe a graphic image - a photograph would be encoded as a large number of individual dots picture elements.
(Mills, p.5)

9.A BANQUES DE DONNÉES

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: [Collection organisée d'informations apparentées, mémorisées et traitées par ordinateur (1)] [qui peuvent être interrogées à distance (2).]
(1) Bernard Moulin - (spécialiste)
(2) GDEL 1, p.1026

Contexte définitoire: [...] une banque de données [...] est [...] un ensemble d'informations stocké en mémoire dans un centre informatique, et accessible par l'intermédiaire de terminaux grâce à un logiciel d'interrogation-réponse.
(Mathelot, p.87)

Observation terminologique: Lexicalisme; la notion de banque de données est plus générale que base de données. Une banque de données peut englober plusieurs bases de données.
(Bernard Moulin - spécialiste)

DATA BANK (Messerli) n.

Context: [...] this new videotex system offers unique and unprecedented advantages to information providers - the corporations and individuals who put information into videotex data banks where it can be accessed by residential or business users.

9.B BASE DE DONNÉES

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: [...] bibliothèques électroniques pouvant emmagasiner des millions de pages de renseignements sur les nouvelles, la météo, les sports, les jeux vidéo, les divertissements, l'enseignement, la recherche et le commerce.
(Gouvernement du Canada, L'ère Télidon, p.3)

Contexte explicatif: L'investissement nécessaire pour constituer et actualiser ces bases de données [pages à présenter sur un écran Vidéotex qui seraient mises en mémoire dans l'ordinateur principal] constituera la composante principale du prix d'un système Vidéotex.
(Bown, O'Brian, p.9)

Observation terminologique: Lexicalisme

DATA BASE (Messerli) n.

Definition: A collection of data held in a machine-readable form, typically on magnetic discs.
(Amalgame)

Context: To connect themselves [users of videotex system] to the central database, they first dial a telephone number and put their phone receivers in a coupler.
(Cherry, p.95)

10.A **CARTE À MÉMOIRE**

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: Support contenant une composante électronique ou magnétique lui permettant de mémoriser des informations.
(Raymond Lamontagne - spécialiste)

Contexte explicatif: Dans le domaine bancaire, Télétel, associé à la carte à mémoire, rend possible la banque à domicile pour les particuliers et le développement de nouveaux produits pour les entreprises [...].
(Citel, p.595)

Observation terminologique: Néonyme

Observation technique: La monnaie électronique est un type d'utilisation de ce support.
(Bernard Moulin - spécialiste)

10.B **CARTE MAGNÉTIQUE**

Catégorie grammaticale: n.c.

Définition formelle: Feuille souple magnétique constituant un support de mémoire.
(DUI, p.326)

Contexte explicatif: En fait, deux systèmes [de monnaie électronique] sont en concurrence: la carte à mémoire [...] et la carte magnétique des terminaux spécialisés dits "terminaux points de vente".
(Mathelot, p.99)

Observation terminologique: Lexicalisme

Observation technique: La carte magnétique assure un paiement en temps direct.
(NEM 8, pp.122-123)

MAGNETIC CARD n.

Definition: [...] access key [...] [that] serves as an identification for the desired information and for payment at the subscription fee.
(Viewdata & Videotext, p.36)

Context: [for personalized banking service] There are at least four levels of security that might be available, [...]; terminals with specialised banking features such as magnetic card reading devices (features not demanded for any other uses).
(Viewdata & Videotext, p.193)

11.A **IDI**

Catégorie grammaticale: n.c.
Synonyme: Instructions de description de l'image n.c.

Définition générale: [codage] servant à stocker et à transmettre des graphiques [et des textes sous forme alpha-géométrique] sans égard au moyen de transmission.
(Feeley, p.20)

Exemple d'utilisation: [...] l'essence de Télidon réside en son mode de codage unique, fondé sur les instructions de description de l'image [...].
(Feeley, p.20)

Contexte définitoire: Les IDI (instructions de description de l'image) constituent un jeu compact de commandes servant à décrire les images.
(Bown, O'Brian, p.5)

Observation terminologique: Néonyme formé à partir de la siglaison Instruction de description de l'image.

PDI n.
Synonym: picture description instructions n.

Definition: [...] compact set of commands for describing pictures based on an alpha-geometric/photographic coding model and utilize the primitives of POINT, LINE, ARC, RECTANGLE, POLYGON, point by point, BIT encoded images and TEXT encoded as ASCII characters.
(Viewdata & Videotext, pp.548-549)

Context: The PDI's are a set of drawing commands which allow you, by using a lignt-pen or key presses, to specify the sizes and shapes of various parts of an image and where they will appear on the screen.
(Mills, p.3)

Context: [the user can] [...] draw with a light pen or moving marker the picture that he wants, press the appropriate colour buttons and his motions are automatically translated into the picture description instructions required to recreate the picture.
(Laratt, p.14)

Note: The PDIs lie at the heart of Telidon.
(Laratt, p.49)

12.A **ORÉGON**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition formelle: Logiciel de base adapté aux besoins du système STAR, efficace dans les fonctions temps [direct] et gestion des usagers Vidéotex.
(Citel, p.554)

Contexte explicatif: OREGON permet aux applications de disposer d'une puissance de traitement importante en gérant des structures multiprocesseurs et multiminis avec un "overhead" minime (< 10%).
(Citel, p.554)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Ordinateur Et Gestionnaire de processus pour N processus.

13.A **PAGE**

Catégorie grammaticale: n.c.f.

Définition formelle: [image d'information que peut contenir un écran à la fois (textes, images, couleur) (1)] [dans le cadre des services vidéotex et télétext (2)].
(1) Feeley, p.9
(2) Amalgame

Contexte explicatif: Une "page" Télidon est ce qui apparaît sur l'écran [...].
(Gouvernement du Canada, L'ère Télidon, p.3)

Observations terminologiques: S'appuyant sur des raisons techniques, certains sont d'avis qu'il faudrait réserver le terme "page" [néonyme] à d'autres usages et appeler "feuille" ce que nous venons de définir comme une "page" [soit: image d'informations telle qu'elle apparaît sur l'écran télé.] Nous [conservons] ici le terme "page", celui de "feuille", tout nouveau, risquant de n'être pas compris.
(Madden, p.5)

PAGE n.

Definition: A unit of information in the VIEWDATABASE which may be accessed from elsewhere through its page number.
(Amalgame)

Context: A page appears on the screen and stays there for as long as required until another one is selected or the terminal is switched off. (Woolfe, p.7)

Notes: For technical reasons, there is now a movement afoot to reserve the "page" for other uses and apply the term "leaf" [...] (1). [Page, should be seen as a term determined by the physical nature of the display medium. It is not necessarily equivalent to that "item" of information which the author conceives of as a self-contained entity to be presented via TELIDON to the consumers (2).
(1) Madden, p.5
(2) Godfrey, p.191

14.A **SETCAM**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: [...] mini-ordinateur connecté sur le réseau SWIFT [...].
(Vernier, p.612)

Contexte explicatif: SETCAM constitue pour le Crédit Agricole le premier maillon d'un système beaucoup plus ambitieux destiné à gérer l'ensemble des opérations internationales du CAM.
(Vernier, p.618)

Observation terminologique: Néonyme formé par siglaison à partir de Système ETranger du CAM (Crédit Agricole Mutuel).
(Citel, p.614)

15.A **SID**

Catégorie grammaticale: n.pr.

Définition générale: Ensemble "matériels et logiciels" nécessaire pour que les banques se raccordent au réseau SWIFT.
(Delamarre, p.68)

Exemple d'utilisation: En principe, la responsabilité de SWIFT concerne la partie centrale du réseau [...] mais, afin d'assurer le succès de l'opération, SWIFT a établi des spécifications pour les terminaux (SID: SWIFT INTERFACE DEVICE).
(Mathelot, p.56)

Observation terminologique: Lexicalisme

"END OF DOCUMENT"